This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

## Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

## About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

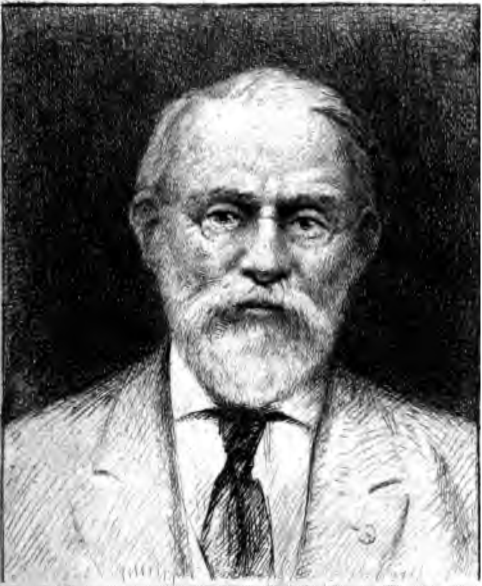

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

v. 2

# MEMOIRES
## POUR
# L'HISTOIRE
## DES SCIENCES
## ET
## DES BEAUX ARTS.

Avril 1736.

*Premiere Partie.*

# MEMOIRES
## POUR
# L'HISTOIRE
## Des Sciences & des beaux Arts,

*Commencés d'être imprimés l'an* 1701 *à Trevoux, & dédiés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le* DUC DU MAINE.

*Avril Premiere Partie.* 1736.

*Imprimé à Paris, & se vend*
A LYON,
Chez PLAIGNARD, rue Merciere

M. DCC. XXXVI.
*Avec Approbation & Privilege du Roi.*

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 ſ. le mois, en blanc, & brochés 16 ſ.

Running History 1-31-36 31472

Années.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 1701. | 9. | vol. | 1719. | 12. | v. |
| 1702. | 12. | v. | 1720. | 5. | v. |
| 1703. | 12. | v. | 1721. | 12. | v. |
| 1704. | 13. | v. | 1722. | 12. | v. |
| 1705. | 12. | v. | 1723. | 12. | v. |
| 1706. | 12. | v. | 1724. | 12. | v. |
| 1707. | 12. | v. | 1725. | 12. | v. |
| 1708. | 12. | v. | 1726. | 13. | v. |
| 1709. | 12. | v. | 1727. | 12. | v. |
| 1710. | 12. | v. | 1728. | 12. | v. |
| 1711. | 12. | v. | 1729. | 12. | v. |
| 1712. | 12. | v. | 1730. | 12. | v. |
| 1713. | 12. | v. | 1731. | 12. | v. |
| 1714. | 12. | v. | 1732. | 12. | v. |
| 1715. | 12. | v. | 1733. | 12. | v. |
| 1716. | 12. | v. | 1734. | 12. | v. |
| 1717. | 12. | v. | 1735. | 14. | v. |
| 1718. | 12 | v | 1736. | 4. | v. |

Printed in France.

# MEMOIRES
## POUR L'HISTOIRE
### des Sciences & des beaux Arts

*Avril Premiere Partie 1736.*

---

ARTICLE XXXVI.

*OBSERVATIONS SUR LA Comédie & sur le genie de Moliere, par Louis Riccoboni. A Paris, chez la veuve Pissot, Quai de Conti, à la Croix d'Or. 1736.*

MONSIEUR Riccoboni, Maître en l'Art du Théâtre, donne ici le fruit non de quelques veilles, mais de trente ans de méditation ; il

compte ſans doute les années de la Pratique, jointes à celles de la Théorie. Il a principalement en vûë la réforme du Théâtre d'Italie, & c'eſt Moliere qu'il offre aux Auteurs, comme le plus excellent modéle qui ait jamais été; modéle dont les écrits ſont une poëtique non ſeulement complette, mais convenable au ſiécle où nous vivons. Voilà ce qu'il nous apprend dans ſon Epitre dédicatoire au Prince de Modene. Quoiqu'il convienne dans la Préface que le goût naturel & l'uſage font juger quelquefois heureuſement des compoſitions théatrales, il veut toutefois qu'on ſçache la Théorie & la Pratique de l'art, pour juger à coup ſûr. On n'acquierra point cette ſcience fine par la ſimple lecture des Regles. Il faut lire, peſer, examiner, comparer les Ecrits des grands Maîtres. C'eſt en liſant Moliere, qu'on apprendra à bien compoſer & à juger juſte. L'Auteur a moins en vûë les Poëtes que les amateurs du Théâtre. Les premiers ou ſont inſtruits ou refuſent de s'inſtruire; ils croyent devoir quitter la route

ſimple & naturelle, pour ſe fraïer de nouveaux ſentiers. Les derniers ont beſoin de guide. Les réfléxions qu'on leur propoſe & que l'on tire du Prince des Comiques François, leur ſerviront à ne ſe pas méprendre dans leurs jugemens, aux premieres repréſentations, & à s'épargner le déſagrément d'une retractation toujours humiliante dès qu'elle eſt néceſſaire.

Le but de M. Riccoboni étant ainſi développé, entrons avec lui en matiere, le plus ſuccinctement qu'il ſera poſſible. Car il faut l'avoüer, la matiere du Théâtre eſt inépuiſable, & quelque choſe que l'on en diſe, l'on ne pourra jamais dire tout.

Le premier Livre traite des parties de la Comédie que l'Auteur diviſe ainſi. *Intrigue : Caractere : Incidens ou coups de Théâtre : Comique, ou Jeu de Théâtre : Dialogue ou Diction.* Il y auroit bien des choſes à dire ſur cette diviſion. Mais l'Auteur prétend que depuis Moliere, ce ſont là les principales parties de la Comédie ; qu'il y a deux eſpeces d'intrigue, l'une où l'action eſt broüillée par le hazard, &

que c'est la plus parfaite, parce qu'elle est la plus vrai-semblable. Il avouë cependant qu'à l'égard des deux seules Comédies antiques qu'il connoisse de cette espece; sçavoir, l'*Amphitryon* & les *Menechmes*, la simplicité manque dans l'une & l'interêt dans l'autre. Il semble leur préferer l'intrigue *de la Maison à deux Portes*, piece de *Calderon*, Espagnol. Il ajoute que les Espagnols ont un assez grand nombre d'intrigues de cette nature, en quoi ils auroient plus beau jeu que Moliere, si tout le reste étoit égal, puisque ce Poëte même n'a que son *Amphitryon*, qui ait cette sorte d'intrigue de l'aveu de nôtre Auteur. Pour la seconde espece, tout y est prémédité, & les événemens y sont produits par des personnages qui ont le dessein formé de les faire naître. Elle a moins de vérité & de ressemblance avec ce qui se passe tous les jours. Les déguisemens sur tout sont blâmés. Moliere ne les a jamais employés dans des pieces de *Hau Comique*. Le Valere de *l'Avare* n'e point du nombre de ces personnag dont le déguisement ne soit pas vra

ſemblable. Il peut ſe donner pour ce qu'il veut, n'étant connu que de *Marianne.* L'Auteur conclut de cette diſtinction d'intrigues, que la premiere eſpece eſt préférable, & que pour renouveller le Théâtre qui *vieillit*, il faudroit s'étudier à la chercher, au lieu de donner dans les détails d'un Dialogue ſingulier & ſatyrique, ou dans des Caracteres outrés. Véritablement nul ouvrage n'eſt frappant & beau, s'il ne tire ſes beautés du ſein du ſujet même. Nous obſerverons que l'intrigue de la premiere eſpece eſt portée au ſuprême degré dans l'*Oedipe* de Sophocle. Mais il ne s'agit ici que de la Comédie. Quelle que ſoit l'intrigue il faut qu'elle s'accommode aux mœurs du tems, aux mœurs générales, &, s'il ſe peut, aux ridicules du cœur, plûtôt qu'à ceux de l'eſprit. Ceux-ci paſſent, ou bien ne ſont pas univerſels. Si Moliere revenoit au monde, il n'auroit plus lieu de peindre des *Femmes ſçavantes* & des *Précieuſes ridicules*, avec les mêmes traits qu'il le fit ſi heureuſement autrefois. Ces mêmes Pieces n'auroient pas été

goûtées dans d'autres pays, parce qu'on n'y auroit pas reconnu les originaux. Le ſuccès de ces ſortes de portraits paſſagers eſt plus brillant; mais il eſt moins durable.

Après l'intrigue vient le *Caractere*. On a jugé à propos de diſtinguer les pieces de caractere, & les pieces de pure intrigue. Cette diſtinction eſt juſte, puiſqu'elle eſt reçûë par les amateurs des ſpectacles; & il eſt véritable que Moliere ayant changé la Comédie, au point de faire dominer les caracteres, on a dû raiſonner d'une maniere nouvelle ſur cette nouveauté. C'eſt ſur ce principe, que M. Riccoboni en donnant aux François, l'honneur de cette invention, établit les regles que voici. Une Comédie de caractere ſans intrigue ou avec une intrigue legere, eſt un corps ſans ame. C'eſt au caractere à produire l'intrigue pour fixer toujours ſur lui l'attention du ſpectateur, comme dans *l'Etourdi*, *l'Ecole des Maris* & *l'Ecole des Femmes*. Les caracteres principaux doivent être préférés aux caracteres acceſſoires, celui de l'*Avare*, par

exemple, à celui du *Ménager*. Le caractere une fois choisi, ne doit point être couvert & effacé par un autre. On peut ajouter des caracteres subalternes au caractere principal, ainsi que dans le *Misanthrope*. On en peut mettre plusieurs, dont aucun ne domine & ne nuit aux autres. L'Auteur appelle ces deux dernieres especes *Comédies de caractere mixte*. Il cite pour la seconde, *l'Ecole des Maris*, *l'Ecole des Femmes*, *la Comtesse d'Escarbagnas*. L'on pourroit peut-être contester le rapport des exemples avec la définition, & dire, qu'*Isabelle*, *Agnés*, & la *Comtesse*, sont des caracteres qui dominent pour le moins autant dans leurs tableaux, que le *Misanthrope* dans le sien, quoiqu'ils soient accompagnés de différens groupes. Mais l'on ne doit pas chicaner sur une Métaphysique aussi subtile que l'est celle que l'Auteur étale à ce sujet. Rien de plus difficile que de reduire le goût en méthode & en art. Par cette raison, ce seroit encore chicaner que de demander pourquoi le *Glorieux*, le *Joüeur*, & le *Jaloux*, « que l'on peut appeller

» grands ou principaux caractéres,
» fournissent assez à l'intrigue, avec
» les deffauts qui les suivent, sans
» avoir recours aux caractéres épiso-
» diques » au lieu que l'*Avare* qui
est aussi un caractere principal, sem-
ble avoir eû besoin que Moliere y at-
tachât des épisodes.

Passons au *Dialogue*. Il faut enten-
dre apparamment par ce mot, que
l'Auteur ne définit point, l'art du
Poëte à faire parler ses personnages.
Cet art dépend de *l'Oeconomie du
Théâtre* qu'on définit, « La disposi-
„ tion naturelle & sensée du progrès,
„ de l'action, la façon de la faire mar-
„ cher, l'ordre de toutes les parties,
„ & principalement des scenes, & la
„ distribution convenable des inci-
„ dens. Cet art ou œconomie de
„ Théâtre, (ajoute M. Riccoboni,)
„ si nécessaire dans toutes les parties
„ qui composent le corps de la Fable,
est encore plus essentiel dans le Dialo-
„ gue. „ C'est pour cela sans doute
que ne pouvant, (dit-il,) *parler de
l'un sans parler de l'autre*, il donne
deux exemples d'*œconomie* qui occu-

pent tout ce chapitre du *Dialogue.* Le premier exemple est tiré du *Pastor fido*, qu'il croit une piece parfaite dans l'œconomie de toutes ses parties, mais qui peche dans l'arrangement du tout ensemble. En effet, " chaque Scene " en particulier est un modéle d'une " excellente œconomie ; mais les " Scenes sont si peu liées dans le plan " général, que l'on peut, sans déran- " ger l'action, en transporter plu- " sieurs d'un acte à un autre. " Moliere en use bien autrement pour le rapport du tout avec les parties. C'est ce que M. R.... rend très sensible par le second exemple qu'il tire de *l'Ecole des Maris.*

La *diction* est inséparable du *Dialogue.* Cependant il juge nécessaire de traiter à part de la *diction.* Elle doit être naturelle, familiere, point précieuse ni guindée, point basse ni populaire. Les Grecs & les Latins ont suivi cette regle. " Les Italiens & les Es- " pagnols parmi les modernes n'ont " pas quitté le style qu'avoient adop- " té leurs Prédecesseurs deux siecles " *avant eux.* Leur diction ne s'éloi-

„ gne jamais de la vrai-ſemblance & „ du diſcours naturel. Leur ſtyle eſt „ pur, mais toujours convenable au „ rang des perſonnes qu'ils introdui- „ ſent. „ Nous ne contredirons pas M. R.... ſur cet article, quoiqu'il ſe ſoit trouvé des critiques un peu plus ſeveres, tant pour les Italiens & les Eſpagnols, que pour les François avant Moliere. L'Auteur avoüe d'ailleurs que dans les peintures oùles deſcriptions d'un Jardin, d'un Bois, d'un Palais &c. les Eſpagnols s'oublient ſouvent, & parlent le langage des Romans. Laiſſons ces diſputes nationales ſur le ſtyle; & diſons avec M. R... que Moliere a excellé dans le ſtyle naturel. Quant à celui qu'on appelle *Diction d'eſprit*, & qui regne aujourd'hui ſur la ſcene, M. R.... le traite fort mal. il n'eſt pas le ſeul: & il ne nous appartient pas d'être les partiſans de la nouveauté.

Les *ſurpriſes*, qu'on appelle depuis peu en France, des *coups de Théâtre*, ſont de deux ſortes, l'une d'*Action*, l'autre de *Penſée*; toutes deux bonnes. mais la premiere a plus de force que

la seconde. Les exemples de l'une & de l'autre ne sont pas rares dans Moliere. M. R.... se borne à deux surprises d'action, qu'il tire de *l'Ecole des Maris*, & de *George Dandin.* c'est d'un côté la scene de Valere amené à Isabelle par son Tuteur même ; & de l'autre, Angélique, qui fait semblant de se tuer. Il préfere judicieusement la scene de Valere à celle d'Angélique. On peut s'attendre à la ruse de cette femme. L'on ne s'attend point à celle d'Isabelle. Au reste, il observe que Moliere a imité en partie ces deux traits de la Vega & de Bocace. Il en est de même de la fausse confidence que se font mutuellement la Princesse d'Elide & son Amant, vraye *surprise de pensée* que Moliere a puisée dans l'Espagnol *Agostino Moreto.*

Le *Comique* doit prendre sa source dans les choses mêmes. Le Comique de pensée qui naît de la conversation, sans tenir à l'action, ne convient point au Théâtre. On n'exclut pas les saillies, les bons mots, les plaisanteries. Mais tout cela ne doit point être la

baſe de la Comédie. Le mot le plus ſimple devient comique dans certaines ſituations de perſonnages ; il ceſſeroit de l'être s'il en étoit détaché. Tel eſt le vrai comique de *ſituation* qu'entend M. R... Les exemples qu'il en donne paroiſſent juſtes ; il diſtingue encore deux autres eſpeces de *comique* liées à la *ſituation*, mais qui en ſortent. Il ne donne point de nom à la premiere : il appelle la ſeconde, *Comique de ſentiment dans la ſituation.* Tout cela eſt extrêmement ſubtiliſé. Auſſi pourroit-on préſumer que Moliere qui travailloit de genie, n'a pas toujours fait des réfléxions ſi délicates, pour préparer ſon *comique.* Il partoit de ſource ; & le génie ſenſé mene toujours au vrai but par ſentiment, plus que par réfléxion. Cela n'empêche pas qu'on n'ait obligation à ceux qui réfléchiſſant profondément ou ſubtilement ſur les penſées des bons Auteurs, en font, ( pour parler comme on fait aujourd'hui, ) l'analyſe ou l'anatomie. Nous venons d'expoſer le premier livre de M. R...

Le ſecond traite d'abord de la

*Farce*: on la définit ici une petite piece mimique, dont l'unique objet est d'amuser & de faire rire. C'est, ajoute-t'on, une imitation des *Mimes* de l'Antiquité. L'Auteur distingue différentes sortes de *Farce* dans Moliere. Mais il renferme sous ce nom général toutes les pieces d'un comique moins relevé que celui de la Comédie, sans égard aux Actes. Ainsi selon lui, les *Précieuses ridicules*, *les fourberies de Scapin*, *Pourceaugnac*, *le Medecin malgré lui*, sont des farces. Il n'en est pas de même du *Mariage forcé*, & du *Sicilien*, ni à plus forte raison de *l'Ecole des Maris*, de *George Dandin*, &c. qu'on doit plûtôt nommer *petites pieces* que *farces*, parce qu'elles " sont „ écrites d'un style plus élevé. „ Il y a encore des *Farces ou petites pieces de scenes détachées*. C'est l'espece la plus aisée, & par conséquent la plus féconde aujourd'hui. M. R... en excepte la piece des *Fâcheux*, qui bien que composée de scenes détachées, mérite assurément le nom de comédie. Il en fait l'examen dans les formes, & il montre bien que l'action

animе & lie parfaitement les ſcenes toutes détachées qu'elles paroiſſent. Elle n'a point eû encore d'imitateurs, par la difficulté de réüſſir en ce genre. En parlant de la critique des mœurs, M. R.... paſſe condamnation ſur l'abus du Théâtre ancien & moderne, ſans juſtifier de tout point Moliere. Il ſe contente d'obſerver qu'il a deux manieres de critiquer, la premiere trop aigre, & même licencieuſe à l'antique; la ſeconde plus douce, plus inſinuante, & conſéquemment plus propre à la correction des mœurs. Mais nous obſerverons que M. R... ne nous allegue pour exemple de ces deux manieres, que les traits qui concernent la médecine & les Médecins. Le parallele qu'il fait en deux mots de *George Dandin*, avec le *Mariage forcé*, ne nous apprend point ſi Moliere dans ces deux pieces, n'a pas plus nui à la correction des mœurs qu'il n'a prétendu y ſervir.

Comme nous ſuivons l'Auteur ſans interruption, nous parlerons comme lui du *dénoüement* en cet endroit. Il ne croit pas qu'il ſoit poſſible de don-

ner une regle sûre pour bien dénoüer. " Ce qu'il y a de singulier, ( ajou-
„ te-t'il, ) est que la chaleur & le
„ froid, si on peut user de cette ex-
„ pression, peuvent également ser-
„ vir aux vûës de l'Auteur. Le tout
„ consiste à sçavoir juger dans quelles
„ circonstances il faut mettre du feu,
„ & quand l'intrigue doit être dé-
„ nouée froidement. Mais pour ap-
„ prendre ce mystere, il n'y a d'autres
„ maîtres à consulter après la pratique
„ des grands Poëtes, que l'esprit &
„ le bon sens. „ Cette regle est très sûre, quoique bien générale. On peut la proposer pour tout. Mais une chose difficile à prouver, c'est la bonté universelle de tous les dénoüemens de Moliere. " On décide ordinaire-
„ ment, ( dit M. R... ) que les dé-
„ noüemens de Moliere, bien loin
„ d'être parfaits, sont très défectueux.
„ Cette décision me paroît d'autant
„ plus injuste, que Moliere, à mon avis
„ est supérieur dans cette partie à
„ ceux qui l'ont précédé, & peut-être
„ à ceux qui l'ont suivi. „ Cette proposition seroit démontrée si tous les

dénoüemens de ce grand Poët
étoient tels que *l'Ecole des Maris*
Aussi M. R... le cite-t'il comme l
„ fruit d'une imagination admira
„ ble.„ Mais il soutient que le dé
noüement de l'*Amour Médecin* doi
tenir le premier rang. Nous ren
voïons le Lecteur à cet article, auss
bien qu'à celui de l'*Imitation*, où l'or
voit qu'il faut être Moliere pour *imi
ter* comme il l'a fait. On y trouver
les Originaux qu'il a imités, trois es
peces différentes d'imitation, imita
tion particuliere, ou idées prises d'ail
leurs & renduës propres, imitatio
générale ou fables prises en entier, &
imitation mixte.

Dans le troisiéme Livre, où il s'a
git principalement du parallele d
Moliere avec les anciens, soit Grecs
soit Latins; l'Auteur trouve que c
Poëte a suivi le systême presque entie
de l'Antiquité: mais il se persuade qu
l'examen des Théâtres modernes l'
guidé, & que son genie l'a rendu su
périeur aux anciens. L'on conviendr
aisément de ce dernier point. Quan
aux caracteres, sans entrer bien o

mal avec l'Auteur, dans le détail des quatre eſpeces de la comédie ancienne, du *ridicule*, de l'action & du nœud de l'action double, de l'unité de tems & de lieu, du caractere dans les comédies grecques, de la diction des anciens, de l'*Avare* de Moliere; &c. quoique ces articles méritent une particuliere attention, nous nous bornerons à remarquer deux choſes; la premiere, que M. R.... regarde l'éxacte unité de lieu comme trop gesnante. Il permet de l'étendre, en ſuivant la vrai-ſemblance, " Il n'eſt pas, ,, (dit-il,) contre la raiſon de faire chan- ,, ger de lieu, lorſqu'une demie heure ,, ſuffit naturellement pour ce chan- ,, gement. ,, La ſeconde eſt, qu'il blâme avec juſtice, l'abus de l'amour devenu ſouverain de la ſcene, & qu'il prouve bien par l'ennui des ſpectateurs que la plûpart des ſcenes de tendreſſe ne devroient plus être de mode, tant elles ſont uſées.

Finiſſons avec lui par le quatriéme Livre, où il eſt queſtion de la *Parodie*. Moliere n'entre ici pour rien. Il n'a point parodié. Mais il y a d'autres

exemples à citer pour ce nouveau genre. L'Auteur réduit ces exemples en méthode. Après avoir diſtingué la *Parodie* du *traveſtiſſement*, & fixé leur origine chez les François vers l'an 1660. il en trouve la ſource dans la faute des Poëtes qui choiſiſſent des ſujets & des incidens propres à être parodiés ou traveſtis. Nous ne citerons point les exemples, ſoit des Opera, ſoit des Tragédies & des autres œuvres dramatiques, ſur leſquelles la parodie s'eſt exercée. les Lecteurs de M. R... jugeront ſans doute qu'il a traité cette partie avec connoiſſance de cauſe. Eſt-ce la plus utile, & la parodie elle même n'eſt-elle point un abus de l'eſprit? c'eſt ce que nous laiſſons à l'examen de ces mêmes Lecteurs. Elle n'eſt pas du moins ſi commune en Italie qu'on pourroit le croire, ſur la foi de l'Auteur. La Satire Italienne qu'il cite, pêche eſſentiellement en ce qu'elle attaque beaucoup plus le genre de la tragédie que les œuvres tragiques. Quelques traits haſardés contre la *Merope*, n'otent rien du mérite d'une piece dont il y a eu

quarante quatre éditions en dix huit années, & des traductions en quatre Langues. Il semble encore que le Sr R... qui fait profession de parler des comédies modernes, auroit pû & dû citer celle *delle cerimonie*, ne fust-ce que pour faire voir qu'on goûte en Italie autre chose que les *Lassi* d'Arlequin; qu'on aime à y voir un élegant comique & un innocent badinage, sur tout quand toute l'intrigue nait du caractere dominant.

## ARTICLE XXXVII.

*HISTOIRE DE L'EGLISE Gallicane, dédiée à Nosseigneurs du Clergé, par le P. Jacques Longueval, de la Compagnie de Jesus, Tome VI. depuis l'an 848. jusqu'en 987. A Paris chez Montalant, Rollin fils, Quay des Augustins, & Coignard, ruë S. Jacques.* 1733.

CEux qui ont semblé nous reprocher trop d'empressement à faire valoir les Ouvrages des Jesuites, nous accuseront avec plus de justice, d'a-

voir différé si long-tems à parler de celui que nous annonçons ; l'Extrait des précédens Volumes de cette Histoire se trouvent dans nos Mémoires, Nov. 1730. Janv. 1731. Juin 1732, & Août 1733. Celui-ci n'est pas moins digne de l'attention des Lecteurs.

Il commence par la personne & les erreurs de Gothescalk. L'Eglise de France au milieu des désordres causés par les guerres civiles & étrangeres, conservoit sans atteinte le dépôt de la foi, quand ce Moine Allemand, renouvella les dogmes du prédestinatianisme, & causa une division pernicieuse dans l'Episcopat. Après avoir reclamé contre la profession religieuse, où il avoit été engagé selon la coûtume de ce tems-là, au Monastére de Fulde ; le célébre Raban qui en étoit Abbé, éclata conformément à une décision du Pape Grégoire II. contre la licence de Gothescalk, qui fut contraint de reprendre le joug ; il se retira au Monastére d'Orbais, au Diocese de Soissons : c'étoit un homme inquiet ; il avoit de l'esprit, peu d'étude, & beaucoup de présomp-

tion :

ption : l'héréſie le rendit fourbe ; il montre néanmoins de la ſincérité dans le portrait qu'il donne de lui-même ; où il ſe déclare un étourdi & un avanturier, par le vers ſuivant.

Stultorum princeps, abrupta per omnia præceps.

Il s'égara, croyant ne ſuivre que la doctrine de S. Auguſtin qu'il n'entendoit pas : s'aveuglant ainſi à la lumiere même. Il ſe fit ordonner Prêtre ſans le conſentement de ſon Evêque ; puis alla courir vers l'Italie, ſous prétexte de pelerinage, pour répandre ſes erreurs. L'Hiſtoire en eſt ſi rebatuë dans les Ecoles, qu'il n'eſt pas beſoin de les expoſer ici ; ni comment Raban ſon Abbé, depuis Archevêque de Maïence, les réfuta ; elles furent condamnées à Mayence même dans un Concile l'an 848. On ne pouvoit trop tôt arrêter les conſéquences qu'en tiroient déja les peuples, en diſant : *Qu'eſt-il beſoin que je travaille à* * *mon ſalut ? Si je fais le bien, & que je ne ſois pas prédeſtiné, le mal que je fais ne*

(*a*) Page 6.

*me servira de rien; & il ne me nuira en rien si je suis prédestiné.* Il est étonnant qu'un raisonnement si plausible ne fasse pas appercevoir, que le principe d'où il est tiré, est une source universelle de corruption; & il est fort à craindre que plusieurs aujourd'hui, rejettant la conséquence en spéculation, ne la suivent dans la pratique. Un Auteur récent trouve peu fidéle le récit que Raban fait à Hincmar, Archevêque de Reims, des erreurs de Gothescalk. Le Pere Longueval montre que l'opinion de cet Auteur est mal fondée. Gothescalk étant condamné, on aluma en plein Concile un grand feu devant lui; on lui mit en main son écrit erroné, & on le frappa de verges jusqu'à ce qu'il l'eut jetté au feu; il ne se fit pas attendre; mais il n'en fut que plus irrité. Par des professions de foi captieuses, il imposa sur tout à quelques Moines: Hincmar s'appliqua à les détromper; sçachant que les Solitaires les plus ignorans & les plus austeres, souvent sont les plus opiniâtres dans l'erreur. Quelques Evêques prirent d'ailleurs

la déffense de Gothescalk, du moins par rapport à sa personne, sur la différence *du fait & du droit* : distinction dont l'usage, comme on voit, est plus ancien que notre siécle. Les disputes devinrent plus vives, suivant le goût du Roi Charles le Chauve. il les aimoit plus que la guerre, qu'il auroit dû faire, pour déffendre son Etat, contre l'incursion des Normans.

Prudence, Evêque de Troye, avoit d'abord écrit contre Gothescalk ; mais piqué contre quelques Evêques ses Protecteurs, il devint le déffenseur de son héréfie, & mourut en écrivant des choses contradictoires entre-elles ; & même, selon les annales de S. Bertrand, contraires à la foi. Cependant il est honoré comme Saint dans son Eglise : sainteté qui n'a pas semblé assés avérée aux sçavans Editeurs des *Acta Sanctorum*, pour le placer dans leur recueïl. Un des Prélats qui écrivit le plus efficacement contre Gothescalk, fut Amolon, Archevêque de Lion, de qui il nous reste d'autres Ecrits, & entr'autres une

réponſe à Théotbolde, Eveque de Langres, * qui le conſulta ſur un événement ſingulier.

Des Moines vagabonds ſe donnoient pour avoir apporté de Rome, des Reliques d'un ſaint, dont ils diſoient avoir oublié le nom : ils les expoſerent malgré l'Evêque, dans l'Egliſe de ſaint Benigne de Dijon, à la vénération des Peuples ; pluſieurs de ceux qui les venoient honorer, entrerent en d'horribles convulſions : de jeunes filles ou femmes y joüerent leur rôle, & après avoir éprouvé ou contre-fait ces convulſions, ſe donnoient en ſpectacle dans l'Egliſe. Comme rien n'eſt plus contagieux que le Fanatiſme, on vit auſſi les mêmes ſpectacles en d'autres Egliſes, parmi des perſonnes de la lie du peuple, auſquelles enſuite ſe mêlerent des femmes de qualité ; c'eſt ce qu'écrivoit l'Evêque Théodbolde à ſon Métropolitain Amolon, qu'il conſultoit & qui lui conſeilla de faire inceſſament enterrer ces prétendues Re-

* Page 26.

liques en secret : soutenant que ces convulsions ne sont que des artifices humains ou des prestiges du démon, pour tromper des personnes qui n'ont ni foi ni bon sens : car, ajoute Amolon, quand a-t-on vû dans les Eglises de Dieu, des prestiges semblables, qui loin d'opérer la guérison des malades, réduisent à la Phrénésie ceux qui se portent bien? Revêtez vous donc, lui dit-il, de la sévérité Episcopale, pour empêcher le progrès du mal. La remontrance d'Amolon pourroit encore être d'usage.

C'est environ ce tems qu'Hincmar fit achever son Eglise Cathédrale de Rheims & dressa ses Capitulaires; le huitiéme porte, que le Prêtre coupera & benira ce qui reste des pains offerts par le Peuple, afin qu'on en donne des eulogies à ceux qui ne sont pas assez bien disposez pour communier : le pain beni étant une sorte de supplément à la communion sacramentelle. Le neuviéme Article fait voir que dans les tems libres, les Prêtres s'occupoient du travail des mains. *On déffend* dans le douziéme

& treiziéme, d'éxiger rien pour la ſépulture, & de recevoir aucun préſent des Pénitens; on preſcrit que les Prêtres, dans les Aſſemblées qu'ils tenoient chaque mois, ne boiront pas plus de trois coups : c'eſt le modéle des Conférences rétablies avec édification de nos jours, dans beaucoup d'Evêchés en France. Hincmar, en d'autres Capitulaires, ordonne qu'on vende au profit de l'Egliſe, les terres que les Prêtres auront achetées, ſi ce n'eſt pas leur patrimoine ; on leur défend de demeurer avec des femmes, ou de leur rendre des viſites ſuſpectes. Raban Archevêque de Maïence donnoit alors une grande édification à l'Egliſe, nourriſſant tous les jours plus de trois cens pauvres, dont pluſieurs mangeoient à ſa table, ſans compter ceux qui avoient d'ailleurs recours à ſa charité.

Les Normans faiſoient alors de cruels ravages dans la France; ils exercerent particulierement leur barbarie ſur les Moines de Marmoutier. Ils en égorgerent juſqu'à ſix vingts : les autres s'étant cachés pour échaper

à leur fureur, éprouverent la charité des Chanoines de S. Martin de Tours, qui après avoir rendu les derniers devoirs à tant d'innocentes victimes, recueïllirent les autres dans une maison voisine de leur Eglise de saint Martin.

Dans la crainte que les Normans n'insultassent les Reliques de ce grand Saint, on les transféra en divers lieux, entr'autres à Auxerre, où elles opérerent divers miracles, que les Chanoines d'Auxerre attribuoient à saint Germain, Patron du Diocése: ceux de Tours n'en convenant pas, proposérent de mettre un Lépreux entre les deux chasses, l'une de saint Germain, l'autre de saint Martin: en sorte que si le Lépreux étoit guéri d'un côté, le miracle seroit attribué au saint dont la Chasse seroit de ce côté-là: le Lépreux fut guéri du côté de saint Martin; & afin que le miracle fût complet, on mit encore le côté resté malade vers la Chasse de saint Martin, & le Lépreux fut entierement guéri: surquoi saint Odon, qui *rapporte le miracle*, dit; « Que ce

» fut comme une politesse de saint » Germain, qui lui-même ressusci- » tant les morts, voulut bien dans » son Eglise, céder les honneurs à son hôte. »

Un Concile qu'Hincmar, Archevêque de Reims avoit fait tenir à Kiersi, & auquel sembla s'opposer Prudence, Evêque de Troye, fut un sujet de discussions en divers Conciles; & particulierement en celui de Valence, l'an 855. On y fit, par des animositez particulieres, des Canons opposés aux Canons de Kiersi, ausquels on attribuoit un sens controuvé: (*a*) Parmi les Canons de discipline qu'on dressa à Valence, il y en eut un singulier; le voici: « Quand même ceux » qui retiennent les biens ecclesiasti- » ques, s'autoriseroient d'une dona- » tion du Prince, on ne laissera pas » de les excommunier, après quoi » on s'adressera au Prince. »

Hincmar fit une réponse aux articles de Kiersi, sur la prédestination & la grace; mais cet ouvrage est perdu.

(*a*) Page 57. observa.

Il paroît que dans ces disputes si vives entre les Prélats, il y entroit autant de jalousie que de zele. *L'Empereur *Lothaire* qui y prenoit part, frapé de maladie, donna de grands témoignages de penitence, après une vie assez criminelle : il voulut mourir revêtu de l'habit de Moine, à l'Abbaye de Prum. Ademar a écrit que les bons Anges & les Démons se disputerent à qui auroit son ame ; & que ceux-là dirent aux Démons, nous vous abandonnons l'Empereur, & nous portons le Moine au Ciel. Conte frivole, ajoute nôtre *Auteur.*

La Translation des Reliques de S. Vincent, d'Espagne en France, causa de grands mouvemens, & le zéle pour l'honorer, porta certains Moines à faire des mensonges, qui certainement ne l'honoroient pas.

Après la mort du pieux & sçavant Archevêque de Maïence, Raban, l'an 856. Charles, petit fils de Louis le Débonnaire, & un des deux fils de Pépin, Roi d'Aquitaine, monta sur

* Page 64.

ce même ſiége. Il s'étoit enfui de Corbie, où il avoit été Religieux par force, & il devint un bon Evêque; il le fut à la nomination de Louis, Roi de Germanie ſon oncle; car depuis que Louis le Débonnaire eut remis à l'Egliſe la liberté des Elections, elles ſe faiſoient pour la forme; mais on n'oſoit choiſir d'autre ſujet que celui qui étoit nommé par le Prince. Le Roi Charles le Chauve fit ainſi élire Evêque d'Autun, Bernas ſon parent, par une Lettre de recommandation aux Electeurs. Ce Roi d'ailleurs, dreſſoit de beaux Capitulaires; mais qui ne s'obſervoient point.

La non-chalance de Charles le Chauve fut le prétexte d'une révolte pour engager Louis Roi de Germanie ſon frere à venir regner en Neuſtrie, à la place de ce Prince, qui laiſſoit, diſoient-ils, piller la France aux Normans, & qui prenoit pour lui ce qu'ils n'avoient point enlevé. Louis vint en effet à la tête d'une armée bientôt victorieuſe. Charles ayant été abandonné de la ſienne, par une trahiſon ſecrette, Louis invita les Evêques de ſe joindre

à lui, pour rétablir l'ordre dans le Royaume. Mais au lieu de lui obéir, ils lui écrivirent une longue Lettre pour lui remontrer le crime de son usurpation. Ils furent ainsi la ressource du Roi Charles; car sentant par là ranimer son courage, & d'ailleurs, étant aussi grand dans l'adversité que foible dans la prospérité, il marcha avec fierté contre Louis, qui n'osant courir les risques d'une bataille, se retira promptement. Charles parut disposé à la paix; mais il voulut prendre l'avis de ses Evêques, qui s'assemblerent à Mets. Ils conclurent à envoyer des Députez au Roi Louis, avec des instructions pour réparer les maux qu'il avoit faits à l'Eglise & à l'Etat. Dans l'Audience qu'il leur donna, il leur dit; *Si je vous ai offensés en quelque chose, je vous prie de me le pardonner.* ... Hincmar, un des Députez, répondit: *je vous pardonne les offenses que vous avez faites à ma personne; pour les torts que vous avez faits à mon peuple, je vous donnerai un conseil salutaire*: mais Louis, au lieu d'écouter ce Conseil, & sçachant ce qui étoit

contenu dans l'Inſtructiondonnée aux Députez, dit, qu'avant quede rien ſtatuer, il falloit qu'il conférât avec ſes Evêques, dont pluſieurs étoient préſens; & c'eſt ce que les Députez rapporterent au Concile de Mets.

Un autre Concile ſe tint à Savonnieres, pour affoiblir encore les déciſions de celui de Kierſi, touchant les matieres de la grace; ce qui ne cauſa encore que des diviſions ſans rien éclaircir. Le Roi Charles préſenta à ce Concile, un Mémoire contre Venilon, Archevêque de Sens, qui l'avoit trahi,en faveur de Louis. « Je ne de-
» vois pas être dépoſé par qui que ce
» ſoit, dit le Roi, ou du moins je de-
» vois auparavant, être jugé par les
» Evêques qui m'avoient ſacré, &
» aux réprimandes deſquels j'ai été
» & je ſuis encore prêt de me ſou-
» mettre. „ Sur quoi nôtre Auteur, obſerve que le Roi parloit *conditionellement*; & en cas qu'il eût pu être dépoſé, “ car, ajoute-t'il, de ce que les
» Evêques ont droit de juger les
» Rois, quant au ſpirituel, il ne s'en-
ſuit pas qu'ils ayent droit de les dépo-
*ſer.*

Les Peres du Concile de Savonnieres, assemblez de douze Provinces, s'intéresserent aux affaires de la Religion en Bretagne, au sujet des Evêques de cette Province, qui refusoient d'obéir à leur Métropolitain l'Archevêque de Tours, & qui communiquoient avec des personnes excommuniées par lui. On les exhorte à faire entrer dans les vûes du Concile, Salomon qui avoit usurpé la domination sur la Bretagne, après avoir fait serment de fidélité au Roi. On observe combien la discipline étoit encore sévere à l'égard des Pénitens; ils devoient demeurer cinq ou sept ans derriere la porte de l'Eglise; sans qu'il leur fût permis d'exercer aucun négoce, ni de se trouver à aucun festin: en sorte qu'il n'étoit même permis à personne de leur faire boire du vin, *sans payer pour lui deux deniers.*

Herard, Archevêque de Tours, un des P. P. du Concile, dressa aussi l'an 858. des Statuts dans son Diocese, qui paroitroient bien singuliers aujourd'hui; entr'autres celui-ci: *Les Clercs qui viennent tard à l'Office, se-*

*ront foüettez ou excommuniez.*

On trouve ici dans un grand détail, l'affaire du Roi de Lorraine, Lothaire, qui avoit répudié son épouse, Tietberge, sur une calomnie confirmée par les Courtisans; afin d'épouser Valdrade sa concubine. Tietberge souscrivit elle-même à la calomnie, pour se soustraire à la mort dont elle étoit menacée: mais quand elle fut en liberté au Royaume de Charles le Chauve, elle se rétracta. Le Pape Nicolas montra dans cette conjoncture, le zéle & la fermeté qui ont illustré son Pontificat. Quelques personnes distinguées par leur rang, voulurent sçavoir le sentiment de l'Archevêque Hincmar, regardé comme l'oracle de son siécle. Il prit hautement la défense de Tietberge, & répondit, "que » dans toutes les questions qui ap- » partiennent à la Foi, il faut consul- » ter l'Eglise Romaine, la mere & » la maîtresse des autres, & suivre » ses avis salutaires.

Hincmar ne montra pas moins de zéle contre Hilduin, nommé à l'Evesché de Cambray, homme digne de

l'amitié d'un Roi auſſi déréglé que Lothaire, qui l'avoit élevé à cette dignité. Hincmar ſuivoit en ce point, le ſentiment du Pape, qui menaçoit & Lothaire & Hilduin de l'excommunication. Mais Lothaire pour éluder les Sentences du Pape, gagna des Prélats de ſa Cour, & même les Légats du Pape, envoyés à cette occaſion. Quand ceux-ci furent de retour à Rome, le Pape ayant appris leur prévarication, les condamna dans un Concile, auſſi bien que les Actes d'un Concile de Mets, où Lothaire avoit obtenu des déciſions favorables pour lui; & les deux Légats furent dépoſés de l'Epiſcopat; ils ſe retirerent à Bénevent, auprès de l'Empereur, pour l'engager dans leurs intérêts. En effet, il marcha vers Rome, où les ſiens commirent de grands excès, ſur-tout à l'égard des Prêtres. Tandis qu'on penſoit à emprisonner le Souverain Pontife, un des Emiſſaires étant mort ſubitement, l'Empereur fut frappé auſſi de maladie, & rentrant en lui-même, il ſe réconcilia avec le Pape, & envoya en France les deux Evêques

dépoſez. Ceux-ci outrèz, écrivirent au Pape une Lettre inſolente, puis une autre pour leur juſtification, aux Evêques de Lorraine, & enfin ils eurent recours au Patriarche de Conſtantinople, le ſchiſmatique Photius. Il en prit l'occaſion de ſoulever de nouveau les Evêques d'Orient, contre le Pape, à qui d'ailleurs le Roi Lothaire écrivit une Lettre de ſoumiſſion apparente pour le gagner : il n'eſt point de perſonnage qu'une grande paſſion ne faſſe joüer ; mais Nicolas ne ſe laiſſa point ſéduire. Sa fermeté amena les deux Rois, Charles & Louis à ſon ſentiment, pour convertir leur neveu Lothaire ; les Evêques même de ſes Etats, reconnoiſſant leur faute, demanderent grace au Pape, & un des deux Prélats dépoſés, fut chaſſé de ſon ſiege de Cologne, par le Prince à qui il avoit ſacrifié ſa conſcience ; ſur quoi enlevant les tréſors de ſon Egliſe, il retourna à Rome, découvrit au Pape, les fourberies employées dans la ſuite de cette affaire.

Au même tems, ſe traitoit une autre affaire d'un grand éclat, où Hinc-

mar avec tout son mérite, montra beaucoup d'humanité, & peut-être de passion. Rothalde, Evêque de Soissons son suffragant, qui n'étoit pas dans ses bonnes graces, avoit déposé par l'avis de trente trois Evêques, un Prêtre surpris en flagrant délit & mutilé: le coupable intéressa dans sa cause le Métropolitain, qui fit assembler un Concile à Pitre, Maison Royale près du Pont de l'Arche. Rothalde refusa d'y comparoître; & après diverses menées, on supposa qu'il se soumettoit au Concile; en conséquence de cette prétenduë soumission, on lui fit un crime d'appeller au Pape. Cependant pressé par l'ordre du Roi, il comparut en habits Pontificaux; & refusant toujours de reconnoître le Concile pour Juge, il fut emprisoné, & accusé d'avoir dissipé les biens de son Eglise; on éxigea même qu'il souscrivît à sa déposition, ce qu'il refusa constament. Dès que le Pape Nicolas eut appris la chose, il ordonna à Hincmar, sous peine de suspense, de rétablir l'Evêque déposé injustement. Hincmar éluda ou différa l'e-

xécution. Mais ayant demandé au Pape la confirmation des priviléges de son Eglise, le Pape lui répondit : *comment vos Priviléges subsisteront-ils, si on veut annuller les nôtres ?* Il parle de l'oposition qu'avoit faite Hincmar, à l'appel de Rothalde au saint siége. Hincmar écrivit au Pape une longue & sçavante Lettre, sur le droit des Métropolitains, pour juger les Evêques en premiere instance ; il ajoute sur les menaces d'excommunication qu'on lui faisoit, que les Papes doivent rarement user de pareilles menaces, & jamais sans une grande nécessité. Cependant Rothalde étant enfin arrivé à Rome, & les Députez envoyés contre lui, ayant été arrêtés à l'entrée de l'Italie, par l'Empereur Louis, le Pape au bout de neuf mois, déclara solemnellement l'an 864. Rothalde rétabli ; (*a*) à condition néanmoins, qu'il répondroit à ses accusateurs, quand on l'exigeroit. On observe que Rothalde s'étant tenu condamné très injustement, n'avoit pas laissé de

(*a*) Page 160.

garder la suspense. Le Pape pour consommer l'affaire, le fit retourner en France avec un Légat qu'il y envoya, afin de le présenter au Roi : menaçant de nouveau Hincmar de l'excommunication, en cas qu'il s'y opposât ; sauf à lui Hincmar, de poursuivre l'accusation à Rome.

Le Légat du Pape, Arséne, engagea le Roi Lothaire à se reconcilier avec Tietberge ; qu'il reprit alors ; & à souffrir que Valdrade fût emmenée à Rome. Elle vint jusqu'à Pavie, d'où elle s'échapa pour revenir vers Lothaire, qui la rappeloit, & Lothaire prit de nouvelles mesures pour rompre son mariage. Tietberge s'en appercevant, écrivit elle même au Pape, pour vivre en continence, séparée de Lothaire ; ce que le Pape refusa, de peur de donner occasion à Lothaire d'épouser Valdrade ; ce Prince renouvella contre Tietberge l'accusation d'adultere ; mais, disoit le Pape, si Tietberge n'est pas sa femme, elle n'a point commis d'adultere, & si elle en a commis, elle est donc sa femme. Il écrivit même à ce Prince, que quand Tiet-

berge ſeroit morte, il ne devoit pas compter d'épouſer Valdrade.

Dans un nouveau Concile tenu à Soiſſons, on ſe plaignit encore au Pape, des Evêques Bretons, qui refuſoient tous, d'être ſubordonnés à leur Métropolitain l'Archevêque de Tours : on dit d'eux, *qu'étant barbares, cruels & orgueilleux, il n'y a plus parmi eux de culte de Religion, & qu'ils n'ont pour regle que leur paſſion, & l'accès de leur folie.* Le même Concile prie le Pape de menacer le Duc de Bretagne de l'excommunication, s'il ne rend au Roi la ſoumiſſion qu'il doit.

Le Pape écrivit à ce Duc une Lettre avec l'inſcription, *au Roi Salomon*, qu'elle paroît ſuppoſer nouvellement converti du Paganiſme au Chriſtianiſme, & auquel elle donne beaucoup de loüanges : du reſte, l'Evêque de Rennes, Electre, ſe fit ſacrer par l'Archevêque de Tours, cette année 866. après en avoir obtenu l'agrément du Roi Charles ; ce qui fait juger que Rennes n'étoit pas alors de la Bretagne, dont elle eſt devenuë la Capitale.

Après quelques mécontentemens, Hincmar rentra dans les bonnes graces du Pape, par sa soûmission; & il lui envoya des informations sur Gothescalk, qui persévéroit dans ses erreurs. La prison ayant encore aigri & affoibli l'esprit de ce Moine, il tomba malade. Hincmar lui envoya une profession de foi à signer, pour lui donner l'absolution; mais le malade recueillit ce qu'il put de forces pour éclater en injures & en blasphêmes. Il traitoit en particulier Hincmar, de *paillard*, *d'aveugle*, *d'opiniâtre hérétique*; dans ces dispositions, mourut celui que quelques uns auroient voulu regarder comme un saint.

C'est à ce Pape Nicolas, qu'un Roi de Danemark nommé Horrich, envoya des présens par un Evêque de Constance, député à cette fonction, par le Roi Louis de Germanie; sur quoi le Pape écrivit à Horrich une grande Lettre pleine de congratulations & d'exhortations chrétiennes. Ainsi la disposition des Danois à embrasser le Christianisme, aura commencé plûtôt qu'on ne dit d'ordinaire, &

avec le secours d'un Roi François.

Photius, usurpateur du siege de Constantinople, recherchoit au même tems le consentement du Pape, pour se maintenir dans sa place, gagnant même à son parti les Légats du Pape, qui ne l'en excommunia pas moins : Photius fit à ce sujet divers écrits, & le Pape engagea Hincmar & d'autres Evêques de France, à réfuter ces écrits, qui calomnioient l'Eglise Latine : Les Evêques François donnerent à cette occasion des marques de leur érudition & de leur zéle, sur-tout par un écrit d'Enée, Evêque de Paris ; mais à dire vrai, il ne falloit pas une science trop profonde, pour répondre à des objections, la plûpart frivoles, ou même puériles.

Le Pape Nicolas mourut l'an 887. regretté universellement comme la plus ferme colonne de l'Eglise. Son Successeur Adrien II. consentit à laisser sur le siége de Bourges, Vulfade, un des Prêtres déposés d'abord, mais rétablis selon le désir du Pape Nicolas. Vulfade fit des réglemens pour sa Métropole, entre lesquels on remar-

que ceux-ci. *Que l'on n'entrera point dans l'Eglise après l'usage du mariage, à moins qu'on n'ait été purifié par le bain. Que chaque Fidele, (excepté les Pénitens,) communiera à Noel, à Pâques, & à la Pentecôte; ceux qui y manquent*, dit-il, *ne méritent pas d'habiter parmis les Chrétiens.*

De grands troubles, dont parle l'Archevesque Vulfade, désoloient le Berry. Le Roi Charles le Chauve avoit ôté le Gouvernement de Bourges à Gérard, qui prit son Compétiteur & le fit mourir. Le Roi vint contre Gérard avec une Armée, mais n'osant l'attaquer, il se borna à ravager la Province. Les Normans qui se prévaloient de ces divisions, avancerent par la Loire, & vinrent de leur côté piller & bruler la Ville de Bourges. Le Roi employa contre eux, le secours de Salomon, Duc de Bretagne, avec qui il s'étoit reconcilié; il lui donna même plusieurs Abbayes, selon l'abus de ces tems-la; & pour l'animer davantage à cette expédition, il lui envoya la Couronne de Roi, & les Ornemens Royaux. Les courses des Normans

donnerent lieu à diverses translations de Reliques, pour ne les laisser pas en proye à ces Barbares. Celles de saint Maur, furent transférées près de Paris au Monastere de saint Pierre, qui en a pris le nom de saint Maur. Celles de S. Oportune furent apportées de Sez, par l'Evêque Hildebrand, qui se réfugia à Paris, avec une partie de son Clergé; on lui céda une Eglise, dont il eut le Gouvernement: il y plaça les Reliques de la sainte, & il y établit les Clercs qui l'avoient suivi, ce qui semble être l'origine de l'Eglise Collégialle de Sainte Oportune.

L'Auteur rapporte ensuite, un abregé curieux des cérémonies & des regles qui s'observoient au neuviéme siécle, pour l'élection des Evêques. Le Métropolitain nommoit un Visiteur, avec l'agrément du Roi, pour présider à l'élection; celui qui étoit élû alloit subir l'éxamen devant le Métropolitain, de qui il étoit quelque fois refusé, à raison d'incapacité; les Prêtres des Paroisses & les Moines, avoient droit de suffrage: mais on ne

voit

voit pas assés comment se comptoient ou se pesoient les voix.

On rapporte ici la communion sacrilége que fit au Mont-Cassin, le Roi Lothaire & les siens, en recevant l'Eucharistie de la main du Pape Adrien, & leur mort funeste arrivée peu après, l'an 869. De cet événement, le Roi Charles le Chauve se fit un droit pour prendre la Lorraine & s'en faire sacrer Roi, tandis que le Pape en vouloit conserver la succession à l'Empereur Louis, frere de Lothaire : il fit à ce sujet de fortes menaces d'excommunication aux Evêques qui agiroient contre ses Ordres. Hincmar, à qui elles s'adresserent en particulier, écrivit une longue & respectueuse Lettre au Pape, à qui il insinuë, que comme le Gouvernement de l'Eglise lui appartient, le Gouvernement des Etats appartient aux Princes; c'est ce qu'on fit entendre encore plus fortement au Pape, dans l'affaire d'Hincmar, Evêque de Laon, neveu maternel d'Hincmar de Reims, qui d'abord prit sa deffense, mais dans la suite, il se déclara hautement avec le Roi & les Evê-

ques, contre ce jeune Prélat, d'une humeur hautaine & intraitable. Cependant, le Pape Adrien II peu instruit de l'affaire, sembloit le protéger, & trouvant mauvais qu'il eût été condamné & mis en prison, au lieu de le laisser venir à Rome, il en écrivit au Roi en termes peu mesurés, à quoi le Roi répondit avec une force qui fit impression sur le Pape, & le fit changer de style & de sentiment. Pour Hincmar de Laon, on lui fit crever les yeux dans une prison, il y demeura jusqu'au Concile de Troye, où le Pape se trouva l'an 878.

Parmi les traits qui regardent la discipline de ce siécle, il est bon d'indiquer un Capitulaire de Vaultier, Evêque d'Orléans, porté l'an 873. On déffend aux Prêtres de parler aux femmes sans témoins; & on leur prescrit de conserver toujours des hosties consacrées, afin que si quelqu'un tombe malade, fut-ce même *un enfant*, on le communie aussi-tôt; ainsi l'usage étoit encore alors de donner le Viatique aux enfans: &c.

Sous le Roi Louis le Begue, Hinc-

mar de Laon étant élargi, vint faire ses complaintes au Pape, contre Hincmar de Reims son oncle, sur les mauvais traitemens qu'il avoit essuyés. Le Pape pour le consoler, lui permit de dire la messe, quoi qu'aveugle; & il eut une grosse pension sur l'Evêché de Laon, mais sans y être rétabli.

Les Evêques, durant le regne de Louis III donnerent un mauvais exemple & de bonnes instructions. En effet, sous un prétexte frivole, ils mirent Boson sur le Trône, le saluant Roi d'Arles, au préjudice du Prince légitime, d'un autre côté au Concile de Fîmes, l'an 881 ils envoyerent des avis salutaires au Roi, & firent des reglemens utiles pour eux-mêmes, afin de s'exciter à remplir plus dignement leur ministére. Cependant le Roi ayant mis contre les regles un Evêque à Beauvais, nommé Odoacre, Hincmar de Reims lui en écrivit avec une fermeté surprenante: le Monarque lui avoit écrit jusqu'à trois fois, en faveur de l'Evêque intrus. Hincmar osa lui répondre qu'il étoit *fatigué de ses Lettres; il* semble même le

menacer, (s'il persévére dans sa prétention) d'une mort prochaine, qui en effet arriva peu après. Odoacre fut excommunié par les Evêques de la Province. L'Archevêque Hincmar mourut l'année suivante 882 à Epernai, où il s'étoit retiré, emportant les Reliques de S. Remi, pour éviter la fureur des Normans, qui peu après vinrent à Reims.

Les Normans renouvellant de cruels ravages en France ; & ceux de Tours craignant que le corps de S. Martin ne fût leur proye dans la Bourgogne, où il avoit été porté, le redemanderent à l'Evêque d'Auxerre, qui le refusa ; mais le Comte d'Angers le força de rendre ce sacré dépôt, qui fut rapporté à Tours, opérant par tout des miracles. Deux Paralytiques craignirent d'être guéris de leur maladie, qui leur procuroit d'amples aumônes. Ainsi quand le corps du Saint entroit dans la Touraine ils s'éforcerent d'en sortir : mais ils furent pris pour dupes, & malgré eux guéris miraculeusement par la vertu de Saint Martin, à laquelle d'ailleurs ils ne purent s'empêcher de

rendre un religieux témoignage. (a) La Relique arriva à Tours le 12 Décembre 887. au bout de 36 ans qu'elle en étoit ſortie.

Le Roi Charles le ſimple, pour ſe ſoutenir contre Eudes ſon Compétiteur à la Couronne, forma le deſſein de s'allier avec les Normans: Foulque Archevêque de Reims, qui d'ailleurs lui étoit dévoüé, & Prélat d'un grand mérite & d'une égale autorité, menaça Charles de le faire excommunier par tous les Prelats de ſa Métropole, s'il s'allioit avec les Payens, & l'Alliance fut différée. Foulque ne fut pas écouté avec les mêmes égards de Baudoüin II Comte de Flandre, à qui il avoit fait des réprimendes ſalutaires, & qui pour reconnoiſſance, le fit aſſaſſiner par ſes Emiſſaires.

Les Normans, dont pluſieurs s'étoient déja convertis au Chriſtianiſme n'en paroiſſoient pas moins féroces ni moins impies. Les Archevêques de Roüen & de Reims, étoient embarraſſés ſur la pénitence qu'il falloit impoſer à ces coupables. Le Pape Jean VIII *conſulté là* deſſus, conſidérant

(a) *Page 372.*

de quelle importance il étoit de ne pas effaroucher une Nation connuë par ſa valeur & ſon eſprit, répond, qu'il faut uſer des ménagemens que preſcrira la prudence, ſelon les conjonctures.

Dans le dixiéme ſiécle, nommé le ſiécle de fer, pour les raiſons que l'on ſçait, il ſe fit en France diverſes fondations d'Abbayes parmi leſquelles fut diſtinguée l'Abbaye de Cluni. Le Duc d'Aquitaine la fonda pour être un refuge aux pauvres qui n'apportent en religion que la bonne volonté, ce fut l'an 910. Il ſe fit dans le même ſiécle beaucoup d'autres bonnes œuvres & d'un grand éclat. La plus ſignalée en France, fut celle de la converſion de toute la Nation normande, par l'Aliance que fit enfin le Roi Charles le ſimple avec leur chef Rollo, à qui il céda à titre de Fief, le Duché appellé depuis Normandie. Ce fameux Capitaine ſe fit Chrétien de bonne foi : il porta ſelon la coutume d'alors, la robe blanche durant ſept jours. Penſant à partager ſes Terres aux Seigneurs de ſon Armée, *je veux*

*auparavant*, dit-il, *en donner une partie à Dieu & aux Saints.* En effet, chacun de ces sept jours qu'il porta la robe blanche, il donna une Terre à chacune des Eglises que lui avoit indiquées le zélé Archevêque de Roüen Franco. Au reste, depuis sa conversion, il fut un Prince aussi religieux & aussi aimable, qu'il avoit été auparavant redoutable & féroce. Ses Sujets l'imiterent : prérogative merveilleuse de la vraye Religion & du bon exemple.

Parmi les grands hommes qui illustrerent alors l'Eglise de France, on peut remarquer Remy d'Auxerre, qui dans ses ouvrages nous a laissé une exposition de la maniere adoptée par l'Eglise, pour la célébration des saints Mistéres, & en particulier pour l'usage de dire à voix basse les prieres du Canon, sans être entendu des assistans. La réalité du Corps de J. C. y est très-distinctement marquée. Remi fut le Maître de S. Odon (ou Odilon) qui avoit étudié sous Remi avant que de se faire religieux à Cluni, où *màlgré ses remon*trances, son Abbé le

fit ordonner Prêtre ; le lendemain de son Ordination, dont il se tenoit indigne ; il fut affligé, à son réveil de se trouver au col l'étole sacerdotale. L'Auteur observe ce fait, pour montrer qu'alors les Prêtres ne quittoient jamais l'étole, pas même la nuit. Paroît-il assez avéré que ce fût là un usage universel dans toute l'Eglise ? quelques - uns en ont douté. Quoiqu'il en soit, Odon devenu Abbé de Cluni, attira une grande réputation à son Abbaye, & procura de grands biens à tout l'Ordre Monastique dans les réformes qu'il y établit.

L'Eglise se ressentoit fort de la foiblesse du Gouvernement de nos Rois ; sur tout depuis Charles le simple. Le fameux Herbert Comte de Vermandois qui l'avoit emprisonné, fit élire son fils, âgé de cinq ans, Archevêque de Reims. Le Roi Louis d'Outremer, pour ôter ce scandale, en fit élire un autre, nommé Artold, ce qui alluma une guerre civile. Herbert soutint l'élection de son fils, & le Roi celle d'Artold. La Ville de Reims étant prise par Herbert, il contraignit Artold à don-

ner sa démission, & fit sacrer son fils, qui avoit été élû Archevêque plus de quinze ans auparavant; Artold de son côté deffendit sous peine d'excommunication aux Evêques de la Province de faire l'Ordination; ils n'y eurent point d'égard: le schisme & la guerre continuerent. Cependant après bien des mouvemens, bien des Conciles, bien des excommunications & bien des guerres, Artold, après la mort d'Herbert, fut rétabli dans le Concile d'Ingelheim, où étoient les Légats du Pape, l'an 948.

Les Hongrois qui vinrent ravager la France, quand les Normans cessoient de la désoler, s'attachoient aussi à piller les Abbayes: dans celle de Lobes, ils maltraiterent cruellement quelques Moines qu'ils avoient pris; les autres qui s'attendoient à des traitemens aussi étranges, se virent delivrés comme miraculeusement; mais n'en étant pas plus reconnoissans envers Dieu, ils traiterent cruellement eux-mêmes leur Abbé Herluin, qui vouloit les réformer, & ils lui crevérent *les yeux.*

La régularité Monastique se conservoit merveilleusement à Cluni, quand S. Aimar abdiqua l'Abbaye en faveur de S. Mayeul; celui-ci n'ayant accepté que par force cette dignité, il s'en montra bien digne par un trait singulier. Aimar ayant demandé quelque besoin au Cellerier de la maison qui le refusa, il s'en prit à Mayeul, à qui il demanda en plein Chapitre; *Etes vous encore mon Religieux? autant que jamais*, répondit Mayeul avec humilité; *si cela est*, reprit Aimar, *quittés la place que je vous ai cédée*; Mayeul le fit à l'instant, & Aimar redevenu Abbé, imposa une forte penitence au Cellerier dont il se plaignoit, puis quittant de nouveau la place d'Abbé, il y rétablit S. Mayeul.

Vers l'an 956 mourut Hugues le Grand, dont nôtre Auteur fait ici un portrait remarquable, par le détail d'un assortiment de vices & de vertus réünis en sa personne. Il étoit qualifié de son tems, *Prince des François*, dont son fils Hugues Capet, devint effectivement le Roi.

Gérard Evêque de Toul, saint &

zélé Prélat, ayant excommunié quelques Seigneurs pour des crimes, ils mirent le feu à une Eglise où il s'étoit réfugié, lui porterent l'épée sur la gorge, le menaçant de le tuer, s'il ne levoit l'excommunication, il leur dit qu'il la levoit; sur quoi ils se retirerent très satisfaits, d'avoir trouvé un si beau moyen d'ôter les scrupules que pouvoit leur causer l'excommunication; mais peu après, ils furent excommuniés de nouveau par tous les Evêques de France, & même par le Pape, pour punir l'outrage fait à l'Episcopat, dans la personne de Gérard.

Guillaume longue épée, & son Successeur Richard son fils, Duc de Normandie, étoient les plus puissans protecteurs de la Religion. Cependant Thibaut, Comte de Chartres, suscita contre Richard une guerre, dont il fut la premiere victime. Richard irrité, fit venir de nouveau du Nord, des Normands encore idolâtres, qui causérent d'horribles ravages dans le Comté de Chartres & ailleurs, L'Evêque de Chartres fut dépu-

té par un Concile, afin d'obtenir la paix. Richard ſe laiſſa fléchir, & il gagna au Chriſtianiſme un grand nombre de ſes Troupes auxiliaires; envoyant les autres chercher fortune en Eſpagne contre les Sarrazins. La paix ſe fit : la ceſſion de la Normandie fut de nouveau jurée par le Roi à Richard, qui fit enſuite rebâtir à ſes dépens, beaucoup d'Egliſes dans la Normandie & en d'autres lieux.

L'Empereur Othon fut dans ce ſiécle, la gloire de la Religion par ſes mœurs & ſon zele : ſa mort fut édifiante & ſinguliere, il ſe leva la nuit, ſelon ſa coutume pour aſſiſter à Matines, donna à manger aux pauvres de ſes mains, après avoir entendu la meſſe; le ſoir il vient à veſpres en ſanté, ſe trouve mal, demande le Viatique, & il expire doucement, le même jour 7. Mai l'an 973. digne du ſurnom de Grand qu'il porta, & d'avoir eu une mere, une femme, & un frere honorés comme Saints par l'Egliſe. Il eut pour Succeſſeur ſon fils Othon II.

Il s'en faut beaucoup que les Rois de France ne regnaſſent avec autant

de gloire, de mérite, & de bonheur. La race de Charlemagne cessa d'être sur le Trône, en la personne du Roi Louis V. Après lui, on choisit pour Roi, Hugues Capet, à l'exclusion de Charles de Lorraine, oncle du Roi Louis. C'est-là aussi que finit ce sixiéme volume de l'Histoire Ecclésiastique du P. de Longueval, pleine de traits remarquables & utiles, pour la connoissance des usages de l'Eglise de France, qui ne nous a couté d'autre soin que celui de les choisir & de les abreger : Nous donnerons bientôt l'Extrait des deux Volumes suivans.

## ARTICLE XXXVIII.

*DE COHÆRENTIA CALCULI Astronomici cum æquationibus Gregorianis exercitatio sub auspiciis B. Mariæ Virginis publicè habenda in Seminario Romano à Marchione Nicolao Giugni ejusdem Seminarii convictore atque Academiæ redivivorum Principe. Romæ 1734. ex Typographiâ Antonii de Rubeis, in viâ Seminarii Romani.* c'est-à-dire,

*Accord du Calendrier Grégorien, avec le calcul Astronomique. Exercice public, soutenu par le Marquis Nicolas Giugni, Pensionnaire du College Romain.* A Rome 1734. *De l'Imprimerie d'Antoine Rubei.*

LE P. Burgondio, célébre Mathématicien à Rome, expose ici la beauté du Calendrier Grégorien avec tant de netteté & de précision, qu'il acheve de dissiper, (aussi bien que le P. de la Maugeraye) les difficultés qui renaissent de tems en tems sur la célébration de la fête de Pâques.

Six propositions & quelques Corollaires, mettent tout le systême de Clavius dans le plus beau jour. L'on fait voir dans la premiere proposition l'accord de l'année Grégorienne avec l'Astronomique, & il résulte que l'Equinoxe ne s'écartera pas plus d'un jour dans l'espace de 19600 ans. La seconde proposition justifie parfaitement l'équation solaire, qui empêche que l'équinoxe ne s'éloigne trop du 21 de Mars, & qui l'y rappelle autant qu'il est possible. La troisiéme roule

ſur les Epactes & ſur l'équation Lunaire. On conclut qu'elle n'eſt pas plus répréhenſible que la Solaire, & qu'enfin tout le ſyſtême & le Cycle, ſont ce qu'il peut y avoir en pareille matiere, de moins défectueux, & par conſéquent de plus parfait. Le reſte conſiſte dans les détails curieux & utiles du Calendrier Grégorien, avec des Tables qui vérifient les démonſtrations, dont la derniere concluſion eſt, qu'il n'y a rien à corriger dans le Calendrier, & qu'il eſt auſſi parfait qu'il puiſſe l'être; ce qui étoit l'unique but de Grégoire XIII.

Nous nous étendrions davantage ſur une Theſe ſi intéreſſante, & qui a fait tant d'honneur au Marquis Nicolas Giugni, & au P. Burgondio, ſi nous n'étions arrêtés par une conſidération également glorieuſe à ce P. & au feu P. de la Maugeraye. Ils ont compoſé l'un & l'autre ſur le même ſujet ſans le ſçavoir; & comme leurs écrits s'accordent très bien pour le fonds, ſans qu'ils ayent agi de concert, nous ne pouvons expoſer les penſées de l'un, ſans retomber dans celles de

l'autre. Pour éviter les répétitions ; nous renvoyons nos Lecteurs à la diſſertation du P. de la Maugeraye, qu'ils trouveront dans nos Mémoires, an. 1727. au mois d'Octobre, Article 84. page 1784. Ils y verront, ſur tout comme dans l'ouvrage du P. Burgondio, que la diſtribution des Epactes, (choſe unique à laquelle Mr Caſſini ſembloit trouver à redire,) eſt la plus juſte que l'on puiſſe imaginer, non pas pour rendre les nouvelles Lunes auſſi conformes à l'état du Ciel qu'il eſt poſſible, mais pour ſe conformer aux regles de l'Egliſe, c'eſt-à-dire, pour diſtribuer tellement les Epactes que le 14. des Lunes ne prévienne jamais, s'il ſe peut, les pleines Lunes moyennes, & ne les ſuivent jamais de deux jours, afin de ne pas célébrer la fête de Pâques la ſeconde ſemaine, ce qui arriveroit ſouvent ſi l'on ſuivoit le projet de *Lilius*. L'on pourra donner un jour au public, le Traité entier du P. de la Maugeraye, avec un très grand nombre d'autres Traités, dont la ſuite & l'union forment un cours de

Mathématique aſſez complet, que la mort l'a empêché de publier.

## ARTICLE XXXIX.

*VOYAGES FAITS; principalement en Aſie, dans les XII. XIII. XIV. & XV. ſiécles, par Benjamin de Tudele, Jean du Plan Carpin, N. Aſſelin, Guillaume de Rubruquis, Marc Paul Venitien, Haiton, Jean de Mandeville & Ambroiſe Contarini, accompagnez de l'Hiſtoire des Sarrazins & des Tartares, & précédé d'une introduction concernant les Voyages, & les nouvelles découvertes des principaux Voyageurs, par Pierre Bergeron; deux Volumes* in-4°. *à deux colonnes. A la Haye, chez Jean Neaulme.* 1735.

DE toutes les Piéces, qui compoſent ce curieux Recuëil, il n'en eſt aucune, qui ne mérite d'être connuë; mais nous ne croyons pas qu'on attende de nous un Extrait exact de chacune; car outre que la plûpart ont

déja été publiées : il faudroit, pour l'intelligence de ces Extraits, y ajouter beaucoup du nôtre, & ce ſeroit un commentaire plûtôt qu'une analyſe. Il eſt vrai que Bergeron, qui les a traduites pour la plûpart, y a ajouté quelques notes, mais elles ne ſuffiſent pas à beaucoup près, pour une parfaite connoiſſance des lieux & des perſonnes dont il eſt parlé dans ces Relations.

*Le Traité de la Navigation & des Découvertes*, qui ſert comme d'introduction à ce recüeil, contient une notice hiſtorique des Voyages, tant anciens que modernes, & des établiſſemens faits par les Européens, en Aſie, en Afrique & en Amérique, une deſcription des Canaries, l'Hiſtoire de leur conquête & ſes preuves, & les Généalogies des Bethencourts & des Braquemonts. L'Auteur, qui eſt le ſieur Bergeron, obſerve d'abord, que ſi nous avons perdu quelque ſecret des Anciens, comme la teinture *du vrai Pourpre*, la taille du Porphyre, *le Verre malleable*, la préparation de l'Ellébore, & les Machines d'Archi-

mede ; en récompense, nous en avons trouvé qu'ils ne connoissoient point, comme la Boussole, l'Imprimerie, les Horloges, les Lunettes d'aproche &c. il insiste particulierement sur la perfection, où la Navigation a été portée dans ces derniers siécles, & il soûtient que si du tems de Salomon l'Aiguille aimantée eût été connuë, les Flottes de ce Prince n'auroient pas employé trois ans à faire les Voyages d'Ophir & de Tharsis, fussent - elles allé jusqu'à S. Domingue & au Perou.

Il parle ensuite du Voyage d'Hannon autour de l'Afrique, de l'Atlantide de Platon, de toutes les Découvertes des Anciens, & il convient que tout ce qu'on en a dit, est fort confus & fort incertain. De-là il passe aux Canaries, qu'il croit être les *Isles fortunées* des Poëtes, & après avoir rapporté tout ce qu'on en a écrit de plus fabuleux, il avouë que les Catalans & les Genois, sont les premiers, qui en ayent eu une connoissance distincte : mais il prétend que jusqu'à Jean de Bethencourt, Gentilhomme Normand, qui y fut envoyé par Robert

de Braquemont son parent, & qui les conquit, on n'y avoit fait aucun établissement, & qu'on n'y avoit point prêché J. C. ce qui est vrai.

En général, cet Auteur paroît bien instruit du sujet qu'il traite, & conjecture assez juste sur les faits douteux & obscurs. Son zéle pour la gloire de sa Nation, lui fait observer, que la conquête des Canaries par Bethencourt, & il pouvoit ajoûter les Voyages de Dieppois à la côte de Guinée, précéda toutes les découvertes des Castillans & des Portugais ; mais il ne s'aveugle pas au point de lui laisser ignorer, que si nous avons les premiers de tous les Européens entrepris des Voyages de long cours, dans la vûë de faire des établissemens solides, & d'étendre le Royaume de J. C. nous n'y avons pas eu les mêmes succès que nos voisins, « qui y ont apporté plus » d'ordre, de patience, de résolu- » tion, & autres qualités, dont avec » raison ils s'avantagent sur nous. »

Il nous apprend encore que Bethencourt, malgré sa sagesse & sa douceur, n'ayant pû réduire à la raison un

certain nombre de mutins, qui se trouverent parmi ses gens, & qui firent échoüer une partie de ses projets, fut obligé d'aller mandier du secours au dehors; que n'en pouvant tirer de la France, alors déchirée par les factions d'Orléans & de Bourgogne, il s'adressa au Roi de Castille, & lui soumit sa Couronne. " Ce n'est pas, » ajoûte-il, que les Espagnols ayent » été plus avisés au commencement » de leurs nouvelles entreprises, té- » moin les mutineries contre Co- » lomb, & les Guerres civiles entre » les Pizarres & les Almagres, au » Pérou, & entre Cortez & Nervaez » au Mexique, qui les cuiderent rui- » ner tous, mais ils devinrent plus » sages de bonne heure à leurs dé- » pens, par la prudente conduite de » leurs Chefs; ce qui n'arrive pas si » aisément entre nous, qui ne faisons » guere profit de nos fautes, que » nous laissons venir à tel comble, » que tout remede après devient inu- » tile, & même dangereux; ce qui » vient ordinairement du peu d'or- » dre, qui est parmi les nôtres, & que

» la plûpart ſont plus touchés de leur
» particulier interêt, que de celui
» du public, & de la gloire de la na-
» tion .,.. qui eſt au contraire ce qui
» pique principalement les Eſpagnols,
» qui leur a acquis ce très grand
» Etat, qu'ils poſſedent aujourd'hui.,,

On pourroit ajouter, qu'étant nés ſous le Gouvernement le plus Monarchique de l'Univers, nous ſommes moins portés aux grandes entrepriſes qui ont le bien public pour objet; mais il eſt vrai que nos expéditions dans le nouveau monde, ont été plus juſtes, & que ſi nous avons manqué la plûpart de nos établiſſemens, nous avions pourtant ſur nos voiſins de grands avantages pour y réuſſir, dans la douceur de notre caractere, & dans l'induſtrieuſe activité de nos Colonies. On ſçait que les Negres de la Guinée regrettent encore après trois cens ans les Dieppois, que quand les Braſiliens eurent connu les François, le joug des Portugais leur devint encore plus inſupportable, qu'il y a peut-être long-tems que nous aurions perdu la Nouvelle Fran-

ce, si les Anglois en eussent traité les Habitans naturels, avec autant d'humanité que nous avons fait. Mais d'autres raisons, qu'il seroit trop long d'expliquer, & qui ne seroient pas ici à leur place, s'opposent aux progrés de nos Colonies. Du reste, ce seroit porter nos prétentions trop loin, que de vouloir, comme fait Bergeron, nous attribuer une partie de la gloire que le Comte Henry, & les Rois de Portugal ses neveux, ont acquise par leurs découvertes, par la raison que ces Princes étoient issus de la maison de France.

Notre Auteur manque aussi quelquefois de critique, comme quand il adopte la fable du Pilote, dont on a prétendu que les Mémoires avoient dirigé Christophe Colomb dans les Découvertes du Nouveau Monde. Il a d'ailleurs ignoré que ce grand homme, avant que d'offrir ses services au Roi de Portugal, s'étoit adressé à la République de Genes, dont il étoit né sujet. Il confond le premier voyage, qu'Améric Vespuce fit sous la Banniere de Castille, avec ceux qu'il fit

dans la ſuite au profit d'Emmanuel, Roi de Portugal : mais il ſe moque avec raiſon des Découvertes du Roi Artus d'Angleterre, dans le VI ſiécle, de celles deSighelme, Evêque de SirBurne, dans le IX de celles d'un Cordelier Anglois dans le XIV & d'autres pareils contes, trop légérement adoptés par Mercator, & par Guillaume Poſtel. Il rend juſtice aux Anglois & aux Holandois, à qui nous ſommes redevables de quantité de découvertes très utiles : il n'oublie point les Danois, les Suedois & les Moſcovites, & il finit cet article par le voyage du P. de Andrada, Jeſuite, dans le Thibet. Il convient que les Miſſionaires ont beaucoup contribué aux nouvelles découvertes, dont il nous donne un précis exact, mais il eſt aſſez ſurprenant qu'il n'ait rien dit de celle des ſources du Nil, faite par le P. Pierre Paez, ou Païs, en 1618.

On ſçait que les Anciens Gaulois voyageoient beaucoup par mer, & Céſar parle ſur-tout de ceux de Marſeille, & de Vannes. L'Hiſtoire Littéraire de la France, nous apprend qu'un

célébre Gaulois, nommé Pytheas, natif de Marseille, pénétra jusqu'aux extrémités de la Terre. Sous la premiere race de nos Rois, la Navigation tomba presque entierement dans les Gaules: Charlemagne l'avoit un peu relevée, mais ses Successeurs la négligerent beaucoup, & ce ne fut qu'à l'occasion des Croisades, qu'elle commença de se rétablir. Lorsque dans le XIII siécle Marc Pol de Venise, entreprit son grand voyage, les François avoient déja pénétré dans la Haute Asie & dans les grandes Indes, & nous avons vû que plus d'un siécle avant les premiers voyages des Portugais, les Normans de Dieppe fréquentoient les côtes de Guinée. Les guerres civiles, sous Charles VI & son Successeur, les empêcherent de continuer ce commerce, & de soûtenir leurs établissemens; de sorte qu'à l'exception de la conquête des Canaries par M. de Bethencourt, les François n'ont guere reparu en Mer, qu'au commencement du XVI siécle. Alors les Normans, les Bretons & les Basques, commencerent à faire la pêche

de la Moruë sur le grand Banc de Terre Neuve, & aux environs du Golfe S. Laurent. En 1518 le Baron de Lery fit plusieurs découvertes de ce côté-là. En 1525 Verazani découvrit au nom de François I toutes les côtes de l'Amerique septentrionnale, & depuis ce tems-là, les François n'ont point cessé de courir toutes les Mers, & de faire des découvertes, dont les Anglois ont beaucoup plus profité qu'eux.

Bergeron est entré sur tout cela dans un fort grand détail, mais comme il n'est guere possible, quand on travaille sur un si grand nombre de Relations diverses, de n'y être pas quelquefois trompé; cet Auteur, malgré son éxactitude & son discernement, l'a été sur plusieurs points, sur lesquels il auroit pû être mieux instruit. Par exemple, on sera surpris de ce qu'il dit du Fleuve S. Laurent: » que son cours est double, l'un à » l'Orient, vers la Nouvelle France; » l'autre en Occident, vers la Mer » du Sud. „ Il n'est personne aujourd'hui, qui ne soit à portée de sçavoir,

que ce grand Fleuve, qui vient des extrémitez du Nord, ou du Nord-Oueſt, coule toujours à l'Eſt & au Nord-Eſt, & traverſe la Nouvelle France d'un bout à l'autre.

Les diſputes entre les Caſtillans & les Portugais, principalement pour le Breſil & les Moluques; les prétentions réciproques de ces deux Nations au ſujet de leurs découvertes; la conduite des divers Peuples d'Europe dans leurs nouveaux établiſſemens; les avantages qu'ils en ont tirés, ou qu'ils auroient pû en tirer pour le commerce & pour la Religion; tout cela eſt traité en peu de mots, & d'une maniere, qui répand beaucoup de jour ſur les Relations & les Hiſtoires du nouveau Monde. Nous ne diſſimulerons pourtant pas, qu'on auroit pû y ajouter quelques éclairciſſemens, qui y ſont devenus néceſſaires.

L'Auteur reléve fort à propos, Freytas & Sandoval, qui citant un article de la Tréve de Vaucelles, l'ont alteré en y inſérant; *Que les François ne pourroient paſſer aux Indes avec Marchandiſes, ni découvrir & conqué-*

„ ceſſibles &c. „

A l'occaſion des meſures que les Rois Catholiques, conjointement avec l'Empire, avoient priſes en 1627 pour aſſûrer à la Compagnie de Séville, tout le commerce de la Chrétienté, à l'excluſion des autres Princes & Etats : M. Bergeron nous apprend qu'en 1608, Iſaac le Maire, (*a*) natif de Tournai, propoſa au Conſeil de Henri IV d'établir une Compagnie de commerce en France, à l'exemple de celle d'Amſterdam ; qu'il en fit voir la facilité, tant parce que ce Royaume avoit dès lors beaucoup de bons Matelots & d'habiles Pilotes, & que ſes Ports ſont avantageuſement ſitués, que par l'eſtime, que les Orientaux faiſoient des François, que cette entrepriſe fut fort approuvée des plus ſages, mais que d'autres plus puiſſans s'y oppoſerent, ſur ce que les François n'ont, ni la perſéverance, ni la conduite, ni la prévoyance que demandent de pareilles expeditions,

(*a*) Il étoit pere de Jacques le Maire, qui en 1616 découvrit le Détroit de ce nom.

„ & qu'ils ne portent leur eſprit, vi-
„ gueur & courage, qu'à ce qui leur
„ eſt proche, prompt & préſent.
„ .... mais, ajoute-t'il, il en faut
„ mieux eſpérer aujourd'hui, ſous la
„ conduite & direction des plus ſa-
„ ges & mieux informés, par l'expé-
„ rience des choſes paſſées, & l'état
„ des préſentes.

L'Auteur traite enſuite des Voyages de pluſieurs Religieux, pour la propagation de la foi, & il paroît que cet article lui tient extrêmement au cœur. En un mot, on voit dans cet Ouvrage un Ecrivain judicieux, plein de zéle pour le bien public, pour ſa Patrie & pour la Religion, qu'il veut qu'on ſe propoſe toujours pour principal objet des nouvelles découvertes, & dont il reconnoît l'utilité, même pour le temporel, dans les nouveaux Etabliſſemens.

*Voyage de Benjamin de Tudele, au tour du Monde, commencé en 1173.*

Cette Relation contient tout ce que ce Juif Navarrois a obſervé de plus curieux dans tous les Pays, qu'il a parcourus. Mais comme ſon but prin-

cipal étoit de s'instruire de l'état, où se trouvoit sa Nation, il semble ne toucher au reste, qu'en passant, & d'une maniere assez superficielle. Il écrivit son Journal en Hébreu; Benoît Arias Montanus, & Constantin Lempereur, l'ont publié en Latin, & M. Bergeron s'est servi de l'une & de l'autre version pour la traduire en François. Un Avertissement d'Arias Montanus, où ce traducteur s'étend beaucoup sur l'éloge des Espagnols & du Juif Navarrois, nous apprend que nous n'avons qu'un Abregé de cet Ouvrage, mais qu'il a été conservé dans son entier, par les Juifs d'Aléxandrie. Bergeron de son côté, nous avertit qu'il s'est particulierement servi de la version latine de Lempereur, pour les noms des Villes, des Contrées & des Rivieres, que Montanus n'avoit pas assez bien rendus, & qu'il y en a encore plusieurs, qu'on n'a pû déchiffrer, soit que Benjamin n'en ait pas exactement observé l'ortographe, ou qu'il les ait écrits dans un jargon propre des Juifs de ce tems-là.

On convient qu'il est peu de Voya-

geurs, qui ayent parcouru plus de Pays, que celui-ci; on le croit fort sûr, quand il parle de ce qu'il a vû ; mais on prétend qu'il l'est fort peu sur ce qu'il rapporte d'après les autres, par la raison qu'il n'a guere consulté que des Juifs, de la probité & des lumieres desquels il avoit une fort grande idée: que si on trouve les choses bien différentes aujourd'hui de ce qu'il les représente, il faut l'attribuer, dit le Traducteur François, aux prodigieux changemens, qu'a produits dans le monde la domination des Turcs & des Tartares. Ce qui est certain, c'est qu'il y a dans cette Relation bien des traits, qui sentent le Roman, & qui marquent une grande ignorance de l'Histoire, comme quand l'Auteur dit qu'au sortir de Pouzol, on fait quinze milles par un chemin pratiqué sous les montagnes, que Romulus, le premier Roi des Romains, le fit faire, dans l'appréhension qu'il avoit de David & de son Général d'Armée Joab: & que ce Prince entreprit d'autres semblables ouvrages sous les montagnes, où est *à présent* la fameuse Ville *de Naples.*

On eſt moins ſurpris de la maniere emphatique, dont il parle de ſes Rabins & de leurs Synagogues, auſquelles il donne ordinairement le nom d'*Univerſitez*. A l'en croire, toute la ſageſſe & toute la ſcience du monde étoient alors rëünies dans cette Nation diſperſée. En parlant des Samaritains, qu'il nomme *Cuthœi*, il dit qu'il en rencontra cent à *Neapolis*, qui eſt l'ancienne Sichem, leſquels n'obſervoient que la Loi de Moyſe, qu'ils avoient des Prêtres de la race d'Aaron, que ces Prêtres ne s'allioient point hors de leur race, d'où vient qu'on les appelloit *Aaronites*; qu'ils étoient néanmoins les Prêtres & les Miniſtres des Loix propres aux Samaritains; qu'ils ſe vantoient d'être de la Tribu d'Ephraïm, mais qu'ils ne ſe ſervoient point de ces trois lettres *He*, dans le nom d'Abraham, *Hheth* dans celui d'Iſaac, & *Ghain*, dans celui de Jacob, au lieu deſquels ils employoient la lettre *Aleph*, « ſigne évident, » qu'ils n'étoient point de la poſtérité ni de la ſemence d'Iſrael, puiſ» qu'ils ignoroient ces trois caracte» res de la loi de Moyſe, qu'ils di-

soient sçavoir sans cela.

La description que Benjamin fait de Jerusalem & de la Palestine, est assez curieuse; mais il y a encore de ce merveilleux, dont les Livres des Rabins sont presque toujours remplis: Tel est ce qu'il dit, que la Statue de sel, en laquelle la femme de Loth fut changée, diminuë à force d'être léchée par les animaux, & qu'elle reprend aussi-tôt sa premiere grosseur; & ce qu'il raconte de la découverte de la Sépulture de David, & des autres Rois de Juda; il nous assûre néanmoins qu'il l'a appris d'un Pharisien, nommé Abraham de Constantinople, fort homme de bien, & sur-nommé *le pieux*, lequel étoit alors à Jérusalem, & fut consulté par le Patriarche de Jérusalem, sur cette découverte. Il y a un peu plus de vrai-semblance dans ce qu'il dit, des monumens d'Abraham, d'Isaac, de Jacob, de Sara de Rebecca & de Lia, qu'on voyoit encore de son tems dans la double Vallée d'Hébron.

On verra sans doute avec plaisir, la *déscription qu'il fait du Bdellium*, &

de l'arbrisseau qui produit le poivre : mais quand il parle de certains insulaires de *Cheneray*, nommé *Dugbiins*, adorateurs du feu, parmi lesquels les personnes de qualité se jettent dans le feu, où l'on brule les corps de leurs parens ou amis ; il entre sur cela dans un détail de circonstances, où il y a bien du fabuleux. C'est bien pis encore, quand il décrit le secret qu'on a trouvé, dit-il, de se garantir des violentes tempêtes, dont on ne manque gueres d'être assailli sur la mer, qui sépare les Isles de Cheneray de la Chine.

„ Pour aller, dit-il, de ces Isles à „ Sin dans la Chine, il faut être qua- „ rante jours sur mer. Quelques uns „ assûrent que cette mer est un dé- „ troit sujet à dē violentes tempêtes, „ que *la Planette* Orion y excite avec „ tant de furie, qu'il est impossible à „ aucun Navigateur de les surmon- „ ter, ou d'en échaper, parce qu'elles „ entrainent les Navires dans les en- „ droits les plus reserrés de cette mer, „ d'où il est impossible de les retirer ; „ & les Vaisseaux y demeurent si long-

„ tems, que les hommes ayant con-
„ ſumé leurs vivres, y périſſent ....
„ Cependant l'induſtrie des hommes
„ a pourvû à cet inconvénient. On a
„ trouvé un moyen de l'éviter, qui
„ pourra faire plaiſir à ceux, qui au-
„ ront la curioſité de le ſçavoir ....
„ on a la précaution d'apporter des
„ peaux de veaux en auſſi grand nom-
„ bre qu'il y a d'hommes, qui dans le
„ tems que les vents les jettent dans
„ les endroits les plus périlleux, ſe
„ renferment avec leur épée, chacun
„ dans une de ces peaux, qu'ils cou-
„ ſent d'une maniere que l'eau n'y
„ puiſſe entrer; après quoi ils ſe rou-
„ lent dans la mer. Les Aigles, qui
„ ſont fort fréquents en cette région,
„ & qu'on appelle des Griffons, ne
„ les ont pas plûtôt aperçus, que les
„ prenant pour quelques bêtes, ils ſe
„ lancent deſſus, & les tranſportent
„ à terre ... mais lorſqu'ils ſont prêts
„ à arracher & manger leur proye,
„ l'homme renfermé dedans la peau,
„ tuë ſans tarder le Griffon de ſon
„ épée.

## ARTICLE XXXX.

*LETTRES CRITIQUES de Hadgi Mehemmet Effendi, à Madame la Marquiſe de G*** au ſujet des Mémoires du Chevalier d'Arvieux, avec des éclairciſſemens curieux ſur les mœurs, les uſages, les Religions, & les différentes formes de Gouvernemens des Orientaux, traduites de Turc en François. par Ahmed Frengui, Renégat Flamand... A Paris chez Quillau, rue Galande, près la Place Maubert, à l'Annonciation,* 1735. *avec Approbation & Privilege du Roi. un Volume* in-12. *pages* 220. *ſans la Préface & la Table.*

LA République des Lettres a ſes révolutions, comme les Etats politiques. Il y arrive de tems en tems des changemens qui ſurprennent, & des Phénomenes qui ébloüiſſent. Quoi de plus ſingulier, par exemple, que de voir un Turc s'ériger aujourd'hui en Juge d'un Ouvrage François,

l'examiner, le censurer, & publier ses remarques ! C'est ainsi à peu près que l'Editeur de ces Lettres, commence sa Préface. Ne pourrions nous pas ajouter à sa pensée, qu'il est un peu dur pour un Auteur du caractere & du mérite du R. P. Labat, de se voir exposé sans ménagement, aux brusques incartades de l'*Infidele* critique ?

Ce R. P. n'est point garand des fautes que l'on reproche au Chevalier d'Arvieux ; il n'en avoit même aucune idée, lorsqu'il imprima ces Mémoires ; pourquoi partageroit-il la reprimende ? Il ne s'est point donné pour avoir voyagé dans l'Orient. On lui a remis les Papiers d'un homme qui avoit eu quelque réputation ; il les a arrangés, il les a transcrits ; eh qui ne connoit l'ingratitude de ce travail ! Nous ne voyons dans tout cela qu'un zéle bien marqué & *desintéressé*, pour perfectionner nos connoissances & enrichir la littérature ; & sûrement il faut être Turc, & quelque chose de pis, pour y trouver à redire ! On n'a pas *meilleure* grace à s'élever avec

tant d'amertume contre ce qu'on
pelle *fades plaisanteries*, répanc
dans les six volumes, contre les f
mes, les Religieux, les Médecins
Avocats, les Procureurs &c. Sans do
qu'il est presque vrai qu'elles sont
P. Labat; le même sel, le même ag
ment, les mêmes saillies se trouv
dans ses autres ouvrages. Ces ai
bles Episodes lui avoient déja a
bien réussi, pour qu'il se mît en d
de continuer à les employer. D
leurs les plus excellentes professi
sont sujettes à une infinité d'abus.
fait à ceux-ci une guerre opiniât
sans cesser pour cela de respecter
cerement les autres. Nous conven
que la répétition devient ennuieu
on veut de la diversité; mais est-il si
de donner du nouveau? Et puis,
prétendoit apparemment le P. Lab
au risque d'être moins agréable, il v
loit porter enfin le dernier coup à de
dicules & à des préjugez qu'il avoit c
inutilement attaqués. L'amour pro
a moins conduit sa plume, que l'am
de l'humanité, de la raison & de l'
dre. Il est facheux que les intenti

les plus pures, & les plus sages desseins, n'ayent pas toujours leur effet. Ce n'est donc point sur le P. Labat, c'est sur le Chevalier d'Arvieux, que doivent porter les reproches que contiennent les Lettres dont nous parlons.

Quel en est l'Auteur ? Celui qui prend la qualité d'Editeur, nous assure qu'elles ont été écrites l'année derniere à Paris même, par Hadgi Mehemmed Effendi, autrefois Sécretaire du Divan, aujourd'hui Defterdar ou Contrôleur Général des Finances de Tripoli de Barbarie. Il alloit à la Haye en qualité d'Envoyé du Pacha, & de la République, auprès des Etats Généraux des Provinces Unies. Deux voyages qu'il avoit déja faits en France, lui avoient donné une connoissance assez complette de nos mœurs ; & ceux qui eurent occasion de le voir, se confirmerent dans la pensée, que le goût, la politesse & le discernement peuvent être de toutes les Nations. M. la Marquise de G*** une de ces femmes solides, que le Roman dégoute, & que la vérité seule occupe, voulut sçavoir son sentiment, sur les Mémoi-

res du Chevalier d'Arvieux. Elle exigea qu'il se les fît lire par son interprête ; il obéit, & lui exposa avec ingénuité, les fautes qu'il y avoit remarquées, ou plûtôt, il lui en dressa rapidement la liste ; car leur grand nombre ne lui permit pas d'entrer dans toutes les discussionsqui auroient été nécessaires. Tel est le sujet de ces Lettres, dont le préambule est toujours dans le merveilleux, dans le sublime, suivant la méthode des Orientaux. Disons vrai, on a beau nous vanter les grandes lumieres & la capacité de l'Envoyé de Tripoli, & s'attacher à nous prouver que les Etrangers sont les Juges naturels & compétens de ce qui regarde l'Histoire & les mœurs de leur pays, ce que nous ne contestons point ; mais il est plus que probable, que Hadgi Mehemmed, bien loin d'avoir composé ces Lettres, ignore même que l'on s'est servi de son nom, pour combattre les Mémoires du Chevalier d'Arvieux. Les guerres littéraires ont aussi leurs stratagêmes. Celui-ci est usé. C'est au P. Labat d'arracher à son adversaire, le

masque dont il se couvre, de vanger, s'il se peut, son Héros; de se vanger sur tout, lui-même, en montrant l'impossibilité de réduire les six Volumes à un seul, de médiocre grosseur, comme l'auroit voulu notre orgueilleux critique, en justifiant qu'ils ne contiennent rien qui ne soit intéressant, utile, nécessaire même, pour l'avancement des Lettres & des bonnes mœurs. Pour nous, sans entrer dans cette odieuse querelle, nous allons faire, le plus brievement que nous pourons, le sommaire de ce qui a eu le malheur de déplaire au prétendu Turc dans le Livre qu'il critique.

Le Chevalier d'Arvieux étoit un esprit altier, fort entêté de sa noblesse, plein de son mérite, peu délicat sur le choix des moyens qui pouvoient avancer sa fortune : il n'eut pas dans les Bureaux de la Marine, la considération dont il se pare, à tout propos; son caractere entreprenant, & sa hauteur infléxible, lui firent souvent commettre des fautes, préjudiciables au service & au bien de la Nation. C'est sans raison qu'il s'éleve

dans quelques endroits de ses Mémoires, contre plusieurs personnes qui ont couru la même carriére que lui, & qui ont merité les éloges & les récompenses du ministere.

Il affecte une grande connoissance des langues de l'Orient. Cependant il en estropie la plûpart des noms; ils deviennent presque totalement méconnoissables dans son Livre, & les trois quarts du tems, il faut les deviner, quelque instruit que l'on soit de ces langues. Pour quoi se mêler d'un métier qu'on ignore! c'est se servir de quelques mauvais termes du Rudiment, pour persuader au peuple grossier que l'on sçait le Latin; mais ce qui est plus grave, c'est abuser de la crédulité de l'Editeur futur de vos Mémoires, & destiner son nom & sa réputation à tromper le public.

L'Auteur n'est pas plus éclairé sur les Pays dont il nous donne la description. Il n'a pas vû les objets, ou il les a vûs sans les approfondir. Tout est superficiel dans les détails qu'il nous fait, lorsqu'ils ont quelque exacti-

tude, ce qui n'arrive pas ſouvent.

Soit ignorance, ſoit malignité; il confond, il invente, il ajoute; il retranche, toutes les fois qu'il parle de la Religion, des Loix, des Mœurs & des Uſages des Mahométans. Cela eſt d'autant plus mal à lui, qu'en général, il ſe pique de force d'eſprit, & qu'il déclare par tout la guerre à la ſuperſtition & au préjugé. Il étoit plus naturel de travailler à nous ôter quantité d'idées abſurdes que l'on nous donne dès l'enfance, ſur le chapitre des Turcs. C'eſt inſulter aux malheureux, que d'ajouter à leur aveuglement, & de leur attribuer ou des vices qu'ils ne connoiſſent pas, ou des ridicules, dont la raiſon & le bon ſens les ſauvent.

Mais comment le Chevalier d'Arvieux auroit-il eu ces tendres ménagemens & ces délicateſſes ſcrupuleuſes pour les Muſulmans? il n'a pas mieux traité les Chrétiens même. Les dévots Pélerinages aux lieux ſaints, n'échapent pas à ſes railleries. Les pratiques les plus pieuſes le mettent en belle humeur. On attend une Rela-

Les Derviches, dit faussement l'Auteur, sont des furieux pour l'ordinaire, qui courent les ruës, le poignard à la main, & qui massacrent sans pitié les Chrétiens qu'ils rencontrent, s'ils refusent d'embrasser la Loi Musulmane. Fable absurde s'il en fut jamais! On seroit donc exposé à ne voir que des meurtres horribles dans les Villes de l'Empire! Rien n'est plus doux, communément que ces bons Religieux; on les voit tous les jours chez les Ambassadeurs & les principaux Européens. Les infamies qu'on leur reproche, ne sont pas plus réelles, & seroient séverement punies.

L'Alcoran n'exclut point les femmes du Paradis. La Loi, ainsi que la raison, leur donne une Ame pareille à celle des hommes. Si Mahomet s'écria un jour, que les vieilles n'entreroient point en Paradis, ce ne fut qu'un badinage, car le Prophete en ajouta presqu'aussitôt l'explication, *parce qu'elles rajeuniroient.*

Les Turcs ne punissent point sévérement & corporellement ceux qui rompent le Ramadan, quelques raisons

ſons qu'ils puiſſent avoir de ne le pas obſerver. On ne punit que ceux qui le rompent avec ſcandale & par débauche. On en eſt diſpenſé à la guerre, & en maladie; & lorſque des raiſons graves empêchent l'obſervation actuelle du précepte, on tranſporte le jeûne à un autre tems, où on puiſſe l'accomplir ſans aucun empêchement réel.

La Loi n'interdit point préciſément & ſeulement le vin ; elle bannit également l'eau de vie & toutes les liqueurs enyvrantes. Pluſieurs Docteurs ont pouſſé long-tems le ſcrupule, juſqu'à vouloir envelopper le Caffé dans cette deffenſe. C'eſt une infidélité criante que de donner à une Nation entiere, de miſérables fineſſes, oppoſées à la raiſon & à la probité.

Où eſt-ce que l'Auteur peut avoir pris, que toutes les ſectes Chrétiennes de l'Orient, convenoient dans tous les points principaux de la Religion, & que le ſeul point de l'obéiſſance au Pape, les ſéparoit de la communion Romaine ? Les Arméniens admet-

tent-ils deux natures, dit l'Eclairé Musulman, dans le Seigneur *Jesus*? Les Grecs reconnoissent-ils la procession du S.Esprit? &c.

Quel amas de pauvretés! Un Crocodile qui avale un Asne chargé de pierres! des Mahométans qui se mesurent entre deux Colonnes du Temple de Salomon, pour connoître s'ils sont bâtards ou légitimes! Un Chien de pierre qui aboyoit à Tripoli, & qu'on entendoit à Chipre, avant que les Turcs le jettassent dans la mer! Cette Moustache qui passe pour immonde dans l'esprit de la Loi! *& Mahomet qui salit la sienne de ses propres excrémens, par une demangeaison qui lui prit à la lévre, dans le moment qu'il se lavoit aux commodités. De là vient que l'on peut jetter impunément de l'ordure sur la moustache d'un Turc, pourvû que la barbe n'en souffre pas.* Que penser tout de suite de la sçavante dissertation, sur la raison qui oblige les Européens à se raser la barbe, & sur celles qui empêchent les Capucins de se conformer à cet usage! Si l'Auteur parle des saints lieux, il a vû à Naza-

reth les fondements de la ſainte Maiſon de Lorette, que les Anges jugerent à propos d'y laiſſer! Il y a un trou à côté gauche de l'Autel, où Sainte Eliſabeth, *qui étoit une femme prudente*, cacha ſon cher fils, pendant le maſſacre des Innocents! Les Mariniers ſaluent en paſſant, le lieu où l'on croit que Jonas ſortit de la Baleine! Les gardiens des Saints lieux ne boivent gueres d'eau dans la Semaine Sainte, mais en revanche ils boivent beaucoup de vin! Nous nous bornons à ces légers échantillons choiſis ſur mille de la même force! L'excellent Livre pour s'inſtruire, à fond des loix, & du génie des Peuples de l'Orient!

On ne ſe ſert en Egypte, dit M. d'Arvieux, que des Monnoyes d'Europe; on s'y ſert de ſequins d'or, de toutes les Monnoyes du Grand Seigneur; des Zolottes, qui valent deux tiers de Piaſtre; des Tulh ou tiers qui ſont des demi Zolottes; des Paras ou Médins, qui valent dix huit deniers; & des Actchés ou Aſpres, qui valent ſix deniers.

Il est certain que l'extrême chaleur purifie l'air en Egypte, puisque la peste cesse régulierement dans ce Royaume, lorsque le soleil entre au signe de l'Ecrevisse ; c'est-à-dire, quand la chaleur devient excessive, on observe qu'après la saint Jean, ceux qui étoient malades de la peste, guérissent presque tous, & qu'il n'en retombe plus.

Le morceau qui concerne Sainte Sophie, est curieux, & on nous pardonnera de le rapporter tout entier, tel qu'il est dans les Lettres. Le Chevalier d'Arvieux « avance que les » Turcs ont abbatu la plus grande » partie du Temple de Sainte Sophie, » & que néanmoins chaque face a » encore cent vingt pas géométri- » ques. Cette mesure feroit six cens » pieds. Quoi ! une Eglise auroit six » cens pieds de long & autant de lar- » ge, & sa plus grande partie seroit » abbatuë ! Y a t'il une ombre de » bon sens dans une pareille idée ? » Grelot est bien plus modéré & » plus raisonnable. Il donne à Sainte » Sophie quarante deux toises, c'est-

» à-dire, deux cens cinquante deux
» pieds de long, & trois cens toises,
» qui font deux cens vingt huit pieds
» de large, & il ne prétend pas que
» les Turcs ayent rien abbatu du
» corps de l'Eglise. La description
» exacte qu'il en donne, fait bien
» voir que cette Eglise n'a pas été di-
» minuée; car de la façon dont elle
» est construite, rien n'auroit pû y
» être ajouté à ce qui subsiste, sans
» le rendre imparfait, irrégulier. Je
» ne doute pas que Sultan Mehem-
» met Gazi, n'ait fait abbattre le
„ Couvent des Moines Grecs, qui
„ étoit contigu, & plusieurs autres
„ ouvrages qui dépendoient de cet-
„ te fameuse Eglise, & qui l'accom-
„ pagnoient : mais pour le corps de
„ l'Eglise, il paroît impossible qu'on
„ en ait rien ôté. Le Chevalier d'Ar-
„ vieux dit pourtant, que nous n'a-
„ vons conservé que le chœur. Par
„ conséquent nous aurions abbatu
„ toute la nef : cependant les deux
„ Vestibules d'entrée de l'Eglise, se
„ trouvent conservés; nous les avons
„ donc otés de leur place, & con-

„ duits du bout d'en bas de la nef
„ détruite, jusqu'à l'entrée du chœur ;
„ mais si le chœur de Sainte Sophie,
„ a, selon le Chevalier, six cens
„ pieds de long, combien devoit
„ avoir la nef, selon les regles ordi-
„ naires de l'Architecture ? „

Une preuve du caractere médisant & injuste du Chevalier d'Arvieux, est la maniere dont il parle de M. Petis de la Croix, le premier de ce nom, qui ait servi en France en qualité de Sécretaire interpréte. Est-il vrai que cet homme célébre ne sçavoit point le Turc, *& ne faisoit que bredoüiller aux Audiences ?* Son apologie, dit le charitable Turc, se trouve dans deux précieux monuments qu'il nous a laissés. *L'un est* la vie de Genghiscam, premier Empereur des Mogols, & *l'autre a été* un fils qui a traduit la vie de Tamerlan, & qui est mort en 1713 avec la réputation du plus habile homme dans les Histoires, les Mœurs, les Religions & les Langues Orientales, qui ait jamais paru en Europe. Hadgi Mehemmed auroit bien dû ajouter

ici un mot, en faveur de celui, qui avec le nom de la famille, en a encore aujourd'hui le mérite & la réputation.

A la suite de ces Lettres, on trouve deux courtes dissertations. L'une sur la véritable origine des Turcs, contre le sentiment du Chevalier d'Arvieux, qui les fait mal à propos descendre des Arabes. L'autre, sur les Langues Turque & Persane, qu'il donne avec aussi peu de fondement pour de simples dialectes de l'Arabe, qui ne sert dans le vrai, qu'à les enrichir. On les lira toutes les deux avec plaisir, & on apprendra en les lisant, à être en garde contre ces Auteurs téméraires, qui osent manquer de respect au public, en débitant les plus pitoyables mensonges, & les opinions les plus frivoles.

Tel est à peu près le compte que nous pouvions rendre de ces Lettres Critiques. Si le R.P. Labat entreprend d'y répondre, & de justifier M. le Chevalier d'Arvieux, contre tant d'accusations, dont nous n'avons touché que la très petite partie; s'il s'attache

à prouver solidement qu'il n'y a dans son Auteur, ni *répétitions*, ni *fables*, ni *grossieretés*, ni *médisances*, nous serons très empressés à publier ses raisons, & à les mettre dans tout leur jour. Nous aurons même un plaisir particulier à écarter nommément jusqu'aux plus légers soupçons que l'on pourroit avoir formé contre lui, à l'occasion de cette réfutation.

## ARTICLE XXXXI.

*DISCOURS EVANGELIQUES sur différentes verités de la Religion, & d'autant plus utiles dans chaque Etat, que les sujets & les desseins en sont plus particuliers & plus rarement traités. Leurs Textes sont pris ordinairement des Evangiles de l'Avent & du Carême. Par le P. L. R. D. S. D. Tome premier* in-12 *pages* 269. A *Paris, chez de Billy, Quay des Augustins, à S. Jerôme : Le Clerc, grande Salle du Palais, à la Prudence : Gissey, rue de la Bouclerie, à l'Arbre de Jessé :*

*iences & des beaux Arts.* 681
*fier, rue Saint Jacques, à*
*s de France.* 1735.

r léger changement dans l'a-
rêt des viandes les plus com-
leur donne souvent une nou-
qui prévient le dégoût qu'une
ande uniformité ne sçauroit
:r de produire à la longue,
lans les mêts les plus exquis.
devroit être exempt de cette
:, mais la dépendance où il
ens est si grande, & la raison
ıle a si peu d'empire sur eux,
ır nous faire goûter & rece-
ourriture de l'ame, il faut sou-
r des mêmes précautions, &
eut ainsi parler, nous faire la
lusion, que pour la nourri-
:orps.

sans doute cette considéra-
ıi a porté le P. la Place, De-
ı, Auteur de ces Sermons, à
ier sous le titre de *Discours*
*iques*, & à en déguiser les fr-
es desseins, sous des term s
sités dans la chaire; car dans
*ls n'ont rien, ni dans la for-*

me, ni dans l'ordre, ni dans la diſpo ſition, par où ils différent des véritables Sermons, & il en eſt peu, qu'on ne puiſſe rapporter aux ſujets les plus communément traités par les Prédicateurs. On ſçait d'ailleurs, que le P. la Place a long-tems prêché avec ſuccès, & même à la Cour. Nous croyons néanmoins qu'on trouvera ſon ſtyle plus ſimple, qu'il ne l'eſt dans la plûpart des Sermons, qu'on a imprimés juſqu'ici, ce qui, à notre avis, ne diminuera rien du profit qu'on en pourra tirer.

Quoi qu'il en ſoit, le premier diſcours *ſur la fermeté dans le ſervice de Dieu*, eſt un véritable Sermon *ſur le reſpect humain*, & ce n'eſt apparemment pas la premiere fois, qu'en prêchant cette matiere, on a uſé de cette diviſion 1°. « le tort, que fait à „ la Religion la crainte du monde : „ 2°. Le tort, qu'elle fait à celui, qui „ en eſt frappé. „ Il y a auſſi bien de l'apparance, que quelques uns de ceux, qui ont prêché les grandeurs ou le nom de Jeſus, auront pris pour les deux parties de leur diſcours, que la

meilleure maniere d'honorer cet auguste nom ; c'est 1°. de mettre en lui toute notre confiance : 2°. de le prendre pour la regle de notre conduite.

Le troisiéme Discours, *sur les désirs inéfficaces, qu'ont les pêcheurs pour se sauver*, a peut être quelque chose de plus neuf dans la maniere, dont il est proposé, mais dans l'exécution, il roule tout entier sur la morale la plus rebatuë par les Prédicateurs, & qu'il est sans doute plus nécessaire de bien inculquer aux fidéles ; en effet, on ne sçauroit trop répéter, & rendre sensibles ces deux points importans, qui sont la division de ce discours. Le 1.
„ que c'est une erreur pour le grand
„ nombre des Chrétiens, de croire
„ que la volonté qu'ils ont de faire
„ leur salut, soit véritable : le 2. qu'ils
„ ne se trompent pas moins, en se
„ flattant que cette volonté puisse
„ leur servir de quelque chose.

Rien n'est plus ordinaire, que d'entendre prêcher sur la fausse & la véritable paix de l'ame ; or la paix de l'ame & *la tranquillité du cœur*, qui

fait le ſujet du quatriéme diſcours, ne different que dans les termes, & l'une & l'autre ſe rapportent néceſſairement à la bonne conſcience. C'eſt auſſi de tout tems qu'on s'eſt appliqué en prêchant cette matiere, à montrer « combien précieuſe eſt la paix » du cœur, & comment on ſe la peut » procurer.

Toutes les Chaires Chrétiennes retentiſſent de ces deux véritez, qui ſont le partage du cinquiéme diſcours, *ſur les remedes contre l'hypocriſie*. Rien n'eſt plus vain, que la gloire, que cherchent les hypocrites; rien n'eſt plus injuſte, que de taxer d'hypocriſie, toutes les vertus des gens de bien. Ce n'eſt pas la nouveauté, mais la juſteſſe d'une diviſion, qui en fait le prix, & ſouvent les plus ordinaires & les plus ſimples, ſont les plus juſtes.

Le ſixiéme diſcours, *ſur la charité envers nos freres, marquée dans celle de Marie pour ſon fils*, eſt véritablement pris dans un tour aſſez nouveau, & bien capable de faire impreſſion, quoique la morale en ſoit auſſi natu-

relle, qu'elle est fondée sur les principes les plus solides : c'est ce qui nous engage à entrer dans quelque détail, qui servira en même tems à donner quelque idée du style & de la maniere de penser de l'Auteur.

Il s'agit particulierement de la conduite, qu'on doit tenir envers ceux, qui souffrent, ou qui sont dans la peine. L'Orateur commence par faire observer, qu'il est peu de Chrétiens en qui „ il se trouve assez de courage pour „ n'abandonner point ceux, qui souf- „ frent, pour les soutenir au milieu „ de leurs peines, & être prêts à leur „ rendre tous les secours dont ils ont „ besoin. L'amour, hélas ! ajoute-t'il, „ ni la tendresse, ne sont pas toujours „ les garants de nos soins envers eux ; „ tout gravés qu'ils soient dans le „ fond de notre ame, on plie souvent „ à la vûë de leur infortune, & quel- „ que inclination, qu'ils impriment „ en nous, on ne laisse pas de les ou- „ blier dans leurs intérêts, de se dé- „ mentir à leur préjudice, d'une ten- „ dre amitié ; & après les protesta- „ tions, même les plus autentiques,

„ de leur manquer dans l'occasion
„ & de ne les plus reconnoître.

Cette remarque est appuyée de l'exemple de ceux, qui avoient témoigné le plus d'attachement pour le Sauveur, tandis qu'ils vivoient avec lui, & qui l'abandonnerent, dès qu'ils le virent au pouvoir de ses ennemis. " Il n'en
„ est pas ainsi, continuë notre Ora-
„ teur, de la Mere de Jesus. Non,
„ l'amour, qu'elle a pour ce cher fils,
„ ne se dément jamais par la vûë de
„ ses souffrances; il se ranima au con-
„ traire toujours d'avantage, aug-
„ menta en lui-même, & prit à cha-
„ que instant de nouvelles forces.

Le P. la Place, qui n'ignoroit point combien il est ordinaire de se flater sur des vertus, qu'on n'aura jamais occasion de pratiquer, prévient ici la réponse, qu'on ne manqueroit point de lui faire, s'il demandoit à ses Auditeurs, ce qu'ils auroient fait, s'ils se üssent trouvés dans le cas, où se trouverent la Mere du fils de Dieu & ses isciples, & pour montrer que la ipart avoient tort de se flater d'être is fidéles, que ne l'ont été ceux-ci,

» Comment, leur dit-il, seriez-vous
» si portés que vous le prétendez, à
» le secourir, puisque vous voyez
» souffrir devant vous sans compas-
» sion, ceux qui sont ses membres,
» que vous n'êtes pas touchés de tant
» d'hommes affligés, qui répresente
» ici bas sa personne.

Cette réfléxion le conduit naturellement au dessein, qu'il s'est proposé dans ce discours. « Ne pensez pas
» qu'on vienne seulement ici pour
» vous représenter comment est-ce
» que Marie prend part à la passion
» de son fils, vous dépeindre sa fer-
» meté, sa constance à le suivre ; c'est
» bien plûtôt pour attendrir vos
» cœurs par son exemple, à la vûe
» des souffrances, des afflictions de
» vos freres, & vous faire pratiquer
» envers les membres, ce qu'elle fait
» pour celui, qui en est le chef. Voici
» donc tout ce que j'ai à vous dire,
» pour remplir mon ministere....
» la charité & la véritable compassion doit faire dans nous, deux impressions différentes, l'une dans nos cœurs, & l'autre dans nos esprits.

Il a été un tems où l'esprit & le cœur entroit dans toutes les divisions de certains Prédicateurs, qu'on ne pouvoit excuser d'affectation ; mais celle-ci a quelque chose de si naturel & de si propre au sujet, qu'on sent d'abord qu'elle n'a rien de trop recherché. D'ailleurs on peut dire qu'elle lui fournit sans art, tout ce que demande la matiere importante, qu'il traite. Cela se fait sentir d'abord à la maniere, dont il divise ces deux points de son discours.

„ En quoi consiste donc, mes Freres, dit-il, cette impression, que je „ vous ai d'abord dit devoir être faite dans nos cœurs, par la compassion, que l'on a à la vûë des souffrances des autres? Le voici: c'est de les „ rendre tellement sensibles, qu'ils „ agissent, 1°. avec tendresse : 2°. „ avec sincérité ; en troisiéme lieu, „ avec constance. „ Ceci est tout-à-fait juste, & renferme tous les devoirs, que l'on a droit d'attendre d'un cœur animé d'une charité compatissante. Nous pouvons ajouter qu'il est assez rare de voir les Prédicateurs en-

trer dans le détail de cette morale, dont la pratique est néanmoins de tous les *jours*, & presque de tous les momens. Combien de Chrétiens, qui ont un véritable fond de charité, ou semblent en dédaigner ce qu'ils en appellent mal à propos les minucies; ou ne sçauroient se gêner autant qu'il faudroit, pour ne manquer à rien de ce qu'elle exige, pour ainsi dire, à toute heure; ou n'ont pas le courage de se vaincre assez, pour corriger ce que leurs manieres ont de trop dur, & pour descendre à cette affectueuse tendresse, qui leur couteroit plus que des services réels, & est quelquefois plus efficace pour la consolation des malheureux. Combien d'autres n'ont de la charité, qu'un certain petit manege, de pleurer avec ceux, qui pleurent, & ne vont pas plus loin, parce que leurs larmes de commande & les expressions de tendresse, dont ils sçavent les accompagner, ne partent point du cœur? Enfin, combien s'en trouvent-il, dont la charité soit affective, soit effective, est d'abord épuisée?

L'Orateur remarque fort bien, que

ceux, qui sont l'objet de notre compassion, sentent assez d'abord, s'ils peuvent compter ou non sur notre tendresse pour eux. " Vous les visitez il est vrai, vous les entretenez
„ sur leur infortune, mais s'appercevant que ce n'est pas votre cœur, qui
„ parle, vous leur donnez un nouveau sujet de se troubler, de gémir
„ en eux mêmes, & de trouver plus pesantes les afflictions, qui les accablent .... il faut que ces personnes
„ affligées, que vous prétendez consoler, que ces pauvres, ces malades, ces captifs, reconnoissent votre bon cœur : il faut qu'ils voyent
„ en vous, un certain air de bonté, de
„ condescendance, qui leur fasse connoître la disposition, où vous êtes
„ de remédier à leurs maux.

La distribution de la seconde partie n'est pas moins juste, & ne fournit pas moins que celle de la premiere.
„ Comme il ne suffit pas, mes Freres,
„ d'être touché des maux, que souffrent sur la terre, tant de personnes affligées, mais qu'il faut encore tâcher d'y apporter autant qu'il

„ est en nous, quelque remede ; c'est „ pour cela qu'outre les impressions, „ que doit faire la charité sur nos „ cœurs pour les attendrir & les ren- „ dre sensibles : j'ai ajoûté qu'il fal- „ loit encore qu'elle en fît sur nos es- „ prits . . . sur quoi je dis . . . . qu'afin „ que ces secours servent de quelque „ chose, il faut qu'ils soient, 1°. ef- „ fectifs, 2°. proportionnés, & en „ troisiéme lieu, prompts. „ On pourra voir avec plaisir, dans le discours même, la maniere dont ceci est traité : nous croyons en avoir dit assez pour faire connoître l'Orateur, & cela nous doit suffire.

Dans le dernier discours, qui regarde les ames du Purgatoire, le P. la Place n'entreprend pas seulement de leur procurer les suffrages des fidéles, mais encore d'engager ceux-ci à ne rien omettre, pour prévenir de semblables besoins ; ce qui est sans doute une des vûës, que l'Eglise s'est proposées, en nous rappellant le souvenir de leurs souffrances, & un des grands avantages, que nous tirons de la foi du Purgatoire : avantage, dont les

[redacted]



prétendus Reformés n'ont peut-être pas assez envisagé la perte, lorsqu'ils ont rejetté cet article de notre croyance.

Notre Orateur, après avoir fait dire aux ames saintes, qui expient dans des flames dévorantes, jusqu'à leurs moindres foiblesses, tout ce qu'il y a de plus capable de nous engager à les soulager, ne paroît pas aussi étonné de nous y voir insensibles, que de nous voir peu touchés de ce que ces mêmes ames nous disent pour notre propre instruction. « Ainsi, dit-il, pour remplir mon mi-
„ nistere, je ne dois pas seulement
„ vous demander aujourd'hui des se-
„ cours de la part des ames, qui souf-
„ frent dans l'autre monde, mais en
„ même tems, je dois vous exposer
„ vos propres besoins, faire retentir
„ à vos oreilles leurs cris en ce qui
„ les regarde, mais vous en pu-
„ blier aussi ce qui vous touche en
„ particulier .... je dois vous dire
„ d'un côté, ayez pitié de nous;
„ *miseremini nostri*; & de l'autre ...
„ ayez pitié de vous, *miseremini ves-*

„ *tr*[illegible] & voilà ce qui va faire le ſujet
„ de[illegible]e diſcours, vous montrant
„ dans le premier point les invita-
„ tions que ces ames vous font pour
„ les ſecourir, avec les raiſons, qui
„ vous obligent à leur accorder ce ſe-
„ cours; & dans le ſecond, les inſtruc-
„ tions, qu'elles vous donnent pour
„ votre conduite, & en quoi préci-
„ ſément elles conſiſtent. „ On ſent bien que ce deſſein annonce pluſieurs points de morale fort inſtructifs & d'autant plus capables de faire impreſſion ſur des Chrétiens, qu'il y a doublement à gagner pour eux, e[illegible] y conformant leur conduite : nous croyons pouvoir aſſûrer, qu'on y trouvera tout ce qu'on peut raiſonnablement attendre d'un Prédicateur, qui a eu de la réputation.

## ARTICLE XXXXII.

*DESCRIPTION DE L'ISLE DE Sicile & de ſes Côtes Maritimes, avec les Plans de toutes ſes Forteresses nouvellement tirés comme elles ſe trouvent préſentement, ſuivant*

*l'Edition qu'en a fait l'Imprimeur de S. M. J. & C. à Vienne. Par Pierre del Callejo y Angulo. On y a ajouté un Memoire de l'Etat politique de la Sicile, présenté au Roi Victor Amedée, par le Baron Agatin Apari, de la Ville de Catanea, d'après un manuscrit autentique. A Amsterdam, chez J. Wetstein, & G. Smith.* 1734. *deux Cartes & quinze Plans. Volume* in-8°. *pag. 86. sans la Table.*

CE Livre, peu susceptible d'un Extrait suivi, parut il y a près de deux ans, dans le tems que les Espagnols se préparoient à la conquête de la Sicile. La conjoncture étoit favorable, pour en assurer le débit. Ce Royaume étoit le chapitre à la mode. Nous ne faisons point au Libraire un crime de cette industrie, il n'est point deffendu de l'avoir, quand on offre au public, pour ce qu'on exige de lui, quelque chose d'exact, de curieux & d'intéressant, & il nous semble que ces qualités se réünissent dans la Description présente.

Les Livres Géographiques, en général, sont trop prolixes dans de certains endroits, & dans d'autres trop superficiels. On s'étend volontiers sur ce qu'on croit le mieux connoître, on passe légerement sur le reste, ou si l'on veut mettre dans tout l'ouvrage les mêmes proportions, il arrive que l'on donne, sans s'en appercevoir, dans des méprises considérables; le même homme peut-il tout sçavoir ou tout vérifier, aussi, quelqu'attention que l'on ait eu à réformer cette partie de la littérature, qu'il s'en faut que le travail ne soit encore à sa perfection! On l'a dit cent fois. Il seroit extrémement à souhaiter que dans chaque Nation, dans chaque Province, il y eut des gens employés par l'autorité publique, à en tracer les Plans & les Cartes, & à nous en donner une notion précise: il faudroit, pour ainsi dire, que chacun travaillât sur son propre fond. Ces travaux mis en société, & rassemblés dans un Recuëil commun, formeroient un ouvrage qui nous manque, ou que nous

n'aurons jamais que défectueux, au défaut de cette précaution.

L'Auteur de cette Deſcription, ſe borne à nous donner un état éxact & ſuccinct de la Sicile, ſans ſe répandre en longues diſſertations ſur l'origine des Villes, ſur l'Hiſtoire des guerres fameuſes qui s'y ſont faites, ſur les proprietés naturelles & phyſiques du Terroir, ce qui étoit étranger à ſon deſſein. C'eſt un Peintre qui tire le portrait de quelque perſonnage célébre. Il n'eſt attentif qu'à en rendre les traits ſenſiblement; il ne s'attache point à en faire l'Hiſtoire.

La Sicile eſt ſituée entre l'Italie & l'Afrique, mais avec diſtance inégale. le plus court trajet de Sicile en Afrique, eſt de quatre vingt milles. Il n'y en a que trois, entre le Cap de Faro & la pointe *du Cheval* de Calabre.

Elle peut avoir, ſelon l'Auteur, ſix cens trente milles de tour. Sa longueur priſe de l'Eſt à l'Oueſt, eſt environ de cent quatre vingt, & ſa largeur du Midi au Nord environ de cent trente trois milles.

Sa forme eſt Triangulaire, chaque

Angle

gle fait un Cap. *Capo del Faro* nom-
par les anciens *Pelorus*. C'eſt ce-
qui regarde l'Italie. *Capo Paſſaro*,
refois *Pachynum*. Il regarde la mo-
. *Capo di Boco*, *Lilybaum*, vis-à-vis
frique.

.e Royaume ſe diviſe en trois Pro-
ces, que l'on appelle Vallées.
*di Demona*, *Val di Noto*, *Val di*
*zara*. La premiere comprend les
es de Meſſine, Melazzo & autres,
ſur la côte que dans l'intérieur du
s, juſqu'au nombre de cent trente
tre. On comprend bien que toutes
ont pas également conſidérables.
on en croit notre Auteur, qui ci-
dernier dénombrement, les Habi-
y montent à trois cens mille deux
quarante deux. Celle de *Noto*,
prend les Villes de Catania, Au-
a, Syracuſe, Noto, Lentin, &
lentin & autres, au nombre de
uante; le nombre des Habitans,
a même preuve, eſt de deux cens
ante neuf mille huit cens quatre
t quinze. Celle de *Mazara*, con-
tout le reſte, les Villes de Pa-
le, Trapano, Termini, &c. juſ-

qu'au nombre de cens deux. On y compte jusqu'à trois cens vingt trois mille six cens sept ames.

Un examen un peu sérieux de la Carte, suppléera à ce que nous supprimons, des Rivieres, Montagnes, Forêts, &c. le tour de *Mongibello*, anciennement *Ætna*, est de soixante dix mille, du Levant au Midi; cette Montagne est couverte de Vignes, & du Couchant au Nord, de Bois pleins de bêtes sauvages.

Cette Isle, autrefois si fertile en grains, s'appelloit le Grenier du Peuple Romain. Elle n'est guere moins abondante aujourd'hui même, & selon l'Auteur, elle rend encore en certaines années, cent pour un. Il y a une quantité si grande de Meuriers blancs, pour nourrir les vers à soye, qu'on tire tous les ans du Port de Messine, plus de sept cens grosses balles de soye.

On verra dans ce qu'ajoûte l'Auteur, que la nature n'a pas refusé ses autres présens aux Siciliens, & qu'elle leur a assez généreusement accordé ce qui peut rendre la vie agréable &

opulente. Le tout eſt de ſçavoir multiplier ſes dons au moyen de l'induſtrie, de l'émulation & du commerce ; & c'eſt un avantage dont il eſt probable que le Pays va joüir, à préſent qu'il ſera immédiatement gouverné par ſon Souverain, ce ſera le voiſinage du ſoleil qui ranime les terres, & qui les fertiliſe par la douce chaleur de ſes rayons.

L'Auteur, après ce préambule général, s'engage dans la deſcription plus particuliere des principales Villes & Fortereſſes du Royaume ; il en donne des Plans qu'il aſſure avoir été dreſſés avec une exactitude ſcrupuleuſe, il va plus loin ; car il explique les avantages & les deſavantages de chaque ſituation, & il propoſe avec liberté ſes idées, pour réparer ceux-ci, & augmenter ceux-là ; il indique en même tems, plûtôt qu'il ne développe la police qui s'obſerve dans ces Villes, & la différente forme de leur Gouvernement. Tout cela eſt bien court, mais peut ſuffire pour des Etrangers, qui après tout, ne prennent à un pays éloigné, qu'un intérêt

médiocre : les Naturels étendront ſur ce canevas, leurs propres connoiſſances. Aſſez ordinairement nous ſçavons les choſes, mais nous n'avons pas le talent de les arranger. La méthode nous eſt pour cela d'une grande utilité.

La ſeconde partie de ce Livre, conſiſte dans un Mémoire ſur l'Etat politique de la Sicile, préſenté par le Baron Agatin Apari, à Victor Amedée, lorſque ce Royaume fut cédé à ce Prince, à la paix d'Utrecht. A chaque révolution dans un pays, on ne manque jamais de trouver de ces Sujets à lumieres, pour ainſi dire, & à reſſources, qui s'introduiſent auprès du nouveau Maître, & qui, ſoit véritable zéle, ſoit envie de parvenir, multiplient les avis & les requêtes pour augmenter ſa gloire & ſes finances. M. Apari avoit un prétexte honnête d'approcher le Roi Victor, puiſqu'il nous apprend lui même, qu'il avoit depuis long-tems l'honneur d'être attaché au Prince de Carignan. Quoi qu'il en ſoit de ſes vûës particulieres, ſon Mémoire contient ſix chapitres

qu'il a rendus fort courts, sçachant bien que les Princes, livrés aux soins pénibles du Gouvernement, n'ont pas la liberté de lire de longs Volumes, & où il a pourtant tâché de ne rien omettre de ce qui pouvoit faire connoître à son maître, son nouveau patrimoine. Voici ces six chapitres, nous les nommons simplement dans l'impossibilité de les abreger plus qu'ils ne le sont déja dans le memoire même. 1. De la Monarchie Sicilienne, de la situation & qualité de la Sicile, du naturel des Siciliens. 2. Des Villes de Sicile & de leurs polices. 3. Du Parlement & des Loix de la Sicile, des Finances & des Officiers qui manient les Finances du Roi. 4. De la Justice, de l'Etat politique & du Clergé de la Sicile. 5. Des forces naturelles de la Sicile. 6. Des avantages de la Sicile, à cause de sa situation, de l'utilité de ses mers & de son commerce. A cette liste, nous allons ajoûter quelques traits particuliers qui puissent donner idée du reste.

Ce fut le Pape Eugene III qui accorda à *Roger* & à ses Successeurs,

une Jurisdiction absoluë & indé
dante, Ecclesiastique & tempor
en sorte que le Roi fait un Juge
clesiastique avec un Avocat &
Procureur Fiscal séculier, qui con
sent le Tribunal de la Monarchie
s'appellent de même nom, sçavo
Tribunal de la Monarchie. Le J
exerce la même Jurisdiction en Si
que le Légat du Pape exerce à Na
sur tous les Ecclésiastiques, indé
damment du saint Siege. On se
pelle les facheux éclats qui s'éleve
à l'occasion de ce Tribunal, e
Clement XI & Victor Amedée.

Les Espagnols, par un princip
politique, ne voulant pas que
pénétrât dans leur conduite, ont
jours fait négliger parmi les Nat
le progrés des arts & des sçiences. I
tention des Vices-Rois, s'éten
jusqu'à écarter les Maîtres habiles
pouvoient donner une éducation s
rieure aux jeunes Seigneurs. Ce re
che de la part de M. Apari, est exa
ré, du moins nous panchons à le cro
Les Espagnols ne faisoient peut-
pour les Siciliens, que ce qu'ils

tiquoient pour eux mêmes dans l'intérieur de la Monarchie. En général, la nation n'a jamais tourné ses principales vûës du côté des beaux Arts.

Selon l'Auteur, il y a deux cens mille ames dans Palerme, & soixante mille dans Messine. Le tremblement de terre de 1693 renversa totalement la Ville de Catane, distinguée tant par sa Noblesse, dit M. Apari, d'où les plus illustres Maisons du Royaume tirent leur origine, que pour son Université, & les Académies publiques. Vingt six mille ames périrent dans ce désastre; la Ville a été rebâtie, mais elle ne contient aujourd'hui que seize mille habitans.

Plusieurs Villes sur les côtes & dans le continent, ne sont plus si peuplées qu'elles l'étoient autrefois, mais en récompense il y a plusieurs Terres Seigneuriales, où l'on compte depuis douze, jusqu'à soixante mille ames.

Le Parlement est ce qu'on appelle ailleurs les Etats, & la forme en est aussi la même. Il est composé de la *Noblesse, du Clergé*, & des Députez

des Villes Royales. Le Roi demande, le Parlement accorde ; & pour reconnoître sa docilité, on fait des Reglemens pour le maintien de la tranquillité publique, & ce sont là les Loix du Royaume : *Constitutioni & Capitoli del regno.*

Toutes les fois que le Parlement s'assemble, les trois Ordres élisent plusieurs Députés qui durent jusqu'à une nouvelle convocation, & décident de l'observation des Privileges & de la levée des impôts. Autrefois, on envoyoit tous les trois ans des Commissaires Gentilshommes, pour faire le dénombrement de tous les sujets du Royaume, & régler ensuite sur cette opération, la répartition des taxes. Cet usage a été comme aboli depuis la révolte de Messine en 1674. Les raisons que l'Auteur en rapporte, ne sont honorables ni aux Vice Rois qui ont gouverné depuis cette Epoque, ni aux Seigneurs qui les corrompoient à prix d'argent, pour se procurer un avantage injuste & qui causoit même dans les revenus du Roi une diminution considérable ; est-il probable que

ce désordre ait subsisté si long tems, sans que tout un Etat lézé s'en soit plaint à la Cour de Madrid, ou ait pû y faire parvenir ses plaintes?

Le Clergé & l'Etat Monastique, font entrer dans les Villes, sans rien payer, toutes les marchandises & les denrées de leurs biens & de leurs terres. Aussi a-t'on grand soin dans chaque maison de s'y ménager la ressource d'un Ecclésiastique. Ces Messieurs, lorsqu'ils n'ont point de familles, vendent leurs priviléges à des séculiers.

La maniere de percevoir les revenus du Roi, revient assez à ce que nous voyons établi dans les autres Etats : un Tribunal suprême, qu'ils nomment Tribunal *du Patrimoine*, qui juge de toutes les causes qui regardent les Domaines du Roi; un Intendant dans chaque Ville du Royaume qui adjuge les fermes du Domaine dans sa dépendance, & qui fait le recouvrement des sommes qui en proviennent; des Receveurs Généraux, des Receveurs particuliers &c.

Il se commet une infinité d'abus dans l'*administration* de la Justice; la

chicane y eſt comme ailleurs, une hydre à cent têtes, ſe dérobant à tous les coups qu'on lui porte, ſous les replis preſque innombrables des formes & des procédures. Les Capitaines ou Prevôts, prépoſés pour la ſureté publique, ſont ordinairement de fameux ſcélérats, auſſi bien que leurs Archers; le remede eſt par là plus dangereux que le mal. Ils ſont eux-mêmes de moitié dans les brigandages qui ſe font. Les plus grands Seigneurs, ont le cruel travers d'attacher une eſpece de diſtinction à l'azile qu'ils donnent à des troupes entieres de bandits, comme ſi leur grandeur ne pouvoit ſe ſoutenir qu'en multipliant les miſérables. Ce mal ſi violent ceſſeroit bientôt, ajoûte M. Apari, ſi l'on remettoit en vigueur une ancienne Loi du Royaume : elle porte, que tous les Officiers de Juſtice ſeront obligés de payer de leur bourſe, tous les vols qui ſe commettront dans l'étenduë de leurs Juriſdictions ; & il faudroit encore ſoumettre à la même peine tous les Seigneurs, chacun dans les limites de leurs terres. Au rapport du Voyageur

Chardin, cette même Coutume est inviolablement observée dans toute la Perse. Chaque Bourg, chaque Communauté y répond des vols qui s'exécuteroient dans son district. La sureté publique devient ainsi, comme il convient, l'objet d'une attention générale & continuelle. C'est se garder soi-même, que de garder les autres.

Ce Mémoire fut fait en 1713. L'Editeur qui nous l'a donné en 1734. auroit bien dû nous informer du succès qu'il eut, nous instruire des changemens que le Roi Victor Amedée fit dans le Gouvernement, & de ceux qui sont ensuite survenus sans doute, tout le tems que l'Isle a été sous la puissance de l'Empereur. Il est plus que vrai-semblable qu'on va y voir refleurir les arts, les sciences, les loix & le commerce; déja les lettres ont éprouvé à Naples, la magnificence du nouveau Monarque. Les Siciliens partageront également son amour & ses graces.

L'ouvrage finit par la traduction de la Harangue que Victor Amedée fit à l'ouverture de son Parlement à

Palerme en 1713. C'est le style d
ces sortes de cérémonies. A des Suje
pleins de zéle & d'affection, il pro
met un amour véritablement pate
nel.

## ARTICLE XXXXIII

*ESSAI PHYSIQUE SU l'Oeconomie animale, par M. Que nay, Maître ès Arts, Chirurgi reçu à S. Côme, &c. à Paris, che Guillaume Cavelier, près la Fonta ne S. Severin, au Lys d'Or. 173 Vol.* in-12.

NOus avons tant d'ouvrages cette espece, que nous ne parl rions pas de celui-ci, s'il ne mérite d'être distingué de la foule, par méthode & la netteté qui y regne. est difficile de ramasser plus de m tieres en un petit volume, & de mettre mieux à la portée de tout monde. L'ouvrage commence par u assez long discours que l'Auteur prononcé dans l'Académie de Lyo dont il est membre, & où il s'attach

à prouver, que pour faire un bon Chirurgien, comme un bon Médecin, il faut joindre la Théorie à la Pratique & la Pratique à la Théorie, parce que l'une sans l'autre est insuffisante & même dangereuse. On voit par la candeur & la bonne foi avec laquelle M. Quesnay traite sa matiere, qu'il ne s'est point laissé séduire, comme il arrive si souvent, par des préventions trop favorables pour son art, & qu'il n'a nullement en vûë de séduire ses Lecteurs.

Il distingue trois sortes de Théorie: la premiere, dit-il, est simplement *expositive*, en ce qu'elle ne fait qu'exposer, décrire & détailler les maladies, les remedes & tout ce qui y a rapport. La seconde est l'Histoire de la Théorie même, c'est-à-dire, l'Histoire de la Médecine & de ses progrès. Enfin, la troisiéme est la Théorie qu'il appelle *aitiologique*, « qui explique » le méchanisme du corps humain, » qui recherche les causes des mala» dies, qui rend raison de l'opéra» tion des remedes, qui leve les in» dications sur l'état présent de la

» machine dérangée, qui regle selon
» le tems & les circonstances l'admi-
» nistration des secours qu'une ma-
» ladie exige. „ On sent assez l'importance & la nécessité de cette Théorie ; mais malheureusement, comme observe M. Quesnay, la difficulté de l'acquérir la rend extrêmement rare, parce qu'on aime mieux se jetter tout d'un coup dans une pratique lucrative, au hazard de tuer bien du monde, que de consumer une grande partie de sa vie dans une étude inutile à la fortune ; & cependant pour suppléer, du moins en apparence, à une science si necessaire, on se fait valoir par une prétenduë expérience qu'on ose preférer à la Théorie même la plus parfaite, mais qui est en même tems le subterfuge de tous les ignorans, & des plus misérables empiriques, parce qu'il suffit d'avoir parû quelquefois en exercice pour avoir droit de s'en prévaloir.

Comme il y a trois sortes de Théorie, on peut aussi distinguer trois sortes d'expérience. La premiere, selon M. Quesnay, consiste principalement

dans l'obſervation exacte de tout ce qui accompagne les maladies ; expérience néceſſaire ſans doute, mais qui après tout ne fait que faire appercevoir l'état du malade, ſans apprendre à le guérir. Il y a une ſeconde expérience qu'on appelle ici expérience de réuſſite, qui eſt fondée ſur les événemens qui ſuivent l'uſage des remedes, & que l'on croit être l'effet de ces remedes : en ſorte que plus un Praticien a par devers lui de ces faits de pratique, plus on dit qu'il a d'expérience ; mais ajoute-t'on, ſi on examine en rigueur cette ſeconde eſpece d'expérience, elle ſe réduit preſque à rien dans la pratique. Car il eſt vrai qu'elle apprend l'effet ſenſible de beaucoup de remedes, comme d'évacuer ou de reſſerrer, d'exciter le jeu des vaiſſeaux, ou de le calmer &c. mais ſi on la conſulte pour ſçavoir le tems & les circonſtances où il faut employer ces remedes, elle ne peut rien décider avec quelque certitude ; parce qu'elle fournit mille exemples contradictoires de malades guéris ou morts après l'uſage des mêmes reme-

des. Dire que vingt malades, après avoir pris tel remede ont été guéris, & que c'eſt par conſéquent ce remede qui les a guéris, c'eſt mal raiſonner; car on pourra en citer vingt autres qui ſont morts après avoir pris le même remede. D'où il ſuit que cette eſpece d'expérience n'apprend que ce qu'on appelle dans l'Ecole, le *poſt hoc*, & non pas le *propter hoc*, qui eſt pourtant le néceſſaire.

Quel eſt donc, ſelon M. Queſnay, l'expérience qui donne une vraye ſcience en ce genre? C'eſt celle qui contient non ſeulement les deux premieres dont on vient de parler, mais encore tous les faits & toutes les expériences priſes des autres ſciences qui peuvent appartenir à l'art de guérir, comme l'Anatomie, la Phyſique, la Méchanique: l'Hydroſtatique, la Botanique, la Chymie; car pour la Géométrie que M. Queſnay met auſſi au nombre de ces ſciences, nous croyons qu'un habile Médecin peut abſolument s'en paſſer. C'eſt, continuë t'il, de tous ces faits & de toutes ces expériences de différens genres

que résulte la Théorie qui doit éclairer dans la Pratique, c'est-à-dire, que pour être un habile Médecin, il faut posséder toutes ces sciences, & c'est-dire en un mot, qu'il y a bien peu d'habiles Médecins. M. Quesnay exige même que la Pratique de cette Théorie pour être sûre, soit assujettie à des regles si séveres, & cependant si nécessaires en effet, qu'il faut avoüer que c'est un heureux coup du hazard, lorsqu'un Médecin guérit un malade ou du moins tel malade en particulier. Doit-on conclure de là qu'il faut mépriser les Médecins & négliger la Médecine? Non, ce n'est surement pas l'intention de M. Quesnay, & il ne se propose d'autre objet, que d'animer le travail de ceux qui s'appliquent à l'étude de l'art de guérir, en leur faisant envisager les difficultés qu'ils ont à surmonter; mais il est vrai qu'il est difficile d'approfondir tant soit peu la matiere, sans laisser appercevoir le peu de solidité de cet art, de sorte, que pour peu qu'on s'intéresse à la gloire de la médecine, le *plus sage est de ne* jamais traiter publi-

ſi de leur côté, des raiſonnemens capables d'embarraſſer leurs adverſaires: & voila ce qui inſpire à pluſieurs l'eſprit de Pyrrhoniſme dans la plûpart des queſtions de Phyſique. M. Queſnay traite toute cette matiere avec beaucoup de netteté & de préciſion, & pour peu qu'on ſoit amateur de la bonne Phyſique, comme il ſemble que ce ſoit aujourd'hui un goût à la mode même parmi les Dames, on trouvera dans ces obſervations beaucoup de choſes curieuſes & intéreſſantes.

Tout ce qui regarde l'Air n'eſt pas traité avec moins de ſoin & d'exactitude. On en examine les proprietés générales, & ſur-tout ſa peſanteur & ſon reſſort qui ſont les principales cauſes de tous les effets qu'il produit. On lira avec plaiſir l'explication que M. Queſnay fait de tout le jeu de l'air dans la reſpiration. Rien de plus net ni de mieux détaillé.

Les deux articles où l'Auteur parle de l'Eau & de la Terre, ſont moins étendus; mais ils n'en ſont pas moins curieux. Il parle plus au long de

l'Huile & du Sel. Il en distingue les diverses especes & les proprietés. Il employe par tout les observations chymiques pour découvrir ce que le mélange des Elémens nous empêche d'appercevoir dans les mixtes ; mais il veut qu'on le fasse avec précaution, pour ne pas se laisser tromper par de fausses analyses, où la fermentation, la putréfaction, un trop grand degré de feu & d'autres accidens semblables, peuvent causer des méprises. Tout l'article des Sels en particulier est traité avec une grande exactitude, une précision & une justesse qui ne laisse rien à désirer.

Le second chapitre traite des humeurs, premierement de la digestion, ensuite du chyle, du sang, de la bile, de la pituite, &c. On peut, dit M. Quesnay, réduire à quatre les différentes opinions des Médecins, à l'égard de la digestion : sçavoir, la fermentation, la putréfaction, la trituration, & la dissolution. Il examine ces quatre opinions. Sur la premiere, après avoir distingué la fermentation qu'on peut nommer vineuse de celle

qu'on appelle aceteuse, ( car il n'est point ici question de fermentations d'éffervescence& de boüillonnement) il exclut totalement de la digestion la fermentation vineuse, par la raison qu'elle ne peut pas se faire dans un vase tel que l'estomac, & qu'on ne remarque jamais aucun de ses effets dans la digestion, du moins quand elle se fait bien. La fermentation aceteuse, ajoute-t'il, peut donc seule avoir lieu dans la digestion ; mais comment se le persuader ? Le chile bien conditionné ou qui résulte d'une digestion parfaite n'est point aigre ; & de tous nos alimens, il n'y en a qu'une partie qui soit susceptible de fermentation. D'un autre côté, cependant, il est difficile de ne pas croire que les alimens que fournissent les végetaux, tant de substances pulpeuses & farineuses, les boissons vineuses, les sucs laiteux & gélatineux fermentent dans l'estomac, d'autant plus qu'on ne rejette presque jamais par la bouche une partie de ces alimens, sans sentir une saveur sure & aigre qui agace les dents.

Il en est de même de la putréfac-

tion : il seroit ridicule de prendre la digestion pour une putréfaction ; car enfin la putréfaction détruit les sucs, les rend acres & fétides, ruine la tissure des huiles, volatilise & alcalise les sels, tous effets qui ne se rencontrent point dans le chile, lequel est au contraire doux, sans odeur, rempli de sels acescens & d'huile grasse. Mais malgré ces raisons, M. Quesnay panche assez à croire qu'une legere putréfaction peut aider à la digestion, sur-tout lorsque les alimens sont passés dans les intestins où ils séjournent plus long-tems que dans l'estomac & où la bile, qui est de sa nature fort alcalescente contribuë à les macerer & à les corrompre. On peut encore le conjecturer par la puanteur de l'haleine dans certaines personnes.

Quant à la trituration, si on la prend pour un broïement ou froissement des alimens dans l'estomac, elle ne paroît, dit M. Quesnay, nullement s'accorder ni avec cet organe, ni avec les matieres qui s'y digerent. L'estomac est une poche membraneuse, *mince & fort souple*, qui ne peut agir

que mollement. Quelle vrai-ſemblance y a t'il qu'il ſoit capable d'une action ſi rude & ſi violente; & ſi ſon action n'eſt pas telle, comment peut-on imaginer que des alimens, ſurtout noyés de boiſſon comme ils le ſont toujours, puiſſent être broyés & triturés par de ſimples remuëmens & contractions réïtérées d'une enveloppe douce & fléxible? Cependant quelque peine qu'on ait à le comprendre, c'eſt un fait dont la poſſibilité eſt démontrée, & dont l'exiſtence paroît même néceſſaire pour prévenir les mouvemens ſpontanées de fermentation, & la putréfaction entiere qui pervertiroient bien-tôt les alimens dans l'eſtomac, ſi ces mouvemens n'étoient interrompus, ou pour mieux dire rompus ſans ceſſe par celui de l'eſtomach même. Ainſi, M. Quèſnay veut encore qu'on admette dans la digeſtion, & qu'on y compte du moins pour quelque choſe la trituration. Il reſte à ſçavoir ſi la diſſolution y a auſſi quelque part: ſur quoi l'Auteur exclut abſolument la diſſolution corroſive ou inciſante; mais il admet un

délaïement

ïement causé par des sucs qui pé-
tent les alimens, les mêlent avec
oisson, les détrempent, les amo-
nt, les détachent, afin que tous
emble, aidés de tous les secours
it on vient de parler, passent dans
intestins, où de nouveaux sucs
s actifs & plus pénétrans, achevent
dépoüiller leurs parties fibreuses,
ır en former ce qu'on appelle le
le.

Qu'est-ce que le chile? L'Auteur
plique aussi en peu de mots; mais
sang, la bile, l'humeur mélanco-
ıe, la pituite, la limphe, lui four-
ènt une plus abondante matiere,
l la développe toujours avec la mê-
netteté.

Dans le troisiéme chapitre, l'Auteur
te des parties solides du corps ani-
l, de leur structure, leur princi-
vital, leur action sur les liquides,
tempéramens qui dépendent de
te action, & la diversité de ces
npéramens. « Les parties solides
du corps animal, dit-il dans l'arti-
cle premier, ne sont que des tissus
de vaisseaux composés eux-mêmes

„ de vaisseaux, qui sont encore for-
„ més d'autres vaisseaux, & ainsi de
„ suite jusqu'aux premieres trames.
„ Un tronc d'artere ou de veine est
„ composé de plusieurs tuniques ou
„ membranes dont on apperçoit sen-
„ siblement les vaisseaux : ces der-
„ niers sont composés aussi de tuni-
„ ques faites de vaisseaux : ceux-ci
„ sont encore formés de tuniques
„ qui ne sont de même qu'un tissu de
„ vaisseaux &c. Si l'on suit un tronc
„ d'artere, il conduit à diverses par-
„ ties ausquelles il se distribue. Ces
„ parties bien examinées se trouvent
„ uniquement formées de vaisseaux
„ rangés, entassés, repliés, entre-
„ lassés, entortillés, & de plus petits
„ en plus petits ; de façon que dix
„ mille de ces plus petits n'égalent
„ pas la grosseur d'un cheveu. *Ruych*,
„ cet Anatomiste, célébre par ses
„ merveilleuses injections, dit qu'il
„ s'en trouve des millions, renfermés
„ sous le volume d'un grain de sene-
„ vé. De ces vaisseaux disposés par
„ couches ou par pelotons sont com-
„ posés les muscles, les os, les mem-

„ branes, la peau, les tissus vasculai-
„ res & vesiculaires, les réservoirs,
„ les glandes, le cerveau, le foïe &
„ les autres parties, d'ou il résulte que
„ la tissure des parties solides, con-
„ siste en de petits filets creux, ex-
„ trêmement fins & imperceptibles,
„ dont se forment des toiles ou mem-
„ branes très déliées & roulées pour
„ construire le premier ordre de vais-
„ seaux composés. De ceux-ci se for-
„ ment d'autres membranes, desquels
„ se font encore d'autres vaisseaux
„ plus composés : ainsi de suite ; de
„ maniere que chez nous, tout est
„ membranes, tout est vaisseaux ; „
mais cependant de différente espece, d'où vient qu'on les divise en différentes classes.

Tout le monde sçait que les parties solides du corps animal ont de l'élasticité ou du ressort, & que c'est par ce ressort que le jeu des vaisseaux est modifié & varié pour former nos différens tempéramens; mais ce ressort, comme remarque M. Quesnay, ne peut rien seul. Il faut qu'il soit mis en jeu, il faut qu'une premiere cause

agiſſe. Or qu'elle eſt cette premiere cauſe, ce premier moteur ? Quelques Philoſophes ont imaginé une certaine tenſion de nerfs, c'eſt-à dire, ont ſuppoſé que tous les nerfs étant tendus, il ne ſe peut pas faire qu'un rien les touche ſans les ébranler, & ſans avertir l'ame par cet ébranlement qui répond au cerveau. Les modernes ont crû mieux rencontrer en imaginant les eſprits animaux, c'eſt-à-dire, une matiere très fine, diſtribuée par de petits filets nerveux à toutes les parties qui compoſent nos organes, & ſi mobile, qu'elle communique en un inſtant au cerveau, la moindre impreſſion qui ſe fait ſur les parties les plus éloignées. Mais ce nouveau ſyſtême ſouffre auſſi de grandes difficultés.
„ Qui eſt-ce qui ne trouvera pas de la
„ difficulté, dit l'Auteur, ou de l'im-
„ poſſibilité à expliquer comment la
„ barbe, extrêmement délicate d'une
„ petite plume, peut en touchant
„ légerement la peau, exciter dans
„ les eſprits animaux, un mouvement
„ ſuffiſant pour occaſionner une ſen-
„ ſation importune & quelquefois

upportable? „ Tout eſt, com-
ı voit, problême en phyſique;
difficulté des autres ſyſtêmes,
: l'Auteur à recourir à des atô-
gnés, qu'il ſubſtitue aux eſprits
ıux. Mais n'eſt ce pas à peu près
me choſe, & ne trouvera-t-on
ıe égale difficulté à concevoir le
rapide de ces atômes, & com-
il peut y en avoir une ſi grande
ité libre & dégagée des autres
ipes, comme il faut qu'ils le
pour agir, ſans cauſer d'em-
nent dans les organes?
: articles ſuivans contiennent
e qu'il y a de plus curieux & de
ntereſſant ſur l'action des ſoli-
Dn y traite de la circulation du
& de tout ce qui y a rapport.
ſang, dit l'Auteur, eſt conti-
:llement pouſſé des poûmons
s l'oreillette du ventricule gau-
: du cœur: de cette oreillette
ıs le ventricule gauche même;
ce ventricule dans les arteres,
arteres dans les fibres, des fi-
s dans les veines, des veines
*ıs l'oreillette* du ventricule droit

„ du cœur, de cette oreillette dans le
„ même ventricule droit : de ce ven-
„ tricule dans l'artere qui le conduit
„ & qui le distribuë dans les poû-
„ mons, d'où l'air le chasse pour lui
„ faire recommencer toujours la mê-
„ me route. De façon que tout le jeu
„ vital de notre machine, est conti-
„ nuellement entretenu par l'air,
„ comme les mouvemens d'un mou-
„ lin qui dépendent du vent. „ Nous
rapportons ce trait, quoiqu'il ne nous
apprenne rien de nouveau pour don-
ner idée de la précision & de la justes-
se de l'Auteur dans ses descriptions.

Mais un article que nous croyons qu'on lira avec encore plus de plaisir, c'est celui des tempéramens. Il les réduit comme les anciens, à quatre; sçavoir, le sanguin, le bilieux, le mélancholique, & le pituiteux; & dans ces quatre especes de tempéramens, il trouve non seulement toutes les différentes constitutions du corps humain, mais encore tous les divers caractéres d'esprit qui mettent entre les hommes tant de différence. Voici *le précis* de tout ce qu'il avance sur

cela. Les tempéramens *sanguins* ont le pouls grand, souple, vigoureux, médiocrement fréquent. Ils ont de l'embonpoint, beaucoup de sang, les chairs fermes, de la force dans les membres, & la peau vermeille. Voilà pour le corps. Pour l'esprit, ils ont de la gayeté, il aiment le plaisir, ils ont les sensations exquises, la conception aisée, l'imagination vive; & on voit par-là, qu'ils ne sont pas les plus mal partagés. Les tempéramens *bilieux* ne le sont pas si bien. Ils ont le pouls fréquent & vigoureux. Ils sont peu fournis de graisse. L'humeur bilieuse est dans eux l'humeur dominante. Ils ont peu de sang. Leurs urines sont fort colorées, leurs excrémens jaunes & fetides. Ils ont toujours le ventre libre, la peau ardente & seche. Ils sont ordinairement tourmentés de soif. Le jeûne leur est fort contraire. Ils vieillissent de bonne heure. Ils ont pourtant les sensations, la conception & l'imagination très vives, mais peu de jugement; & ils sont d'ailleurs sujets à la colere & à l'inconstance. Les tempéramens *mélancoliques*, ont le pouls

petit & peu fréquent, parce que leurs vaiſſeaux ſont denſes, ſerrés & rigides. Ils ont la peau brune, & leur ſueur eſt huileuſe. La maigreur, un crachotement continuel, peu de ſoif, pareſſe de ventre, facilité à ſoutenir le jeûne, aigreurs & gonflemens d'eſtomach : voilà les qualités du corps. Celles de l'eſprit, ſont, une conception difficile, une imagination ingrate, une mémoire heureuſe, un jugement ſûr, mais borné, de la fineſſe d'eſprit, de la conſtance, de l'humeur, de l'amour pour la ſolitude. Enfin, les tempéramens *pituiteux* ont le pouls petit, lent & mou, & leur corps paroît bouffi. La moleſſe du cerveau qui tient toujours ce viſcere dans une eſpece d'affaiſſement, joint à la lenteur du cours des eſprits qui répond à celle des humeurs, rend les ſenſations peu vives, & entretient les autres facultés de l'ame, dans une ſorte d'imbécillité qui fait que ceux de ce tempérament ſont indolens, ſtupides, pareſſeux, peſans, & débiles.

Au reſte, quoique nous ne rapportions pas ceci comme quelque choſe

de bien solide, il faut pourtant avoüer que la physique ne laisse pas de rendre assez bien raison de toutes ces définitions. Mais quoiqu'il en soit, il faut que les Physiciens conviennent que ce partage de tempéramens, n'est qu'un partage de supposition, & non de réalité, puisqu'il est certain qu'il ne peut point y avoir, ou du moins, qu'il n'y a pas dans toute la nature humaine, un seul tempérament *pur*, pour ainsi dire, c'est-à-dire, purement sanguin ou bilieux, & que tous les hommes ont des tempéramens composés des quatre principes qu'on vient de dire. On ne nie cependant pas, qu'il n'y ait dans chaque homme, ou du moins dans plusieurs, quelque principe dominant, comme le sang dans l'un, & la bile dans l'autre; mais ce principe, tout dominant qu'on voudra le supposer, aura-t'il sur le corps & sur l'esprit tous les effets qu'on lui attribuë, & seroit-ce une pratique sûre de la supposer dans le traitement d'une maladie? Voilà ce que bien des gens ne croiront pas, parce qu'il ne faut qu'un degré de tel ou tel mélan-

ge, de plus ou de moins, pour renverser tout le systême. M. Quesnay ne laisse pas de rapporter les sous-divisions qu'on fait des tempéramens en sanguin-bilieux, bilieux-sanguin &c. & de leur assigner à chacun son caractere propre, pour l'esprit, comme pour le corps; mais il nous permettra de prendre tout cela pour un jeü d'esprit, plûtôt que pour une instruction solide, qu'on puisse suivre dans la pratique, soit pour juger du caractere des personnes, soit pour leur prescrire un régime dans la santé ou dans la maladie. La lecture de tout ce systême de caracteres, ne laisse pas d'amuser. c'est le Roman de la Médecine; ainsi finit l'ouvrage de M. Quesnay, & nous en finissons aussi l'extrait, en assurant nos Lecteurs qu'ils y trouveront une excellente physique, développée avec beaucoup de netteté, de justesse & de précision. L'Auteur a encore publié un autre ouvrage, dont nous parlerons dans le mois prochain.

## ARTICLE XXXXIV.

*HISTOIRE DES SEQUANOIS, & de la Province Sequanoise; des Bourguignons, & du premier Royaume de Bourgogne. De l'Eglise de Besançon, jusque dans le sixiéme siecle; & des Abbayes Nobles du Comté de Bourgogne &c. depuis leur fondation, jusqu'à présent. Par M. F. J. Dunod, Ancien Avocat au Parlement, & Professeur Royal en l'Université de Besançon. A Dijon & se vend à Paris, chez Briasson, au bas de la rue Saint Jacques, à la Science. M.D.C.C.XXXV. in-4°. pag. 598. &c.*

CE titre ne dit point assez, & ne fait pas connoître l'Ouvrage dans toute son étenduë. *L'Histoire des Séquanois*, écrite avec précision, a fait naître des difficultez. Un Gentilhomme de la Province, que M. Dunod a mis dans le goût de l'Histoire, les lui a proposées. L'Auteur en y répondant, développe & confir-

me par de nouvelles preuves, p
recherches curieuses, par des n
mens antiques, par des rai
mens, par des conjectures au
& par des vrai-semblances, au d
d'une évidence entiere, ce qu
fait que raconter, sans entrer da
discussions, dont l'Histoire n'e
susceptible. Et c'est la matiere
*Dissertations*, en forme de Le
adressées à ce même Gentilho
Elles sont suivies de *Notes* & de
*criptions*, qui servent de preuv
d'éclaircissemens, aux faits rap
dans *l'Histoire* & dans les *Disserta*
A la tête de l'Ouvrage, M. D
a mis une Carte de la *Province S*
*noise*, qu'il a lui-même dressée, &
il donne l'explication dans la Pr
Cette Préface elle-même, mérit
attention particuliere, par l'érudi
la critique, les lumieres qu'ell
pand sur l'Histoire, principale
sur notre ancienne Géographie,
parée & appliquée à la nouvelle.
*fait graver des Plans, des Figu*
*& des Monumens antiques, pour*
*dre plus sensible ce qu'il en a dit.*

sont là comme les fondemens de l'Histoire du Comté de Bourgogne, à laquelle notre Auteur a consacré une partie de son loisir. Après ces Préliminaires, il passe à *l'Histoire des Bourguignons, & du premier Royaume de Bourgogne*; & vient enfin à celles de *l'Eglise de Besançon*, & *des Abbayes Nobles du Comté*. A la fin de l'Ouvrage, il a fait imprimer des Manuscrits anciens, concernans l'Histoire de la Métropole, des Chartes, & d'autres Actes, qui servent à celle des Abbaïes. Voilà ce que contient ce premier Volume, *que je ne donne*, dit M. Dunod, *que comme une ébauche, & sur une espece de littérature, dont e ne fais pas profession.* Cependant, s'il a l'approbation du Public, il pronet d'en donner bien-tôt un second, qui contiendra la suite de l'Histoire du Comté de Bourgogne, jusqu'aux Ducs. Sans la prévenir, cette approbation du Public, donnons lui quelque idée de chacune des parties qui composent cet Ouvrage.

*Histoire des Séquanois & de la Province Séquanoise.*

Dès le tems que les Gaules commencerent à être peuplées, dit notre Historien, les Séquanois occupérent le Pays qui est entre le Rhein, les montagnes de Vauges, la Sône, le Rhône, & le mont Jura ; la Province qui porta leur nom, comprenoit ce que nous appellons la Haute Alsace, le Canton de Basle, la Franche-Comté, le Bugey & la Bresse. C'est l'étenduë qu'il donne à la Province Séquanoise ; & comme ce fait est contesté, il en produit les preuves dans la premiere Dissertation. Pour remonter jusqu'à la premiere origine des Séquanois, l'Auteur rapporte le sentiment de Cluvier, lequel prétend que les Peuples de l'Illirie, de la Germanie, des Gaules, de l'Espagne, & de la Grande-Bretagne, ont eu le même langage : qu'ils descendoient d'*Askenez*, arriere-petit-fils de Noé, qu'ils eurent tous le nom de Celtes, que ce nom fut celui d'Askenez leur pere, dans la nouvelle langue que parla sa famille, après le tem-

versement du projet de Babel ; que cette langue subsiste encore en Allemagne : que les Celtes qui s'établirent dans les Gaules, s'appelloient *Gallen*, d'un mot Allemand qui signifie Voyageur, parce qu'ils avoient long-tems erré dans la Germanie ; que de là, les Latins les nommérent *Galli*, & le Pays qu'ils occuperent entre le Rhein, l'Océan, la Méditerranée & les Alpes, *Gallia*.

Sans adopter, mais sans rejetter aussi cette antiquité, M. Dunod, juge probable que les Gaules ont été habitées aussi-tôt que l'Italie, puisque dès le second siécle de Rome, après avoir envoyé des Colonies en Espagne, & dans la Grande-Bretagne, elles ne pouvoient plus contenir le Peuple qui s'y trouvoit. Le nom de *Celtes*, demeura particuliérement à une partie de ces Gaulois ; apparamment, continuë l'Auteur, parce qu'ils étoient les aînés & les Chefs de la Nation Celtique dans les Gaules. De ce nombre, étoient les Séquanois, les premiers Habitans des Gaules, supposé *que* les Gaulois descendent

d'Askenez ; parce que venant des bords du Pont Euxin, & suivant les rives du Danube, on peut croire qu'ils ont d'abord occupé cette contrée, la plus voisine de la source de ce Fleuve. Leur premier nom fut celui de *Seines* ; Notre Auteur ajoûte, ou de *Seknes*, pour venir aux *Secani* ou *Sequani* des Latins. Ils donnerent leur nom Celtique à la riviere de Seine sur les bords de laquelle ils établirent des Colonies, jusqu'à Sens.

On parle ensuite de celles que les Gaulois envoyerent en Germanie, sous la conduite de Segovese, & en Italie, sous Bellovese ; de la prise de Rome par Brennus, & ses Senonois, des autres entreprises des Gaulois en Italie, de leurs guerres contre les Germains, de celles qu'ils se firent entr'eux, des différens interêts qui les désunirent, ou qui les allierent ; des occasions, des causes, des motifs qui donnerent lieu aux Romains d'établir leur domination dans les Gaules, des victoires, des conquêtes de Jules-César, qui soumirent enfin la Nation entiere à ces maîtres du monde. La part

que les Séquanois en particulier, eurent à ces événemens, & que l'Auteur a soin de faire remarquer, est ce qui l'engage à les raconter. Il passe ensuite aux divisions & sous divisions des Gaules. César ne parle que de trois Provinces, la Celtique, la Belgique, & l'Aquitanique. Auguste fit un autre partage, & l'on commença sous son Empire, à compter quatre Provinces dans les Gaules; la Narbonnoise, la Lionoise, la Belgique & l'Aquitanique. M. Dunod examine en cet endroit, à laquelle de ces Provinces appartenoient les Séquanois; & il se déclare avec raison pour la Belgique. Dans la suite, il se fit encore d'autres divisions, & les Séquanois firent une Province particuliere, sous le nom de *Maxima Sequanorum Provincia*; nom qu'elle ne doit, ni à Constantin, ni à Pupienus Maximus, ni à Maximus Magnus, mais uniquement à son étenduë.

Elle contenoit quatre Cités, ou Villes du premier ordre, & d'autres moins considérables, dont on trouvera ici une Notice utile pour la Géo-

graphie. Les principales Villes étoient Besançon, capitale & métropole; Ville, dit M. Dunod, aussi ancienne que l'établissement des Séquanois dans les Gaules, Augst auprès de Basle, *Augusta Rauracorum*; Basle, & *Aventicum*. C'est aujourd'hui un petit Bourg sur le Lac de Morat, que les Allemans nomment *Wiflisburg*, & les François, *Avanche*; Ville autrefois Episcopale, dont le siege a été transféré à Lausane. La situation du *Portus Abucini*, est plus embarrassante. L'Auteur prouve assez bien, que c'est *Port-sur Sône*, dans le Baillage de Vesoul. L'ancienne *Amagétobrie*, dont parle César, avoit paru tout autrement difficile à retrouver, & Cluvier même avoit prononcé qu'envain on la chercheroit. Cet Arrêt n'a point rebuté la sagacité du sçavant Historien; & l'on peut voir dans la seconde Dissertation, si ses peines ont été inutiles. Il marque encore ici, & plus au long dans la Préface, les chemins Romains qui traversoient le Pays des Séquanois, & les lieux par où ils passoient. C'est ainsi qu'il joint

ire de la Province, à celles des
:s; la Géographie aux événe-

uteur raconte ensuite sous cha:
mpereur, depuis Auguste, la
ue les Séquanois ont euë aux
s de l'Empire, les mouvemens
;iterent leur Province, ce que
ire & les Monumens anciens
ont conservé sur le sujet qu'il
, jusqu'aux invasions des Bar-
, & à l'établissement du Royau-
:s Bourguignons dans les Gau-

*Dissertations.*

*premiere Dissertation*, examine
questions; premierement l'é-
ë & les bornes de la Province
noise; en second lieu, l'ancien
ge des Gaulois, que notre Au-
:roit avoir été le même que la
e Allemande. Il s'agit donc,
rd, de sçavoir s'il a eu raison de
er pour bornes à la Province Sé-
oise, le Rhein, les Montagnes
uges, la Sône, le Rhône, & le
: Jura. Pour établir son senti-
, *il prouve* séparément chacune

de ces limites, par des passages p
cis de César, de Strabon, d'Amm
Marcellin, &c. par des réfléxions
dicieuses, sur la situation des lie
sur les rapports qu'ils ont entr'e
sur les circonstances racontées par
Auteurs; par des corrections des t
tes, que les faits & la suite de l'H
toire, semblent rendre nécessai
Au reste, ce seroit copier la Disse
tion, que d'entrer dans le détail. I
est, ainsi que les autres, le fruit
l'inspection exacte des lieux, & d
lecture réfléchie des Ecrivains,
ont le mieux parlé sur les matie
dont il s'agit. Pour répondre à la
conde difficulté qu'on lui a propos
il explique par la langue Allema
quelques anciens noms Celtiq
Mais après un assez court essay; *N'*
*il pas à craindre*, dit-il, *que je déc*
*ce systême, si je le pousse trop loin*,
*des choses anciennes, & si obscure*
Sa crainte, en effet, pourroit par
tre assez bien fondée.

*Seconde Dissertation.* Le Gen
homme que M. Dunod introduit
la scêne, réduit à ces cinq ou six ch

les explications qu'il lui demande; L'ancienneté de Besançon ; le premier nom que cette Ville a porté, & son étymologie ; la fondation de Dole ; le lieu où étoit Amagétobrie, l'ancienne Capitale du Pays des Séquanois. Sur le premier de ces Articles ; après avoir fait remarquer que César, le premier Ecrivain qui ait parlé de Besançon, l'appelle la plus grande Ville des Séquanois, *Maximum Sequanorum Oppidum* ; que les Séquanois tenoient le premier rang dans les Gaules, lorsqu'il les conquit, le sçavant Historien croit pouvoir en conclure, que cette Ville étoit déja fort ancienne, puisqu'elle étoit très grande, & la Capitale d'une République distinguée parmi tant d'autres, qui composoient le corps d'une des plus puissantes Nations du monde. Ensuite reprenant le systême de Cluvier ; les Celtes, continuë-t'il, descendus d'*Askenez*, ont été les premiers Habitans des Gaules : ils y sont venus, non sans doute par mer, la transmigration des Nations entieres, ne pouvant alors se faire par cette voye.

C'eſt donc par terre, qu'ils s'y ſ
rendus. Prenez maintenant une C
Géographique, & voyez la ro
qu'ils ont tenus. Sortis de l'Armé
ou de l'Ibérie, à préſent la Géorg
ils ont ſuivi les bords du Pont-Eu
& des Palus Méotides, juſqu'à l'e
bouchure du Danube. Il eſt proba
qu'ils l'ont remonté juſqu'à ſa ſou
Là, ſe trouvant peu éloignés du Rh
ils ont dû le paſſer pour entrer d
les Gaules. Baſle étoit le lieu le p
commode: ils auront donc paſſ
Fleuve à Baſle, ou aux environs.
y ont trouvé ce beau & fertile c
ton, qui eſt entre le Rhein,
Mont de Vauges, la Sône, le Rhô
& le Mont Jura. C'eſt juſtemen
Pays des Séquanois, que Céſar
être le plus excellent de toute la G
le: *Ager Sequanus totius Galliæ optim*
En avançant à l'Occident, ils ont r
contré le Doux; ils l'ont ſuivi, ils ſ
arrivés au lieu où Beſançon eſt ſitu
nul autre n'a pû leur paroître p
propre à bâtir une place capable d'u
longue déffenſe: *Oppidum ſic natu*
*munitum, ut magnam ad ducend*

*bellum daret facultatem*: C'eſt, dit M. Dunod, le jugement qu'en porte le plus grand Capitaine de l'antiquité. Voilà donc les Gaules habitées avant l'Italie, ou du moins en même tems; le Pays des Séquanois, le premier peuplé dans les Gaules; Beſançon la premiere Ville bâtie. Elle eſt donc plus ancienne que la Ville de Rome. C'eſt la concluſion que l'Auteur tire de ce diſcours, qu'il ſemble craindre qu'on ne prenne plûtôt pour un Roman, que pour une Hiſtoire. Mais enfin, où l'on ne peut eſpérer de certitude, on doit ſe contenter de la vrai-ſemblance.

Pour ce qui eſt de l'ancien nom de Beſançon, notre Hiſtorien rejette d'abord la fable du Biſon, (eſpece de Taureau ſauvage) trouvé dans l'endroit où la Ville eſt bâtie. Il conjecture enſuite, que ſon nom Celtique étoit *Veſen* ou *Veſon*, d'où les Latins ont fait premierement *Veſantio*, puis *Viſontio*, *Viſontium*, *Veſuntium*, *Biſontio* &c. ſelon que les Copiſtes ont varié, & changé l'U en B. *Veſen* ou *Veſon*, eſt un mot Celtique. On le re-

connoît encore dans *Bellovese*, *Ségovese*, &c. Une partie du Territoire de Besançon, porte le nom de *Vese*. *Wesen* en Allemand, signifie *conduire*, *instruire*; & *Vestong*, *une Place forte*; toutes significations qui peuvent convenir à Besançon.

Reste Amagétobrie, dont il s'agit de déterminer la situation, car les autres questions sont renvoyées à un autre tems. Samson, sur un passage d'Ausone, a placé cette Ville à Bingen, sur la Nave, un peu au dessous de Strasbourg. Ce n'est point auprès du Rhein qu'il la faut chercher, dit M. Dunod; c'est sur les Frontieres des Eduois & des Séquanois, & sur les bords de la Sône, qui séparoit ces deux Peuples. Les Séquanois secourus par les Germains, avoient défait en deux batailles, ceux d'Autun, & avoient taillé en pieces leur Cavalerie & leur Noblesse. Ce second combat s'étoit donné à Amagétobrie: *Quod prælium factum sit Amagetobriæ*, dit César. C'est la seule fois qu'il soit parlé de cette Ville dans les Anciens. C'est donc uniquement sur ce fait,

sur ses circonstances & ses suites, qu'on peut deviner le lieu où cette Ville étoit située. M. Dunod a suivi ces traces, & par une connoissance exacte des lieux, il détermine la situation d'Amagétobrie, au Village de Broie, vers le confluant de la Sône & de l'Ognon; ou du moins à l'entrée du Doux dans la Sône; ou un peu plus haut, auprès des Villages de Noire.

*Troisiéme Dissertation.* L'Auteur répond à un Mémoire, dans lequel on a prétendu prouver, & l'antiquité de la Ville de Dole, & qu'elle a été Capitale de la Province, avant Besançon. Mais en vérité les raisons qu'on allégue, sont si foibles, qu'elles ne méritent gueres la peine d'être réfutées, on y répond néanmoins, pour satisfaire à la demande d'un ami; & bien loin d'accorder à Dole, l'antiquité que le Mémoire lui a prêtée, M. Dunod attribuë sa fondation aux Comtes de Bourgogne. Frédéric Barbe-rousse, ayant épousé en 1156 Beatrix, fille unique de Renaud III, Comte de Bourgogne, se trouva par ce mariage, maître de la Province. Hugues

de Poitiers, qui écrivoit sa Chro
du tems de cet Empereur, dit
bâtit un Palais, *in loco qui d*
*Dolah*, sur le terrain, dans l
qui s'appelle Dole. Il n'y avoit
point encore alors de Ville en c
droit. Les autres Ecrivains qui
lent de Dole en ces tems-là, 1
donnent que le titre de Châ
Maison de Plaisance; *Castrum*,
Mais Othon, fils de Frédéric,
Comtes de Bourgogne ses Succes
faisant leur résidence ordinaire
le, les principaux de la Nobl
bâtirent des Maisons. Les Du
Bourgogne, qui succéderent
Comtes, y établirent une Uni
té, un Parlement, & une Cha
des Comptes, qui en augment
le lustre. Ils en firent la Capitale
Province, parce que Besançon
reconnoissoit pas pour ses Ma
Ce fut alors, que Dole devint
Ville assez considérable; car sur
du treiziéme siécle, ce n'étoit e
qu'un Château. Le fidéle Hist
continuë de marquer les diverse
tunes qu'elle a éprouvées, jus

fameux siége de 1636, qui acquit tant de gloire à ses Habitans. Il reconnoît qu'elle a donné de grands hommes dans les Sciences, dans les Arts, dans l'épée, dans la Robe, dans les plus importans Emplois; il releve sa fidélité & le courage de ses citoyens. Enfin, par la justice qu'il rend à ses véritables avantages, il la dédommage des prérogatives imaginaires, qui ne peuvent lui faire honneur.

*Quatriéme Dissertation.* La quatriéme Dissertation, examine d'où est venu à Besançon le nom de *Chrysopolis*, Ville d'or; elle donne aussi l'explication de quelques Monumens anciens qui s'y voyent encore. On a cru que le nom de *Chrysopolis* avoit été donné à Besançon, à cause des mines, d'or qui se trouvoient aux environs de cette Ville. Mais c'est vainement que l'on cherche l'origine d'un nom qu'elle n'a point porté, ou qu'elle ne doit qu'à l'ignorance des Ecrivains, ou à la méprise des Copistes. Au lieu de *Chrysopolis*, on lit dans d'anciennes Notices, *Crispolis.* M. Dunod juge que *c'est pour Crispopolis*, & que

la Ville de Besançon prit ce nom
reconnoissance pour le César Cr
fils du Grand Constantin, parce
tant Gouverneur des Gaules il l
livra de la fureur des Allemans
désoloient. Cette conjecture se
firme par un Arc de Triomphe
gé à Besançon, à l'honneur
Prince. On trouve dans l'*Histoi*
*Séquanois*, la figure & la descri
de ce Monument, avec l'explic
des ornemens dont il est ch
L'Auteur, en le donnant à Cris
fait voir qu'on n'a point eû rais
le consacrer à la Mémoire d'Aur
Il finit par la description du
d'Arcier, qui conduisoit du V
de ce nom, de très belles eaux
sançon; Ouvrage véritablemen
gne des Romains, par la solidi
la beauté de sa construction; sa
plicité, & le bon goût qui y re
l'ont fait attribuer à Jules Césa
à Agrippa. Mais *César*, reprend
Auteur, *n'embellissoit pas les*
*des Gaules*; il n'avoit que le te
les conquérir; & *l'Histoire ne d*
*qu'Agrippa ait fait des Aqu*

*dans* cette Province. Il juge donc que celui-ci eſt l'ouvrage des Antonins. Un Tombeau trouvé à Saint Ferjeu, lui fait conjecturer que leur famille avoit des Domaines dans le Pays des Séquanois ; & une inſcription découverte à Beſançon, ſemble marquer que cette Ville avoit reçû quelque bien-fait de Marc-Aurele. IMP. CÆS. AUG. M. AUR. ANTONINO ET L. AUR. VERO CIVES VE. Au deſſous de la Colonne ſur laquelle étoit gravée l'inſcription, on trouva un grand Baſſin de pierre, qui avoit probablement ſervi à une fontaine. L'Inſcription paroît être un Monument de la reconnoiſſance des Citoyens de Beſançon, qui devoient à Marc-Aurele les belles eaux d'Arcier ; d'autant plus que cet Empereur avoit fait faire de ſemblables ouvrages à Rome.

*Cinquiéme Diſſertation.* En 1697, le P. Dunod, Jéſuite, prétendit avoir découvert les ruines d'une ancienne Ville, auprès de Moirans, & que c'étoit l'*Aventicum* de Ptolomée. Il *s'éleva à ce ſujet*, une guerre littérai-

re, qui dura au moins jusqu'en
& qui produisit plusieurs Ecrits.
tre Auteur ne parle que de trois
premier, est celui du P. Duno
second est une Critique de ce
On entreprend d'y prouver qu'*A*
*ticum* est en Suisse, sur le Lac de
rat, & que les ruines trouvées à
rans en Franche-Comté, sont
les du Bourg d'Isernodore. Le
siéme, est une Réponse à la Cri
M. Dunod, peu satisfait des r
de l'un & de l'autre parti, so
contre l'Auteur de la découvert
avec le Critique, qu'*Aventicum*
Avanches en Suisse, sur le L
Morat; & contre le Critique
les ruines trouvées aux Villars,
ges proches de Moirans, ne
point celles d'Isernodore, ou

e la Montagne, dans une situation lus avantageuse. C'est celle où se ouve Moirans, dont le nom paroît enir de celui de *Mauriana.*

*Sixième Dissertation.* Elle contient Histoire de Besançon, la descrip-on de la Ville & des environs, les ntiquitez, les curiosités même que on y voit, le Plan, & la vûe de la ille ancienne & moderne. Dans *Notes & les Inscriptions*, M. Du-id ne s'arrête qu'à ce qui fait à son ssein.

---

# OUVELLES LITTERAIRES.

## ITALIE.

### DE ROME.

r. Assémani n'est pas tellement occupé de sa nouvelle édi-n des Oeuvres de Saint Ephrem, nt il a déja publié trois Volumes *folio*, qu'il n'ait trouvé du loisir

pour achever ſon grand ouvrag
la Bibliotheque Orientale. Le
triéme & dernier tome de cett
bliotheque paroît avec le même
cès que les trois premiers. Ce D
Syrien, pour ne rien laiſſer à de
ſur la Littérature Orientale
formé le plan d'un autre ouvra
intitulé *Annales d'Orient*, en qu
ou cinq Volumes *in folio.* Le pre
eſt déja livré à l'Imprimerie
Propagande.

## De Milan.

Paul Montano, Libraire, a
au jour, un Ouvrage de Mathémat
du Pere Jerôme Saccheri, Jéſ
ſous le titre d'*Euclides ab omni*
*vindicatus ſive conatus Geomet*
*quo ſtabiliuntur prima univerſa*
*metriæ principia, Auctore Hiero*
*Saccherio, Societatis Jeſu, in*
*nenſi univerſitate Matheſeos P*
*ſore opuſculum, Excellentiſſimo*
*tui Mediolanenſi ab Auctore dica*
*Mediolani* 1733. *ex Typogr*
*Pauli Antonii Montani* in 4°.

# MOSCOVIE.

## De Petersbourg.

Les deux premiers Volumes de l'Académie Impériale des Sciences de Petersbourg, sont suivis d'un troisiéme, qui comprend à l'ordinaire les trois Classes de Mathématiques, de Physique & d'Histoire. *Commentarii Academiæ Scientiarum Imperialis Petropolitanæ* Tom. III.

L'infatigable M. Bayer, ne se lasse point de travailler au progrès des Lettres dans cet Empire. Outre le Dictionnaire Chinois qui l'occupe depuis quelques années, il a formé le plan d'un nouveau Dictionnaire, pour servir à entendre & écrire facilement la langue des Bramins. Le commerce qu'il a eu avec un Indien, qui posséde parfaitement cette Langue, lui a été d'un grand secours pour composer ses Recueils, & pour reconnoître la fausseté d'un grand nombre de faits que des Relations infidéles de l'Indostan nous donnent pour

véritables. On lui promet une H
re des Souverains qui ont regné
ce vaste continent. Ouvrage éc
la langue naturelle du pays. M. I
y puisera sans doute de grand
mieres, sur les mœurs, la politique
caractere de la Nation. Il ne
quera pas d'en faire usage pour
lité publique.

On peut juger du mérite de
teur, & des ouvrages qu'il ann
par sa nouvelle Histoire, qui a
titre *Theophili Sigeberti Bayeri I
montani Historia Osrohena & I
sena ex nummis illustrata, Pet
ex Typographico Academiæ*; c'
dire, Histoire de l'Osrohene &
desse, illustrée par les Médaille
*in*-4°.

Cette Histoire est précédée
Epitre dédicatoire au Comte d
ton Grand Chambellan de la Cza
& la Préface est adressée à M.
mani, Auteur de la Biblioteque O
tale, d'où M. Bayer reconnoît
emprunté une partie considé
des Matériaux qu'il a mis en œ
L'Ouvrage est divisé en cinq Li

le premier, il s'agit de l'origine
: la Fondation d'Edesse. Le se-
& le troisiéme donnent une
Historique de ses Rois depuis
.r Uchma, si célébre dans l'Hist-
'Ecclésiastique d'Eusebe de Cé-
, jusqu'à Abgar, fils de Maa-
XXVIII$^{e}$ & dernier Roi
:sse, que l'Empereur Antonin
:alla fit conduire prisonnier à
e avec ses deux fils, après l'avoir
ement dépoüillé de ses Etats.
it alors que la Ville d'Edesse eut
e de Colonie Romaine. Le qua-
e Livre, rapporte l'Histoire de
Ville, jusqu'à la conquête qui
t faite par les Arabes. Le cin-
ne, enfin, rend compte des di-
s Révolutions qu'elle éprouva
l'Empire des Arabes, des Grecs,
'erses, des François, pendant les
es des Croisades, & sous celui
'artares & des Turcs. Nous au-
lieu de parler plus en détail de
nouvelle Histoire.

## ALLEMAGNE.

### DE VIENNE.

Les Libraires ont mis en vente premier Tome de l'ouvrage *in f* dont nous avons annoncé le pr dans les Journaux précédens, sou titre *Notitia Hungariæ Nova &c.* deuxiéme Volume est sous presse

### D'AVRICH.

On a annoncé au public, sou nom de M. Bertram, premier Cha lain & Conseiller Ecclésiastique Prince, quelques dissertations sur Historiens d'Ost Frise.

### DE WITTENBERG.

M. Le Docteur Vater, a donne Public, une Brochure, où il éxam & justifie la vertu du Quinquina, p guérir la gangrene.

On publie ici régulierement nouveau Journal, qui a pour t *Acta Jurisconsultorum.* Il compr dra, les Extraits de Livres & des I sertations Académiques de droit,

récit abregé de la vie des célébres Jurisconsultes, enfin, tout ce qui concerne la Jurisprudence, soit ancienne, soit nouvelle.

DE BREME.

M. Lochner, a mis au jour une Brochure, *De proprietate dictionis sacræ.* Il prétend démontrer, dans ce petit ouvrage, que les Métaphores du Texte Sacré doivent être souvent prises selon leur signification naturelle, & dans toute la propriété de l'expression.

DE NUREMBERG.

On publie ici une nouvelle Carte Géographique, de l'Ingermanlandie, ou de l'Ingrie, *Ingermanlandia seu Ingria Novissima Tabula.* Elle fut dessinée en 1726. par Alexis Rostowecew. M. le Secrétaire Kyrilow, la fit graver en langue Russienne, à Petersbourg, sous les Auspices de Pierre II, à qui la Carte fut dédiée. Elle passe pour être des plus correctes. Du moins Petersbourg n'y est pas déplacé comme dans la Carte générale de

Ruffie, dreffée par feu M. Guillaun
l'Ifle ; on a fixé dans la nouvelle C
d'Ingrie la véritable pofition de
Ville, au 59 degré cinquante fix
nutes de latitude, felon les obf
tions faites fur les lieux, par M. L
de l'Ifle. Les lieux circonvoifin
Peterfbourg s'y préfentent avec b
coup d'éxactitude ; & dans leur f
tion naturelle. On y remarque
partie du grand chemin qui con
de cette Ville à Mofcow, & don
eft redevable aux foins de M
Comte de Munnich ; ouvrage c
parable aux grands chemins de
cienne Rome.

## IRLANDE.

### DE DUBLIN.

On a mis en vente, depuis q
ques mois, *A Defenfe of the an*
*Hiftorian &c.* ou l'apologie des
ciens Hiftoriens, fur-tout par rap
à l'Hiftoire de la Grande Bretag
d'Irlande, & de tous les autres
du Nord. Cet ouvrage attribué
l'Evêque de Down & Connor

de Dialogue entre un Ca-
Romain, un Proteſtant, un
z un Irlandois : & ſe trouve
; chez T. Longman.

## E C O S S E.

### 'EDIMBOURG.

ourn a imprimé une ſeconde
le la Philoſophie de M.
ſous ce titre, *Quæſtiones*
*ca in juſti ſyſtematis ordi-*
*ita ; Auctoribus adductis,*
*s in proprias hypotheſes diſ-*
*Editio ſecunda multo auctior*
*is Philoſophicos accommoda-*
*calcem ſubjicitur Appendix*
*s diſputandi, opera* Tho.
A. M. Coll. Magd. Cantab.
. M. Johnſon, membre
ge de la Magdelaine à Cam-
ie s'étoit d'abord propoſé
iquer à ſes Ecoliers, dans
ſyſtématique, les divers
s des Philoſophes anciens
nes ; obligé de les faire im-
our la premiere fois, il a
ette ſeconde édition plus
*plus* complette.

Le même Libraire débite, A *Compendions ſyſtêm.... of Natural Philoſophy &c.* c'eſt-à-dire, Syſtême abregé de Phyſique générale, accompagné de démonſtrations Mathématiques, & de pluſieurs éclairciſſemens, pour l'intelligence du Syſtême. Les proprietés des corps, les loix de leur mouvement & de leur méchaniſme ſont le ſujet de la premiere partie. L'Auteur traite de l'Hydroſtatique dans la deuxiéme Partie qu'il termine, par des Diſſertations ſur les ſons, les Tuyaux capillaires, l'origine des Fontaines; il promet au public de nouveaux traités ſur les autres parties de la Phyſique & les Phenomenes de la nature les plus curieux.

## ANGLETERRE.

### DE LONDRES.

*The préſent State of the Cape of Good Hope &c.* c'eſt-à-dire, L'Etat préſent du Cap de bonne Eſpérance: ou Relation particuliere des différentes Nations des Hottentots, de leur Religion, leur Gouvernement, leurs Loix, Coutumes, Cérémonies &c. de leur maniere de faire la guerre, de leurs Profeſſions, leur Langage, leur gé-

nie &c. avec une Hiſtoire abregée de l'Etabliſſement des Hollandois à ce Cap : traduit de l'original Allemand de M. Pierre Kolben, Maître ès Arts, par M. Medley, & enrichi de figures en taille douce ; A Londres, chez Guillaume Innys, *in*-8°. pag. 365, ſans la Préface & la Table des Matieres.

Cet Ouvrage comprend 28 Chapitres. Dans le premier, l'Auteur rend compte de ſon voyage au Cap de bonne Eſpérance. Il étoit Sécretaire de M. le Baron Van-Kroſick, Conſeiller privé du feu Roi de Pruſſe. Sous les auſpices & aux frais de ſon patron, il ſe mit en route, dans le deſſein de faire des obſervations aſtronomiques, arriva en Hollande & s'embarqua le 8 Janvier de l'année 1705, ſur un Vaiſſeau de la Compagnie des Indes. Après avoir eu beaucoup à ſouffrir pendant la traverſée, des Bouraſques de la mer, & d'une violente maladie qui le réduiſit à l'extrémité, il retrouva ſous l'Equateur, la ſanté qu'il avoit perduë. Il ne lui couta que ſes cheveux *qui tombérent* à l'approche de la Zo*ne torride.* Enfin, il aborda au Cap

de bonne Espérance le 11 Juin. Dans les vingt sept Chapitres suivans, l'Auteur nous instruit de la nature du climat, des mœurs, de la Religion, du caractere de ses Habitans. Les Portugais firent la découverte du Cap de B. E. l'an 1403, sans avoir jamais pû s'y fixer. En 1600 & les années suivantes, le Cap devint comme un entrepos aux vaisseaux Hollandois, destinés pour les Indes. Mais en 1650, à la sollicitation de M. Van-Riébeck, Chirurgien de la Compagnie, & sur le rapport qu'il fit de la situation avantageuse & des richesses du Pays, les Directeurs équipérent quatre vaisseaux. Ils lui en confiérent le commandement & le chargerent d'établir un commerce réglé avec les Hollandois & les Hottentots, Habitans de la contrée. Le sieur Van-Riebeeck, s'acquitta de sa Commission avec tant de sagesse, qu'il s'attacha toute la Nation; & c'est à lui que la Compagnie est redevable du comptoir & des riches possessions dont elle joüit dans un pays qu'il répréſente comme un des plus délicieux de la terre. En effet, selon la description

de l'Auteur, les Forêts, les Bois, les Prairies abondantes en Aloës & en autres herbes médecinales, les Sources d'eaux qui arrosent les vallées, les Montagnes, & les Rochers, forment aux environs du Cap, un horison à souhait pour le plaisir des yeux. Les Arbres fruitiers & odoriférans, les vignes & les bleds qui couvrent les plaines, les plantes d'Europe, qui, transportées dans ce climat, y croissent avec avantage, les Mines de sel & les eaux minérales fournissent aux besoins & aux commodités de la vie.

J. Wilcox & O Payne, distribuent The Naval Histori of England &c. c'est-à-dire, L'Histoire de la Marine d'Angleterre, depuis la conquête des Normans, en 1066 jusqu'à l'année 1735 exclusivement, par M. Thomas Lediard, deux Vol. *in-fol.*

On a publié une Brochure, sous ce titre, *A discourse concerning the Usefulness of the Oriental translations of the Bible &c.* ou Discours sur l'utilité des versions Orientales de la Bible pour en expliquer les passages obscurs, & pour concilier la version des septantes avec le texte Hébreu. Ce pe-

tit ouvrage *in*-4°. n'eſt qu'un plan raiſonné, d'une nouvelle édition, qui comprendroit les verſions Ethiopique, Copte & Arménienne, pour ſervir de Supplement, à la Polyglotte de Walton.

## PAYS-BAS.

### D'AMSTERDAM.

K. & J. Ottens, Libraires & Marchands de Cartes, débitent, *Abregé de la vieille & de la nouvelle Geographie, augmentée d'une introduction à l'uſage des* Commençans, & augmentée de Cartes neceſſaires à cet ouvrage, ſuivant les obſervations de Mrs de l'Académie Royale des Sciences.

La veuve de Bernard Picart, continuë à débiter, *Impoſtures innocentes*, ou Recuëil d'Eſtampes d'après divers Peintres célébres, tels que Raphaël, le Guide, Carlo Maratti, le Pouſſin, Rembrant, &c. gravées à leur imitation, & ſelon le goût particulier de chacun d'eux. Ce Recuëil eſt accompagné d'un Diſcours ſur les préjugés de certains curieux, touchant la gravure; par Bernard Picart, Deſſinateur & graveur, avec ſon éloge hiſtorique, & le Catalogue de ſes ouvrages.

Pierre Humbert a imprimé & débite l'ouvrage de Sherlok, *sur l'immortalité de l'ame & la vie éternelle*, nouvelle édition *in* 8°. 1755.

## FRANCE.

### DE PARIS.

Bordelet & Cloufier, Libraires, ruë S. Jacques, ont mis en vente la nouvelle édition de la Théologie Morale, du P. Antoine, Jefuite, *Theologia Moralis univerfa complectens omnia morum Præcepta & principia decifionis omnium confcientiæ cafuum fuis quæque momentis ftabilita, ad ufum Parochorum & Confeffariorum Auctore R. P. Paulo Gabriele Antoine, Soc. Jefu Presbytero. S. Theologiæ Doctore & profeffore, Editio nova emendatior & non parum aucta. 4 vol. in-12.* Cet ouvrage que les Rigoriftes n'accuferont pas de favorifer le relâchement, a mérité l'approbation de plufieurs Evêques, qui lui ont donné cours dans leurs Diocefes, & qui l'ont adopté pour leurs Séminaires. Il fera bien-tôt fuivi d'une Théologie dogmatique, en 7 vol. *in*-12°. dont on diftribuera inceffament les exemplaires, chez les mêmes *Libraires*.

G. le Mercier, Libraire, ruë S. Jacques, au Livre d'Or, débite, *Traité de la Goute dans son état naturel*, ou l'art de connoître les vrais principes des maladies, avec plusieurs remedes conformes au systême d'Hypocrate, de Galien, & de Wanhelmont, par M. Aignan, Médecin du Roi & de S.A.S. Mgr le Prince de Condé, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, dédié à S. A. S. Mgr le Duc de Bourbon. *in-12.* 1735.

On trouve chez la veuve Pissot, *Le Roman de la Rose, par Guillaume de Lorris, & Jean de Meun, dit Clopinel, revû sur plusieurs éditions, & quelques anciens Manuscrits, accompagné de plusieurs autres ouvrages, d'une Préface historique, de notes & d'un Glossaire in-12. 3 vol.*

Hyppolite Louis Guérin, Jean Vilette fils, & Charles J.B. de Lepine fils, Libraires rue S. Jacques, distribuent les tom. 3 & 4 *in-12.* de *l'Histoire des Empires & des Républiques, depuis le Déluge jusqu'à Jesus-Christ*; « où l'on » voit dans celle d'Egypte & d'Asie; » la liaison de l'Histoire sainte avec

„ la profane, & dans celle de la Grece,
„ le rapport de la Fable avec l'Histoi-
„ re. Par M. l'Abbé Guyon.

La veuve Maziere, & J. B. Garnier, Imprimeurs Libraires de la Reine, rue S. Jacques, viennent de publier un vol. *in-12.* qui a pour titre; *Memoire Dogmatique & historique, touchant les Juges de la Foi, où l'on prouve que les Evêques* seuls & indépendemment des Prêtres, sont les *seuls Juges de la Foi.* L'Auteur s'est déja fait connoître par une sçavante Dissertation sur le Concile de Rimini, dont on a rendu compte dans les Mémoires de l'année 1733.

*Errata du mois de Mars 1736.*

PAge 474 lig. 3, entre, *ajoutez* eux.
Pag. 501 lig. 13 1716, *lis.* 1709
Pag. 525 lig. 16, de quelques Ambassadeurs, *lis.* de quelques Tartares.
Pag. 539. le P. Regis, *lis.* le P. de Tartre.

## TABLE DES ARTICLE
## du mois d'Avril I. Partie. 1736


ART. XXXVI. OBservations sur la (
médie &c. Pag. 5

ART. XXXVII. Histoire de l'Eglise. (
licane, &c. Tom. 6.

ART. XXXVIII. *De coherentiâ cal*
*Astronomici cum æquationibus Gregoria*
&c. ou Accord du Calendrier Grégoi
avec le calcul Astronomique &c. (

ART. XXXIX. Voyages faits, principa
ment en Asie, dans les 12 13 14 &
siecles, par Benjamin de Tudel &c. 6

ART. XL. Lettres Critiques de Ha
Mehemmet Effendi, &c. 6

ART. XLI. Discours Evangéliques
différentes vérités de la Religion, &
6

ART. XLII. Description de l'Isle de Si
& de ses côtes Maritimes &c. avec
Mémoire de l'Etat Politique de ce
Isle, &c. 6

ART. XLIII. Essai Physique sur l'Oecor
mie Animale, &c. 7

ART. XLIV. Histoire des Séquanois &
7

ART. XLV. Nouvelles Littéraires 7


*Fin de la Table.*

### *APPROBATION.*

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Ga
des Sceaux le présent *Journal*, dont
m'a paru que l'impression pouvoit ê
permise. LEROUGE.

# MEMOIRES
POUR
# L'HISTOIRE
## DES SCIENCES
ET
## DES BEAUX ARTS.

Avril 1736.

*Seconde Partie.*

# MEMOIRES
## POUR
# L'HISTOIRE
## Des Sciences & des beaux Arts,

*Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trevoux, & dédiés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le* DUC DU *MAINE.*

*Avril Seconde Partie.* 1736.


*Imprimé à Paris, & se vend*

A LYON,

Chez PLAIGNARD, rue Merciere

M. DCC. XXXVI.

*Avec Approbation & Privilege du Roy.*

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 1701. | 9. | vol. | 1719. | 12. | v |
| 1702. | 12. | v. | 1720. | 5. | v |
| 1703. | 12. | v. | 1721. | 12. | v |
| 1704. | 13. | v. | 1722. | 12. | v |
| 1705. | 12. | v. | 1723. | 12. | v |
| 1706. | 12. | v. | 1724. | 12. | v |
| 1707. | 12. | v. | 1725. | 12. | v |
| 1708. | 12. | v. | 1726. | 13. | v |
| 1709. | 12. | v. | 1727. | 12. | v |
| 1710. | 12. | v. | 1728. | 12. | v |
| 1711. | 12. | v. | 1729. | 12. | v |
| 1712. | 12. | v. | 1730. | 12. | v |
| 1713. | 12. | v. | 1731. | 12. | v. |
| 1714. | 12. | v. | 1732. | 12. | v. |
| 1715. | 12. | v. | 1733. | 12. | v. |
| 1716. | 12. | v. | 1734. | 12. | v. |
| 1717. | 12. | v. | 1735. | 14. | v. |
| 1718. | 12 | v | 1736. | 5. | v. |

# MEMOIRES
## POUR L'HISTOIRE
### des Sciences & des beaux Arts

*Avril Seconde Partie 1736.*

---

### ARTICLE XLVI.

*ECLAIRCISSEMENS SUR l'Extrait du Méchanisme des mouvemens des Corps flotans, imprimé dans les Mémoires des Sciences & des beaux Arts, du mois d'Avril 1735. Article XXXV. Par M. de la Croix, Commissaire Général de la Marine, Maître des Comptes, & Maître d'Hôtel de la Reine & de feu Madame la Dauphine, mere du Roi.*

# PREMIERE PARTIE.

CERTITUDE & Utili de ma découverte du M chaniſme des mouveme des Corps flotans.

## §. I. *Point d'apui du Corps flotant*

Lorſqu'un Corps flote libreme ſur une eau dormante, tous les Gé metres conviennent avec moi

1°. Que les efforts des compr ſions de l'Eau contre ſa partie ſu mergée, * forment ſeuls ſes ſoutie & ſes apuis.

2°. Que leur direction réſultar eſt verticale.

3°. Que leur force totale réſi tante, eſt égale au poids de volur d'eau déplacé, à celui du Corps fl tant, & au ſoutien, & à l'apui do ce corps a beſoin.

4°. Que leur centre ** d'effort

* §. I. De mon Extrait.
** §. XII. De mon Extrait.

continuellement dans la perpendiculaire du centre * de gravité ou de grandeur de la partie submergée du corps flotant.

5°. Que lorsque ce corps reste fixe dans une situation déterminée, son centre de gravité est dans cette même perpendiculaire exactement soutenu par le centre d'effort des compressions de l'eau. Ce centre d'effort des compressions de l'eau, a donc dans ce cas, une force égale à celle totale résultante de leurs efforts, au soutien & à l'apui dont le centre de gravité du corps flotant a besoin; il est donc alors le point d'apui de ce centre de gravité; il est conséquemment celui du corps flotant.

Mais sa force égale au poids du volume d'eau déplacé, à celui du corps flotant, à l'apui dont le centre de gravité de ce corps a besoin, lui est acquise dès l'instant, dans lequel

* Nota, j'appelle centre de gravité ou de grandeur de la partie submergée le point où seroit son centre de gravité, si elle étoit homogene dans toute sa capacité.

le corps flotant déplace un volu[me]
d'eau, d'un poids égale au sien. [En]
effet cette force lui provient uniq[ue-]
ment de ce qu'il est le centre des ap[puis]
de ce corps ; elle est invariablem[ent]
déterminée par le poids du volu[me]
d'eau déplacé ; la situation du cen[tre d]
e gravité du corps n'y contribüe [r]
ien ; elle est toujours la même, [soit]
que ce centre de gravité soit dan[s la]
perpendiculaire du centre de gr[an-]
deur de la partie submergée, soit [qu'il]
soit en dehors de cette perpend[icu-]
laire, plus ou moins au dessus o[u au]
dessous de la flotaison du corps. [Le]
centre d'effort des compressions [de]
l'eau est donc continuellemen[t le]
point * d'apui du corps flotant, [puis-]
que telle que soit la situation d[u]
corps, il est continuellement le [cen-]
tre de ses apuis, & qu'il a contin[uel-]
lement une force égale à l'apui [dont]
son centre de gravité a besoin.

§. II. *Hauteur du point d'apui du [corps] flotant.*

La force du centre d'effort

* §. I. De mon Extrait.

compressions de l'eau, & sa qualité de point d'apui du corps flotant étant ainsi constatées ; & la perpendiculaire du centre de grandeur de la partie submergée dans laquelle je l'établis, (*a*) m'étant accordée (*b*) par tous les Géometres, il ne me paroît pas permis de douter de sa residence (*c*) continuelle dans le point de section de cette perpendiculaire sur le plan de la flotaison actuele du corps flotant. En effet, la détermination que j'ai faite (*d*) de sa hauteur n'est point arbitraire ; elle est exactement conforme aux loix du mouvement, suivant lesquelles, lorsqu'une ou plusieurs forces agissent en même tems sur un même corps, leur centre d'effort est toujours dans le point de section de la ligne de direction de leur centre commun, sur le plus extrême des plans perpendiculaires à cette direction, qui sont terminés par les par-

(*a*) §. XII. De mon Extrait.
(*b*) §. précédente.
(*c*) §. XIV. De mon Extrait.
(*d*) §. XIII. De mon Extrait.

ties, ausquelles elles sont appli
Pour m'assurer de cette vérité
que le corps flotant reste fixe da
situation déterminée, je suppo
gravité anéantie, & remplac
une force étrangere qui lui est
qui agit dans sa même directio
le centre de la terre, & que j'
que sur le sommet du corps. Je
ensuite ce corps par ma pensé
tranches horisontales infinimen
ces, que je suppose infléxibles.
tire de l'eau, & je le soutiens e
dans ce même état & dans cett
me situation par le moyen d
sorts, dont la direction vertica
pareille à la direction résultant
efforts des compressions de l'ea
que j'applique à tout le dessous
baze, & au tour de toutes les
ches, dont sa partie, qui étoit sub
gée lorsqu'il étoit à flot, est co
sée sur sa hauteur. La force éla
que ces ressorts acquérent en se
primant pour céder à la force e
gere, que j'ai appliquée sur le so

* §. XIII. De mon Extrait.

du corps, eſt parfaitement égale à cette force étrangere avec laquelle elle eſt en équilibre, à-l'apui, dont le corps a beſoin pour réſiſter à ſon impulſion, & conſéquemment à la force totale réſultante des efforts des compreſſions de l'eau : ces reſſorts ont de plus même direction que les compreſſions de l'eau ; & ils ſont appliqués aux mêmes parties ; ainſi ils ont comme elles leur centre d'effort dans la perpendiculaire du centre de grandeur de la partie ſubmergée. En effet la force étrangere appliquée au ſomet du corps a cette perpendiculaire pour direction ; & ſi elle n'y étoit pas exactement ſoutenuë par leur centre d'effort, elle feroit incliner le corps, & elle le feroit changer de ſituation ; ce qui ſeroit contraire à l'hypoteſe.

Pendant que le corps eſt ſoutenu par ces reſſorts, je ſaiſis par les côtez, une des tranches de ſa partie ſubmergée, & je dégage ſon ſommet de la force qui y eſt appliquée ; je répete ces pratiques de tranches en tranches depuis ſa baze juſqu'à ſa flotaiſon ; j'en

donnent, pour ced
reſſorts ou des comp
qui agiſſent ſur elle
reconnoître qu'elles
tent point les impul
forts leur impriment

2°. Que ſi je ſaiſ
le plan de la flotaiſo
ce corps reſte dans
ce qui me fait conc
ches ſupérieures à ſ
çoivent de la part
compreſſions de l'ea
ſion que celle, que la
taiſon leur communi
met ; qu'ainſi la réi

née de ceder aux impulſions des reſſorts ou des compreſſions de l'eau, qui agiſſent ſur elle & ſur les tranches de deſſous, eſt égale à leur force totale ; & que ces reſſorts ou ces compreſſions y réüniſſent conſéquemment tous leurs efforts.

4°. Que la force, dont j'ai beſoin pour retenir pareillement la tranche de la flotaiſon, eſt égale à celle totale des reſſorts ou des compreſſions de l'eau qui agiſſent ſur toute la partie ſubmergée, qu'ainſi tous leurs efforts ſe réüniſſent dans la tranche de la flotaiſon.

5° Que j'empêche également une tranche déterminée de céder aux impulſions des reſſorts ou des compreſſions de l'eau, qui agiſſent ſur elle & ſur les tranches de deſſous, en appliquant une force égale à la force totale de ces reſſorts ou de ces compreſſions au point de ſection de la ligne de direction de leur centre commun, ſur la tranche déterminée ; mais que, ſi j'applique ma force à tout autre point de la ſurface de cette tranche, elle s'incline, elle gliſſe ſous ma force, &

elle m'échappe avec les trai
deſſous ; ce qui me fait rec
que le centre d'effort des re
des compreſſions de l'eau, qu
ſur ces différentes tranches,
le point de ſection que je vie
ſigner ; & conſéquemment
centre d'effort des reſſorts
compreſſions de l'eau, qui ag
la partie ſubmergée eſt, com
établi, * dans le point de ſe
la verticale du centre de gra
cette partie ſubmergée ſur
ſon : d'autant qu'en appliq
force égale à la leur à ce
de ſection, je contiens tout
dans la ſituation déterminée
ſi j'agis ſur tout autre point
face de ſa flotaiſon, il s'inc
m'échape.

### §. III. *Objections réfu*

On objecte à cette déter
du centre d'effort des reſſort
compreſſions de l'eau, l'uſ

* §. XIV. De mon Extrait.

lequel on est de considérer la gravité d'un corps comme réünie dans son centre de gravité ; usage confirmé par une infinité d'expériences, & qui tend à établir le centre d'effort des compressions de l'eau dans le centre de grandeur de la partie submergée, où est leur centre commun. Mais on n'observe pas que cet usage n'a lieu que lorsque le corps est appliqué à un levier, parce qu'alors si l'on multiplie chacune de ses parties graves par le levier particulier sur lequel elle agit, & qu'on en additionne tous les produits, leur somme est égale au produit de toute la gravité du corps multiplié par le levier de son centre de gravité; D'ailleurs, l'expression usitée dans le cas proposé, est absolument impropre, puisqu'elle qualifie de levier du centre de gravité celui du centre d'effort. L'erreur provient de ce que ces deux centres ont une même ligne pour direction, & que le levier du centre d'effort est précisément celui sur lequel le centre de gravité paroît agir, puisqu'il est égal à la distance entre leur direction com-

mune, & l'axe sur lequel le corps se meut : en sorte que l'usage objecté ne porte aucune atteinte à ma détermination du centre d'effort. Cette détermination est générale, & convient également au cas proposé & à tous les autres : soit que le corps se meuve vers un lieu déterminé, soit qu'il fasse effort pour se mouvoir comme lorsqu'il s'appuye sur un autre corps qui le soutient, soit qu'il pousse cet autre corps, soit qu'il le heurte ; dans chacun de ces différens cas, divisez par votre pensée le corps proposé en tranches infiniment minces perpendiculaires à sa direction actuele, & appliquez lui les pratiques dont je me suis servi dans la §. précédente, vous reconnoîtrez que son centre d'effort est toujours dans le point de section de la ligne de direction de son centre de gravité sur la tranche la plus extrême de celles dans lesquelles vous l'aurez divisé.

On prétend encore qne mes pratiques dénaturent le corps auquel je les applique, & que la division, que je fais de ce corps en tranches infini-

minces perpendiculaires à sa
on actuele, me donne lieu de
ıdre à un seul point une
été qui est commune à une in-
'autres. On prend pour exem-
corps que je fais soutenir alter-
ment en l'air par des ressorts,
s l'eau par les compressions de
& on me fait observer qu'en
ırdant la supposition, que j'ai
e sa gravité anéantie & rempla-
: une force étrangere, je puis
ettir dans la situation détermi-
en appliquant ma force étran-
tel point que je voudrai de la
ıdiculaire du centre de gran-
.e sa partie submergée; pourvû
le laisse subsister dans son en-
sans désunir ses parties par ma
ın, si le point, auquel j'applique
rce étrangere, est au dessous de
aison; ou même en le divisant
ıe je fais, si ce point est au des-
sa flotaison. Mais ces deux der-
objections ne sont pas plus
es que la premiere. Elles ten-
à attribuer aux efforts des res-
ou des compressions de l'eau

des effets, auſquels ils n'ont aucune part. Je les ai même prévenuës & ſuffiſament réfutées par mes deux premieres obſervations de la §. précédente. J'ajouterai ſeulement pour la juſtification de mes pratiques que les liaiſons horiſontales du corps propoſé ſont véritablement néceſſaires & indiſpenſables, pour réunir dans une ſeule perpendiculaire tous les efforts que les reſſorts ou les compreſſions de l'eau font ſur la largeur & la longueur de ſa partie ſubmergée. Mais ſes liaiſons perpendiculaires ſont abſolument inutiles, pour former la réunion de ces efforts en une hauteur déterminée. En ſupprimant ces liaiſons perpendiculaires, comme je fais par la diviſion du corps propoſé en tranches horiſontales infiniment minces, je me mets en état d'écarter tout ce qui eſt étranger à l'objet de mes recherches, au développement des effets, qui naiſſent uniquement de l'impreſſion des reſſorts ou des compreſſions de l'eau & à la détermination de leur centre d'effort. Ma diviſion, loin d'interrompre leur action, leur donne la

faculté d'agir en liberté. Elle me fait reconnoître que leur direction étant verticale, ceux de ces efforts, qui agissent sur des parties supérieures, ne peuvent d'eux-mêmes se transmettre dans les parties inférieures pour y établir leur centre d'effort commun; elle me procure la facilité de les suivre dans ces impulsions successives par le moyen desquelles ceux, qui agissent sur les tranches inférieures, se transmettent en entier de tranches en tranches jusqu'à celle de la flotaison, où ils se réunissent tous, & qui est la plus élevée de celles ausquelles ils sont appliqués. Enfin elle me fait appercevoir que la réunion de ces efforts étant effectuée & accomplie dès le plan de la flotaison, toutes les parties supérieures n'y contribuent en rien, & lui sont si inutiles & si étrangeres, que soit que je les laisse subsister, soit que je les supprime totalement, soit que je leur substituë un autre corps, la réunion des efforts des ressorts ou des compressions de l'eau dans le plan de la flotaison, & l'existance de leur centre d'effort dans le

point de section de la perpendiculaire du centre de grandeur de la partie submergée sur ce plan de la flotaison, n'en seront pas moins réelles.

§. IV. *Unité du Mechanisme des mouvemens les moins composés des Corps flotans, & de ceux des petites figures, connuës sous le nom d'Equilibres.*

Le centre d'effort des compressions de l'eau doit donc être regardé comme étant pour le corps flotant un point * d'apui inébranlable, fixe & invariable, puisqu'il a continuellement une force ** égale à l'apui dont le centre de gravité de ce corps a besoin ; & qu'il réside *** continuellement dans le point de section de la verticale du centre de grandeur de la partie submergée du corps flotant sur sa flotaison actuele, sans pouvoir

* §. I. De mon Extrait.
** §. I. Précédente.
*** §. II. Précédente, & §. XIV. de mon Extrait.

être ni en dehors † de cette perpendiculaire, ni au dessus, †† ni au dessous de la flotaison.

Cette vérité établie ; soit donnée une de ces petites figures d'émail, de bois, ou d'yvoire, connuës sous le nom d'Equilibres, élevées sur des piramides renversées, dont la pointe leur sert de pivot, & qui étant posées sur des guéridons, s'y tiennent droites ou dans telle situation qu'on veut, au moyen de deux contrepoids qui descendent plus bas que le somet de leurs guéridons. Elles ont été regardées jusqu'à présent comme des jeux d'enfans, & leur Méchanisme a été conséquemment négligé de tous les Géometres. Mais il devient aujourd'hui digne de leurs recherches les plus profondes, par l'exacte conformité qu'il se trouve avoir avec celui des mouvemens des Corps flotans.

La petite Figure proposée, a pour

† §. I. Précédente & §. XI. De mon Extrait.

†† § Précédente.

point d'apui, le point de la surface du guéridon sur lequel est posée la pointe de sa piramide renversée. Cette pointe trouve dans son point d'apui un obstacle insurmontable à sa tendance vers le centre de la terre; le centre de gravité de la petite Figure & toutes ses autres parties assujetties par leurs liaisons à des distances déterminées de cette pointe y restent suspenduës. Elle est conséquemment le point de suspension de la Figure.

Le point de la capacité du corps flotant, qui est à plomb immédiatement au dessus de son point d'apui tel que je viens de le déterminer, trouve * dans ce point d'apui un obstacle aussi insurmontable à sa tendance vers le centre de la terre, que celui que la pointe de la piramide renversée de la petite Figure trouve dans le point de la surface du guéridon sur lequel elle est posée. Le centre de gravité du corps flotant & toutes ses autres parties assujetties par leurs liaisons à des distances déterminées du point qui

* §. II. De mon Extrait.

est à plomb immédiatement au dessus de son point d'apui, y restent suspenduës, ce point est conséquemment le point de suspension du corps flotant.

Le paralelle que je viens de faire des points d'apui & de suspension de la petite Figure proposée & du corps flotant, me paroît également simple & évident. Il m'est facile d'en conclure que ces deux corps sont dans leurs mouvemens assujettis * aux mêmes loix. Les réfléxions suivantes ne permettront pas d'en douter.

Lorsque la petite Figure proposée s'incline. **

1°. Elle a pour ligne d'apui la parallele à l'horison qui traverse la surface de son guéridon, qui passe pour son point d'apui, & qui est en même tems parallele à la longueur du côté sur lequel elle s'incline.

2°. Elle a pour axe d'inclinaison la parallele à l'horison qui passe par son point de suspension, & qui s'ap-

* §. III. De mon Extrait.
** §. IV. De mon Extrait.

puye de long en long sur sa ligne d'apui.

3°. Son centre de gravité & toutes ses autres parties, décrivent pendant son inclinaison des arcs ou portions de courbes, qui sont paralleles les uns aux autres, qui ont continuellement leur centre ou foyer dans son axe d'inclinaison, & dont les surfaces sont perpendiculaires à cet axe.

Et comme elle a la liberté * de s'incliner sur tous ses côtés, on lui reconnoît autant de lignes d'apui & d'axes d'inclinaison possibles, qu'on peut concevoir de diamettres à deux cercles horisontaux qui auroient ses points d'apui & de suspensions pour centres.

Lorsqu'elle ** tourne sur elle même, elle a pour axe de ce mouvement circulaire la perpendiculaire de son point d'apui, & toutes ses parties décrivent des arcs ou des spirales, dont le centre ou foyer est continuellement

* §. V. De mon Extrait.
** §. IV. V. & VI. De mon Extrait.

dans

dans cette perpendiculaire.

Toutes ces différentes déterminations de ses lignes d'apui, des axes sur lesquels elle se meut, & des arcs ou portions de courbes que ses parties décrivent pendant ses différens mouvemens, sont précisément les mêmes, que celles que j'ai faites * dans mon extrait du Méchanisme des mouvemens des corps flotans, & que toutes les expériences possibles confirment.

Pour vous rendre ce parallele encore plus sensible; élevez une figure pareille à la premiere sur une boule concave; lestez la boule de maniere que son lest ne puisse pas se déplacer pendant ses différens mouvemens; qu'étant à flot, libre, & sans mouvement, la petite figure qu'elle soutient soit droite; qu'enfin elle ait, 1°. son centre à fleur d'eau, 2°. le centre de gravité commun à ses parties graves, à son lest & à sa petite figure au dessous de sa flotaison : couchez

* §. IV. V. & VI. De mon Extrait.

dant lequel elles conſerveron
& l'autre, le même point d'ap
après lequel elles reſteront dr

Faites les piroüeter, leurs m
mens ſeront uniformes.

Enfin, faites leur l'applicati
différentes déterminations q
faites * dans mon Extrait, des
ſur leſquels agiſſent les forces
quées au corps flotans, des m
mens qu'elles lui impriment
augmentations ou des dimin
qu'elles occaſionnent dans ſa gr
vous reconnoîtrez par tout l
chaniſmes de leurs mouvemen
jettis aux mêmes loix.

*flotans, & de ceux des petites Figures, connuës sous le nom d'Equilibres.*

J'ai supposé jusqu'à présent le corps flotant, libre, sur une eau dormante, & conservant toujours un même point d'apui ; & je l'ai mis en parallele avec une petite figure, élevée sur une piramide fixe & solide, & posée sur un guéridon immobile. Il est tems de les tirer l'un & l'autre de cet état de quiétude, & de commencer par élever la petite figure sur une piramide mouvante, qui soit en même tems susceptible de compression, & d'élasticité, & posée sur un guéridon mobile. Lorsqu'elle est dans cet état, je lui applique différentes forces, dont les unes lui font subir différentes inclinaisons ; d'autres, lui font parcourir la sur-face de son guéridon, & la font tourner sur elle-même : d'autres font alonger, & racourcir successivement sa piramide, & la font mouvoir dans toutes sortes de sens ; d'autres enfin, élevent & baissent successivement son guéridon, & lui impriment différens mouvemens, pen-

dant qu'elles le transportent de côtés & d'autres. Au milieu de toutes les situations où elle se trouve, j'observe, 1°. que le Méchanisme de ses mouvemens ne peut être interrompu, ni par les changemens de point d'apui que ses promenades sur la surface du guéridon & les mouvemens particuliers de ce guéridon lui occasionnent, ni par les mouvemens qu'ils partagent ensemble. 2°. Qu'à l'égard de ce que sa piramide changeant continuellement de place & de hauteur, son point de suspension se trouve successivement en avant, en arriere, & dans ses côtés, plus ou moins éloigné de ses contre-poids, je reconnois que la distance entre ce point de suspension & son centre de gravité change continuellement, mais que le Méchanisme de ses mouvemens continuë d'être le même; parce que son centre de gravité n'en est pas moins à chaque instant & à chaque situation déterminée, assujetti à une distance également déterminée de son point de suspension actuel, ni moins obligé de décrire lors de cette

même situation, une portion de courbe déterminée, dont le foyer est continuellement dans ce point de suspension actuel : toutes ses autres parties n'en sont pas moins assujetties à des distances déterminées de l'axe de son mouvement actuel, ni moins forcées de décrire en même tems des portions de courbes semblables & paralleles à celle que son centre de gravité décrit, dont les foyers sont continuellement dans cet axe, & dont les sur-faces lui sont perpendiculaires.

Les différentes situations dans lesquelles je viens de la supposer, sont entierement relatives à celles où un vaisseau se trouve, selon que les forces qui agissent sur lui, augmentent ou diminuent sa gravité; selon que l'eau sur laquelle il flote, est plus ou moins légere, il y enfonce plus ou moins, & ses points d'apui & de suspension sont plus ou moins élevés. De plus, il ne peut s'incliner sans changer de partie submergée, en sorte que le plan de sa flotaison, le centre de grandeur de sa partie submergée, la per-

pendiculaire de ce centre de grandeur, le point de section de cette perpendiculaire sur sa flotaison actuele, & conséquemment ses points d'apui & de suspension, changent à chaque quantité dont il s'incline & dont il est enfoncé dans l'eau. Flotant * successivement sur des eaux dormantes, courantes, ou agitées ; tantôt arrêté dans un lieu déterminé, tantôt parcourant des Rivieres, des Lacs, des Mers ; quelquefois livré aux fureurs d'une Mer extrêmement grosse, qui l'éleve à des hauteurs immenses, & l'entraîne ensuite dans des abîmes profonds ; il est au milieu de toutes ces circonstances, obligé d'obéir aux différens mouvemens qui lui sont imprimés par le vent, par les flots, & par les manœuvres du Capitaine qui le monte. Mais avant de m'éfrayer de ce détail ; j'observe que son sillage, sa dérive, & les mouvemens particuliers de l'eau qui s'échape sous lui, occasionnent des changemens continuels dans les molecules qui le sou-

* §. XV. De mon Extrait.

tiennent ſucceſſivement. Mais 1°. Que ces changemens doivent être mis de pair avec les changemens de point d'apui de la petite figure, & ne peuvent conſéquemment cauſer aucune interruption dans le Méchaniſme de ſes mouvemens. 2°, Qu'il en eſt de même des mouvemens qu'il partage avec l'eau, ſur laquelle il flote. 3°. Que les déplacemens de ſon point de ſuſpenſion font continuellement changer la diſtance entre ce point de ſuſpenſion & ſon centre de gravité; Mais que le Méchaniſme de ſes mouvemens continuë d'être le même, parce que dans chaque inſtant, & lors de chaque ſituation déterminée, ſon point d'apui actuel n'en eſt ni moins inébranlable, * ni moins invariablement déterminé; le ſoutien que ſon point de ſuſpenſion actuel, trouve dans ce point d'apui, n'en eſt ni moins ſolide, ni moins réel; ſon centre de gravité n'en eſt pas moins aſſujetti à une diſtance déterminée de ce point de ſuſpenſion

* §. I. & II. Précédentes.

actuel, ni moins obligé de dé
lors de cette ſituation détermi
une portion de courbe égalemer
terminée, dont le foyer eſt conti
lement dans ce même point deſui
ſion actuel: Enfin, toutes ſes a
parties n'en ſont pas moins aſſuj
à des diſtances déterminées de
de ſon mouvement actuel, ni n
forcées de décrire des portioi
courbes ſemblables & paralleles
le que ſon centre de gravité dé
dont les foyers ſont continuelle
dans cet axe, & dont les ſur-
lui ſont perpendiculaires. Les lo
Méchaniſme des mouvemens
corps flotant ſont conſtament
jours les mêmes, quoique leu
fets paroiſſent varier à l'infini
multiplicité de ces effets a ju
préſent fait croire la Théorie
Méchaniſme impraticable; M
eſt facile de les réduire à un très
nombre de claſſes; & dès qu
ſatisfait dans chaque claſſe, à l
conſtance la plus rigoureuſe pc
corps flotant, on eſt aſſuré d'
pourvû à toutes les autres.

## §. VI. *Précis de mon Traité & Utilité de ma découverte.*

Pour développer mes idées d'une maniere plus ſenſible, j'ai commencé mon traité par celui du Méchaniſme des mouvemens des petites figures dont j'ai parlé dans les §. Précédentes. J'expoſe enſuite mon ſyſtême, les principes & les expériences ſur leſquels je le fonde ; je fais le parallele du Méchaniſme des mouvemens de mes petites figures, avec celui des mouvemens des corps flotans ; & je paſſe aux moyens de rendre ma découverte utile à la Navigation. J'enſeigne à cet effet les pratiques néceſſaires,

1°. Pour lever le plan des fonds d'un Vaiſſeau de dehors en dehors de ſes bordages

2°. Pour tracer ce plan ſur les dimenſions priſes en le levant.

3°. Pour faire de ſa partie ſubmergée, un jaugeage particulier, approprié à mon ſyſtême.

4°. Pour connoître ſon point d'apui lorſqu'il eſt droit, & lors d'une

inclinaiſon déterminée.

5°. Pour l'arrimer de la maniere la plus propre à augmenter la force de ſon centre de gravité, pour rappeller ſes hauts, à adoucir ſes mouvemens, & à diminuer ſon arc.

6°. Pour trouver le point de ſa capacité où ſon centre de gravité réſide, ſans avoir la moindre notion de l'établiſſement de ſon arrimage, & quelque différent qu'il ſoit de celui que je propoſe.

7°. Pour déterminer la longueur du levier ſur lequel ſon centre de gravité aura agi, lors de ſa plus grande inclinaiſon, & la force que le vent aura fait alors ſur ſes voiles & ſur ſes mats.

Ces pratiques & expériences conduites avec ſoin, & appliquées à quelques Navires, jointes à la découverte que j'ai faite des loix du déplacement de leurs points d'apui & de ſuſpenſion, mettront les Géomettres & les Marins en état de donner à la partie ſubmergée d'un Vaiſſeau, la capacité néceſſaire pour l'uſage auquel il ſera deſtiné, & la figure la plus

propre à adoucir son rouli, son tangage & ses autres mouvemens, & à augmenter sa force pour porter la voile. Ils pourront fixer la hauteur de sa mâture & l'étenduë de ses voiles relativement à cette force, & les proportions de ses mats, de ses vergues, de ses cordages, de ses poulies, & les toiles de ses voiles, relativement aux efforts qu'ils auront à supporter; lui regler l'assiette la plus avantageuse pour virer de bord avec facilité déterminer le placement de ses mats, pour qu'il ne soit ni trop ardent, ni trop mol; & qu'il puisse sans le secours de son gouvernail, (les voiles de son avant & celles de son arriere portant également,) courir constament l'air de vent sur lequel il aura été orienté. Au moyen de ces différens établissemens, ils tireront de sa navigation, les plus grands avantages qu'ils puissent en attendre.

Les differens détails que cette premiere partie contient, me paroissent suffire pour établir la certitude & l'utilité de la découverte que j'ai faite du Méchanisme des mouvemens des

corps flotans. Je ferai dans la sec
Partie, l'application de ce M
nisme au parallelipipede rect
flotant, & j'y donnerai la cle
équations, que j'ai inserées dans
Extrait, pour indiquer les cas, dan
quels les trois hypotheses du dép
ment de son point d'apui ont lie

---

## SECONDE PARTI

### *APPLICATION*
*Méchanisme des mouvemens*
*Corps flotans, à un parallelipi*
*rectangle flotant.*

### §. I. Observations préliminair

*Soit donné un parallelipipede recta*
*quelconque flotant.*

LORSQUE le parallelipip
proposé est droit, je le con
divisé en quatre autres parallelip
des rectangles & égaux, par d
plans verticaux infiniment minces,
se coupent mutuellement par le
lieu à angles droits, dont un le di

en deux parties égales ſur ſa largeur, & l'autre en deux parties égales ſur la longueur.

## FIGURE PREMIERE.

*Soit* BDOS, *l'un de ces deux plans verticaux infiniment minces.*

Soit lorſqu'il eſt droit.

HDOP *Sa partie ſubmergée.*

HP *Sa flotaiſon*

FL *Son tirant d'eau.*

C *Le centre de grandeur de ſa partie ſubmergée.* HDOP

F *Son point d'apui.*

1°. La perpendiculaire L A qui diviſe le plan BDOS en deux parties égales ſur ſa largeur, indique la ſection commune des deux plans verticaux que je viens de déſigner; puiſqu'ils ſe coupent mutuellement par le milieu.

2°. Elle paſſe par le centre de grandeur C, de la partie ſubmergée du parallelipipede propoſé; puiſque les parties homologues de ſes côtés oppoſés ſont parfaitement égales & ſemblables.

3°. Son point de section F sur la flotaison actuele HP,* est conséquemment le point d'apui du parallelipipede lorsqu'il est droit.

Soit lors d'une inclinaison déterminée.

BD *Le côté sur lequel il doit s'incliner.*
EFH *L'angle de son inclinaison.*
EDOM *Sa partie submergée.*
EM *Sa flotaison.*
r R & R *Différens placemens du centre de grandeur de sa partie submergée* EDOM, *lors des trois différentes hypotheses que j'ai à démontrer.*
f F & F *Différens placemens de son point d'apui, lors des mêmes hypotheses.*
F *Son point d'apui lorsqu'il est droit; & la section commune de ses flotaisons* HP *&* EM *& de la perpendiculaire* L a.
*Soient tirées les lignes* r f, JF & R T *perpendiculaires à* EM, *les paralleles* r a, RA, *&* UA
*Et l'inclinée* KF *dont l'angle* KFH

* §. II. De la premiere Partie & §. XIV. de mon Extrait.

*d'incidence sur la parallele* HP *soit égal à celui* EFH *de l'inclinaison déterminée.*

Lorsque le parallelipipede s'incline sur son côté BD, toutes ses parties se meuvent en même tems, de même, & parallelement au plan BDOS : donc,

1°. Le centre de grandeur de sa partie submergée & son point d'apui, sont toujours avant, pendant, & après son inclinaison, dans le plan BDOS qui ne cesse point de le diviser en deux parties parfaitement égales & semblables.

2°. Il a toujours même centre de grandeur de sa partie submergée & même point d'apui, que ce plan : car si je divise par ma pensée, sa partie submergée en tranches infiniment minces paralleles au plan BDOS, les parties submergées de ces tranches formeront toutes, lorsqu'il sera droit, des parallelogrames rectangles égaux à la partie submergée HDOP de ce plan, & lorsqu'il s'inclinera, des trapezes égaux & semblables à la partie EDOM de ce même plan, qui sera alors submer-

gée. Toutes ces tranches auront de
toujours comme lui, les centres
grandeur de leurs parties submerg
à la même hauteur, & à la même
tance du côté BD, & elles auront t
tes comme lui, leurs points d'a
dans le plan de la flotaison, à la
me distance du coté BD.

Ainsi ce que je dirai des mou
mens du plan BDOS, du dépl
ment du centre de grandeur de sa
tie submergée, & de celui de
point d'apui, doit s'entendre de c
du parallelipipede proposé.

§. II. *Indication des trois hypoth du déplacement du point d'apui d parallelipipede rectangle flotan.*

Dès que le parallelipipede co
mence à s'incliner, il est oblig
tourner sur son point d'apui F, p
que ce point reçoit des efforts
compressions de l'eau, une for
que la gravité du parallelipipede
peut ébranler : de sorte que pa
mouvement,

* §. I. De la premiere Partie.

1°. FE passe en FH ; FJ passe en FL, & FM passe en FP, puisque les angles EFH, JFL & MFP sont égaux.

2°. Le centre de grandeur de *la* partie EDOM qui doit être submergée lors de l'inclinaison déterminée, peut se trouver, ou dans un point tel que celui R, de la ligne FJ.

Ou dans un point tel que celui r, qui est en dehors de cette ligne FJ, vers le côté BD sur lequel le parallelipipede s'incline.

Ou dans un point tel que celui R, qui est en dehors de cette même ligne FJ, vers le côté SO, opposé à celui BD sur lequel le parallelipipede s'incline.

Or celui de ces trois différens placemens du centre de grandeur de la partie EDOM, qui a lieu lors de l'inclinaison déterminée, décide de celle des trois hypotheses que j'ai à démontrer, dans laquelle le parallelipipede proposé se trouve pour le placement de son point d'apui. Car les lignes r f RF & RF, sont données perpendiculaires sur EM, flotaison du

parallelipipede lors de l'inclinaiſon déterminée. Elles indiquent donc les différens cas du placement de la verticule du centre de grandeur de la partie EDOM qui doit être alors ſubmergée ; & conſéquemment leurs points de ſection f, F, & F, ſur la flotaiſon actuele EM, indiquent les différens cas du placement du point d'apui du parallelipipede. Donc,

## PREMIERE HYPOTHESE

Le parallelipipede rectangle flotant à un même point d'apui F, avant & après ſon inclinaiſon, toutes les fois que le centre de grandeur de ſa partie EDOM, qui doit être ſubmergée lors de l'inclinaiſon déterminée, eſt dans un point tel que celui R de la ligne FJ

## SECONDE HYPOTHESE.

Le point d'apui du parallelipipede rectangle flotant ſe déplace pendant ſon inclinaiſon, vers le côté BD, ſur lequel il s'incline, & paſſe dans un

point tel que celui f, toutes les fois que le centre de grandeur de sa partie EDOM, qui doit être submergée lors de l'inclinaison déterminée, est dans un point tel que celui r ; en dehors de la ligne FJ, & vers le côté BD

## *TROISIE'ME HYPOTHESE*

Le point d'apui du parallelipipede rectangle flotant se déplace pendant son inclinaison, vers le côté SO, opposé à celui BD, sur lequel il s'incline, & passe en un point tel que celui F, toutes les fois que le centre de grandeur de la partie EDOM, qui doit être submergée lors de l'inclinaison déterminée, est dans un point tel que celui R, en dehors de la ligne FJ, & vers le côté SO.

*Nota. Je déterminerai d'abord par mes calculs, les déplacemens du centre de grandeur de la partie submergée* EDOM *du parallelipipede, lors des trois hypotheses que je viens d'exposer. Ces déplacemens connus, je déterminerai ceux des points d'apui & de suspension de ce parallelipipede.*

*Mais afin de rendre mes solutions pl[us] sensibles, & à la portée d'un plus gra[nd] nombre de personnes, je commencer[ai] par l'exposition des pratiques que j'[ai] suivies dans mes calculs; & indépe[n]damment des solutions générales q[ue] je donnerai en Algebre, je joindrai [à] chacun, une exemple en chiffres o[r]dinaires. Il seroit à souhaiter que le[s] Géomettres qui appliqueront leurs re[]cherches au Méchanisme des mouve[]mens des corps flotans, voulussent s'im*

la hauteur FL ; & ſon moment égal au produit de ſa ſur-face multipliée par ſa puiſſance.

Le triangle EFH a ſa ſur-face égale au produit de ſa baze FH multipliée par la moitié de ſa hauteur HE ; ſa puiſſance égale au tiers de ſa hauteur HE ; & ſon moment égal au produit de ſa ſur-face multipliée par ſa puiſſance.

Les triangles EFH, HFK & PFM ont leurs ſur-faces, leurs puiſſances & leurs momens égaux ; puiſqu'ils ont les angles & les côtés ſemblables, égaux ; & leurs bazes dans la ligne fixe HP

Le trapeze EDOM a ſa ſur-face égale à celle du parallelograme HDOP, puiſque le triangle EFH qu'il faut en retrancher, a ſa ſur face égale à celle du triangle PFM qu'il faut lui ajoûter pour former le parallelograme HDOP ; & pour avoir le moment de ce trapeze, il faut ſouſtraire ceux des triangles PFM & HFK de celui du parallelograme HDOP ; par ce que le triangle PFM ne fait point partie de ce trapeze, & que le triangle

HFK a ſon moment détruit par
lui du triangle HFE qui lui eſt op
ſé de l'autre côté de la ligne fixe H
& dont le moment eſt égal au ſie
La diſtance entre la parallele
& le centre de grandeur du trap
EDOM, qui doit être ſubmergé l
de l'inclinaiſon déterminé, eſt ég
à la puiſſance de ce trapeze,& con
quemment au quotient du moment

posés de cette ligne fixe, & que conséquemment leurs momens respectifs se détruisent mutuellement & son réputés=o

La distance entre le perpendiculaire La & le centre de grandeur du trapeze EDOM qui est submergé lors de l'inclinaison déterminée, est égale à la puissance de ce trapeze, & conséquemment au quotient du moment de ce même trapeze divisé par sa surface.

§. IV. *Détermination des cas dans lesquels la premiere hypothese du déplacement du point d'apui d'un parallelipipede rectangle flotant a lieu.*

## PROPOSITION.

Le parallelipipede rectangle flotant a même point d'apui F, avant & après son inclinaison, toutes les fois que la hauteur HE de sa partie EFH, qui se submerge pendant son inclinaison, est égale à la racine de ce dont le nombre trois, multiplié par le quarré de son tirant d'eau FL, excede le nombre deux, multiplié par le quar-

ré de la demi largeur FH du côté ſur lequel il s'incline.

*Ou ce qui eſt la même choſe, ſi l'on ſuppoſe*

a = *La demie largeur* FH *du côté ſur lequel il s'incline.*

c = *Son tirant d'eau* FL *lorſqu'il eſt droit.*

x = *Sinus* EH *de l'angle* EFH *de ſon inclinaiſon.*

Il a même point * d'apui avant & après ſon inclinaiſon, toutes les fois que le ſinus de ſon inclinaiſon donné = $x$ eſt = $\sqrt{3c^2 - 2a^2}$

SOLUTION.

La diſtance AF entre la parallele HP & le centre de grandeur R de la partie EDOM qui doit être ſubmergée lors de l'inclinaiſon déterminée, eſt = $\frac{3c^2 - x^2}{6c}$; & de la diſtance AR entre la perpendiculaire La & le centre de grandeur R eſt = $\frac{2ax}{6c}$

Pour ſatisfaire à cette premiere

* §. XVII. De mon Extrait.

hypotheſe

hypothese, il faut que le centre de grandeur R de la partie EDOM soit * dans la ligne FJ : Mais l'angle JFL est égal à celui EFH ; puisque FJ est perpendiculaire à EM & que FL l'est à HP. Les triangles rectangles HFE & AFR sont donc semblables ; donc : : $a$ = côté FH du triangle HFE : $x$ = son côté EH : : $\frac{3c^2-x^2}{6c}$ = côté AF du triangle AFR : $\frac{2ax}{6c}$ = son côté AR. Donc, $\frac{2a^2x}{6c}$ produit de FH × AR = $\frac{3c^2x-x^3}{6c}$ produit EH × AF. Ainsi en multipliant le tout par $6c$ & en le divisant par $x$, j'ai $2a^2 = 3c^2 - x^2$ ; & en transposant, j'ai $x^2 = 3c^2 - 2a^2$ : ce qui me donne $x$ = EH $= \sqrt{3c^2-2a^2}$ comme je l'ai annoncé §. XVII de l'Extrait de mon Méchanisme : Donc dans le cas proposé le centre de grandeur de la partie du parallelipipede proposé qui doit être

* §. II. Précédente.

submergée lors de l'inclinaison déterminée, est dans la ligne FJ : & conséquemment, le parallelipipede a même point d'apui avant & après son inclinaison.

Ce qu'il falloit démontrer.

EXEMPLE.

*Soit* 2400 = *la demie largeur* FH *du côté sur lequel le parallelipipede proposé s'incline.*

2000 = *Son tirant d'eau* FL *lorsqu'il est droit.*

Pour avoir la hauteur HE de la par-tie EFH qui se submerge pendan-l'inclinaison déterminée, conform-ment à la détermination que j'en faite par ma proposition.

1°. Je multiplie le tirant d'eau l par lui-même, & le produit par tr- ce qui me donne 12000000.

2°. Je multiplie la ½ largeur par elle-même, & le produit par d- ce qui me donne 11520000.

3°. Du premier produit 1200- Je soustrais le second ... 1152-

4-

Et j'ai pour restant

4°. Je tire la racine de ce restant; ce qui me donne la hauteur demandée HE $=692 \frac{820323}{1000000}$.

## SOLUTION.

La distance AF entre le parallele HP & le centre de grandeur R est $=$ 960; & la distance AR entre la perpendiculaire L *a* & le centre de grandeur R est $=277 \frac{1281292}{100000000}$ Donc: 2400 $=$ côté FH du triangle EFH : $692 \frac{8203230}{10000000}$ $=$ son côté HE :: 960 $=$ côté AF du triangle AFR : $277 \frac{1281292}{10000000}$ $=$ son côté AR; Donc $\frac{2400 + 2771281292}{10000000}$ produit de FH $\times$ AR est $=665107 \frac{51008}{10000000}$ $= \frac{960 + 6928203230}{10000000}$ produit de AF $\times$ HE Donc &c. ce qu'il falloit démontrer,

### §. V. *Détermination des cas dans lesquels la seconde hypothese du déplacement du point d'apui d'un parallelipipede rectangle flotant a lieu.*

## PREMIERE PROPOSITION.

*Le point* d'apui du parallelipipede

rectangle flotant, se déplace toujours pendant son inclinaison, vers le côté BD sur lequel il s'incline, & passe dans un point tel que celui f, toutes les fois que FL son tirant d'eau lorsqu'il est droit, est égal à la racine des deux tiers du quarré de la demie largeur FH du côté sur lequel il s'incline.

*Ou ce qui est la même chose, si l'on supose comme dans l'article précédent*, FH $= a$; FL $= c$; & EH $= x$

Son point d'apui se déplace * pendant son inclinaison vers le côté BD sur lequel il s'incline, toutes les fois que son tirant d'eau FL donné $= c$ est $\sqrt{\frac{2a^2}{3}}$

## SOLUTION.

La distance aF entre la parallele HP & le centre de grandeur r de la partie EDOM qui doit être submergée lors de l'inclinaison déterminée est $= \frac{2a^2 - x^2}{6c}$ & la distance ar entre

* §. XVII. De mon Extrait.

la perpendiculaire L$a$ & le centre de grandeur $r$ eſt $= \frac{2a^2x}{6ac}$

Pour ſatisfaire à cette 2e hypotheſe, il faut que le centre de grandeur de la partie EDOM ſoit dans un point tel que celui $r$, en dehors * de la ligne FJ, vers le côté BD ſur lequel le parallelipipede s'incline ; il faut donc que la parallele a$r$ qui exprime la diſtance entre le centre de grandeur $r$ & la perpendiculaire L$a$, ſailliſſe en dehors de la ligne FJ: mais les triangles HFE & aFZ ſont ſemblables. Donc :: $a =$ côté FH du triangle HFE : $x =$ ſon côté HE : $\frac{2a^2 - x^2}{6c} =$ côté aF du triangle aFZ : $\frac{2a^2x - x^3}{6ac} =$ ſon côté aZ. Au lieu que la diſtance a$r$ eſt $= \frac{2a^2x}{6ac}$ ; elle eſt donc plus grande que le ſegment aZ d'une quantité $= \frac{x^3}{6ac} =$ ſegment Z$r$, dont la parallele a$r$ ſaillit en dehors de la ligne FJ Donc dans le cas propoſé, le centre

* *ſ. II. Précédente.*

de grandeur de la partie submergée du parallelipipede rectangle flotant ; & conséquemment son point d'apui, se déplacent pendant son inclinaison vers le côté BD sur lequel il s'incline ; ce qu'il falloit démontrer.

## EXEMPLE.

*Soit* 2400 $=$ *sa demi largeur* FH
1 $=$ *Sinus* HE *de l'angle* HFE *de son inclinaison.*

Je multiplie la demie largeur FH par elle même & le produit par deux, j'ai 11520000 pour dernier produit; je le divise par trois, & j'extrais la racine quarrée du quotient 3840000. ce qui me donne la hauteur FL de son tirant d'eau telle que je l'ai fixé par ma proposition $= 1959 \frac{591794}{1000000}$ —

La distance a F entre la parallele HP & le centre de grandeur *r* est $= \frac{221599992000000}{94060406112}$ & la distance a *r* entre la perpendiculaire L*a* & le centre de grandeur r, est $= \frac{921600000000}{2257449746688}$

Donc : : 2400 $=$ côté FH du triangle HFE : 1 $=$ son côté HE : : $\frac{22159}{9406}$-
$\frac{992000000}{0406112}$ $=$ côté aF du triangle aFZ

: $\frac{921599920000}{225744974668 8}$ = ſon côté a Z ; Au lieu que la diſtance *ar* eſt $\frac{921600000000}{225744974668 8}$ elle eſt donc plus grande que le ſegment aZ, d'une quantité = $\frac{80000}{225744974668 8}$ ſegment Z*r* dont la parallele a*r* ſaillit en dehors de la ligne F J ; & cependant l'inclinaiſon propoſée pour exemple, eſt extrêmement petite. Donc &c. ce qu'il falloit démontrer.

## II^e. PROPOSITION.

Le point d'apui du parallelipipede rectangle flotant, ſe déplace pendant ſon inclinaiſon, vers le côté BD ſur lequel il s'incline, & paſſe dans un point tel que celui f, toutes les fois que ſon tirant d'eau FL, eſt plus petit que la racine des deux tiers du quarré de la demi largeur FH, du côté ſur lequel il s'incline.

*Ou ce qui eſt la même choſe, ſi l'on ſuppoſe comme l'article précédent,* FH = *a* ; FL = c *&* HE = x.

Son point d'apui ſe déplace * pendant ſon inclinaiſon vers le côté BD ſur lequel il s'incline, toutes les fois

* *§. XVII.* De mon Extrait.

que son tirant d'eau FL, donné $= c$ est plus petit que $\sqrt{\frac{2a^2}{3}}$

## SOLUTION.

*Soit* $f = \sqrt{\frac{2a^2}{3}}$

$n$ = *Une grandeur indéterminée.*

$c$ = *Son tirant d'eau* FL $= \sqrt{\frac{2a^2}{3}} - n = f - n$

La distance aF entre la parallele HP & le centre de grandeur $r$, étant $= \frac{3c^2 - x^2}{6c}$ est $= \frac{3f^2 - 6fn + 3n^2 - x^2}{6f - 6n} = \frac{2a^2 - 6fn + 3n^2 - x^2}{6f - 6n}$: & la distance $ar$ entre la perpendiculaire $La$ & le centre de grandeur $r$, est $= \frac{2ax}{6c} = \frac{2a^2 x}{6af - 6an}$.

Donc*:: $a$ = côté FH du triangle HFE : $x$ = son côté EH :: $\frac{2a^2 - 6fn + 3n^2 - x^2}{6f - 6n}$ = côté aF du triangle aFZ

*Solution de la Proposition précédente.

$\frac{2a^2x - 6fnx + 3n^2x - x^3}{6af - 6an}$ = son côté a Z. Au lieu que la diſtance a *r* eſt $= \frac{2a^2x:}{6af - 6an}$ elle eſt donc plus grande que le ſegment a Z, d'une quantité $= \frac{6fnx + x^3 - 3n^2x}{6af - 6an}$ ſegment Z*r* dont la parallele a *r* ſaillit en dehors de la ligne FJ. Cette quantité eſt en effet *un maximum.* puiſque la grandeur *f* eſt plus grande que celle *n*: ſi elles étoient ſeulement égales, le tirant d'eau FL donné $= f - n$ ſeroit $= 0$ & l'hypotheſe n'auroit pas lieu. Donc &c. ce qu'il falloit démontrer.

EXEMPLE.

*Soit* 2400 = *Sa demi largeur* FH
1 = *Sinus* HE *de l'angle* HFE *de ſon inclinaiſon.*
1959 = *Son tirant d'eau* FL

La diſtance aF entre la parallele HP & le centre de grandeur *r*, eſt = $\frac{9214336}{94032}$ & la diſtance a *r* entre la perpendiculaire L*a* & le centre de grandeur *r*, eſt = $\frac{92160000}{225676800}$ Donc

2400 = côté FH dù triangle HFE : 1 = ſon côté EH :: $\frac{92104336}{94032}$ = côté aF du triangle aFZ :: $\frac{92104336}{225676800}$ = ſon côté aZ. Au lieu que la diſtance a*r* eſt = $\frac{92160000}{225676800}$ : elle eſt donc plus grande que le ſegment aZ, d'une quantité = $\frac{55664}{225676800}$ ſegment Z r, dont la parallele a *r* ſaillit en dehors de la ligne F J ; & cependant la quantité $\frac{591794}{1000000}$ dont ſon tirant d'eau FL eſt dans cet exemple, plus petit que la racine des deux tiers du quarré de ſa demi largeur FH & l'inclinaiſon que je lui ai ſuppoſé ſont extrêmement médiocres. Donc &c. Ce qu'il falloit démontrer.

## IIIe. PROPOSITION.

Le point d'apui du parallelipipede ſe déplace pendant ſon inclinaiſon, vers le côté BD ſur lequel il s'incline, & paſſe dans un point tel que celui f, toutes les fois que ſon tirant d'eau FL étant plus grand que la racine des deux tiers du quarré de ſa demi largeur FH, la hauteur EH de la partie *EFH* qui ſe ſubmerge pendant ſon

inclinaiſon, eſt plus grande que la racine de ce dont le nombre trois multiplié par le quarré de ſon tirant d'eau FL, excede le nombre deux multiplié par le quarré de ſa demi largeur FH

*Ou ce qui eſt la même choſe, ſi l'on ſuppoſe comme dans les propoſitions precédentes* FH $= a$; FL $=$ c; & EH $=$ x.

Son point d'apui ſe déplace * pendant ſon inclinaiſon vers le côté BD ſur lequel il s'incline, toutes les fois que ſon tirant d'eau FL donné $=$ c eſt plus grand que $\sqrt{\frac{2a^2}{3}}$ & que le ſinus HE de ſon inclinaiſon donné $=$ x eſt plus grand que $\sqrt{3c^2 - 2a^2}$.

SOLUTION.

*Soit* $d = \sqrt{3c^2 - 2a^2}$

$y =$ *Une grandeur infiniment petite.*

$x =$ *Sinus* HE *de l'angle* EFH *de ſon inclinaiſon* $= \sqrt{3c^2 - 2a^2} + y = d + y$

* §. XVII. De mon Extrait.

La distance aF entre la para
HP & le centre de grandeur r, es
$\frac{3c^2 - d^2 - 2dy - y^2}{6c}$ & la distance a r
tre la perpendiculaire La & le
tre de grandeur r, est $= \frac{2a^2 d + 2}{6ac}$

Donc* : : a = côté FH du tria
HFE : d + y = son côté EH
$\frac{3c^2 - d^2 - 2dy - y^2}{6c}$ = côté aF du tr
gle aFZ : $\frac{3c^2 d + 3c^2 y - d^3 - 3d^2 y}{6ac}$
$\frac{3dyy - y^3}{6ac}$ = son côté aZ. Mais d
donné $= \sqrt{3c^2 - 2a^2}$ ; $d^2$ est donc
$3c^2 = 2a^2$ ; & en substituant c
valeur de $d^2$ dans celle du segm
aZ, je l'ai $= \frac{2a^2 d + 6a^2 y - 6c^2 y - 3dyy}{6ac}$
Au lieu que la distance ar est
$\frac{2a^2 d + 2a^2 y}{6ac}$ elle est donc plus gra
que le segment aZ, d'une quant
$\frac{6c^2 y + 3dyy + y^3 - 4a^2 y}{6ac}$ = segment

* Solution de la 1e. Proposition de cett

dont la parallele a r saillit en dehors de la ligne F J. En effet, cette quantité est *un maximum*, Car la grandeur $6c^2 y$, est seule plus grande que celle $4a^2 y$; puisque d qui est donné $= \sqrt{3c^2 - 2a^2}$ doit, suivant l'hypothese avoir une valeur constante égale à la racine de ce dont $3c^2$ excede $2a^2$ Donc &c. ce qu'il falloit démontrer.

## EXEMPLE.

*Soit* 2400 = *Sa demi largeur* HE
2000 *Son tirant d'eau* FL
693 = *Sinus* HE *de l'angle* EFH *de son inclinaison.*

La distance aF entre la parallele HP & le centre de grandeur r, est $= \frac{92158008}{96000}$; & la distance a r entre la perpendiculaire L*a* & le centre de grandeur r, est $= \frac{63866880000}{230400000}$ Donc :: 2400 = côté FH du triangle EFH : 693 = son côté EH :: $\frac{92158008}{96000}$ = côté aF du triangle aFZ : $\frac{63865499544}{230400000}$ = son côté aZ. Au lieu que la distance a r est $= \frac{63866880000}{230400000}$; *Elle est donc* plus grande que le seg-

ment aZ, d'une quantité $= \frac{1380456}{2304000000}$ segment Zr, dont la parallele a r saillit en dehors de la ligne FJ. Et cependant c'est une grandeur extrêmement petite, que celle $\frac{179677}{1000000}$ dont j'ai supposé le sinus HE de l'angle de l'inclinaison, plus grand que la racine 692 $\frac{820323}{1000000}$ de ce dont le nombre trois, multiplié par le quarré du tirant d'eau F L excede le nombre deux multiplié par le quarré de la demi largeur FH. Donc &c. ce qu'il falloit démontrer.

§. VI. *Détermination des cas dans lesquels la troisiéme hypothese du déplacement du point d'apui du parallelipipede rectangle flotant a lieu.*

## PROPOSITION.

Le point d'apui du parallelipipede rectangle flotant, se déplace pendant son inclinaison vers le côté OS, opposé à celui BD sur lequel il s'incline. & passe dans un point tel que celui *F*, toutes les fois que son tirant d'eau FL, étant plus grand que la racine

des deux tiers du quarré de sa demi largeur FH, la hauteur HE de la partie EFH qui se submerge pendant son inclinaison, est plus petite que la racine de ce dont le nombre trois multiplié par le quarré de son tirant d'eau FL, excede le nombre deux, multiplié par le quarré de la demi largeur FH du côté sur lequel il s'incline.

*Ou ce qui est la même chose, si l'on suppose comme dans les propositions précédentes* FH $= a$; FL $= c$ & HE $= x$.

Son point d'apui se déplace * vers le côté OS, opposé à celui BD sur lequel il s'incline, toutes les fois que son tirant d'eau FL donné $= c$, est plus grand que $\sqrt{\frac{2a^2}{3}}$, & que le sinus HE de l'angle EFH de son inclinaison donné $= x$ est plus petit que $\sqrt{3c^2 - 2a^2}$

SOLUTION.

*Soit* $d = \sqrt{3c^2 - 2a^2}$

$y =$ *Une grandeur infiniment petite*

* *§.* XVII. De mon Extrait.

$x$ = *Sinus* EH *de l'angle* EFH *de l'inclinaison* $= \sqrt{3c^2 - 2a^2} - y = d - y$.

La distance *A*F entre la paralelle HP & le centre de grandeur *R* de la partie EDOM, est $= \frac{3c^2 - d^2 + 2dy - y^2}{6c}$.

& la distance *AR* entre la perpendiculaire L*a*, & le centre de grandeur *R*, est $= \frac{2a^2 d - 2a^2 y}{6ac}$

Pour satisfaire à cette troisiéme hypothese, il faut que le centre de grandeur de la partie EDOM qui doit être submergée lors de l'inclinaison déterminée, soit dans un point tel que celui *R*, en dehors * de la ligne FJ, & vers le côté SO opposé à celui *BD* sur lequel le parallelipipede s'incline. Mais les triangles rectangles HFE & *A*FU sont semblables, puisqu'ils ont les angles de leurs pointe commune F égaux; Donc :: $a$ = côté FH du triangle HFE : $d - y$ = son côté HE : : $\frac{3c^2 - d^2 + 2dy - y^2}{6c}$ = côté

* §. II. Précédente.

*A*F du triangle *A*FU : $\frac{3c^2d - d^3 + 3d^2y - 3dy^2 - 3c^2y + y^3}{6ac}$ = ſon côté *A*U. Or d eſt donné $= \sqrt{3c^2 - 2a^2}$ ; donc $d^2$ eſt $= 3c - 2a^2$, & en ſubſtituant cette valeur de $d^2$ dans celle du côté *A*U, je l'ai $= \frac{2a^2d + 6c^2y - 3dyy - 6a^2y + y^3}{6ac}$ Au lieu que la diſtance *A*R eſt $= \frac{2a^2d - 2a^2y}{6ac}$ le côté *A*U du triangle *A*FU, eſt donc plus grand que la diſtance *A*R, d'une quantité $= \frac{6c^2y - 3dyy - 4a^2y + y^3}{6ac}$ = ſegment RU, dont ce côté *A*U faillit en dehors du centre de grandeur *R*. En effet, cette quantité eſt *un Maximum* : Pour le prouver, je diviſe d'abord par y, toutes les grandeurs qui la compoſent ; ce qui n'interrompt point leurs proportions, & me la donne $= \frac{6c^2 - 3dy - 4a^2 + y^2}{6ac}$ j'obſerve en ſuite que d eſt plus grand que y ; car s'ils étoient ſeulement égaux x donné = d − y ſeroit = o, l'*inclinaiſon du paralle*lipipede ſeroit

nulle, & l'hypothese n'auroit pas lieu En conséquence de cette observation, je suppose $y = d - z$; & en substituant cette valeur à la place de y, j'ai la quantité $\frac{6c^2 - 3dy - 4a^2 + y^2}{6ac} = \frac{6c^2 - 4a^2 - 2d^2 + dz + z^2}{6ac}$ je fais évanoüir les trois premiers termes de cette derniere grandeur, en y substituant $3c^2 - 2a^2$ à la place de $d^2$; & je l'ai $= dz + z^2$ ce qui prouve évidemment qu'elle est *un Maximum*. Donc, dans le cas proposé le centre de grandeur de la partie EDOM qui doit étre submergée lors de l'inclinaison déterminée & conséquemment le point d'apui du parallelipipede proposé se déplacent pendant son inclinaison, vers le côté OS, opposé à celui BD sur lequel il s'incline. Ce qu'il falloit démontrer.

EXEMPLE.

*Soit* 2400 = *la demi largeur* HF
2000 = *Tirant d'eau* FL
692 = *Sinus de l'angle* EFH *de son inclinaison.*

La distance *A*F entre la parallele HP & le centre de grandeur *R* est =

$\frac{92169088}{96000}$ & la distance *AR* entre la perpendiculaire L*a* & le centre de grandeur *R* est $= \frac{63774720000}{2304000000}$ Donc :.: 2400 = côté FH du triangle. EFH : 692 = son côté EH :: $\frac{92169088}{96000}$ = côté *A* F du triangle *A*FU : $\frac{6378100889 6}{2304000}$ = son côté*A*U. Au lieu que la distance *AR* n'est que de $\frac{63774720000}{2304000000}$ : cette distance *AR* est donc plus petite que le côté *A*U du triangle *A*FU, d'une quantité = $\frac{628896}{2304000}$ = segment *R*U dont ce côté *A*U saillit au-de-là du centre de grandeur *R*; & cependant c'est une quantité extrêmement petite que celle $\frac{820323}{1000000}$ dont j'ai supposé le sinus HE de l'angle EFH de l'inclinaison, plus petite que la racine quarrée 692 $\frac{820323}{1000000}$ de ce dont le nombre trois multiplié par le quarré du tirant d'eau F L, excede le nombre deux multiplié par le quarré de la demi largeur FH du côté sur lequel le parallelipipede s'incline, Donc : &c. ce qu'il falloit démontrer.

§. VII. *Détermination du déplacement des points d'apui & de suspension d'un parallelipipede rectan-*

*gle flotant, pendant ses inclinai*

*Nota, L'angle d'inclinaison du rallelipipede & de tout autre corps tant, se connoît avec le secours demi cercle gradué, où d'un ni d'eau, ou en mesurant la hauteur de la partie* EFH *qui se submerge dant son inclinaison, & la demi lar* FH *du côté sur lequel il s'incline.*

Le déplacement de son point pui n'a lieu que dans les cas des d dernieres hypotheses.

A l'égard de la deuxiéme h these.

1°. Le segment FQ de la par le HP & celui rZ de la parallel sont égaux, puisqu'ils sont paral & terminés par deux paralleles f FZ.

2°. Le segment Ff de la flota EM, exprime la distance entre le p d'apui F du parallelipipede lors est droit, & son point d'apui f, qu'il est incliné.

3°. Le triangle fFQ est recta & l'angle de sa pointe F est celu l'inclinaison du parallelipipede. I

:: ſinus total de l'angle droit FfQ: ſinus de l'angle FQf complément de celui EFH de l'inclinaiſon du parallelipipede :: ſegment FQ = celui connu rZ : diſtance Ff entre le point d'apui F du parallelipipede, lorſqu'il eſt droit, & ſon point d'apui f, lorſqu'il eſt incliné.

Cette même analogie s'applique à a troiſiéme hypotheſe, parce que le triangle rectangle *F*TF eſt ſemblable à celui FfQ & que ſon côté *F*T eſt égale au ſegment U*R* de la parallele *AR*.

Au reſte, le point d'apui & celui de ſuſpenſion d'un corps flotant, ont des proprietez ſi différentes, qu'il m'a fallu les diſtinguer l'un de l'autre, pour mieux développer le Méchaniſme des mouvemens de ce corps. Mais comme ce ſont deux points infiniment petits, purement Métaphyſiques & immédiatement appliquez l'un ſur l'autre; on doit, lorſqu'il s'agit de calculer leur hauteur, les conſidérer comme étant tout deux réünis en un même point; & on doit en uſer *de même de la* ligne d'apui & de l'a-

xe de l'inclinaiſon du corps flotant & les conſidérer comme étant réün en une ſeule parallele à l'horiſon.

§. VIII. *Obſervations ſur les trois hy potheſes du déplacement du poi d'apui d'un parallelipipede recta gle flotant.*

De ce que la premiere hypoth n'a lieu que lorſque la hauteur E de la partie EFH qui ſe ſubmerge pe dant l'inclinaiſon du parallelipiped eſt égale à la racine de ce dont le no bre trois multiplié par le quarré ſon tirant d'eau FL, excede le no bre deux multiplié par le quarré la demi largeur FH du côté ſur leq il s'incline. Il s'en ſuit, que pour tisfaire à cette premiere hypothe il faut

1°. Que le tirant d'eau FL du rallelipipede excede la racine des d tiers du quarré de ſa demi large s'il eſt égal * à cette racine, ou

* Premiere propoſition de la §. V. cédente.

eſt plus * petit, le parallelipipede tombe dans le cas de la 2ᵉ. hypotheſe.

2°. Qu'à chaque quantité dont ſon tirant d'eau F L excede cette racine ; il n'y a qu'un ſeul angle d'inclinaiſon qui puiſſe ſatisfaire à la premiere hypotheſe. Si cet angle eſt trop ** grand, le parallelipipede eſt encore dans le cas de la 2ᵉ. hypotheſe ; s'il eſt trop *** petit, le parallelipipede ſe trouve dans le cas de la 3ᵉ. hypotheſe.

3°. Que lorſque le parallelipipede eſt plus long que large, & que ſon tirant d'eau FL eſt de la même grandeur ou plus petit que la racine des deux tiers du quarré de ſa demi largeur, il ſe trouve toujours dans le cas de la 2ᵉ. hypotheſe dès le premier inſtant de ſon inclinaiſon ; parce que ſa largeur eſt le plus étroit de ceux de ſes côtés ſur leſquels il puiſſe s'incliner,

* Seconde Propoſition de la §. précédente.

** Troiſiéme Propoſition de la §. V. Précédente.

*** §. VI. Précédente.

Mais lors qu'ayant son tirant d'eau FL égal à la racine des deux tiers du quarré de sa démi longueur, il s'incline sur un de ses côtez ; il passe successivement par les trois hypotheses ; d'abord par la 3e. ensuite par la 1e. & enfin par la 2e. pourvû que son inclinaison soit suffisante. En sorte que c'est uniquement sur sa largeur qu'on doit regler son tirant d'eau, pour lui assurer les avantages de la deuxiéme hypothese. Je vais prouver combien ils sont grands.

*Explication de la deuxiéme Figure.*

FIGURE IIe.

*Soit lorsque le parallelipipede est droit.*

BDOS, *La situation du plan vertical, cité pour exemple dans les §. précédentes.*

HP *Sa flotaison.*

FL *Son tirant d'eau.*

HDOP *Sa partie submergée.*

F *Son point d'apui.*

L *a La perpendiculaire de son point d'apui* F

*T*, *J*, X, F, Y, K, & G Différens placemens

*placemens du centre de gravité du parallelipipede.*

*Soit lorsqu'il est incliné.*

bdos *Sa situation.*

em *Sa flotaison.*

edom *Sa partie submergée.*

r, R & R *Différens placemens du centre de grandeur de la partie submergée* edom *lors des trois hypotheses que j'ai demontrées.*

f, F & F *Différens placemens de son point d'apui lors des mêmes hypotheses.*

rf, RF, & RF, *Les perpendiculaires du centre de grandeur de sa partie submergée & de son point d'apui, lors de ces hypotheses.*

t, i, x, F, y, k, & g, *Differens placemens du centre de gravité du parallelipipede.*

Je me rappele que dès qu'il commence à s'incliner, il tourne* sur son point d'apui F, & je considere ** alors, que tous les points de sa capacité qui sont lorsqu'il est droit, traver-

* §. II. Précédente.

** §. XVIII. De mon Extrait.

ſez par la perpendiculaire L*a*, décrivent pendant ſon inclinaiſon des arcs ou portions de courbes qui ont continuellement leur centre ou foyer dans ſon point d'apui. Celui F tourne ſur lui-même ; ceux qui ſont en F*a*, au deſſus de la flotaiſon HP, s'approchent de cette flotaiſon, & s'éloignent de la perpendiculaire L*a*, en ſe mouvant vers le côté BD ſur lequel le parallelipipede s'incline. Ceux qui ſont en FL au deſſous de la flotaiſon HP, s'approchent pareillement de cette flotaiſon, & s'éloignent de la perpendiculaire L*a*, en ſe mouvant vers le côté SO oppoſé à celui BD, ſur lequel le parallelipipede s'incline. Mais lorſque le parallelipipede eſt droit, ſon centre de gravité eſt * néceſſairement dans la perpendiculaire L*a* exactement ſoutenu par ſon point d'apui actuel. Et comme il reſte pendant l'inclinaiſon, dans le même point de la capacité du parallelipipede, dans lequel il étoit au para-

* §. I. De la premiere partie de ce Mémoire & de mon Extrait.

vant, il eſt alors aſſujetti aux mouvemens du point dans lequel il ſe trouve, & il ſe meut différemment ſelon qu'il eſt plus ou moins élevé ; or par ſon mouvement il tolere, occaſionne ou empêche la culbute du parallelipipede.

Il la tolere lorſqu'il eſt dans la perpendiculaire du point d'apui actuel ; parce qu'alors il tourne ſur lui-même & qu'il n'agit ſur aucun levier pour contre-balancer les forces qui opérent l'inclinaiſon. Ce qui arrive dans le cas de la premiere hypotheſe lorſqu'il eſt en F ; dans celui de la deuxiéme, lors qu'étant à la hauteur J, il parvient en i pendant l'inclinaiſon ; & dans celui de la troiſiéme, lors qu'étant à la hauteur K il parvient en *k*.

Il occaſionne la culbute du parallelipipede, lors qu'il eſt en dehors de la perpendiculaire du point d'apui actuel, & dans le côté BD ſur lequel le parallelipipede s'incline ; parce qu'à meſure qu'il ſe meut vers ce côté, il eſt toujours de moins en moins ſoutenu par le point d'apui actuel :

ce qui a lieu, 1°. dans le cas de la premiere hypothese, lorsqu'il est dans un des points X, J, ou T qui sont plus élevés que la flotaison HP. 2° dans le cas de la deuxiéme hypothese, lorsqu'il est dans le point T qui est assez élevé au dessus de la flotaison, pour que par son transport en t, vers le côté BD sur lequel le parallelipipede s'incline, il excede le déplacement Ff du point d'apui vers le même côté. 3°. dans le cas de la troisiéme hypothese, non seulement lorsqu'il est dans le point F de la flotaison HP ou au dessus de cette flotaison, mais lorsqu'il est au dessous dans un point tel que celui Y, qui en est trop proche pour que par son transport en y vers le côté SO opposé à celui BD sur lequel le parallelipipede s'incline, il puisse atteindre le déplacement F *F* du point d'apui vers ce même côté.

Enfin il s'oppose à l'inclinaison & à la culbute du parallelipipede, toutes les fois qu'il est en dehors de la perpendiculaire du point d'apui actuel, vers le côté SO, opposé à celui BD, sur lequel le parallelipipede

s'incline ; parce qu'il agit alors pour contre balancer les forces qui opérent l'inclinaiſon, & que le levier ſur lequel il agit à cet effet, eſt égal à la diſtance à laquelle il eſt de cette perpendiculaire. En ſorte que dans le cas de la premiere hypotheſe, ſon levier eſt égal à la parallelle y a, lorſqu'il eſt en Y ; à celle *K* a, lorſqu'il eſt en K, & à celle g A, lorſqu'il eſt en G. Dans le cas de la deuxiéme hypotheſe, ſon levier eſt égal à la parallele x &, lorſqu'il eſt en X ; à celle F f ; lorſqu'il eſt en F ; à celle yZ, lorſqu'il eſt en Y ; à celle *K* Z lorſqu'il eſt en K &, à celle g Z lorſqu'il eſt en G. Dans le cas de la troiſiéme hypotheſe, ſon levier eſt égal au ſegment g U lorſqu'il eſt en G.

Le levier ſur lequel le centre de gravité agit pour s'oppoſer à l'inclinaiſon du parallelipipede, eſt donc dans le cas de la deuxiéme hypotheſe de tout le ſegment F f, plus grand que dans le cas de la premiere ; & il eſt dans le cas de la troiſiéme hypotheſe de tout le ſegment F *F*, plus *petit que dans le* cas de la premiere,

puisque les segmens F f, & F *F* expriment les distances entre la perpendiculaire FL & celles f r & *FR*. La seconde hypothese lui fournit conséquemment des leviers plus longs que les autres, & lui en procure, même lorsqu'il est assez élevé, pour occasionner la culbute du parallelipipede, dans les cas des deux autres hypotheses. Ce qu'il falloit démontrer.

Ces avantages de la deuxiéme hypothese sont tels que je les ai annoncés dans l'Extrait (*a*) de mon Méchanisme. On doit donc s'attacher à les assurer aux corps flotans, dès le premier instant de leur inclinaison. On les assure au parallelipipede.

FIGURE PREMIERE.

1°. En faisant son tirant d'eau FL, (*b*) égal à la racine des deux tiers du quarré de sa demi largeur.

2°. Par tout ce qui raproche (*c*) encore plus du plan de sa flotaison

(*a*) §. XVIII. De mon Extrait.

(b) Premiere Proposition de la §. V. Précédente.

(c) Deuxiéme Proposition de la §. V. précédente.

HP lorsqu'il est droit, le centre de grandeur r de sa partie EDOM qui doit être submergée lors de son inclinaison. En effet, le cas de la deuxiéme proposition de la §. V. precédente, est le plus avantageux de tous ; parce que la quantité F f, dont le point d'appui se déplace vers le côté BD sur lequel le parallelipipede s'incline, est toujours proportionnée* au segment Z r, qui lorsque la parallele a r reste la même, est d'autant plus grand, que celui a Z est plus petit. Or ce dernier est d'autant plus petit que le centre de grandeur r de la partie EDOM est moins éloigné de la flotaison HP Donc : &c. ce qu'il falloit démontrer.

On peut encore raprocher le centre de grandeur de la partie submergée du plan de la flotaison, par le retranchement de quelques unes de ses parties, tel que pourroit être, par exemple, celui des triangles KDd & MOo : Mais ce retranchement ne se peut faire qu'aux dépens de la capacité de la partie submergée &

* *§. VII Précédente.*

du volume d'eau qu'elle déplace. Or le poids de ce volume d'eau eſt toujours égal à celui du corps flotant & conſéquemment à celui du contre-poids qu'il trouve dans ſon centre de gravité pour oppoſer aux forces qui opérent ſon inclinaiſon ; & comme il n'a pas moins beſoin d'un fort contre-poids que d'un déplacement avantageux de ſon point d'apui, lorſqu'on le deſtine à ſupporter de grands efforts, L'expérience a fait donner la préférence au ponton quarré, ſur tous les autres bâtimens, pour l'établiſſement des machines à mâter flotantes, & de celles deſtinées à faire de grands efforts : c'eſt en effet celui de tous les bâtimens d'une même longueur, d'une même largeur & d'un même poids, qui a le centre de grandeur de ſa partie ſubmergée le plus raproché du plan de ſa flotaiſon, & qui s'incline le moins lors des mêmes applications des mêmes forces.

On aſſure encore au parallelipipede, un déplacement de point d'apui avantageux par tout ce qui tend à éloigner de la perpendiculaire de ſon

point d'apui lorsqu'il est droit, le centre de grandeur de sa partie qui doit être submergée lors de son inclinaison ; puisque la quantité F f dont le point d'apui se déplace vers le côté BD sur lequel le corps s'incline, est toujours proportionné au segment Z r, & que le segment * a z restant le même, celui Z r est d'autant plus grand que la parallele a r est plus grande. Or cette parallele a r exprime la distance entre la perpendiculaire L *a* du point d'apui F du parallelipipede lorsqu'il est droit, & le centre de grandeur r de sa partie EDOM qui doit être submergée lors de l'inclinaison déterminée. Donc: &c. ce qu'il falloit démontrer.

Ces démonstrations s'appliquent également à tous les cas des trois hypotheses & à tous les corps flotans.

§. IX. *Souflage des Vaisseaux.*

On a reconnu par expérience qu'en souflant un Vaisseau pour augmenter sa largeur dans les parties voisines de sa flotaison, on augmentoit sa for-

* *§. VII. Précédente.*

ce pour porter la voile. Je vais le démontrer par les principes que j'ai établis, & dont je ferai l'application au parallelipipede proposé.

*Soient les triangles* B K b *&* S M s *un souflage appliqué au plan vertical* BDOS *& continué sur toute la longueur du parallelipipede proposé.*

*La figure* hDO*P sa partie submergée lorsqu'il est droit.*

*Et celle* eKDOM *sa partie submergée lors de l'inclinaison déterminée.*

Comme ce souflage est continué sur toute la longueur du parallèlipipede, il n'empêche point le plan vertical bKDOMs, de diviser ce parallelipipede pendant toute son inclinaison sur le côté BD, en deux parties parfaitement égales & semblables, moyennant quoi, ce plan vertical continuë toujours d'avoir même centre de grandeur de sa partie submergée & même point d'apui que le parallelipipede. Ainsi ce que je dirai de ce plan, doit s'entendre de tout le parallelipipede.

1°. *La parallele* HP *servant de ligne fixe.*

J'ajoute au moment du trapeze EDOM, celui du triangle HKh ; & je soustrais de leur somme, le moment de la figure ehHE, pour avoir celui de la figure eKDOM, qui est submergée lors de l'inclinaison déterminée : Mais le moment du triangle HKh que j'ajoûte, est beaucoup plus petit que celui de la figure ehHE que je retranche ; le moment de la figure eKDOM est donc plus petit que celui du trapeze EDOM. Deplus la sur-face de la figure eKDOM est plus grande que celle du trapeze EDOM le quotient du moment de cette figure eKDOM divisé par sa sur-face, est donc plus petit que le quotien du moment du trapeze EDOM divisé par sa sur-face. Or le premier de ces deux quotients est égal à la distance entre le centre de grandeur de la figure eKDOM & la flotaison HP ; & le second quotien exprime la distance entre cette même flotaison & le centre de grandeur du trapeze EDOM ; la distance aF entre la flotaison HP & le centre de grandeur de la partie qui doit être submergée lors de l'in-

clinaiſon du parallelipipede, eſt donc diminuée par le ſouflage; le déplacement du point d'apui vers le côté ſur lequel le parallelipipede s'incline, devient plus grand * le levier ſur lequel ſon centre de gravité agit pour s'oppoſer à ſon inclinaiſon, & conſéquemment ſa force pour porter la voile augmentent à proportion. Donc &c. ce qu'il falloit démontrer.

2°. *La perpendiculaire* L *a ſervant de ligne fixe.*

Lors de l'inclinaiſon déterminée, ſoit que le parallelipipede ſoit ſouflé, ſoit qu'il ne le ſoit pas, les momens reſpectifs des trapezes F L D K & FLOM ſe détruiſent mutuellement & ſont réputés =o De ſorte que s'il eſt ſouflé, la diſtance entre le centre de grandeur de ſa partie ſubmergée eKDOM & la perpendiculaire La eſt égale au quotient du moment du triangle eFK diviſé par la ſur-face de la figure eKDOM, & s'il n'eſt point ſouflé, la diſtance entre le centre de grandeur de la partie ſubmergée

* §. VII. Précédente.

EDOM & la perpendiculaire L$a$, eſt égale au quotient du moment du triangle E F K diviſé par la ſur-face du trapeze EDOM, Or la premiere de ces deux diſtances eſt la plus grande. En effet ſoit FH $= a$; FH $= x$ FL $= c$; & eG $= z$ : le trapeze EDOM à ſa ſur-face $= 2ac$ & ſon moment $= \frac{2a^2x}{3}$ le triangle eKE a ſa ſur-face $= xz$ & ſon moment $= \frac{3axz + xzz}{3}$:

Enfin la diſtance entre le centre de grandeur de la figure eKDOM & la perpendiculaire L$a$ eſt $= \frac{2a^2x + 3axz + xzz}{6ac + 3xz}$ au lieu que la diſtance entre cette même perpendiculaire & le centre de grandeur du trapeze EDOM, eſt $= \frac{2ax}{6c}$. Je réduis ces deux diſtances à une même dénomination, & j'ai la premiere $= \frac{2a^2cx + 3acxz + cxzz}{6acc + 3cxz}$ & la ſeconde $= \frac{2a^2cx + axxz}{6acc + 3cxz}$: je les multiplie par $6acc + 3cxz$; je retranche de l'une & l'autre $2a^2cx$ & je *diviſe leurs reſtans* par z. ce qui me

donne la premiere $= 3acx \dagger cxz$ & la ſeconde $= axx$ & me fait connoître que la premiere de ces deux diſtances eſt *un Maximum*; puiſque la partie $3acx$ de ſon reſtant eſt ſeule plus grande que le reſtant total $axx$ de la ſeconde. En effet, le ſinus HE de l'angle EFH de l'inclinaiſon exprimé par $x$ eſt au plus $= c =$ tirant d'eau FL : s'il étoit plus grand, la baze du parallelipipede ne reſteroit pas entierement noyée ; ce qui ſeroit contraire à l'hypotheſe, & exigeroit de nouveaux calculs étrangers à ce mémoire, où je n'ai d'autre objet que d'indiquer les moyens d'éviter aux corps flotans, des inclinaiſons capables de leur faire faire capot. En ſorte que par ce ſecond avantage du souflage du parallelipipede le centre de grandeur de ſa partie qui eſt ſubmergée lors de l'inclinaiſon déterminée, eſt raproché du côté ſur lequel il s'incline ; le déplacement de ſon point d'apui devient plus * avantageux, & ſa force pour porter la

* §. VIII. Précédente.

voile est conséquemment augmentée. Ce qu'il falloit démontrer.

## EXEMPLE.

Soit F H $=$ 2400, EH $=$ 692; FL $=$ 2000; eG $=$ 30 le trapeze EDOM a sa sur-face $=$ 9600000 & son moment $=$ 265728000 le triangle eKE à sa baze $=$ 1384 sa hauteur eG $=$ 30; sa sur-face $=$ 20760; sa puissance $=$ 2410, & son moment $=$ 50031600; Enfin la figure eKDOM a sa sur-face $=$ 9620760, & son moment $=$ 2707-311600, en sorte que la distance entre le centre de grandeur de cette figure & la perpendiculaire L*a* est $= \frac{2707311600}{9620760} = \frac{112804650}{400865}$ au lieu que celle entre cette même perpendiculaire & le centre de grandeur du trapeze EDOM est $= \frac{26572800}{96000} = \frac{110959432}{400865}$ la premiere est donc plus grande que la seconde d'une quantité $= \frac{1845218}{400865}$ & cependant le souflage proposé pour exemple est très médiocre. Donc &c. ce qu'il falloit démontrer.

*A l'égard de* ceux qui voudront

pouſſer leurs recherches plus loin, & calculer la quantité totale dont le centre de grandeur de la partie qui doit être ſubmergée lors d'une inclinaiſon déterminée, eſt par le ſouflage raproché du côté ſur lequel le parallelipipede s'incline, je dois leur en faciliter les moyens en les avertiſſant.

1°. Qu'en ſuppoſant $FH = a$; $EH = x$, $hH = n$ & $EG = y$ Les triangles ſemblables h KH & e K G me donnent la parallele $eG = \frac{2nx + ny}{x}$ les triangles FEH & eGE qui ſont pareillement ſemblables, me donnent cette même parallele $eG = \frac{ay}{x}$ En ſorte qu'au moyen de cette équation j'ai $EG = \frac{2nx}{a-n}$ & la parallele eG( =*3) $= \frac{2an}{a-n}$; 2°. Qu'en ſuppoſant $FH = 2400$. $EH = 692$ & $hH = 14\frac{146}{161}$ j'ai le ſegment $EG = 8\frac{13}{20}$ & la parallele $eG = 30$. 3°. Que la parallele HP ſervant de ligne fixe, les momens reſpectifs des triangles h EH & h*KH* ſe détruiſent mutuellement & ſont

* *Démonſtration* précédente.

réputés $=0$; le triangle E h N à sa baze E N double du segment h H, & sa puissance égale aux deux tiers de sa hauteur EH; & le triangle eNE a sa baze $=$ N E, & sa puissance égale à la somme du segment E H & du tiers de sa hauteur EG. 4°. Que la perpendiculaire L*a*, servant de ligne fixe; Le triangle e K E a sa baze $=$ KE, & sa puissance égale à la somme du segment FH & du tiers de sa hauteur G e.

Au reste ces verités & leurs démonstrations sont communes à tous les corps flotans, & notament à tous les bâtimens de mer: Mais nonobstant ce double avantage du souflage des Vaisseaux, comme il ralentit considérablement leur sillage & qu'il augmente leur dérive, on ne sçauroit trop s'attacher à l'éviter, & à donner aux fonds des Vaisseaux une configuration qui les mette hors d'état d'en avoir besoin. Présentement que j'ai développé les loix du déplacement de leur point d'apui, les Géometres & les Marins parviendront aisement à trouver cette configuration. Elle

ne contribuera pas moins à diminuer le rouli, & le tangage des Vaisseaux qu'à augmenter leur force pour porter la voile.

§. X. *Suite des Observations sur le Méchanisme des mouvemens d'un Parallelipipede rectangle flotant.*

Si conformément aux expériences que j'ai proposées dans mon Extrait, & que j'ai faites; les deux boulons par lesquels on le suspend en l'air, restent fixes dans le milieu de sa longueur, ses inclinaisons sur sa longueur doivent dans les cas des deux dernieres hypothéses être dans l'air différentes de ce qu'elles sont dans l'eau lors des mêmes applications des mêmes forces. Les démonstrations que j'ai données du déplacement de son point d'apui dans l'eau, & les détails dans lesquels je suis entré dans mon Extrait, ne peuvent laisser aucun doute sur cette vérité.

FIGURE II[e]

*Si lors* d'une inclinaison du paral-

lelipipede opérée par une force OE, dont la direction OE AA est horisontale. J'applique aux bords de sa flotaison actuele, deux boulons horisontaux, de maniere qu'ils prolongent l'axe de son inclinaison tel que je l'ai déterminé : & si je les assujetis en même tems aux mêmes déplacemens que cet axe, je serai assuré qu'en suspendant le parallelipipede en l'air par ces deux boulons, il y acquiérera les mêmes inclinaisons que dans l'eau, lors des mêmes applications des mêmes forces : parce que son axe d'inclinaison sera le même dans l'air que dans l'eau, & que le levier de la force OE sera dans ces deux fluides égale à la distance AA ♈ entre sa direction OE AA, & le plan *e m* de la flotaison actuelle du parallelipipede. Il en est de même si l'inclinaison déterminée est opérée par la force horisontale W dont le levier est pareillement dans l'air comme dans l'eau, égal à la distance AV ♌ entre sa direction W AV & la flotaison *e m* du parallelipipede : ce qui prouve *évidemment* le peu de fondement de

l'objection que j'ai rapportée & la solidité de la réfutation que j'en ai donnée §. XX. de mon Extrait.

Enfin telles que soient les forces appliquées au parallelipipede flotant, telles que soient les inclinaisons qu'elles lui occasionnent, appliquez deux boulons pareils à l'extrémité de son axe d'inclinaison tel que je le détermine; assujettissez les à des déplacemens pareils à ceux de cet axe lorsqu'il est à flot; soit que vous l'y laissiez, soit que vous le suspendiez en l'air par ses boulons, ses inclinaisons seront les mêmes dans l'air & dans l'eau lors des mêmes applications des mêmes forces, parce que ses axes d'inclinaison & les leviers sur lesquels agiront les forces qui lui seront appliquées, seront les mêmes dans ces deux fluides & tels que je les ai déterminés dans mon Extrait, * Enfin vous reconnoîtrez dans ses differens mouvemens, les loix de leur Mécha-

* §. IV. V. VII & VIII. De mon Extrait.

nisme, telles que je les ai exposées dans ce même * Extrait.

## FIGURE PREMIERE.

*Soient les points* rR *& R différens placemens du centre de gravité commun aux parties graves du parallelipipede proposé & aux forces qui lui sont appliquées, lors des trois hypothèses du déplacement de son point d'apui.*

Si dans l'instant qu'on lui applique une ou plusieurs forces étrangeres, & pendant qu'il est encore droit, je tire une ligne par le centre de gravité commun à ses parties graves & aux forces qui lui sont appliquées, & par le point où son point d'apui sera lors de l'inclinaison opérée par ces forces, l'angle d'incidence de cette ligne sur la perpendiculaire à l'horison qui passe alors par ce même point d'apui futur, est toujours égal à celui de l'inclinaison que ces forces opéreront. Ainsi l'angle de son inclinai-

* §. IX. X. & XI De mon Extrait.

ſon indiqué par celui EFH eſt dans le cas de la premiere hypotheſe égal à celui RFL, dans le cas de la ſeconde hypotheſe égal à celui r f X, & dans le cas de la troiſiéme hypotheſe égal à celui *RF*Y parce que l'angle EFH de l'inclinaiſon déterminée eſt égal à celui d'incidence de HP qui indique ſa flotaiſon lorſqu'il eſt droit, ſur EM qui indique ſa flotaiſon lors de cette inclinaiſon déterminée. Que les lignes FL, f X, & *F*Y ſont perpendiculaires ſur HP; Que celles FR, f r, & *FR* ſont perpendiculaires ſur EM & que celles de ces dernieres dans laquelle le centre de gravité commun ſe trouve, eſt dans la perpendiculaire du point d'apui actuel du parallelipipede, lors de cette même inclinaiſon déterminée.

## FIGURE IIe.

Si pareillement lors d'une inclinaiſon déterminée, je tire la ligne g F du point g où le centre de gravité du parallelipipede ſe trouve, au point *F* où ſon point d'apui ſera lorſqu'il

droit, l'angle g F L d'incidence
:ette ligne g F sur F L perpendi-
ire à l'horison qui passe alors par
oint d'apui futur F, est par les
ons que je viens d'alléguer, égal
lui EFH de l'inclinaison actuelle.
pratiques pareilles appliquées à
les corps flotans, & à tous ceux
sont successivement suspendus en
par différens points inférieurs à
sommet, font également con-
re les angles de leurs inclinaisons.
.u surplus, toutes les vérités que
léveloppées, & leurs démonstra-
s, sont communes à tous les
s flotans, & je serai infiniment
du succès de ce Memoire, s'il
olit l'attente des Géometres & des
ins qui me l'ont demandé; s'il
rend ma découverte du Mécha-
ie des mouvemens des corps flo-
sensible; si enfin il leur fait re-
ioître la solidité & la simplicité
a Théorie de ce Méchanisme,
parfait accord avec toutes les
:riences possibles, la sureté & l'u-
: de sa pratique.

## ARTICLE XLVII.

*DESCRIPTION DE L'EGYPTE, contenant plusieurs remarques curieuses, sur la Geographie ancienne & moderne de ce Pays, sur les Monumens anciens, sur les Mœurs, les Coutumes, & la Religion des Habitans, sur le Gouvernement & le commerce, sur les Animaux, les Arbres, les Plantes, &c. Composée sur les Memoires de M. de Maillet, ancien Consul de France au Caire; par M. l'Abbé le Mascrier: Ouvrage enrichi de Cartes & de Figures. A Paris, Quay des Augustins, chez Louis Genneau, à S. Pierre aux liens; & Jacques Rollin fils, à S. Athanase. 1735. un Vol.* in-4°. *qu'on peut diviser en deux, dont le premier a 328 pages, & le second 242 outre la Table.*

IL y a deux Auteurs de cet Ouvrage; celui des *Memoires* & celui de la *composition*. Nous commencerons par le principal qui est le premier. L'Histoire de l'Egypte est si curieuse, soi

ſoit par le peu de connoiſſances bien avérées que nous en avons, ſoit parce qu'en ayant peu, nous ſoupirons après de nouvelles lumieres, que nous croyons devoir recuëillir tout ce qu'un Conſul Général du Caire a vû de ſes yeux & vérifié par ſes ſoins, durant ſeize années de ſéjour. Ce Conſul eſt « M. de Maillet, Gen-
» tilhomme de Lorraine, déja con-
» nu dans la République des Let-
» tres, par ſon Traité de la diminu-
» tion de la Mer; & par ſa Relation
» d'Ethiopie, inſerée dans la Rela-
» tion hiſtorique d'Abiſſinie du R.P.
» Jerôme de Lobo, Jéſuite : impri-
» mée à Paris, en 1728. » Quelqu'eſtimables que ſoient les Voyageurs qui nous ont parlé de l'Egypte, il eſt à préſumer, ou plûtôt il n'eſt pas douteux, qu'un homme accrédité & ſoutenu par la Cour de France, dans un Pays ſoumis aux Turcs, ne ſoit plus à portée qu'un autre de démêler la vérité, & de déterrer, pour ainſi parler, l'Egypte enſevelie dans ſes ruines, pour comparer ce qu'on en voit, *avec ce que* l'on n'en voit plus.

Ce n'eſt pas que nous donnions à
recherches, plus de prix qu'il ne v
lui-même qu'on leur en donne. Il
tingue le certain de l'incertain;
qu'il a vû de ce qu'il a ſçû d'aille
Ce qu'il apprend des anciens,
choſes qu'il tire des modernes:
récits judicieux d'avec les fables A
bes, ſes conjectures mêmes de t
te autre connoiſſance expérimen
& réelle. Son diſcernement ſera
tre guide, pour indiquer ou ome
les traits que la nature d'un Ext
permet d'expoſer ou de paſſer dan
ouvrage de ce caractere. Des *Me*
*res* peuvent tout raſſembler juſ
des Hiſtoriettes & des Romans,
qu'on en trouve dans ce Livre. Il
eſt pas ainſi d'un Abregé fait ſim
ment pour donner un crayon du
vre même. Il eſt diviſé en quatc
Lettres, dont voici la premiere.

L'Egypte eſt d'une figure qu
cours du Nil détermine bien ne
ment. C'eſt celle d'un Y. Les d
branches forment le célébre *Del*
terminé en deux pointes, par Dan
te & Roſette, & ayant à ſon ſomm

le Caire, Ville qui sépare la basse Egypte, sçavoir le *Delta*, de la haute qui est le reste jusqu'à la grande Cataracte, à peu près sous le Tropique du Cancer. De-là à la Mer Méditerranée, le Nil traverse l'espace de 250 lieuës, inondant & fertilisant presque tout ce qui environne son lit entre deux chaînes de montagnes. L'eau du Nil est extrêmement saine, quoiqu'un peu trop douce au goût de l'Auteur. Du reste, à l'en croire, on devroit peut-être « lui donner entre » les eaux, le même rang que le vin » de Champagne tient entre nos » autres vins.... quelque quantité » qu'on en boive, elle n'incommo- » de jamais. Cela est si vrai, qu'il » n'est pas rare de voir des person- » nes en boire jusqu'à *trois seaux* » dans un jour, sans qu'il en résulte » le moindre inconvénient. Quand » on la boit en esté.... elle se dissi- » pe en sueur dans le moment mê- » me. » Il faut interprêter, sans difficulté, ce mot de *Seaux*, par un peu de restriction, à peu près comme l'*Auteur veut que* l'on interprête ce

que Pline dit de l'Egypte : *non pluit*, *non tonat*, *non tremit* : *Septentriones non videt* : *non sentit austros* : cela signifie, que les pluyes, les tonneres, & les tremblemens de terre y sont rares, particulierement en certains endroits. A l'égard de l'Etoile Polaire, on la voit dans la basse Egypte, & même du Caire : quant aux vents du Midi, ils y causent des pestes, des fievres &c. L'opinion commune est que tout ce pays si fameux autrefois, par le nombre prodigieux de ses magnifiques Villes, *contient encore vingt mille Villages*. L'on juge bien qu'il faut y comprendre le petit nombre des grandes Villes qu'on y voit. "Ceux » qui anciennement habiterent l'E» gypte, furent les Egyptiens natu» rels à qui on a donné depuis le » nom de Coptes. Les Persans, les » Grecs, les Romains, les Arabes » & les Turcs s'y sont ensuite intro» duits tour-à-tour & successive» ment. Ceux qui l'habitent présen» tement, sont les Coptes, les Mo» res, les Arabes, les Turcs, les » Grecs, les Juifs, les Arméniens,

» Syriens, Maronites, & les Francs. »
Ajoutez y certains Arabes nommés Bédouins, qui errent dans les montagnes, & qui campent presque toujours. Joignez-y encore les *Felaques* ou Paysans fixes, malheureux que les Turcs traitent toujours en esclaves. Mettez-y enfin un peuple mixte, c'est à-dire, composé de Musulmans étrangers, que les mécontentemens ou les guerres chassent de Constantinople, d'Alger, de Tunis, de Tripoli, de Fez, de Maroc, de Syrie, d'Arménie, des frontieres même de la Perse, & qui viennent de jour en jour se refugier en Egypte, & vous aurez l'idée de l'assemblage singulier de ces Nations qui n'en composent qu'une seule. Eusebe prétend qu'on y comptoit autrefois près de huit millions d'Habitans. Les Arabes, grands encherisseurs en paroles, vont jusqu'à vingt. " Je suis persuadé, dit l'Au-
» teur, que si l'on en faisoit aujour-
» d'hui un dénombrement exact, le
» nombre n'en monteroit pas audes-
» sus de quatre millions. " Il est croyable qu'il faut s'en tenir là, sans

chicaner M. de Maillet, sur ce qu'il dit à la page précédente, qu'il se trouve plus de *deux millions* d'Arabes, Bedouins, & que les Felaques sont *quatre fois* plus nombreux que ces Arabes errans. « La Ville du Caire, » qui fait au moins la huitiéme par» tie du Peuple d'Egypte, ne » contient peut-être pas cinq » cens mille Ames. „ jugez du reste.

Nous passons la description du voyage de M. de M** & les honneurs légitimes qu'on lui rendit, pour l'écouter lui-même sur l'origine, le cours, les embouchures, les causes & les suites de l'accroissement du Nil, qui font le sujet de la seconde Lettres.

La source du Nil, cette énigme ancienne le devient encore de nos jours, malgré les découvertes, si nous en voulons croire M. de Maillet. Nos voyageurs, sur la foi des Ethyopiens, ont avancé que sous la ligne près du Lac Gambea ou Dambea, deux gros ruisseaux jaillissoient du sein de deux montagnes, & alloient se réünir dans

ce Lac d'où ſortoit le Fleuve du Nil, en forme d'une très petite Riviere. Un Evêque Arménien, qui prétend avoir vû le lieu, a confirmé ce récit à M. de M** d'un autre côté, les Jeſuites Portugais fixent cette origine à deux ſources iſſues d'un monticule couvert de verdure, à peu près dans le même endroit. M. de Maillet traite ces récits de viſions; & ce qui eſt ſurprenant, il ne dit que la même choſe, il s'en ſert du moins pour établir ſon ſyſtême, qui conſiſte à dire, que vers le milieu de l'Ethyopie, il y a une infinité de fontaines, formées par les pluyes abondantes qui inondent les montagnes; que ces eaux vont aboutir au Lac Dambea; que de ce Lac, ſort une Riviere qui après pluſieurs tours & détours, ſe trouve enrichie du tribut de quantité d'autres Rivieres auſſi conſidérables qu'elle, en traverſant diverſes Provinces d'Ethyopie, le Royaume de Sannar, & la Nubie. Voilà le Nil dont les ſources, ſelon l'Auteur, ſont preſque infinies, & dont l'origine ne *paſſe pas la ligne.* Un Ethyopien

Agent du Roi d'Abiſſinie, m'a, dit-il, proteſté devant Dieu, que ce Fleuve recevoit ſes eaux de cent Rivieres d'Ethyopie, au moins auſſi grandes que l'eſt communément le Nil au pied du vieux Caire, ſans compter le Fleuve blanc qui le cotoye & l'accompagne dans ſa route, durant l'eſpace de *douze*, *quinze & vingt* journées, avant que de ſe confondre avec lui.

Le Nil n'eſt pas navigable au deſſus de l'Egypte, il ne roule que par caſcade & au travers des rochers juſqu'à huit ou dix journées d'Eſſené. Il a ſept ou huit cataractes ou chûtes d'eau remarquables, depuis l'Iſle de Saï juſqu'à Aſſouan. Ainſi le rapportent les Nubiens, qui prennent ſouvent cette route pour arriver en Egypte. L'Auteur ne doute pas qu'il n'y ait encore pluſieurs autres cataractes qui nous ſont inconnuës, faute d'être aſſez inſtruits de la diſpoſition des Pays que le Nil traverſe, avant que de ſe rendre dans celui pour lequel la Providence ſemble l'avoir deſtiné, afin d'en être le Pere & le bienfaicteur. L'on ne peut pas dire de lui,

ce que M. l'Abbé Regnier dit si élégamment de l'inconstant Danube.

Rarement à courir le monde
On devient plus homme de bien.

L'on est sans doute étonné que les Peuples de Nubie hazardent de descendre le Nil, & de franchir ces étroits & dangereux passages qu'on nomme Cataractes. Voici comment ils s'y prennent. Dans la saison de l'accroissement du Fleuve, ils se mettent sur des radeaux composés d'un bois précieux qu'ils vont vendre aux Egyptiens. Arrivés à la Cataracte, (sur tout à la grande,) ils ferment les yeux, se bouchent les oreilles, & se laissent précipiter, avec tant de bonheur pour l'ordinaire, qu'en un instant ils se trouvent extrêmement éloignés de ce saut. Si le radeau est brisé par quelque roche, ils s'attachent à quelque piece de bois, qui est leur unique ressource : puis rendus dans un lieu plus tranquille, ils recueillent les débris du radeau qui les dédommagent de la perte des Vases de terre qu'ils apportent en même

Le premier lieu habité de l'Egypte que rencontre le Nil, est *Efrim*, petite Place deffenduë par un mauvais Château, lieu d'éxil. Le Nil marche toujours escorté, (pour parler ainsi,) de deux chaînes de montagnes, durant l'espace d'onze ou douze cens lieuës, jusqu'aux environs du Caire, où les montagnes après s'être rapprochées se séparent; les Orientales, en tirant vers la Mer Rouge; & les Occidentales, en se repliant vers la Lybie. C'est-là que le Fleuve se divise aussi en deux branches.

Du grand nombre d'Aquéducs & de Canaux, construits par les anciens Rois d'Egypte pour fertiliser la Lybie jusqu'au sommet de ses montagnes, il n'en reste plus aujourd'hui que deux, encore ont-ils été pratiqués dans les montagnes. Le reste est détruit aussi-bien que les superbes Villes, que les sables ont couvertes, & dont les décombres mêmes font dire aux Arabes qu'elles étoient bâties par des Fées. *etiam periere ruinæ.* Tout a péri jusqu'aux débris. Nous en parlerons ailleurs. Revenons au *Nil.*

Quoi qu'en dise M. Paul Lucas, ce Fleuve n'a aucun pont, ni grand ni petit. On n'en voit que sur ses Canaux; un entr'autres, au dessous de Chebra, que l'on dit avoir environ trois cens ans. D'autres Auteurs se trompent aussi, quand ils avancent qu'aucun vent ne se fait sentir sur le Nil. On en éprouve de très violens, sur tout, celui d'Ouest-Nord-Ouest, qui *devient véritablement Nord sur ce Fleuve*. Il n'a jamais eû que deux embouchures principales. Les autres étoient faites de main d'homme, & elles se sont remplies la plûpart de sable & de limon. Ce limon gras & nitreux, est, dit M. de M** « le germe universel, a qui toutes choses » doivent la naissance dans cette partie du monde ... par tout où il est » porté, les campagnes reverdissent » & se couvrent de riches moissons; » les Arbres se chargent de feüilles » & de fruits; les Plantes croissent » à vûë d'œil; les hommes eux mêmes, » aussi, bien que les animaux, sont » plus nourris, plus robustes & plus » féconds. Par tout où il ne peut par

» venir, on ne voit que déserts af-
» freux, que sables arides, que fan-
» tômes d'êtres vivans, pour qui la
» nature semble n'être qu'une ma-
» râtre. „ On aura plus de peine à souscrire à la conjecture de M. de M** sur la cause de cette fécondité d'un limon si précieux. Sur la foi des Abyssins, il l'attribuë aux sels des roseaux brûlés. " Tous m'ont assuré unanime-
» ment, (dit-il,) que dans le tems
» des pluyes prodigieuses, qui en
» certaine saison inondent l'Ethyo-
» pie, il s'éleve dans les marécages.
» .... des roseaux en si grande abon-
» dance & d'une telle hauteur, que
» .... les chemins d'une des Capi-
» tales à l'autre, (d'Ethyopie & de
» la Nubie,) sont impratiquables...
» Pour retablir donc la communica-
» tion entre les deux Etats, & met-
» tre en même tems à profit les cam-
» pagnes qui les séparent, il n'y a
» point d'autre moyen que de por-
» ter le feu dans ces forêts de ro-
» seaux .... Les terres restent cou-
» vertes de cendres jusqu'à ce que
» les pluyes recommencent. Or ne

» pourroit-on pas dire que c'est » principalement à ces cendres que » le Nil entraine avec lui en Egyp- » te, que ce Fleuve doit la fécon- » dité de ses eaux & de son limon ? „ Quant à l'accroissement du Nil dans un Pays où il ne pleut presque point, il est plus vrai-semblable qu'il vient des pluyes régulieres d'Ethiopie, entre les deux Equinoxes. Dans le même tems il vente en Egypte ; & le degré du vent, ( selon notre Auteur, ) est tellement proportionné au degré des pluyes, qu'on peut juger de la quantité des pluyes, par la force du vent ; & conséquemment de la quantité de l'augmentation des eaux du Nil. Elles augmenterent peu en 1694. Aussi les vents avoient ils été très-foibles. Généralement parlant, les eaux croissent sur la fin d'Avril & au commencement de Mai. Il est pourtant arrivé qu'elles n'ont crû qu'en Septembre. Elles paroissent souffrir en se troublant, une espece de symptôme que les Arabes expriment figurément comme celui des grossesses commencées. Ce trouble

ſuccede au dernier point de la diminution des eaux. Car elles diminuent auſſi ſenſiblement quand elles ſont arrivées au dernier période qu'elles ont augmenté pour y arriver. On célébre le jour de l'accroiſſement, par des Fêtes & des réjoüiſſances. Comme rien n'eſt plus intéreſſant pour les Egyptiens que la quantité de la hauteur des eaux, ils ont de tout tems uſé de ſuperſtitions ou de ſupercheries, pour tirer des pronoſtics de cette élévation future. Ils les pratiquent encore aujourd'hui. Si la conjecture de M. de M** avoit lieu, l'on pourroit tirer un pronoſtic utile de la quantité des vents qui regnent avant cet événement. Le reſte eſt puérilité ou dupperie. L'accroiſſement étant commencé, on l'obſerve & on le publie avec une politique qui vaut la peine d'être étudiée. Il y a eu pluſieurs Hydrometres pour l'obſervation. Il n'en ſubſiſte plus qu'un nommé *Mikias*, comme ceux d'autrefois. C'eſt un vaſte Edifice, où l'on voit un Puits octogone, creuſé juſqu'au niveau du lit où coule le Nil. Du fond

bien pavé, s'éleve une colonne divisée en pouces & en pieds. L'eau s'y rend par différens trous; mais il en est un par où elle doit entrer, « sans
» quoi les Fermiers du Grand Sei-
» gneur, & en général tous les Ren-
» tiers ne sont point obligés de rien
» payer pour l'année suivante.....
» L'usage est, que tous les ans avant
» l'accroissement du Nil, l'on com-
» mence par mesurer la quantité
» d'eau qui lui reste, » (bien enten-
» du qu'il en reste assés pour passer
par le dernier trou dont nous venons de parler.) « On se transporte pour
» cela au *Mikias*, où il se dresse un
» Acte de cette reconnoissance. Ce-
» lui qui est aujourd'hui chargé de
» ce mesurage, exerce cet emploi
» de pere en fils, depuis près de on-
» ze cens ans. » Cette reconnoissance se fait deux fois, l'une à la fin du mois d'Avril, l'autre le jour de saint Pierre. Ordinairement le Nil se trouve alors augmenté de la moitié depuis le mois d'Avril; aussi a-t'on sagement choisi ce jour de la saison avancée, pour publier au peuple avec

certitude, que le Nil a crû. La publication commencée se renouvelle tous les jours suivans, mais avec la restriction de réserver toujours quelques pouces, pour les annoncer le lendemain, supposé que l'eau croisse peu ou ne croisse point, comme il arrive dans certains jours. La croissance est avantageuse quand elle atteint trente deux pieds, excellente lorsqu'elle va à quarante quatre; funeste au-delà. Rien n'est plus exactement marqué dans les Annales d'Egypte que ces événemens, sur-tout s'ils sont retardés ou subits.

L'inondation dure d'ordinaire depuis le 20 de Juillet jusqu'au commencement de Novembre, que les terres commencent à se découvrir. Tant qu'elle dure, l'Egypte est toute couverte de bâteaux, pour se revêtir ensuite de moissons. Il y a toujours eû des Loix fixes & insérées dans les Registres publics pour le tems où il est permis d'ouvrir les Canaux du Nil. On veille même souvent à main armée, pour faire observer ces Loix, dont le violement tourneroit au profit de

quelques particuliers, & au préjudice des voisins & du bien général. L'on ne donne l'écoulement aux eaux, que lorsqu'elles sont parvenuës à la hauteur de trente deux pieds. « On » en dresse un Acte en présence du » Bacha & des plus considérables du » Pays, & dès lors, les Rentiers du » Grand Seigneur ou des autres Sei» gneurs particuliers qui possedent » des terres en son nom, sont tenus » de payer pour l'année suivante, » les redevances ausquelles ils sont » obligés. Dès-lors les Receveurs » vont lever le tiers du payement.... » il n'en est pas de même lorsque les » eaux du Fleuve ne montent pas » jusques-là. Dans ce cas, les Ren» tiers ont l'année franche. De-là, » il est quelquefois arrivé que le » Fleuve étant parvenu à cette hau» teur sur les six à sept heures du soir, » il se trouvoit avoir baissé le matin, » avant que l'Acte de sa hauteur ar» rivée à seize coudées, (c'est-à-dire » trente deux pieds,) eût été dressé » & qu'on eût ouvert le Canal.... » *Par-là, les Bach*as & les Seigneurs

„ ſe trouvoient privés de toucher „ leurs redevances ; ce qui ſouvent „ a attiré à ces premiers, de ſéveres „ réprimandes du côté de la Porte. „ C'eſt donc après la célébration de „ cet Acte, que le Bacha, accom„ pagné de toute ſa ſuite, va ſe ren„ dre entre le vieux Caire & le nou„ veau, où ſe fait l'ouverture du Ca„ nal qui traverſe cette derniere Vil„ le. Ce Canal porte ſes eaux dans „ une vaſte plaine de plus de vingt „ lieuës d'étenduë. „ Et remarquez que depuis le Caire juſqu'à Eſſené, l'on compte plus de ſix mille Canaux, capables de porter autant d'eau & de bateaux que la Seine. Le Grand Seigneur donne au Bacha dix mille écus pour les frais de la cérémonie de l'ouverture, & les Bachas n'en dépenſent pas aujourd'hui cinq cens. Nous ne parlerons point des voyages & des Pélerinages ſur le Nil, dont l'Auteur nous fait une peinture ſi étenduë & ſi magnifique, qu'il vaut mieux y renvoyer les Lecteurs.

Nous inſiſterons auſſi un peu moins ſur des choſes plus connuës, dont i

est parlé dans la troisiéme Lettre, sçavoir sur le *Delta* & ses côtes, sur les Villes de Damiette & de Rosette, & sur quelques endroits remarquables de cette partie de l'Egypte. Un Auteur Copte, attribuë au Patriarche Joseph, le déssechement du *Delta*. Le P. Kirker adopte ce sentiment sur la foi d'un Rabin. Il y a plus d'apparence que ce terrain s'est formé peu à peu du limon du Nil. « *Foua* » étoit encore il n'y a que trois ou » quatre cens ans, à l'embouchure » du Fleuve, du côté de Rosette, au » lieu que cette Ville s'en trouve » à présent éloignée de sept ou huit » milles. Damiette, dont la Mer » moüilloit le pied des murailles du » tems de S. Louis, s'en trouve au» jourd'hui à dix milles de distance. » Enfin la forteresse de Rosette, qui, » il n'y a que quatre vingt ans, étoit » vis-à-vis de la barre du Nil, en est » à présent éloignée de près de trois » cens pas. J'ai vû moi-même, (ajoû» te M. de M**) qu'en 1692 à » mon arrivée en Egypte, la Mer » n'étoit qu'à une demie lieuë de

„ cette Ville, au lieu qu'en 171
„ l'ai trouvée distante d'une gra
„ lieuë. Par cette grande vitesse a
„ laquelle s'accroit le terrain du *I*
„ *ta*, on peut juger de la différe
„ & du changement arrivé dans
„ te contrée, depuis Herodote
„ qu'à nous. Je suis persuadé
„ dans cette espace, elle s'est acc
„ au moins de moitié. „ L'on p
tirer de-là une conjecture sur le
de l'ancien Canope, qui doit être
éloigné de la Mer, vis-à-vis des
quiers. Puisque nous en sommes
les conjectures, nous dirons que
de M** fixe le Lac Sirbon de P
& des anciens, à un des deux Ma
qui sont à l'Orient de Damiete, c
à-dire, au plus voisin de cette V
L'on suit avec plaisir M. de M
dans le voyage qu'il fait faire à
Lecteurs à *Foua*, à la *Massoure*
*Fostat*, à l'ancienne *Heliopolis*, &
*Matarée*, si renommée par son l
me dont l'espece est perduë.

La quatriéme Lettre nous n
droit à Aléxandrie. Il faut enten
l'ancienne, dont l'Auteur nous a

d'avance qu'il ne dira presque rien de commun avec ce qui en a été dit jusqu'ici. Nous passerons donc ce qu'il rapporte après Diodore, du nombre de ses anciens Habitans, de son climat, du Lac *Mareotide*, de ses Canaux, de son commerce ; du Port *Cibotus*, de l'Isle *Antirhodus*, des autres Ports d'Aléxandrie, du Phare & du Phatillon, du Palais de Cleopatre, &c. tout cela est traité par d'autres. Nous remarquerons seulement au sujet des deux Ports, que les Turcs ne permettent point l'accès du vieux, nommé autrefois *Eunoste*, " parce que les
" appartemens de leurs femmes sont
" presque tous tournés de ce côté là.
" Cependant comme le Port neuf
" est d'un fond très mauvais & pres-
" que tout comblé par le limon que
" le Nil y charie.... il est certain
" qu'avant peu d'années, il sera ab-
" solument impraticable. Alors il
" faudra nécessairement que les Turcs
" permettent à nos bâtimens d'aller
" moüiller dans le vieux Port, ou
" qu'ils renoncent à notre commer-
" *ce.* " Nous passerons les éloges

qu'on donne ici avec justice à cette Ville, mere ou nourrice de tant de grands hommes, soit Payens, soit Chrétiens; & qui passoit pour la seconde Ville du monde. Nous ne dirons rien de ses nombreux & vastes fauxbourgs, ni de ses superbes Edifices, ni des cinq lieuës d'étenduë qu'occupoit, (dit-on,) l'ancienne Aléxandrie, dans sa plus grande splendeur. Une enceinte immense fut ruinée par le tems & par les Arabes, qui la resserrerent à celle qui reste aujourd'hui. Elle renferme toutefois des morceaux considérables de la belle antiquité; une partie d'une magnifique Colonade, un Edifice de brique pour les eaux, une Mosquée, jadis Eglise consacrée à S. Athanase, deux Aiguilles ou obélisques, qu'on attribuë à Cleopatre, des Canaux soûterrains & des Citernes sans nombre : enfin cette belle Colonne qu'on appelle la Colone de Pompée. « Elle n'est point
» gothique. Elle a de très-belles pro-
» portions; on y observe une dimi-
» nution par les deux bouts, & un
» *renflement* dans le milieu. L'œil

: plus difficile n'y peut rien trouver à redire. Elle est de trois morceaux. Le chapiteau en fait un ; le fust & trois pieds de la baze qui y
» sont joints , sans doute pour ap-
» puyer d'autant mieux la position
» de cet ouvrage prodigieux sur son
» pied-estal , forment le second ;
» enfin la baze même compose la
» troisiéme piece : chacune des faces
» de cette baze a quinze pieds au
» moins de largeur , & autant de
» hauteur ; d'où l'on peut juger du
» poids énorme de ce quartier de
» marbre. La Colonne posée sur ce
» pied - estal , est sans contre-dit la
» plus grosse & la plus haute qui soit
» dans l'Univers. Suivant l'estime de
» plusieurs personnes qui en ont pris
» les dimensions avec des instrumens
» de Mathématique , elle a quatre
» vingt huit pieds entre la baze & le
» chapiteau , en sorte que sans crain-
» dre de se tromper, on peut lui don-
» ner hardiment cent dix pieds d'élé-
» vation ; elle est très-peu endomma-
» gée. Il y a quelque tems, qu'un Dan-
» seur de corde, Arabe de nation, en-

„ tre prit d'y monter. . . il
„ ficelle à une flêche q
„ dresse de faire passer da
„ de la corniche, dont le
„ est accompagné. Enf
„ moyen de la ficelle, il
„ corde, à la faveur de
„ monta réellement sur l
„ Colonne, portant un
„ épaules. Cela se passa
„ tout le peuple d'Alexa
„ étoit accouru pour joü
„ nouveauté. C'est de ce
„ l'on a sçû que le chap
„ creusé considérablemen
M. de M** propose l
d'obtenir de la Porte cett
& de la faire transporter
Il met en fait, que l'exéc
projet ne couteroit pas pl
mille écus.

Distinguons avec not
trois Aléxandries. La pre
par Alexandre, & si célé
des Grecs & des Romains
plus petite de beaucoup,
dans une enceinte beauco
il y a environ six cens ans

niere qui est la plus recente, tirant vers la mer. C'est des débris de l'ancienne, que les deux autres sont nées successivement en dégénérant si fort, que la troisiéme n'est qu'un composé de masures, où l'on compte à peine trois ou quatre mille personnes. La seconde en renferme au plus une centaine dans ses ruines. Elle est si déserte, qu'il est dangereux d'y aller le soir ou du matin. L'avarice des Arabes détruit tout, & particulierement les Colonnes, dans l'unique espoir de trouver quelques monoyes d'or ou d'argent cachées, ou pour en faire des meules de moulin. L'Auteur entasse les ruines de douze ou quinze siecles, jusqu'à en faire des *Montagnes* de poussiere; tristes objets pour un œil aussi épris que le sien, des charmes & des magnificences de l'antiquité la plus reculée.

Nous voici à la cinquiéme Lettre, c'est-à-dire, au *Caire*, où l'on juge bien qu'il n'est pas possible que nous nous arrêtions aussi long-tems que l'Auteur. Il n'a rien omis pour nous faire connoître cette Ville qu'il a si

bien connuë par un séjour de
années. Aussi cette Lettre est
fort longue. Elle vient à la
d'une infinité de Relations sur l
me sujet. L'Auteur se flate pou
qu'elle pourra avoir *un meilleur*

L'origine du Caire n'est pas r
ancienne que celle d'Aléxan
L'une & l'autre Ville est issuë,
on, ) des débris de Memphis.
nous mettre plus au fait des Ré
tions du Caire, devenu Capital
la domination des Turcs, M. de
a jugé à propos de donner ave
grande étenduë, l'Histoire ou l
man de la conquête de l'Egypt
les Califes d'Afrique. Nous d
l'*Histoire ou le Roman*, parce
fait historique est ordinairem
base des merveilles romanesqu
Arabesques. Il est difficile d'en
ver plus ailleurs que dans le dét
la Révolution que nous ne fa
qu'indiquer.

M. de M** justifie le Cair
grandes chaleurs que lui attribu
le Vayer. Les Maisons y sont ouv
de maniere à ménager l'entrée

vents frais. “ On n'y voit point de
„ maladies, point de Rhumes, point
„ de fluxions, ni aucune autre de
„ ces incommodités si ordinaires en
„ Europe. Si pendant l'Ésté on s'est
„ trop exposé aux ardeurs du Soleil,
„ & que par-là on ait contracté quel-
„ que fiévre, on n'y est point exposé
„ aux loix impitoyables de la saignée
„ & de la médecine. La diette seule
„ au pain & à l'eau chasse le mal en
„ moins de rien. Pourroit-on sou-
„ haiter un remede plus simple,
„ moins dégoutant, & plus ami de la
„ nature ? „

Le Caire n'est pas à beaucoup près si grand ni si peuplé que Paris. Le Château de la Capitale d'Egypte tombe en ruines; & c'est l'unique place de deffense qu'il y ait dans tout le Païs. On y voit un Divan, construit par les Arabes, avec diverses inscriptions, formées par *des pieces de bois, souvent de la grosseur du bras, & de la hauteur d'un homme*, mais si bizarrement entrelassées, qu'il est très difficile de les déchiffrer. Les Bachas qui ne restent que quatre ans au plus en Egy-

pte, " ne manquent pas de p
„ chaque année dans leurs com
„ les sommes destinées par le G
„ Seigneur, pour l'entretien de
„ te Forteresse, qui cependant
„ est pas dans un état moins pit
„ ble: mais en récompense,
„ bourse s'en porte beaucoup mi
„ & c'est-là leur unique objet. „
Les Mosquées, sont ce qu'il y
Caire de plus digne d'attention.
les du dehors de la Ville sont t
ment ruinées, que M. de M*
presque sûr, du train que von
choses, " qu'on sera bien habile
„ cent ans, si on s'avise de soup
„ ner qu'il y ait eû dans ces li
„ des Monumens si magnifiqu
La plûpart ont été bâtis & fo
par les anciens Rois Mahometai
y en a un qui passe pour être d'*Am*
conquérant de l'Egypte ; cette
quée ne le cede en richesse qu'à
d'*Asbar*, qu'on dit être la pren
non seulement de l'Egypte, mai
core de toute la domination du
hométisme. L'on compte au n
trois cens Mosquées au Caire,

plusieurs ont jusqu'à cinq Tourelles ou Minarets. C'est de-là, que des Crieurs, qui tiennent lieu de cloches, font entendre cinq fois par jour des voix de Stentor, pour avertir le Peuple de venir à la Mosquée. " A ne supposer que deux Crieurs par Mos-
„ quée, les jours ordinaires, & qua-
„ tre dans les grandes Fêtes, ce se-
„ roient toujours six cens hommes
„ que l'on entendroit à la fois dans
„ le premier cas, & douze cens dans
„ le second. Il y avoit dans une Mos-
„ quée voisine, de la Maison Con-
„ sulaire, un de ces Crieurs, dont
„ la voix étoit si forte & si sonore,
„ qu'on pouvoit, je crois, (ajoute
„ M. de M**, ) l'entendre de tous
„ les quartiers de la Ville, quoiqu'el-
„ le ait plus d'une lieu de diamettre,
„ Il me paroissoit être dans ma
„ chambre, & bien loin que je fûs fâ-
„ ché d'en être éveillé, j'y prenois
„ tant de plaisir, qu'à mon gré il fi-
„ nissoit toujours trop tôt. „ Aussi M. de M** soutient-il que ces cris *excitent plus à la pieté* que le son des cloches. Sans entrer dans l'objection

qu'il se fait sur cela & qu'il réfute, nous dirons avec lui, que la Mosquée d'*Ashar* nourrissoit autrefois quatorze mille personnes, & qu'à peine aujourd'hui en entretient-elle quatorze cens. On y enseignoit toutes les sciences, & l'on n'y apprend presque plus que la Grammaire. Les Mosquées sont toutes des quarrez longs, sans voute & à découvert, environnés de galeries en colonade, où l'on prie à l'ombre. « Il se trouve cependant des „ dévots, qui par un excès de zele, „ font leurs oraisons en plein midi, „ au beau milieu de la Mosquée ; „ c'est-à-dire, sous un Soleil insup„ portable, & qui, je crois, (dit no„ tre Auteur,) pourroit fondre la ci„ re d'Espagne. „

Sortons des Mosquées, pour jetter un coup d'œil sur l'Hopital Général, fondé anciennement pour des Foux, par une Reine folle de tendresse & de jalousie; il renferme aujourd'hui des malades de toute espece. „ Il seroit d'une richesse immense, si „ tous les legs qui lui ont été faits, „ ou ceux qu'on y fait encore tous

» les jours, tournoient entierement
» à son profit. Mais la Coutume veut
» ici, que de tous les soins, celui de
» gouverner les pauvres soit le plus
» propre à faire vivre dans l'opulen-
» ce, ceux qui en sont chargés. „
Autréfois on donnoit aux malades,
outre les mets les plus exquis, la mu-
sique & la comédie, remedes moins
indifférens qu'on ne pense. On les
changeoit d'air. On portoit la propre-
té jusqu'à la délicatesse. On leur an-
nonçoit le jour deux heures avant
l'aurore, pour les tromper à leur pro-
fit. Aujourd'hui ce n'est plus cela.
L'on n'a conservé que la coutume
d'annoncer la premiere priere deux
heures plûtôt que dans les autres Mos-
quées. " Du reste, les malades gué-
„ rissent comme ils peuvent, sans
„ qu'on s'en mette fort en peine. „

M. de M**, à l'occasion des
Bains du Caire, observe que les Turcs
entendent admirablement l'art de se
préserver du chaud. " On a vû, (dit-
„ il,) pousser l'industrie & la vo-
„ lupté jusqu'à se construire des re-
„ traites au milieu d'une Cascade,

„ dont l'eau tombant ſur un large „ marbre, formoit tout au tour une „ nappe, qui comme une courtine „ renfermoit leur lit de repos.... „ Ordinairement les Sales où l'on ſe „ retire, ſont auſſi exhauſſées que nos „ Egliſes. Dailleurs, elles ſont ra- „ fraîchies ſans ceſſe par une infini- „ té de jets d'eau, & par des gorges „ de loup où le vent du Nord s'en- „ gouffre, & rend l'air aſſés tempé- „ ré. „ La ſuite pour un autre extrait.

## ARTICLE XLVII.

*DESCRIPTION GEOGRAPHIque, Hiſtorique, Politique & Phyſique de l'Empire de la Chine, & de la Tartarie Chinoiſe, enrichie des Cartes generales & particulieres. &c. Par le P. J. B. du Halde de la Compagnie de Jeſus. quatre Vol.* in-fol. *A Paris, 1735. chez le Mercier, ruë S. Jacques.*

Nous avons, au mois de Mars, rendu un compte général de ce

grand ouvrage. Nous allons désormais en suivre le détail dans un nombre d'Extraits, proportionné au nombre des volumes. Le premier volume, outre les nouvelles Cartes dont il est enrichi, & quelques morceaux intéressans de Géographie & d'Histoire Chinoise, contient deux grandes Parties. L'une est la description Geographique de la Chine, de ses Provinces, Villes, Campagnes, Rivieres, Canaux, Montagnes, Mines, Fruits, Animaux ; avec tout le détail nécessaire de l'Histoire naturelle. L'autre morceau, sous le nom de *Fastes*, est l'Histoire Chronologique & Politique de l'Empire, des Empereurs, des Loix, des Guerres, des Révolutions & des principaux événemens : tout en abregé & dans le juste point de vûë, où l'éloignement des tems & des lieux nous présente naturellement ce vaste objet.

Le premier morceau, est l'explication & comme l'ame des Cartes, qui sans cela, ne nous offriroient qu'un recueil de noms barbares, incapables de nous donner aucune idée du

magnifique Payſage qu'elles ne font qu'ébaucher. Mais avec cette explication qui eſt d'une netteté, d'une ſimplicité, d'un goût admirable : nous pouvons nous vanter de connoître la Chine, mieux peut-être, qu'un François ou un Anglois ne peut ſe flater de connoître la France ou l'Angleterre. Au moins ſçavons nous par les Anglois mêmes, que c'eſt dans ces termes qu'on en parle en Angleterre, où il y a de ſi grands Juges en matiere de Géographie, & de Géographie lointaine & aſiatique.

Rien n'eſt vaſte cependant comme la Chine, & rien n'eſt plus habité ni plus plein. C'eſt comme une cinquiéme partie du monde, & une Europe entiere, par le nombre & par la grandeur des Villes, & ſur-tout par le nombre des Habitans. Le nombre produit naturellement la confuſion, & il auroit paru impoſſible, avant l'execution, & ſans *le zele de la Religion*, qui ſurmonte tout, de réduire cette eſpece d'immenſité Geographique, à un ſeul tableau, capable d'être ſaiſi d'un coup d'œil, d'être embraſ-

& par une opération ſimple de l'eſprit, & de ſe graver dans la mémoire. Mais les Miſſionnaires ont percé le cahos, & le P. du Halde nous le donne bien débroüillé.

Quand nous parlons de *cahos*, c'eſt qu'il eſt toujours difficile de ne pas l'introduire dans un ſi grand nombre d'objets étrangers, qu'on manie pour la premiere fois : car du reſte, la Chine eſt le Pays du monde qui ſe préſente le mieux, au coup d'œil connoiſſeur & intelligent. Elle n'a rien de vague dans ſon immenſité, rien de confus dans ſa multitude, rien de négligé dans ſon antiquité. C'eſt la partie du *Cahos de Babel* la mieux débroüillée, la mieux deſſinée dans ſon terrain, dans ſa Topographie, comme dans ſa Police & dans ſon Hiſtoire. C'eſt même la ſeule de tout l'Univers connu, qui nous reſte avec cette conſervation de deſſein correct & de traits originaux bien réguliers.

C'eſt la Géométrie même, & une Géométrie antérieure à celle des Egyptiens & des Grecs, & ſupérieure à celle des Pythagores & des Eucli-

des, qui, preſque à la fondation de l'Empire, a établi le niveau, la communication, l'ordre & l'œconomie dans la diſtribution de tant de Terres, ſouvent diſparates. C'eſt elle qui a en quelque ſorte, organiſé & rendu capable de vie, un ſi vaſte corps, en liant toutes les parties, Villes & Provinces par des Ponts, des Chemins, des Canaux, des Quais, des Rivie-

qui est une espece de circulation politique entre les Membres & le Chef.

Mais cette Géometrie, & cette Astronomie, cette Circulation, ce Commerce & cette Correspondance, ne sont encore que des principes subalternes à cet esprit de societé, qui a le bien prendre, concilie, anime & vivifie tout. C'est-là le vrai nœud de tout ce merveilleux, qu'on nous raconte de la Chine, & la simple explication de tous les paradoxes qui ont jetté jusqu'ici les R** dans la contradiction, & tout le public dans l'étonnement. Aussi est-ce à cette clef, à ce mot de l'énigme, que nous rapporterons désormais comme à un point de vûë général, toute la suite de nos Extraits; un Extrait, dans sa notion correcte & selon la force du terme, ne devant être que le corps, plûtôt que les membres détaillés, & l'esprit plûtôt que le corps d'un ouvrage; & l'esprit de societé étant le propre esprit & le caractere distinctif des Chinois, tel que le P. du Halde nous les peint dans tout son Ouvra-

ge, & ſur-tout dans les deux parties de ce premier Volume: Car ſa Geographie eſt en un ſens, encore plus ſyſtematique, que ſa Chronologie Politique, qui l'eſt tout à fait. Elles nous ramenent également l'une & l'autre à la conſidération des premiers tems, dont la comparaiſon abregée nous donnera ſeule la vraye intelligence des choſes.

La plûpart des Nations anciennes & modernes, n'ont été & ne ſont que les reſtes diſperſés, de nouveau confondus & mal aſſortis de ce premier *Cahos* de familles originales, que Dieu débroüilla au pied de la fameuſe Tour de Babel, par une ſimple confuſion de Langues, meres de toutes celles qu'une nouvelle confuſion a introduites par tout, excepté probablement chez les Hébreux, & peut-être auſſi chez les Chinois. Les Hommes, tous enfans d'un même Pere, & ſur-tout d'un même Créateur, étoient faits pour vivre en ſocieté; mais ils étoient faits auſſi pour croître, ſe multiplier, couvrir la terre, & former pluſieurs ſociétés réunies entre-elles, par des

Loix ſpéciales, & les unes aux autres, par le droit commun, d'où même les loix particulieres devoient émaner avec relation & ſubordination. L'entrepriſe ou l'attentat de Babel, n'étoit qu'une ſocieté bornée, ſocieté d'orgueil & d'unité, plûtôt que d'union. Dieu n'y préſida jamais, Dieu la rompit & diviſa les familles, ou ſimplement les partagea pour les mieux réunir, mais en grand, à peu près ſelon le modéle que la Chine ſeule nous en conſerve encore depuis plus de quarante ſiecles.

L'hoſpitalité dont la loi eſt de la premiere inſtitution, étoit ſans doute une branche de ce droit commun, dont Dieu prétendoit faire le nœud des Familles, des Nations, des diverſes ſociétés. Et la Loi Chinoiſe qui interdit le commerce & l'entrée de la Chine aux étrangers, paroît n'être qu'une loi moderne, & une dérogation au droit des gens faite, peut-être avec les modifications convenables, pour préſerver la Chine des déſordres moraux & politiques qui infeſtoient le reſte de l'Univers.

Car peu après la ſéparation de Babel, les paſſions en ramenerent le cahos ou quelque choſe de pis. La guerre, les tranſmigrations, les invaſions broüillerent tout. Et la Chine, placée pour ſon bonheur aux extremitez de l'Aſie, & comme impénétrable de ce côté, par les chaînes du Thibet & de ſes Provinces limitrophes, *Yunnan, Kœitcheou*, *Setchuen*, *Chenſi*, ne ſe garantit que par une bonne muraille bien flanquée, du reflux des Nations qui débouchoient de l'Aſie, & même de l'Europe, par les Portes Caſpiennes, par les gorges du Caucaſe, du Taurus, de l'Imaus, & ſe répandoient à grand flots qui ſe pouſſent les uns les autres, dans toute cette Tartarie mobile & ambulante, qui, ſans avoir jamais pû ſe fixer, paroît avoir toujours été & être encore le grand chemin des Nations pour paſſer de l'ancien monde dans le nouveau.

Or dans ce tumulte de paſſions & de mouvemens, qui dura juſqu'à ce que le monde eût comme pris ſa conſiſtance, ſi toutefois il l'a encore pri-

au moins chez les Tartares, enfin ,
qu'aux Grecs & aux Romains ou à
C. les premieres Loix, les ancien-
s traditions, les mœurs naturelles
ent dégradées & presqu'éteintes
abolies, au point de faire croire à
nombre, petit à la vérité, de sça-
ns prétendus Philosophes & beaux
rits, qu'il y avoit eu des *hommes*
*ochtones*, des *hommes brutes* dans
r origine. Mais, ce qu'il faut bien
marquer pour notre sujet; les Pays
mes, les Terres, les Rivieres, les
mpagnes se sentirent dans ces com-
ncemens, de tous les désordres
leurs Habitans. L'Allemagne ne
semble plus à l'ancienne Germanie,
cherche les Gaules & les forêts des
uïdes dans la France : & l'Asie, à
cclusion toujours de la Chine, n'a
; été impunément le théatre des
volutions des Juifs, des Assiriens,
; Medes, des Perses, des Grecs,
Arabes, des Turcs, & enfin des
rtares connus sous le nom de Mo-
s.

Les Tartares, & ces mêmes Tarta-
Mogols ou *Mongoux*, n'ont pas

laissé aussi de franchir plus d'une
le Thibet & la grande muraill
de conquérir aussi la Chine ; & a
lement, les Tartares Orientau
*Mantcheoux*, regnent en Souve
dans ce grand Empire. Mais il
a pas été de cette conquête co
de celles qui ont ravagé le res
l'Asie & de l'Univers. La Chine
dée, policée, & dessinée en
que sorte dans son terrain, d
tant de siécles, avoit comme pr
pli Géographique & Politique.
Tartares, sur-tout les dern
avoient pris leur consistence
le *Leaotong*, sur le modele de
voisins ; ils étoient Chinois de m
comme d'inclination. Ce ne so
tant les Chinois & la Chine,
leur Empereur & son Trône
ont vaincu & conquis. Ils ne
presque qu'entrés en part d'une
le societé : Les Chinois, plûtôt
queurs que vaincus, leur ont d
leurs Loix & les ont comme ch
de les faire observer, puisqu'ils
poient la place de ceux qui en ét
chargés avant eux : & ce Traité

te s'obſerve depuis trois Générations, & de très bonne foi, ſelon les Loix de la plus parfaite ſocieté. Les Chinois ne ſont pas ſoldats, ils ne s'en piquent pas, ils ne ſont que légiſlateurs, & ils regnent dans la paix.

Ainſi leurs Terres n'ont jamais été que médiocrement ravagées, & comme paſſagérement en divers tems, pour leur apprendre ſeulement qu'il n'y a abſolument rien de ſtable dans le monde. Mais ſi leur Géographie a été légerement altérée de tems en tems en quelques endroits, elle s'eſt perfectionnée en revanche & avec un avantage bien ſupérieur depuis quatre mille ans : car il n'y en a guere moins que le Grand Hiu commença le grand Ouvrage de l'eſpéce d'organiſation dont nous avons parlé, c'eſt-à-dire, commença de partager, de niveller les terres, de déſſecher les Marais, de reſſèrer les Lacs, de donner aux Rivieres leur pante, de contenir les fleuves par des revêtemens, de les déboucher par des Canaux ; en un mot, de jetter les fondemens de l'Empire le plus commerçant, le plus

ſociable, le mieux ordonné, & par une ſuite néceſſaire, le plus charmant & le plus délicieux de l'Univers.

Et voilà ce qu'on aura peut-être bien de la peine à croire en Europe, & qu'il ſeroit pourtant bon qu'on y comprît, ſur-tout en France, que le bon eſprit de ſociété, de commerce, de correſpondance politique, civile, morale, (que ſeroit-ce chrétienne!) ſoit capable de rendre riche & enchanté un Etat médiocrement pourvû des richeſſes de la nature. On a encore eu bien de la peine à paſſer le paradoxe d'une Chine ſi embellie par cette nature; n'eſt-ce point le Paradoxe des Paradoxes, de la retrouver encore plus embellie par le ſecours de l'art? Suivons l'Hiſtoire. Ce ſont les Miſſionnaires Géographes, c'eſt le P. du Halde, qui nous apprend enfin, ſans courir après aucune ſorte de merveilleux, que de ſoi & par la nature primitive de ſon climat & de ſon terroire, la Chine n'a rien qui vaille mieux que la plûpart des autres Pays de l'Aſie, ou même de l'Europe. Ramenons les choſes à leur juſte va-

leur : C'est toujours Dieu qui est l'Auteur de notre industrie, comme il l'est de la fécondité de la nature. C'est même toujours la nature qui fournit le riche fonds que notre art développe : & il est de foi & de fait, que nous sommes condamnés à semer & à cultiver, à la sueur de notre front, ce que nous voulons recüeillir. Reprenons donc.

Dans sa vaste étenduë, la Chine a les diversitez de chaud & de froid qui conviennent aux Pays Septentrionnaux & Méridionnaux. *Cantong* est chaud, *Peking* est froid, les Rivieres du *Petcheli* sont communément glacées trois ou quatre mois de l'année, & le vent du Nord y est très piquant, quoique d'ailleurs le Ciel en soit assez beau, même en hyver. *Nanking*, dans l'entre deux, est plus temperé. La Chine a de belles Plaines, des Vallées profondes, des Montagnes escarpées ; & tout cela est mêlé presque par tout, comme en France & ailleurs. La Province de *Chensi* a une bonne épaisseur de terre labourable, même sur ses Montagnes. En mille autres quartiers,

c'eſt une terre ſêche & aride, une craye, un ſable, un cailloutage ; ce ſont des débris & des pointes de rochers. Les Provinces d'*Yunnan*, de *Kœitcheou*, de *Setchuen*, ſont montagneuſes, & fort éloignées de nourrir leurs Habitans, même malgré tout leur art & toute l'induſtrie Chinoiſe. Les Fleuves, les Lacs, les Ruiſſeaux ne manquent pas à la Chine, mais il n'y en a pas plus qu'ailleurs. La Province Capitale, le *Petcheli*, n'eſt guere arroſée ni fort abondante. Le célébre *Hoangho* ou *Fleuve jaune*, dont on dit tant de merveilles, eſt plus fait dans ſa pante naturelle pour ſubmerger la Chine, l'infecter de Marais croupiſſans, que pour la fertiliſer & l'embellir.

Actuellement même, & malgré l'art infini qui y regne, le P. du Halde, toujours en garde contre un faux merveilleux, nous raconte que les Miſſionnaires Géographes ont ſouvent fait les dix & vingt lieues dans des terrains ſauvages, incultes & inhabitez : & il remarque fort judicieuſement, que ce qui a fait l'erreur des

mieres Relations, c'est que leurs
teurs trop peu en garde contre le
mier coup d'œil, n'avoient vû la
ine que par son beau, par les gran-
routes, par les Canaux, par les
mins Royaux qui sont par tout
:dés de Villes, de Bourgs, de Vil-
es; & par conséquent l'objet conti-
:l du travail du peuple le plus la-
:ieux, le plus industrieux qui soit
ıt-être dans l'Univers.
Car si ce n'est la Chine, ce seront
moins les Chinois que nous admi-
ons, comme les vrais Auteurs,
·ès Dieu, de ce qu'elle a de plus
nirable. Ce n'est pas le *matériel*,
st comme on dit le *formel* de l'Em-
e qui mérite toute notre attention,
peut-être de notre part une imita-
n solide, plûtôt qu'une frivole ad-
ration. Qu'on en juge par le ta-
:au racourci de sa Carte. La Chine
partage en quinze Provinces, cha-
e Province en divers Cantons,
nt les Capitales se nomment *Fou*,
Villes du premier ordre: chaque
u a un nombre de Villes du second
dre nommées *Tcheou*: & chaque

Tcheou a ses *Hien*, Villes du troisiéme ordre: les Hiens commandent à des Bourgs, les Bourgs aux Villages, les Villages aux Hameaux.

C'est-là une division Géographique, mais elle est toute subordonnée à la politique & aux Loix du Gouvernement & de la societé. Les Bourgs & les Villages sont à les bien prendre, des Villes, & souvent de très grandes Villes *non murées*. Par exemple, *Fouchan* à quatre lieues de Canton qui est une des grandes Villes de la Chine, & une Métropole ou un *Fou*, est lui-même une Ville plus grande & plus peuplée que Paris. Fouchan a trois lieues de circuit, & contient un million d'ames. Or ce n'est pas le seul de ce nom qui soit aussi grand & aussi peuplé. *Kingtetching* a un million d'ames, & n'est qu'un Bourg; il y en a bien d'autres pareils ou à peu près: & les Villages de demi lieue ou plus de longueur, qui contiennent cent & deux cent mille Habitans ne sont pas rares. Le grand Canal Impérial qui traverse l'Empire, plusieurs autres Canaux, & les grandes Rivieres, les petites mêmes

mêmes, sont souvent, outre les Vil
les de tous les ordres, bordées de
Bourgs & de Villages de l'espece pré-
cedente, qui se touchent presque de
quart en quart de lieue, de demi-
quart en demi-quart, ou moins que
cela, souvent les deux bords d'une
Riviere ont chacun une Ville d'un
million, de cinq cens, de deux cens
mille ames.

Ce nombre & cette plénitude des
Bourgs & des Villages, est assez relati-
ve à la bonté du Pays ; mais celle des
'illes, sur-tout des grandes, ne l'est
as. Rien de tout cela n'est fait au ha-
rd à la Chine. Les Provinces les
ıs stériles, sont quelquefois celles
i ont le plus de Villes des premiers
'res, des *Fou*, des *Tcheou*. La sûre-
e l'Empire, le voisinage des Fron-
:s, l'indocilité des Peuples Natu-
ɔu Etrangers en décident. Les Fou
les Siéges des Vices-Rois, des
ds Gouverneurs des Provinces,
:emiers Magistrats ou Manda-
'Jne preuve que tout cela est fait
lessein & réellement dessiné
fondation & dans son terrain,

c'est que toutes, ou pr
ces Villes sont quarrées
leurs rues tirées au corde
d'une bonne largeur, à pa
douze Carosses de fron
la Chine il n'y ait point
Nous avons en France
nombre de Villes dessin
les rues soient bien align
même de petites Villes
nes. Depuis un tems on
de dessiner les rues de Pa
re qu'on rebâtit les mai
gne du terrain ; il faudr
pour remplir ce beau Pl
nous préserve encore de
vûe d'ici à ce tems-là, par
nement tel qu'il en arrive
siecle. Tout dépend d'
esprit de societé & de co
réciproque & bien ente

Il y a plus de cent cin
*Fou*, du premier ordre
environ deux cens *Tche*
Province de Petcheli a
*Hien* ou Villes du troisié
en tout, on en compte p
Les Bourgs & les Village

nt pas; on les compteroit en Europe,
us le nom de Villes & de grandes
illes. Ce n'eſt pas tout, & il y a à la
hine une autre ſorte de Villes qu'on
connoît point ailleurs. Ces Villes
ui ont des deux, des trois, des qua-
es lieues de circuit, & qui contien-
ent des millions d'ames, outre leurs
uxbourgs, qui ſont deſſinez com-
e des Villes & ſouvent d'une demie
ue de longueur & toujours pleins
Habitans : il y a une infinité de Vil-
s flotantes. Nous ne parlons pas de
tte infinité de Voyageurs que le
ain courant du commerce où de la
lice tient par tout ſur les Canaux,
r les Rivieres, ſur les chemins ou
ns les Campagnes, avec une afluen-
pareille à celle de nos rues les plus
équentées. Ce ſont des Pêcheurs,
es Laboureurs, & toute la menue
opulace d'une Ville ou d'une Cam-
gne, qui n'ont d'autres maiſons
ue des Barques dans leſquelles ils
nt leurs opérations de pêche ou de
ommerce, ou deſquelles ils ſortent
us les matins pour ſe répandre dans
s Villes où dans les Campagnes

voiſines, rentrant tous les ſoirs dans les Ports ou Canaux. On y voit ces Barques rangées de file, ſur ſix, ſept, huit, dix rangs des deux côtés, avec un ordre & une police admirables. Il y a telle Ville, tel Bourg qui compte 5, 6, 7, & 10000 Barques dans ſon baſſin ou dans ſa banlieue. Chaque Barque loge au moins une famille, & les familles Chinoiſes étant de 15, 20, 30 & 40 têtes, ce ſont des 50, des 100, des 2 & 300 mille Ames dans ces eſpeces de Faux-bourgs. De ſorte qu'à la lettre, on peut dire que la Chine eſt à peine aſſez grande pour contenir ſes Villes & ſes Bourgs déterminés, fixes & ſedentaires, & que ſes Bourgs & Villes ſont trop petites pour contenir le nombre indéterminé de ſes habitans. On pourroit ajoûter, que les chemins & les rues ſont trop petites pour la foule des Voyageurs : il n'eſt pas moins vrai au reſte, que malgré toute la fertilité de la Chine, malgré l'induſtrie & les travaux immenſes & continuels de ſes Habitans, elle ſuffit à peine pour les nourrir. Ce qui produit un

grand mal & fait une grande tache à la réputation des Chinois ; c'est qu'ils exposent & font périr le trop grand nombre de leurs enfans, désespérant de pouvoir les nourrir. Ne diroit-on pas que par le soin scrupuleux & comme religieux de ces Peuples à ne pas se confondre avec les autres Nations & à ne pas dégénérer des Loix & des Mœurs des premiers tems, ils en ont conservé le Privilege de pouvoir au besoin, repeupler tout l'Univers en peu de générations ?

C'est l'ordre & la Police qui reglent avec la plus grande justesse, le commerce, les mouvemens, la circulation, & en quelque sorte, toutes les évolutions d'un si grand Peuple, qui les rendent non-seulement possibles, mais faciles, vives & perpétuelles. A Peking, & c'est à peu-près de même dans tout l'Empire ; il y a des Corps de Gardes dans les grandes rues d'espace en espace, & aux Avenues des rues de traverse : ces Corps de Garde sont-là, non-seulement pour appaiser le tumulte, mais pour le prévenir. D'un Corps de

Garde à l'autre, les Soldats vont & viennent sans cesse l'épée au côté & le foüet à la main, pour hâter les Traineurs, démêler les embarras, & mettre l'ordre par tout. Autrement, ces rues sont toujours si pleines de gens & de toutes sortes de gens qui vont & viennent à pied, à cheval, en chaise; de colporteurs, de vendeurs, d'acheteurs, qu'en un moment toute la rue, toute la Ville, tout le commerce seroit arrêté sans pouvoir avancer ni reculer, avec danger d'émeute & de mille accidens. Nos rues étroites, obliques, tortueuses, coupées, ne comporteront jamais un commerce aussi vif ni aussi étendu ou universel que celui-là.

Les rues de Peking, longues d'une lieue, ont 120 pieds ou 20 de nos toises de largeur. Elles ne sont point pavées; mais c'est une erreur des premieres Relations, de nous faire accroire qu'elles sont impratiquables & pleines de boue. C'est une des fonctions des Soldats de les maintenir dans toute la propreté possible, de faire balayer devant les portes, de faire

enlever les boues, & d'y faire sans cesse jetter du sable, ou même de l'eau en tems sec. C'est une autre erreur venant de la même source, de croire qu'à la Chine generalement on ne pave point les rues. La plûpart des Villes sont pavées, & souvent pavées de marbre : les Bourgs & les Villages le sont aussi, & même les chemins, sur tout les Quais sur le bord des Canaux & des Rivieres.

C'est au reste le jour, qu'on marche à la Chine ; la nuit chacun est retiré chez soi, & c'est de toute leur police, la partie la plus essentiele & la mieux observée. On ne la connoît plus en France, sur-tout à Paris ; & chacun en sçait, & quelques uns en prévoient les conséquences. Les seuls Corps de Garde veillent toujours à Peking, & les rondes y sont aussi alertes & aussi vigoureuses que dans nos Places les plus frontieres. Dès l'entrée de la nuit, on ferme les rues de traverse, & personne n'en sort que par le Guichet, ni sans bonne caution.

Nous *méprisons* les maisons de la

Chine, & l'Architecture Chinoise. Les maisons sont basses, à un étage, & sans autres ornemens que celui des Boutiques. Mais comme tout ou presque tout est Boutique, & que ces Boutiques sont pleines de toutes sortes d'ouvrages de Porcelaines, de Soye, de Vernis, il est douteux si le coup d'œil de nos Maisons & de nos Palais, fort inégal & souvent fort médiocrement terminé par des Maisons de la plus petite espéce, est aussi gracieux, aussi brillant que celui de tant de beaux Ouvrages coloriez, fins, riches, reluisans de toutes parts. Du reste *la* Chine a ses Palais & son goût d'Architecture, qui, sans être le nôtre, le vaut peut-être bien.

Modestes à l'excès dans leur Domestique & dans leur particulier, les Chinois sont magnifiques jusqu'à la profusion dans le Public. Les Villes, les Bourgs, mêmes les Villages, les Chemins & les Canaux sont pleins de Monumens, de Tours de porcelaine, d'Arcs de triomphe, de Ponts à cent, à deux cens arches, non seulement sur les Rivieres; mais d'une

montagne à l'autre, dans des Pays impraticables; & de mille autres ornemens inconnus aux Grecs & même aux Romains. Les Chinois croiroient dérober au commerce & à la société, tout ce qu'ils emploiroient d'industrie ou de richesse, à l'ornement de leur propre personne ou à l'embellissement de leurs Maisons. Caracterisons en deux mots chaque Province.

Le *Petcheli*, au Nord Oriental de la Chine, le long de la grande murail-e, est mediocrement fertile. La Cour utrefois à *Nanking*, s'est établie à eking, dans cette Province, pour iller de plus près sur les Tartares. circuit de Peking est de cinq lieues, inking est plus grand. Les Grands ibunaux au nombre de six, sont à ing. Les peuples du Petcheli ont l'esprit mediocrement.

a Province de *Kiengnan*, mari-à l'Orient, comme le Petcheli, ns le milieu du Nord & Sud de ine, est une des plus fertiles & lus riches. Elle est pleine de Lacs, vieres & de Canaux; le grand

Fleuve *Yangtsekiang* la traverse. Dans la seule Ville de *Chanhai* & sa banlieue, on compte plus de deux cens mille Tisserans en simple toile de coton. Cette Province fournit aux cofres de l'Empereur, deux cens vingt quatre millions de livres par an. *Nanking* Capitale a six lieues de tour. *Soutcheou* est une des plus belles & des plus agréables de la Chine; Elle ressemble à Venise par les Canaux qui la traversent, mais elle est plus grande, plus riche, & dans un Pays délicieux. Son circuit est de quatre lieues, ses Fauxbourgs sont de grandes Villes, & son Bassin forme une Ville flotante. Il y a ici des Villes *Hiens* ou du troisiéme Ordre, qui ont une lieue & demie de contour. Les Peuples y ont de l'esprit, de la littérature, & du talent pour s'avancer.

La troisiéme Province de *Kiangsi*, à côté de la précédente vers le Midi & un peu plus à l'Occident, sans être maritime, est une des plus abondantes; mais elle l'est trop en Habitans, & peut à peine les contenir & les nourrir. La nécessité les rend fort œco-

nomes & fort induſtrienx à mettre tout à profit ou en valeur. Les autres Provinces les traitent d'avares. Ils ont beaucoup d'eſprit & parviennent en grand nombre aux degrés & aux charges.

La quatriéme Province de *Fokien*, plus au Midi, à l'Orient &, ſur le bord de la Mer, eſt une des plus petites, mais des plus riches, par la chaleur du climat, par les Rivieres qui l'arroſent, & par ſes Montagnes toutes coupées en terraſſes. L'eſprit y brille, les Lettres y ſont cultivées. L'Iſle de Formoſe en dépend; c'eſt ſur les Hollandois que les Chinois l'ont conquiſe. Les Naturels de l'iſle ſe maintiennent en partie dans l'indépendance, cantonez dans leurs montagnes.

La cinquiéme *Tchekiang*, maritime & Orientale, entre *Kiangnan* & *Fokien*, grande, belle, fertile, riche, délicieuſe Province: Ses deux *Fou* commandent comme à autant de Provinces; ſes Habitans, & en général tous les Méridionnaux ſont ſpirituels, doux & polis. *Hangtcheou*, que les

Chinois regardent aussi bien que *Soutcheou*, comme un Paradis terrestre, a quatre lieues de circuit, & contient trois cens mille familles dans ses Fauxbourgs, qui sont immenses, & mille Bourgs, & Villages répandus tout au tour. Tout y est plein d'Ouvriers en soye; la Ville seule en a soixante mille. C'est la Province des belles soyes, elles y abondent. *Houtcheou*, *Ningpo* sont de grandes & de belles Villes. *Chaoing* a quatre lieues de circuit, & ressemble à Venise par ses Canaux, à côté desquels sont des rues magnifiques, larges, droites, pavées de grands quartiers de pierre blanche & par tout décorées d'arcs de triomphe: ses Habitans sont les plus célébres de la Chine pour les Lettres, la science des Loix & la chicane. Il y a plusieurs Maisons de cette belle pierre blanche, chose assez rare à la Chine. Le vin en est fort estimé.

Sixiéme *Houquant* placée dans le milieu de la Chine en longitude, & un peu Méridionale en latitude, c'est comme le grenier de l'Empire, le Pays étant plat & bien arrosé. *Vcut-*

*chang*, grand comme Paris, & *Hanyang* grand comme Lyon, sont sur les deux bords respectifs du grand Fleuve *Yangssekiang*. Le bassin d'entredeux tout couvert de Barques, tout hérissé de mâts, forme une troisiéme Ville flottante, qui vaut encore Lyon ou Roüen. C'est le Pays du meilleur thé, du meilleur papier de Bambou, du beau cristal, de l'azur, du vermillon, &c.

Septiéme, *Honan* est le vrai cœur de l'Empire, les Chinois l'appellent *la Fleur du milieu*, ou même, *le Jardin de la Chine*. Tout y est campagne; tout y abonde; froments, paturages, oranges, &c. *Caifond*, sa Capitale avoit trois lieues de circuit: les dernieres guerres l'ont fort ruinée, & ce furent ceux qui la deffendoient qui firent son malheur. Basse & marecageuse, des levées de trente lieues (à la Hollandoise) la garantissoient des Inondations du grand Fleuve. On rompit ces digues pour arrêter l'Ennemi; celui ci ne lui auroit point fait tant de mal, elle fut presque inondée, & n'en est pas encore bien rétablie.

Huitiéme, *Chantong*, entre le Petcheli, Honan, le Kiangnan & la mer qui est à l'Orient, est des plus fertiles; le Canal Impérial, ouvrage supérieur à tous nos Canaux, levées, digues, quais, &c. la traverse: elle est pleine de beaux & grands Edifices: son Architecture est renommée à la Chine, & plairoit en Europe, par la diversité même de son goût.

Neuviéme, *Chansi*, à l'Occident du Petcheli, & bordant comme elle la grande muraille, est des plus petites, des moins arrosées, des moins abondantes en Ris. Elle a d'affreuses montagnes, mais les autres y sont coupées en terrasses, parce que la terre y a par tout une épaisseur de cinq cens pieds. Elle ne manque pas de grandes Villes, & *Pinyang* ne le cede pas à la Capitale. Il y a beaucoup de Places fortes sur la frontiere, & ces Places, quoique non comptées au nombre des Villes Fou, Tcheou, & Hien, ne laissent pas d'être de très grandes Villes. La tradition fait entrer & regner les premiers Chinois dans cette Province, cela est vraisemblable.

Dixiéme, *Chensi*, tout à fait à l'Occident septentrionnal de la Chine, & confinant à la grande Muraille, vers les extrémités du Thibet, a beaucoup de Places fortes & de belles Villes. De-là viennent la Rhubarbe & beaucoup de drogues. Elle a même beaucoup d'or dans le sable des Rivieres. *Singan* a quatre lieues de circuit. Le chemin qui conduit de-là jusqu'à la Capitale, est un ouvrage prodigieux; on applanit les montagnes, on les joignit par des Ponts; quatre Cavaliers y passent de front, il y a des Gardes-foux, & tout est bordé de Villages, Bourgs & Hotelleries. cent mille hommes l'exécuterent en peu de tems. On voit à *Kongtchang*, le plus ancien monument que nous connoissions au monde; c'est le tombeau de *Fohi*, Fondateur de l'Empire, il y a plus de quatre mille ans; c'est la tradition.

Onziéme, *Setchuen*, plus au Midi que la précédente & en même degré de longitude, ne cede à aucune autre, ni par sa grandeur, ni par son

abondance en Soye, en Mine de fer d'Etain, de Plond, d'Aimant; en Azur, Cannes à sucre, Musc, Orangers, Citronniers; en Chevaux, en Cerfs, en Daims, en Perdrix, en Perroquets, Poules à laine, espece singuliere & commune à la Chine. Sa Rhubarbe est la meilleure.

Douziéme, *Cantong*, la plus Méridionnale, & une des plus considérables Provinces de la Chine, à l'Occident de Fokien. Ses campagnes produisent deux fois l'année, tout y abonde; les fruits communs, comme Poires, Prunes, Pêches, Raisins, n'y murrissent pas bien, & sont bons à confire. Ses peuples, peu inventifs, imitent admirablement nos ouvrages & exécutent nos modeles. Son commerce avec l'Europe lui donne même quelque superiorité sur les autres Provinces. *Quantcheou*, ou la Ville de *Cantong*, est une des plus grandes & des plus considerables, & le Bourg de *Fochan* à quatre lieues de distance, & qui la vaut bien, forme par l'interposition de divers Villages, comme une continuité de ville immense &

ſans exemple dans tout le reſte du monde connu, ſans parler d'une infinité d'autres Bourgs & Villages repandus ſur tous les bords de la Riviere, qui font croire aux Etrangers qui y abordent par-là, que tout le Pays à perte de vûe, n'eſt qu'une Ville entrecoupée de Jardins, de Ruiſſeaux, de Boſquets délicieux, ſans parler de la Ville flotante, plus grande ici que partout ailleurs. Les rues de Cantong ſont pavées de pierre de taille. C'eſt à Cantong ſur-tout, que tout eſt boutique & boutique magnifique. Les Temples & les Palais des Mandarins y ont leur beauté d'Architecture. *Nanhiong* eſt une des plus commerçantes & des plus conſidérables; ſéparée de la Province de Kiangſi, par une montagne affreuſe, on y a coupé en droiture un chemin merveilleux, par des Levées & des Ponts d'une entrepriſe & d'une exécution auſſi ſolides que hardies. De Cantong à *Tchaoking*, grande Ville & des mieux bâties, il y a une continuité peu interrompue de Villages immenſes, qui rendent Cantong lui-même immenſe de tous les

ſens. L'Iſle de *Hainan* eſt de la dépendance de Cantong. Les Inſulaires Montagnards vivent aſſez independans.

Treiziéme, *Quangſi* eſt une des moins conſidérables & des moins grandes. Elle abonde en vins, & en fournit la demie proviſion à Cantong. Malgré ſes Rivieres, ſes Montagnes ſauvages la rendent inculte. Elle a beaucoup de Mines d'or & d'argent inutiles comme la plûpart des autres, les Empereurs n'en voulant point tant dans leur Empire, & ſe contentant de l'or qu'on trouve ſuffiſamment par tout dans les Rivieres : il y a beaucoup de ces inſectes qui font la Cire, & de ceux qui filent la Soye, ils ſont aſſez communs dans toute la Chine. Il y a dans les montagnes, des Peuples cantonnez & indépendans. La Ville & le Pays de *Lieoutcheou* paſſe pour le canton le plus ſpirituel de la Chine, & celui qui fournit le plus de Lettrés & de Docteurs.

Quatorziéme, *Yunnan*, au Midi de Setchuen, confinant aux Etats du Roi d'Avà, eſt, quoi qu'à une extrémité

de l'Empire, une des plus considérables & des plus riches. Toutes sortes de denrées y sont à grand marché. Ses Rivieres la fertilisent & l'enrichissent doublement par la quantité d'or qu'elles trainent. Elle abonde en cuivre & en un cuivre blanc, inconnu ailleurs, en Ambre, Rubis, Saphirs, Agathes, Perles, Pierres précieuses, Muscs, Soye, Benjoin, Encens, Azur, Marbre, Chevaux forts & vigoureux, quoique de basse taille, Poules d'or, petits Cerfs. Les Peuples en sont forts, belliqueux, doux, polis, spirituels, propres aux sciences. Les Peuples de *Chutsing* se consument en chicanes & en Procès, comme dans quelques unes de nos Provinces.

Quinziéme, *Koeitcheou*, une des plus petites, a des montagnes inaccessibles, pleine de Peuples indépendans. Aussi a t'elle beaucoup de Places fortes pour les tenir en respect,& les empêcher de se donner la main. Le Tribut qu'on leve sur la Province, ne suffit pas à l'entretien de ses Places, & il faut que l'Empereur y pourvoye de son trésor: on y vit pourtant à assez

bon compte, & il y a des quartiers délicieux où l'on cueille abondamment les Fleurs, les Fruits, les Oranges, les Grenades, &c. Ce sont des vallées resserrées par les montagnes. On en tire le meilleur Cuivre & les meilleurs Chevaux. En général, la Chine n'a que de petits chevaux & en petite quantité; & les autres bêtes de charge y sont peu en valeur. Il n'y auroit pas de quoi les nourrir, & le Peuple suffit pour les corvées. Les hommes font toutes les fonctions des bêtes de charge; ils portent, ils transportent, ils traînent, ils charient, &c. A tout prendre, le Peuple de la Chine est très-malheureux; il travaille beaucoup, & est très mal nourri; & presque tout est peuple à la Chine. On n'est riche dans ce monde, qu'autant qu'on a le nécessaire, & pour être réputé riche, il faut avoir au-delà. La Chine est riche, mais les Chinois sont très pauvres.

Nous sommes obligez de renvoyer l'Extrait des fastes à celui du second Volume. Le morceau de la Geographie est après tout, le morceau bril-

lant de cet ouvrage, & nous avons crû devoir en donner au moins l'idée générale que nous venons d'exposer. On trouvera dans le livre même le détail le plus intéressant.

## ARTICLE XLIX.

### *APOLOGIE D'ARNOBE, calomnié en plusieurs endroits du Dictionaire de M. Bayle. Par le P. Merlin Jesuite.*

ARnobe & Lactance, que M. Bayle a fort maltraités, ne tiennent pas un rang assez distingué parmi les Peres, pour m'engager à prendre vivement leur défense. On sçait ce que (*a*) S. Jerôme dit de Lactance, qu'il a été moins heureux à établir les dogmes de la Religion Chrétienne, qu'à détruire les erreurs qui lui sont opposées; le jugement qu'il porte d'Arnobe (*b*) est à peu près semblable. Ce dernier avoit écrit ses Livres *contre les Gentils*, avant que d'avoir été

(*a*) S. Hier. Epist. ad Paulinam.
(*b*) Idem in Addit. Chron. ad Euseb.

reçû dans l'Eglise, & pour convaincre les Evêques de la sincérité avec laquelle il renonçoit aux superstitions Payennes; il n'est donc pas étonnant qu'il ait employé dans cet Ouvrage certaines pensées peu exactes & contraires en quelques points à la Doctrine Catholique, dont il n'étoit pas encore parfaitement instruit.

J'abandonnerois l'un & l'autre à la Critique de M. Bayle, si elle étoit juste & raisonnable; mais je puis bien entreprendre de les justifier, s'il les a censurés mal à propos; & quand il les auroit toujours repris avec raison lui devroit-on pardonner de les avoir appélles Peres de l'Eglise en leur attribuant des erreurs? Ils sont à la vérité de ceux, dont il faut prendre ce qu'ils ont de bon & laisser ce qu'ils ont de mauvais, suivant la maxime établie par le même (*a*) S. Jerôme, en parlant de quelques Ecrivains Ecclesiastiques des premiers siécles, qui ne sont pas universellement approuvés. La pratique constante de cette maxime est de ne les nommer *Peres*

(*a*) S. Hier. Epist. ad Tranquillum.

& *Docteurs de l'Eglise* que lorsque leur témoignage s'accorde avec la créance commune & reçuë parmi les fidéles. On ne dit jamais lorsqu'il s'agit de Tertullien qu'un *Pere de l'Eglise* a donné dans les réveries deMontan, ni en parlant d'Origenes qu'un *Pere de l'Eglise* a été condamné dans un Concile Général; quoi qu'on les cite en leur rang, pour former une Chaîne de la tradition des Peres sur divers points de Foi. M. Bayle ne connoît point ces sages regles; il se plaît à faire une indigne prostitution du langage Ecclesiastique. Ici ce sont des Philosophes Payens qu'il dit être plus *Ortodoxes* qu'un *Pere de l'Eglise*, là c'est le culte superstitieux des Manichéens qu'il appélle *Service Divin*; ailleur c'est une troupe desPrêtre Idolâtres qu'il nomme *Clergé*. Il ne s'en tient point là; il joint à l'abus des expréssions les plus énormesCalomnies, pour faire tomber dans un mépris absolu les grands hommes qui nous ont fourni des armes contres toutes sortes d'impiétés.

M. Bayle reproche à Arnobe 1°.

d'avoir crû la matiere un principe mauvais. 2°. D'avoir combattu la providence d'une maniere plus forte & plus scandaleuse que n'ont fait Epicure ni Lucrece. 3°. D'avoir regardé comme probable l'opinion de ceux qui nient la Divinité & la Providence. 4°. D'avoir favorisé le Manichéisme, en réfutant les deux especes de Dieux, les uns bienfaisans, les autres malfaisans, que les Payens admettoient; & de s'être servi à ce sujet d'un raisonnement qui n'est point sans replique. 5°. D'avoir mal répondu aux Payens, quand ils accusoient le Christianisme d'être cause de tous les malheurs arrivés à l'Empire Romain par l'inondation des Barbares. 6°. D'avoir fondé sur un mensonge une très mauvaise objection contre les Payens.

Examinons ces six Chefs d'Accusation. Pour le faire avec ordre. Je divise cette Apologie en deux parties. Je me borne ici à la premiere, où je me propose de justifier Arnobe sur les cinq premiers Articles qui sont l'objet de la Critique de M. Bayle. Le sixiéme aura sa place dans les Mémoires suivans.

PREMIERE PARTIE.

« Premier Reproche. (a) Encore que
» les Stoiciens, dit M. Bayle, admis-
» sent deux principes, Dieu & la ma-
» tiere. Dieu comme Agent & la ma-
» tiere comme patient, ils ne croyoient
» pas que la matiére fût un princi-
» pe mauvais. Ils étoient en cela plus
» Orthodoxes qu'Arnobe ,, (b) *Quid
enim*, dit-il, *si prima materies, quæ
in rerum quatuor elementa digesta est,
miseriarum omnium causas suis conti-
net in rationibus involutas.* S'il y avoit
dans ce texte d'Arnobe quelque om-
bre de l'erreur, dont M. Bayle l'ac-
cuse, il seroit aisé de la faire dispa-
roître. De quel ridicule ce Critique
ouvriroit-il un Auteur, qui impu-
roit aux Cartesiens de tenir que la
atiere est un principe mauvais,
and ils enseignent que les causes des
nnerres & des Tempêtes, des Grê-
, des inondations, du dérange-
nt des saisons, de la malignité &

(a) Dict. Crit. Hist. à l'article des Pau-
s Lettre G.

(b) Arnob. lib. 1. pag. edit. Jacobi
Lugd. Bat.

de la [illegible] de l'air sont contenues dans les loix de la communication du mouvement. Arnobe veut-il dire autre chose? On rendoit les Chrétiens responsables de tous les malheurs qui affligeoient l'Empire Romain, & qui provenoient de la stérilité des campagnes, des pestes, des tremblemens de terre, des feux tombés du Ciel, ou des torrens de flammes que vomissoient les Volcans; & on demandoit aux fidéles: d'où viennent ces maux, si votre impiété envers les Dieux ne les attire pas? Arnobe répond à peu prés comme auroit fait un Cartesien, que ces accidens sont les suites des loix de la communication du mouvement, qui d'ailleurs nous sont si utiles, *quid enim si prima materies miseriarum omnium causas suis continet in ROTATIONIBUS involutas*? (a) Ce n'est point la faute d'Arnobe si M. Bayle lit *rationibus* au lieu de *rotationibus*, qui est au jugement du sçavant Gelenius la véritable leçon; s'il ose fonder une accusation grave contre un écrivain respectable sur un texte douteux & défectueux dans la

(a) In edit. Gelenii in collect. var. lect. Lugd. Bat. ex offic. Jac. Maire.

plus part des Manuſcrits de ſon ouvrage ; ſi en homme d'eſprit il n'a point vû, ou ſi en homme ſçavant il n'a point appris des commentateurs (*a*) d'Arnobe, que le mot *rationibus* ſignifie à peu près la même choſe que *rotationibus*, & qu'Arnobe prend ſouvent le premier dans un ſens qui ne repreſente rien de plus que le mouvement : témoin cet endroit (*b*) *Aeſculapius, Hercules, aut Diana rationem imbrium tempeſtatumque finxerunt ?*

Enfin ce n'eſt point la faute d'Arnobe, ſi M. Bayle par trop de précipitation & de confiance dans la premiré idée qui le ſaiſit, n'a point lû ce qui ſuit dans le texte de ce Pere : (*c*) *Quid ſi quod proximum vero eſt, quid quid nobis videtur adverſum, mundo ipſi malum non eſt, omniaque quæ fiunt noſtris commoditatibus ſtatuentes, opinionibus improbis criminamur eventa naturæ.* Il eſt clair par ces paroles, que loin d'enſeigner que

(*a*) Deſid. Herald. Animadv. in Arnobium.

(*b*) Arnob. lib. 1. p. 12.

(*c*) Page 6.

la matiere eſt un principe mauvais, Arnobe au contraire déclare expreſſément que tout ce qu'elle produit, qui nous paroît nuiſible, n'eſt pas un mal pour le monde, & que jugeant mal à propos des choſes qui arrivent ſelon le rapport qu'elles ont à nos commodités, nous chargeons les événemens naturels, dont nous ſommes bleſſés, de la malice & du crime qui n'eſt que dans la perverſité & la folie de nos opinions. Cet endroit eſt magnifique; il eſt pris ou imité de (*a*) Platon, & Origenes l'employe auſſi contre le Philoſophe Celſe. Arnobe y fait voir en quoi & comment les revolutions & les changemens extraordinaires, qui ſe font dans la nature & que nous appellons malheurs parceque nous en ſouffrons, contribuent en effet au bien de l'univers. Qu'on juge ſi la reputation, je ne dit point d'honnête homme, mais de Critique habile & judicieux convient à un écrivain qui ſur un pareil fondement impute à un célébre défenſeur de la Religion Chrétienne, l'erreur

(*a*) Plato in Timæo. Orig. lib. 4. contra Celſum.

intolerable de croire que la matiere est un principe mauvais,

(a) Second reproche. C'est apparament ce même endroit, que M. Bayle a en vuë, car il n'en cite point d'autre lorsqu'il reproche à Arnobe, „ d'avoir employé des raisonnemens „ si scandaleux, qu'Epicure ni Lucre„ ce n'eussent pu combatre si forte„ ment la providence qu'il la com„ bat, ni tourner plus en ridi„ cule ceux qui attribuent à la co„ lere de Dieu les malheurs du gen„ re humain. „ Ne voilà t'il pas un homme bien zélé pour les interêts de la Providence? Ne diriez vous pas qu'on sort de la lecture du Dictionnaire Critique & Historique plus édifié que de la lecture des Livres d'Arnobe? Cependant M. Bayle épie toutes les occasions de faire naître plus que des doutes sur la Providence, & de montrer qu'on peut être honnête homme sans la craindre ni l'aimer. Mais la Religion d'Arnobe ne paroît jamais équivoque dans ses écrits: on voit évidemment qu'il croit en Dieu

(a) Dict. Crit. Hist. & à l'article d'Orose Lettre C.

en Dieu, dis je qui non seulement est le Créateur mais le salut du monde qu'il a produit, *creator omnium rerum* l. 1. p. 17. l. 2. p. 74. *Salus rerum* l. 2. p. 75. en Dieu qui en qualité de Roy & de Seigneur gouverne tout ce qui existe. *Regem ac Dominum, cunctorum quacumque sunt moderatorem*. l. 1. p. 18. en Dieu qui conserve par sa bonté tout ce qui est bien uni, & qui neanmoins, quand la chose le demande, rompt lui seul ces nœuds & les retablit. *Quod enim rectè sit vinctum & nodis perfectissimis colligatum, Dei bonitate servari; neque ullo ab alio, nisi ab eo qui vinxit, & dissolvi, si res poscat, & salutari vinctione donari*. L. 2. p. 68. en Dieu qui ne refuse à personne les effets de sa bonté. *Benignitatem suam negare nulli*. l. 1. p. 29. en Dieu qui n'est la cause d'aucun mal, quoique rien dans le monde n'arrive que par sa volonté. l. 2. p. 80. Nous ferons quelques refléxions sur ce dernier endroit en refutant le quatriéme reproche. Arnobe rapporte donc à la Providence de Dieu tous les évenemens, lors-même qu'ils n'ont rien de miraculeux; ce qui ne lui ôte

point le droit de marquer les principes naturels des malheurs, dont les Payens vouloient rendre les Chrétiens responsables. Il le fait à la vérité en combattant la Providence des faux Dieux, qui n'ont pas fait le monde, mais non pas la Providence du seul vrai Dieu Auteur & conservateur tout puissant de la nature qui a dirigé à ses fins adorables tous les effets des causes subalternes.

Troisiéme reproche (*a*) Mais Arnobe n'a t'il pas au moins regardé comme probable l'opinion de ceux qui nient la Divinité & la Providence ? Representons l'Accusation dans les propres termes de M. Bayle.
„ Un Pere de l'Eglise (c'est Arnobe) a fait un aveu, que peut-être
„ on ne pardonneroit pas à un Philo-
„ sophe; c'est que ceux mêmes qui
„ nient la Divinité ou la Providence
„ alleguent des probabilités, tant
„ pour leur cause que contre leurs
„ adversaires. „ (*b*) *neque singulis deest quod probabiliter dicant, sive cum suas*

(*a*) Dict. Crit. Hist à l'article de Spinosa Lettre R

(*b*) Arnob. p. 82.

*res asserunt sive cum alienis opinionibus contradicunt.* Comment notre Critique n'a t'il pas craint qu'un Lecteur attentif ne se défiât de sa traduction, & qu'il n'eut peine à se persuader que dans le texte d'Arnobe *probabiliter dicere* signifie alleguer des probabilités ou des raisons veritablement probables ? Car on peut penser que cette expression signifie plûtôt user de sophismes captieux & imposans pour faire accroire au monde des choses absurdes & incroyables, au sens que Ciceron a dit, *(a) nihil est tam incredibile, quod non dicendo fiat probabile.*

Cette défiance me vient. Je consulte Arnobe, & je vois les paroles, où se trouve l'aveu pretendu, à la suite d'une invective vehemente, contre ceux qui nient la Divinité & la Providence. « Ils osent ébranler, dit-il, & » remplir de doutes l'esprit des hom- » mes par une malheureuse envie » de contredire, quoique le dogme » qu'ils s'efforcent d'affoiblir, soit » clair comme le jour & muni du » sceau de la vérité : ils ont le secret » de revêtir d'une couleur de vraye-

(a) Cic. Parad. 3.

„ semblance les preuves dont ils se
„ servent pour soutenir ce qui est ou-
„ vertement faux, ce qui est un men-
„ songe evident & manifeste. „ *Quid est enim quod humana ingenia labefactare, dissolvere studio contradictionis non audeant, quamvis illud quod infirmare moliuntur, sit purum ac liquidum & veritatis obsignatione munitum? aut quid rursus asserere verisimilibus argumentis non queunt, quamvis sit apertissime falsum, quamvis evidens manifestumque mendacium?* Quelle malice ou quelle ignorance de citer Arnobe pour lui attribuer cet aveu : *Les Athées même ne manquent pas de raisons probables pour soutenir leur sentiment*, tandis qu'Arnobe ne parle que de subtilités captieuses, qui ne sont point capables de couvrir la vérité du moindre nuage ! M. Bayle est bien trompé : il croit tourner au profit de son Pyrrhonisme l'aveu d'un Pere de l'Eglise, & il en fait trophée ; mais de l'endroit qu'il a cité un coup de foudre éclate & tombe à plomb sur le Dictionnaire Critique & Historique.

„ (*a*) Quatriéme reproche. Arno-
„ be dit M. Bayle, a refuté avec beau-
„ coup de vigueur les deux especes
„ de Dieux, les uns bienfaisans & les
„ autres malfaisans ( que les Payens
„ admettoient ; ) mais il est allé trop
„ loin, car il s'est servi d'un prin-
„ cipe très-favorable au Manicheis-
„ me. „ Après avoir exposé comme il lui a plû ce principe, & avoir rapporté un grand morceau du septiéme Livre d'Arnobe d'où il est tiré, notre Critique ajoute que ce passage, bien que favorable aux Manichéens, contient une remarque qui les embarrasse, & qui renverse tout leur culte. Il montre très-bien ce dernier point, mais il pretend que cette même remarque, qui renferme un argument très-fort contre les Manichéens, à qui Arnobe n'en veut pas, ne prouve pourtant rien contre les Payens que ce Pere a intention de combattre. J'ai deux choses à faire voir 1°. Que le principe ne favorise point les Manichéens. 2°. Que la remarque prouve tout autant contre les Payens que contre les Manichéens.

(*a*) Dict. Crit. & Hist. à l'Article de *Pauliciens* Lettre G.

Il faut avoir une grande demangeaiſon de reprendre pour trouver un principe de Manicheiſme dans ces paroles, (a) *divina illa vis ab nocendi procul eſt dimota & disjuncta naturâ, Quidquid autem potis eſt cauſam calamitatis inferre, quid ſit primum videndum eſt, & ab Dei nomine longiſſimâ debet differitate ſeponi.* Quel eſt le but d'Arnobe, dans ce texte? C'eſt de détruire l'exiſtence des Divinités malfaiſantes, par l'idée que la raiſon naturelle nous donne de la Divinité, & qui eſt conforme à celle que nous fournit l'Ecriture Sainte, où Dieu ſe nomme *tout bien.* Il ne répugne point à cette idée que les maux Phyſiques viennent de Dieu, parceque ce ſont ou des punitions, ou des épreuves, & que Dieu ne peut être *tout bien* ſans être vengeur du crime & ſans avoir droit en qualité de ſage remunerateur d'exercer la fidélité des creatures libres, qui lui doivent un attachement inviolable. C'eſt la Doctrine de tous les Peres qui ont combatu le Manicheiſme. On ne ſçait ſi M. Bayle eſtime qu'Arnobe s'eſt

(a) Arnob. lib. 7. p. 228.

écarté de leur commun ſentiment,ou s'il les enveloppe tous dans ſa cenſure;car ils ſe ſont tous accordés à dire que la nature de Dieu eſt la bonté *cujus natura bonitas.*

Quoiqu'il en ſoit notre Critique commence par défigurer & corrompre malitieuſement la penſée d'Arnobe en lui attribuant de dire *ſans reſtriction que la Nature de Dieu ne lui permet pas d'inquieter perſonne*, comme s'il ne convenoit point à la Divinité de punir les crimes ni d'éprouver la vertu. Il y a dans le texte, que Dieu eſt bien éloigné d'être d'une Nature qui le porte à nuire, d'être par lui même & par ſa propre inclination une ſource de calamités *procul ab nocendi naturâ*. Eſt-ce rélever ſenſément ce texte d'Arnobe que de dire comme fait M. Bayle, « D'où viennent donc, lui eût-on pu demander les peſtes & les famines? Les Chrétiens ne les appellent-ils point des fleaux de Dieu. » Le Sage dit auſſi ſans reſtriction: Dieu n'a point fait la mort, & il ne ſe plaît point dans la perte des vivans, (*a*) *Deus mortem non fecit*, *nec lætatur in per-*

(*a*) Sap. 1. 13.

*ditione vivorum.* (*a*) Ezechiel fait dire à Dieu de même sans restriction, je ne veux point la mort de celui qui meurt *nolo mortem morientis.* M. Bayle verra-t'il un principe de Manicheisme dans ces paroles de l'Ecriture ? Demandera t'il au Sage & à Ezechiel : s'il est vrai, comme vous l'assurés, que Dieu ne veuille point la mort, & ne l'ait point fait, pourquoi à t'il comdamné tous les hommes à la mort ? Pourquoi des Auteurs qui se disent inspirés de Dieu comme vous, rendent-ils cette raison de la mort prématurée & subite de plusieurs hommes : Le Seigneur l'a frappé (*b*) *percussit eum Dominus.*

Les Peres & les Théologiens concilient ces textes opposés en apparence, en disant que Dieu ne veut jamais le mal entant que mal, qu'il ne le veut jamais d'une volonté antecedente & directe, mais que le bien seul est toujours l'objet premier & immediat de cette adorable volonté (*c*) Telle est précisement la pensée d'Arnobe. Ce que cet Ecrivain a de

(*a*) *Ezech* 21. 32

(*b*) Gen. 38. 10. & alibi.

(*c*) Arnob. lib. 2. p. 80. & 81.

particulier est qu'il ne peut se resoudre à appeller volonté de Dieu ce qui n'est qu'une permission de Dieu, de peur qu'on ne se persuade que Dieu est l'Auteur & le Créateur du mal. Il convient nenamoins que Dieu permet le mal, quoiqu'il puisse l'empêcher; mais il déclare qu'il n'en sçait pas la raison, & que c'est une chose qui lui paroît incomprehensible. Voilà l'abregé de tout ce qu'a écrit Arnobe sur l'origine du mal. D'ailleurs il refuse d'entrer dans cette question comme n'étant point necessaire à la cause qu'il avoit à soutenir contre les Payens. *Sententiam a me poscis huic nihil necessariam causæ* l. 2. p. 6. *neque nosse contendimus neque inquirere aut vestigare curamus.* l. 2. p. 81.

Après avoir justifié le principe d'Arnobe venons à sa remarque ; quoiqu'en dise M. Bayle, elle renverse entierement le culte que les Payens rendoient à leurs Dieux bienfaisans & a leurs Dieux malfaisans. Les Dieux bienfaisans, dit il, n'eussent pû se resoudre à faire du mal, quoiqu'on les eût servi negligemment; & les Dieux malfaisans n'eussent pû s'empêcher de faire du bien, quelque zéle qu'on

eût apporté à les honorer. *Primum quod Dii boni male non queunt facere, etiamsi nullo fuerint honore mactati. Quid quid enim mite est placidum que naturâ, ab nocendi procul est usu & cogitatione discretum: malus vero comprimere suam ferociam nescit, quamvis gregibus mille, & mille alliciatur altaribus.*

Mais, reprend M. Bayle, les Payens auroient eû à lui repondre « Que les » Tyrans les plus feroces font une » grande distinction entre ceux qui » les honorent & ceux qui les mépri- » sent; & que les Roys les plus dé- » bonnaires font la même distinction » entre ceux qui les respectent & » ceux qui les offençent, & qu'à » proportion c'est ainsi qu'il faut ju- » ger des Divinités bienfaisantes & » des Divinités malfaisantes. » Arnobe ne s'est point expliqué assez, ni pour donner un juste fondement à la Critique de M. Bayle, ni pour nous fournir dequoi la refuter; il n'a point dit, tels & tels Dieux étoient regardés par les Payens comme malfaisans, tels & tels autres étoient regardés comme bienfaisans. *Quod dici à vobis accepimus esse quosdam*

*ex diis bonos, alios autem malos, & ad nocendi libidinem promptiores. Ibidem.* Mais ce Pere a parlé ſans doute ſelon le ſiſtême connu de la Mythologie, où je trouve que la plus part des Dieux du Paganiſme ſont repreſentés comme étant à leur fantaiſie ou bienfaiſans ou malfaiſans, qu'il y en avoit qui de leur nature étoient bienfaiſans, par exemple la Déeſſe de la Paix, qui avoit été la Nourrice de Pluton, la Déeſſe de la Pitié ou de la Miſericorde, qui étoit honorée d'un culte particulier par les (*a*) Atheniens, la Déeſſe du Salut &c. Qu'il y en avoit auſſi pluſieurs autres qui de leur nature étoient malfaiſans; comme la Querelle, la Diſcorde, les Furies. M. Bayle avoit à prouver, ou qu'Arnobe ne parle pas de ces deux dernieres eſpeces de Dieux, ou que les Payens pouvoient craindre de fâcher la Déeſſe de la Paix, d'exciter à la vengeance la Déeſſe de la Miſericorde, & de recevoir quelque dommage de la Déeſſe du Salut, qu'ils pouvoient eſperer d'adoucir la Querelle & la Diſcorde, d'appaiſer les Furies.

(*a*) Pauſanias in Atticis.

Il trouve l'argument d'Arnobe meilleur contre les Manichéens que contres les Payens ; comme si les Déesses de la Paix, de la Misericorde & du Salut devoient avoir le naturel plus colere qu'un Dieu bon : comme si la Querelle, la Discorde, les Furies devoient être plus traitables qu'un Dieu mauvais.

(*a*) Cinquiéme reproche. Arnobe met en fait que l'Evangile avoit affoibli la fureur des gueres qui desoloient l'Empire Romain. Et il en donne une preuve fort legere, dit M. Bayle, qui prétend montrer quelque chose de pis, sçavoir que cette preuve est absurde & extravagante. Voici le texte d'Arnobe. *Quamquam ista quæ dicitis bella religionis nostræ ob invidiam commoveri non sit difficile comprobare, post auditum Christum in mundo non tantum aucta, verum etiam majore ex parte furiarum compressionibus imminuta. Nam cum hominum vis tanta magisteriis ejus acceperimus ac legibus, malum malo rependi non oportere; injuriam perpeti quam irrogare esse præstantius, suum potius fundere, quam*

(*a*) Dict. Crit. & Hist. à l'article d'Orole Lettre C.

*alieno polluere manus & conscientiam cruore: habet à christo beneficium jamdudum orbis ingratus, per quem feritatis mollita est rabies, atque hostiles manus cohibere à sanguine cognati animantis occœpit.* (a)

Arnobe parle d'un fait, quand il dit que depuis la publication de l'Evangile la fureur des guerres étoit diminuée: Il parle d'un autre fait, qui est la conversion des Barbares, quand il rapporte à l'esprit de l'Evangile la cause du premier fait. " Le » monde ingrat, dit-il, joüit d'un » bien fait, dont il est redevable de» puis long-tems à Jesus-Christ, qui » a changé en douceur la rage de la » ferocité même (c'est-à-dire des » Barbares) & qui a commencé à re» tenir nos ennemis (qui se sont faits » Chrétiens) par l'horreur qu'il leur » a inspirée de tremper leurs mains » dans le sang de leurs semblables." Mais parcequ'Arnobe designe la multitude des fidéles par la premiere personne du tems passé d'un Verbe au nombre pluriel, *tanta vis hominum accepimus*, M. Bayle s'imagine que ce Pere n'a en vûe que l'établissement du Christianisme dans l'Empire Ro-

(a) Arnob. l. 1. p. 5.

main, & la dessus il prête à Arnobe un raisonnement, qui est le raisonnement d'un Fou. Voici à quelques termes pres l'exposé qu'il en fait.

“ Ceux qui ont embrassé l'Evangile » ont appris à souffrir l'injure, & à ne » point opposer la force à la force, » ils ont dépouillé les sentimens de » la violence, ils sont devenus doux » & paisibles; ainsi depuis la publi» cation de l'Evangile les Barbares, qui ne sont pas Chrétiens, font la guerre aux Romains avec d'autant moins de cruauté, qu'un bon nombre de Romains font profession de la Religion Chétienne. “ Il faut avoüer, » ajoute M. Bayle, que cette preu» ve est fort legere. Qu'une partie » des habitans d'un vaste Empire » renonce à la vengeance, & culti» ve soigneusement l'esprit débon» naire de l'Evangile, cela peut-il » être cause que les étrangers ne ra» vagent cet Empire, & n'y appor» tent des confusions & des ravages » qu'on n'y voyoit pas auparavant! „ Or voilà quelle étoit la plainte qu'„ Arnobe prétend refuter. „ On voit que toute cette Critique est fondée sur ce que M. Bayle entend si peu un texte

Latin très facile à entendre, que s'il avoit entrepris de le traduire en François, il auroit commis plusieurs fautes de contresens reprehensibles dans un Ecolier.

Qui n'auroit compris que le vrai raisonnement d'Arnobe se reduit à ceci? Il est notoire que les Barbares qui font la Guerre à l'Empire Romain commencent à la faire avec moins de cruauté, depuis qu'un bon nombre d'entre eux ont embrassé la Religion Chrétienne, & que l'esprit de l'Evangile a reformé & adouci leurs mœurs; donc le Christianisme a affoibli les Guerres qui desoloient l'Empire. Mais *un simple raisonnement sans aucune déduction de faits*, dit M. Bayle, *n'est point capable de repondre aux plaintes que faisoient alors les Payens.* Cet esprit fin & perçant n'apperçoit point de faits, ou il ne voit pas un ample *deduction de faits.* C'est dommage que les deux faits qu'Arnobe avance sçavoir la conversion des Barbare, & l'affoiblissement des Guerres n'ayent pû être vrais, sans être extrement notoires; sans cela il auroit appuyé de quelque détail sa pensee, qui est que la conversion des Barbares a contribué à la prosperité du regne des derniers Em-

pereurs, & sur tout de Diocletien, sous lequel il écrivoit. Mais qu'en avoit besoin notre Critique? est-ce que sa grande erudition ne devoit pas venir à son secours? Veut-il que nous croyions que les plus petits détails de la vie obscure d'une foule de Prédicans & de Pedants lui soient plus connus que l'Histoire Ecclesiastique; nous n'osons l'en soupçonner, il avoit ses desseins; & plût à Dieu que nous n'eussions à l'accuser que d'ignorance. Il sçavoit sans doute que sous les prédecesseurs de Diocletien depuis Gallien les mœurs des Barbares s'adoucirent par la profession du Christianisme. Ainsi ses superbes invectives contre ceux, qui citent des Auteurs qu'ils n'ont pas lû, ne sont pas de sûrs garans qu'il ait lû avec sincerité Eusebe, Theodoret, Socrate, Sozomenes &c. Lorsque lui même les cite. (a) Il auroit trouvé dans ce dernier le commentaire du passage Latin d'Arnobe, que sa précipitation ou d'autres motifs l'ont empêché d'entendre comme il lui est arrivé à l'égard de quarante textes de S. Augustin, dont on a démontré qu'il n'a pas entendu ou voulu entendre un seul.

» Les Nations, dit Sozomene, qui étoient » vers le Rhin professoient déja la Foy de » Jesus-Christ, aussi bien que les Celtes & » les Gaulois les plus reculés: qui habitent » sur les bords de l'Ocean. Outre cela les » Goths & tous les autres peuples, qu'ils » avoient eû pour voisins le long du Da- » nube, ayant reçû depuis long-tems la foy

(a) *Refutation des Critiques de M. Bayle sur S. Aug. 2. traité 2. partie.*

,, guerres que les Romains eurent
,, tenir contre les étrangers sous le
,, de Gallien & des Empereurs qui l
,, cederent :car en ce tems là une mul
,, innombrable de Barbares ramass
,, plusieurs nations differentes passa
,, Thrace dans l'Asie, & la ravagea
,, rement, & d'autres Barbares encor
,, querent les Romains en divers end
,, d'où il arriva que plusieurs Prêtres
,, C. furent emmenés en captivité p
,, Barbares & demeurerent avec e
,, guerissoient les malades, ils deliv
,, les possedés par la seule invocati
,, nom de J. C. Fils de Dieu, Ils men
,, outre cela une vie très-sainte, &
,, de tout reproche, & ils venoient
,, par leurs vertus de surmonter l'av
,, qu'on leur portoit. Les Barbares la
,, gerent en admiration ; & tant à ca

truits par ces Prêtres, admis au saint Baptême, & ensuite reçûs, dans les assemblées Ecclesiastiques. „ *Sozom. l. 2. c. 6.*
Ces faits étoient presens & publics, quand Arnobe écrivoit; il n'avoit pas besoin de les deduire, il lui suffisoit de les indiquer; ils font voir quelle étoit la force de sa preuve, & quelle est la temerité de la Critique de M. Bayle. L'Apologiste de la Religion Chrétienne n'avoit-il pas droit de soutenir que les sentimens d'humanité, qui étoient venus aux Barbares avec la Foy, avoient servi à les contenir durant le regne de Diocletien, ou les avoient du moins porté a faire la guerre avec plus de moderation? un Censeur sçavant par état avoit-il droit au contraire d'ignorer ce point si important de l'Histoire? non sans doute; mais on voit de deux choses l'une, ou qu'il n'a pas voulu le sçavoir, de peur d'être obligé d'en tirer, ou de donner occasion à ses Lecteurs d'en tirer des consequences fort opposées à ses principes, ou que travaillant à la hâte; il a fait comme ces voyageurs les plus curieux, qui pressés de partir presqu'aussi-tôt qu'ils sont arrivés, n'ont eû que le tems de voir superficiellement les Villes qu'ils ont parcouruës, & en parlent pourtant comme si rien n'avoit échappé à leur penetrante curiosité. On sçait que M. Bayle étoit aux gages des Libraires, il lui en auroit couté de ne pas les satisfaire à quelque prix que ce fût.

*Errata du mois d'Avril I. partie, 1736.*

PAge 601. Ligne derniere, le mal que je fais, *lisez* le bien que je fais.

Page 602. lig. 1. & il ne me 1
le mal ne me nuira.

Ibid lig. 4. si plausible, *lisez*
ble.

Page 603. lig. 15. ses protect
adversaires.

Ibid. lig. 18. de S. Bertran
Bertin

Page 608. lig. 25. de Kiersi, *li*

Ibid. à la marge, 57. *lisez* 61

Page 629. lig. derniere Jean V
IX.

Page 646. qui leur a acquis *li*
a acquis.

Page677. lig. 2. 300 toises *li*

Page 686. lig. 27. avoient t
roient tort.

Page 697. lig. 20. Catania, *l*

## TABLE DES ART
## du mois d'Avril II. Parti


Art. XLVI. Eclairciſſe
trait du
des mouvemens des corps
Page.

Art. XLVII. Description de

Art. XLVIII. Description G
Historique, politique, &
l'Empire de la Chine & de
Chinoise &c.

Art. XLIX. Apologie d'Arno
vers articles du Dictionnaire


*Fin de la Table.*

## *APPROBATI*

J'Ay lû par ordre de Monseign
des Sceaux le présent Journ
m'a paru que l'impression

UNI
OF
MICH

# MEMOIRES
POUR
# L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Mai 1736.

# MEMOIRES
## POUR
# L'HISTOIRE
## Des Sciences & des beaux Arts,

*Commencés d'être imprimés l'an* 1701 *à Trevoux, & dédiés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le DUC DU MAINE.*

*Mai* 1736.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont S. Michel, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XXXVI.

*Avec Approbation & Privilege du* Roy

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois, en blanc, & brochés 16 s.

## Années.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 1701. | 9. | vol. | 1719. | 12. | v. |
| 1702. | 12. | v. | 1720. | 5. | v. |
| 1703. | 12. | v. | 1721. | 12. | v. |
| 1704. | 13. | v. | 1722. | 12. | v. |
| 1705. | 12. | v. | 1723. | 12. | v. |
| 1706. | 12. | v. | 1724. | 12. | v. |
| 1707. | 12. | v. | 1725. | 12. | v. |
| 1708. | 12. | v. | 1726. | 13. | v. |
| 1709. | 12. | v. | 1727. | 12. | v. |
| 1710. | 12. | v. | 1728. | 12. | v. |
| 1711. | 12. | v. | 1729. | 12. | v. |
| 1712. | 12. | v. | 1730. | 12. | v. |
| 1713. | 12. | v. | 1731. | 12. | v. |
| 1714. | 12. | v. | 1732. | 12. | v. |
| 1715. | 12. | v. | 1733. | 12. | v. |
| 1716. | 12. | v. | 1734. | 12. | v. |
| 1717. | 12. | v. | 1735. | 14. | v. |
| 1718. | 12 | v | 1736. | 6. | v. |

# MEMOIRES
## POUR L'HISTOIRE
## des Sciences & des beaux Arts

*Mai* 1736.

---

ARTICLE L.

Voyages faits principalement en Asie, &c. *in-4o 2 vol.* Voyez le mois d'Avril Art. XXXIX.

*VOYAGES TRE'S CURIEUX faits & écrits par les R.R.P.P. Jean du Plan Carpin, Cordelier; & N. Ascelin, Jacobin; envoyés en qualité de Légats Apostoliques, & d'Ambassadeurs, de la part du Pape Innocent IV vers les Tartares, & autres Peuples Orientaux.*

EN 1246 le Pape Innocent IV voyant la Chrétienté menacée d'une inondation de Tartares, qui avoient déja subjugué un très grand nombre de Nations, envoya à leur Grand Cham, deux Religieux de S. François, avec le Titre de ses Légats & de ses Ambassadeurs. L'année suivante il les fit suivre par quatre Dominiquains, revêtus des mêmes Titres ; mais qui devoient s'arrêter auprès d'un Prince ou Général Tartare, dépendant du Grand Cham, & qui s'étoit avancé vers la Perse, avec une armée formidable. Le P. *du Plan Carpin*, Chef de la premiere Légation, publia à son retour, la relation de son Voyage, où il s'étend beaucoup sur les mœurs & le caractere des Tartares, leurs coutumes, leur maniere de vivre, leur Gouvernement, l'élection de leurs Empereurs, leur Religion, & l'étendue de leur Empire. Vincent de Beauvais a fait un Abregé de cet Ouvrage, & y a ajouté plusieurs choses, qu'il avoit apprises de bouche,

de *Simon de Saint Quentin*, un des compagnons du P. *Ascelin*, Chef de la seconde Députation. Pour ce qui est de la Relation, qu'on nous donne ici sous le nom du même P. Ascelin, il paroît que Vincent de Beauvais en est l'Auteur, & qu'il l'a composée sur les Mémoires de Simon de S. Quentin. Bergeron a traduit l'une & l'autre en françois, & il a enrichi sa traduction d'une Carte Géographique, & de plusieurs Planches.

Le terme du Voyage des deux Franciscquains, fut la cour de *Cuyné*, désigné Empereur des Mongales, qui sont les vrais Tartares ; & ils furent témoins de presque tout ce qui se passa à l'Election & au couronnement de ce Prince. Ils nous en ont donné un récit fidéle, & un abregé de l'Histoire de ce Conquérant. L'Auteur prétend que Cuyné est la même chose que *Gog*, & cet Empereur, dit-il, avoit un frere nommé *Magog* ; puis il ajoûte, « Le Seigneur, par son Pro-
» phéte Ezechiel, prédit la venuë
» de Gog & de Magog, & nous
» menace de ruine & de désolation

„ par eux... L'esprit de ce Gog Cham
„ est tout enflammé pour la ruine des
„ hommes, & est comme un four
„ ardent propre à consumer. Il a tou-
„ jours cinq armées, prêtes à subju-
„ guer tous ceux, qui ne lui vou-
„ droient obéir de leur bon gré.

Quoi qu'il en soit, la négociation des deux Religieux n'eut aucun succès. Le Monarque & sa mere leur donnerent audience; on leur suggéra de demander que le Cham envoyât avec eux, des Ambassadeurs au Pape, & ils ne crurent pas devoir prendre sur eux de faire une telle démarche; de sorte qu'ils furent congédiés avec une simple Lettre de Cuyné, pour le S. Pere. L'Impératrice sa mere, leur fit quelques présens, dont une partie leur fut dérobée, & ils partirent très convaincus que les Tartares alloient fondre avec toutes leurs forces sur les Terres des Chrétiens. « j'ai reconnu, « dit le Pere du Plan Carpin, que cet
„ Empereur, depuis son Election, a
„ avec tous ses Princes, élévé son
„ Etendard contre l'Eglise de Dieu,
„ & l'Empire Romain : en un mot,

„ contre tous les Rois & Nations de
„ la Chrétienté ; Si ce n'eſt, ce qu'à
„ Dieu ne plaiſe, que l'on ne veuille
„ faire tout ce qu'il mande au Saint
„ Pere & à tous les Rois & Nations
„ de la Chrétienté ; à ſçavoir, de lui
„ rendre obéïſſance.... c'eſt pour-
„ quoi il ſe prépare püiſſamment à
„ la guerre contre nous. „ Il ajoute qu'*Ocoday*, pere de Cuyné, a été empoiſonné, parce qu'il avoit été quelque tems ſans faire la guerre, & que le premier Empereur *Cingis* leur avoit ordonné d'aſſujettir tout le monde. Il nous apprend encore, que les titres que cet Empereur ſe donnoit, étoient, *La force de Dieu & l'Empereur de tout le Monde*, & qu'à l'entour de ſon Sceau, étoient gravés ces mots : *Un Dieu au Ciel, & Cuyné Cham ſur la Terre. La force de Dieu & le Sceau de l'Empereur de tout le Monde.*

Les Dominiquains réüſſirent encore moins auprès de *Bajothnoy*, avec qui ils le prirent ſur un ton fort haut. Ce Général de ſon côté voulut les obliger à l'adorer les deux genoux en terre ; & le refus qu'ils en firent,

pensa leur coûter cher. On les arrêta long-tems, avant que de leur permettre de s'en retourner, & il n'obtinrent leur congé qu'avec des Lettres de Bajothnoy & du Grand Cham, qui y prend le nom de *Cingis-Cham.* Ces Lettres marquoient le mécontentement de l'un & de l'autre, pour la maniere arrogante, disoient-ils, dont le Pape leur avoit écrit, & dont ses Envoyez lui avoient parlé. Cuyné y sommoit le Pontife Romain de venir en personne, trouver celui, *qui contient toute la face de la Terre*, & faisoit de grandes menaces, s'il y manquoit.

Mais ce qu'il y a de plus curieux dans la premiere de ces deux Relations, c'est la notice de la Tartarie, dont nous avons parlé. On ne sera point surpris en la lisant, que ces Peuples ayent subjugué tout l'Orient. On connoît en France, l'Histoire du fameux *Gengiskan.* Cuyné, dont il est ici question, étoit son petit fils: il eût pour Successeur *Mangu* son parent, selon quelques uns, son frere selon d'autres; & à celui-ci, succéda Cu

blay ou Cobilay son frere, dont parle Marc Pol de Venise : ce fut lui qui acheva la conquête de la Chine, & qui échoüa au Japon. Ce Prince n'avoit rien du naturel féroce des Tartares ; car non seulement Marc Pol, qui a vêcu à sa Cour, mais encore tous les Historiens de la Chine nous le représentent comme un Prince extrêmement humain, amateur de l'Ordre, zélateur des Sciences & des beaux Arts ; en un mot, un des plus vertueux & des plus accomplis, qui ayent gouverné cette vaste & ancienne Monarchie, dont il commença la 20e dynastie, (*a*)

*Voyage remarquable de Guillaume de Rubruquis, Envoyé en Ambassade par le Roi Louis IX, en différentes parties de l'Orient, principalement en Tartarie & à la Chine. L'an de notre Seigneur, 1253.*

(*a*) Le P. Couplet le nomme Xiçu, & en parle ainsi. *Xiçu filius Taiçu natu quartus Fundator familiæ 20 Yven, sub novem Imperatoribus annos 89 numeravit. princeps pius, prudens, magnanimus perspicax Mæcenas litterarum.*

Le but de ce Voyage, étoit à peu près le même, que celui des précédens, & eût le même succès. L'Auteur, qui étoit Religieux de S. François, y entre dans un fort grand détail de tout ce qui regarde les différentes Nations Tartares & autres qu'il a eu occasion de connoître. Il s'étend principalement sur l'état, où étoient alors les Turcs, & les Nestoriens de l'Orient. A son retour, il fut chargé d'une Lettre de Cingis-Cham, pour le Roi S. Louis, écrite dans le même style que celles, qui avoient été adressées au Pape Innocent IV mais étant arrivé à Tripoli de *Syrie*, il y reçut ordre de son Provincial, de se transporter au Couvent d'Acre, & c'est delà, qu'il envoya sa Relation & la Lettre de l'Empereur Tartare à Saint Louis.

Après avoir rendu compte à ce Prince, de tout ce qu'il avoit fait & remarqué dans son voyage, il expose comme avoit fait Jean du Plan Carpin à la fin de sa Relation, ce qu'on pourroit faire pour ranger les Turcs & les Tartares à la raison, & il croit

la chose extrêmement facile : prétendant que si les seuls Paysans & Artisans de l'Europe vouloient marcher comme font les Tartares, & se contenter de leur maniere de vivre simple, & sans superfluité, ils pourroient conquérir tout le monde ; mais ajoûte-t'il, " je pense qu'il n'est plus à
» propos d'envoyer dorénavant des
» Religieux vers les Tartares, ainsi
» qu'on a fait de nous & des Freres
» Prêcheurs : mais si le Pape, qui est
» le Chef de tous les Chrétiens, vou-
» loit, il y pourroit envoyer hono-
» rablement quelque Evêque, ou au-
» tre personne qualifiée pour Am-
» bassadeur, afin de pouvoir répon-
» dre à toutes leurs folles demandes.
» Ils ont écrit par trois fois aux
» Francs & peuples de deça ; à sça-
» voir, une fois au Pape Innocent
» IV, & deux fois à Votre Majesté ;
» l'une par David, qui vous a trom-
» pé ; & l'autre par nous maintenant.
» Une personne revêtuë de la digni-
» té Episcopale, ou autre semblable,
» pourroit leur dire, ou donner par
» écrit tout ce qui lui plairoit, d'au-

„ tant qu'ils écoutent paisiblement
„ tout ce que veut dire un Ambassa-
„ deur, & demandent toujours s'il a
„ quelque chose à dire davantage:
„ mais sur-tout, il est besoin d'avoir
„ un bon Interprête, même plusieurs.
„ & n'épargner point la dépense pour
„ tout cela.

Quelques additions tirées de Vincent de Beauvais & de Guillaume de Nangis, pour l'éclaircissement des Relations précédentes, & qui avoient déja paru à Paris, chez Josse, en 1639 de la même traduction de Bergeron, nous expliquent les raisons, qui avoient engagé S Louis à envoyer Rubruquis en Tartarie. Au reste, on seroit surpris, si dans un voyage de cette nature, on ne trouvoit point du merveilleux; & l'attente des Lecteurs qui comptent sur cela ne sera point trompée, n'y eût-il que ce que rapporte Guillaume de Rubruquis, que dans le grand Cathay, qui est la Chine, il a entendu parler d'une Ville, dont les Murailles sont d'argent, & les Bastions d'or

*Traité des Tartares, de leur origi-*

*ne, Pays, Peuples, Mœurs, Religion, Guerres, Conquêtes, Empire, & son étenduë : de la suite de leurs Chams & Empereurs, Etats & Hordes diverses jusqu'aujourd'hui ; par Pierre Bergeron, Parisien.*

Quelqu'étenduë qu'ait ce titre, l'Auteur ne s'y est pas encore borné, & pour donner une idée générale de cet Ouvrage, qui seul demanderoit un Extrait, on peut dire qu'il renferme en abregé, tout ce qu'on trouve de plus curieux dans les Mémoires de ceux, qui ont voyagé avant le milieu du dix-septiéme siécle, non seulement dans la Tartarie, le Cathay, le Thibet, & les Pays adjacents, mais encore toutes les tentatives, qui ont été faites pour découvrir un chemin à la Chine, par le Nord de l'Europe & de l'Amérique. Ce qu'il paroît s'être appliqué, sur-tout à bien eclaircir, est la suite des Chams ou Empereurs Tartares ; il y a bien de la confusion sur cet article, dans la plûpart des Relations, sur lesquelles il a travaillé, & elle vient principalement des divers noms, qu'on y donne à ces Princes, & aux diffé-

rens Peuples, sur lesquels ils regnoient. Si l'Auteur n'a pas levé tous les embarras que produit cette diversité, il nous a mis au moins en état de marcher plus sûrement dans une route si difficile.

Nous devons encore lui rendre cette justice, qu'il paroît avoir été ordinairement assez en garde contre ce qu'il pouvoit y avoir de fabuleux dans les Mémoires dont il s'est servi, pour composer son traité. On sçait que les Voyageurs sont naturellement portés à exagerer & à dire des choses extraordinaires, & que ceux mêmes, qui se piquent le plus de sincérité, ne se défient pas toujours assez de la bonne foi des autres. Mais un homme sage, qui met leurs Mémoires en œuvre sçait éviter ces deux écueils, sans néanmoins porter trop loin la défiance & la prévention, contre tout ce qu'il trouve de moins conforme à nos manieres & à nos usages. Il y a d'ailleurs toujours à profiter dans ces sortes de Mémoires, pour quiconque sçait lire avec discernement, & il ne faut pas rejetter une Relation pour

quelque fait hazardé, ou par trop de crédulité, ou par l'envie d'orner un peu sa narration. La vérité sort souvent du milieu même des contradictions, mais il faut se donner la peine de l'y chercher.

Le second Volume commence par *un abregé de l'Histoire des Sarrazins & Mahométans : où il est traité de leur origine, Religion, Califes, Conquêtes & divers Etats établis dans le monde.* Par Pierre Bergeron. Cet Abregé nous a paru fort bien fait ; les endroits obscurs y sont fort bien débroüillés, & il est é[illegible]nnant, combien de faits sont ramassez sans confusion dans un si petit ouvrage : mais cela nous met dans l'impossibilité d'en faire un Extrait, & nous sommes obligés d'y renvoyer le Lecteur, qui sera sans doute surpris d'y trouver en substance toute l'Histoire de Mahomet, des Arabes, des Califes, de ce qui s'est passé en Perse, & en Egypte, depuis que les Mahométans s'en sont rendu les maîtres ; les plus beaux traits de l'Histoire des Maures d'Espagne & d'Afrique, & de celle des Croisades.

*Quelques Observations du* *con, touchant les parties Se* *nales du monde.* C'eſt une Géographie abrégée, ave marques, & quelques trait ques, puiſés dans les tradi Pays, dont parle l'Auteur. Pline, lequel confond les P piennes avec les Circaſſienn a prétendu, auſſi bien qu'Iſi la Mer Caſpienne vient de au lieu qu'elle eſt formée, c par le concours de pluſieu Fleuves, qui viennent du Se Il fait profeſſion de ne point en parlant des mœurs des de ce qu'en a dit Guillaun bruquis, dans ſon Mémoire S. Louis; mais il nous appr coup de particularités des d régions, qu'il nous fait

Il dit, qu'auprès de l *Kerſova*, ſituée vers la mer & dans laquelle S. Clément martyre, il y a une Iſle, o un Temple, qu'on aſſûre bâti par la main des Anges corps de ce ſaint fut enterré

te qu'aux environs du Mont *Ararat*, il y a une Ville, qu'il ne nomme point, & auprès de laquelle, S. Barthelemi & S Jude ont été martyrisés : qu'on y conserve le souvenir de deux Prophéties ; l'une de S. *Methodius*, martyr, natif de ce même pays : l'autre d'un nommé *Akaton* : que le premier a prédit, sous le nom des Ismaelites, tout ce qui est arrivé aux Sarrazins, qui sont en effet descendans d'Ismael. Que le second a déclaré ; qu'un Peuple habile à tirer des flêches, (les Tartares,) vaincra tous les Peuples de l'Orient. s'avancera ensuite vers l'Occident, & sera détruit par les Princes Occidentaux ; qu'alors tous les Peuples seront convertis à J. C. & que la paix regnera par toût ; de sorte que les vivans diront aux morts ; que vous êtes malheureux, de n'avoir pas vêcu jusqu'à présent ! Enfin, que l'Empereur Chrétien posera son trône sur le mont *Taurus*, dans la Perside. *Les Hermeniens*, dit-il, croyent cette promesse aussi certaine que celles de l'Evangile.

L'Auteur, en poursuivant sa des-

cription Géographique, nous décrit ainsi les portes Caspiennes, construites selon lui, par Aléxandre le Grand.
„ Car, dit-il, quand il a voulu entre-
„ prendre de dompter les Peuples
„ Septentrionaux ; il ne l'a pû, à
„ cause du nombre & de la férocité
„ de ces Peuples.... & il pria Dieu
„ d'empêcher que le monde ne fût
„ détruit par eux : mais quoiqu'il ne
„ fut pas digne d'être éxaucé, Dieu
„ pourtant, par sa bonté, & pour le
„ salut du genre humain, fit naître
„ un tremblement de terre si terrible,
„ que des Montagnes, qui étoient
„ éloignées de cent vingt cinq pas, ne
„ le furent plus que de la distance
„ d'une porte. Alors Aléxandre fit
„ fondre des Colonnes d'airain,
„ d'une grandeur prodigieuse, fit
„ bâtir des portes, & les fit frotter
„ d'un certain bitume, que ni le feu,
„ ni l'eau, ni le fer, ne pouvoient dis-
„ soudre, & il tira ce bitume de
„ quelques Isles de la mer.... & il y
„ a là une Ville, que l'on nomme *Porta ferrea*, bâtie par Aléxandre.
„ C'est d'elle, vers l'Orient, que com-

» mence l'*Hircanie*, ſur la Mer Hir-
» caniene, ou Caſpienne.

Rien n'étoit plus ordinaire du tems de S. Louis, qui fut celui de la plus grande puiſſance des Tartares, que d'entendre parler du fameux *Prêtre-Jean*, que quelques Auteurs ont prétendu mal à propos, être l'Empereur d'Ethiopie. Voici ſon Hiſtoire, ſelon le Moine Bacon, qui, à peu de choſe près, s'accorde aſſez avec Bergeron, dans le *Traité* des Tartares, dont nous avons parlé, & qui convient que dans tout ce qu'on en a dit, il y a beaucoup de fables.

Pendant les Croiſades, un Prince Tartare nommé *Coir Can*, regnoit en Syrie, & nous liſons dans l'Hiſtoire de ce tems-là, que les Turcs envoyerent du ſecours à ce Prince contre les François. *Coir* étoit ſon nom propre, & *Can* celui de ſa dignité, il ſignifie *un devin*; « car les Rois Tartares,
» gouvernent leurs Peuples par di-
» vination, & par des ſciences, qui
» inſtruiſent l'homme de l'avenir,
» ſoit par des parties de la Phyſique,
» comme l'Aſtronomie, ſoit par la

» Magie, dont tous les Peuples Orien» » taux ſont imbus. „ Après la mort de Coir, le Peuple élut pour Roi, un certain *Paſteur* nommé *Neſtorius*, qui étoit fort puiſſant, ( Bergeron & la plûpart des autres Hiſtoriens, diſent que c'étoit un Prêtre Neſtorien, nommé Jean, ) ceux qui l'avoient élû ſe nommoient *Naimans*, étoient Chrétiens, fort peu éclairés, & ſe diſoient ſujets de l'Egliſe Romaine. Ce Peuple n'étoit pas ſeulement dans la Tartarie, mais encore diſperſé dans tous les Pays juſqu'en Orient.

Le nouveau Prince fut nommé Prêtre & Roi Jean. Il avoit un frere paſteur, appellé *Une*, plus riche que lui, & Seigneur d'une Ville nommé Caracarum, qui du tems de Rubruquis, étoit devenuë Ville Impériale, & ne valoit pourtant point Paris, à ce que dit ce Religieux. Au de-là des prairies de Une, étoient celles des *Moals*, peuple groſſier, ſtupide & pauvre; & près de ceux-ci, d'autres auſſi miſérables, qui portoient le nom de Tartares. Une ſe fit Roi après la mort de ſon frere, & prit le titre de

a, de sorte qu'on l'appella *Un Can*,
paroît que Bergeron ne fait qu'un
mme de ces deux freres. ) Il en-
ya ses troupeaux dans les Prairies
s Moals, & s'étant apperçû qu'un
rrier nommé *Cingis* lui enlevoit
s les jours quelques unes de ses
tes, il se mit en devoir de lui don-
r la chasse. Cingis, craignant de
nber entre ses mains, s'enfuit chez
Tartares, & leur dit : nos voisins
us oppriment, parce que nous n'a-
ns point de chef : ils le crurent,
reconnurent pour leur Prince, & il
embla des troupes, avec lesquelles
urprit Un-Can, le défit, & se rendit
ître de ses Etats. Il fit épouser à son
s *Ilentan*, la fille d'Un-Can, & de
mariage, naquit *Mangucan*, en
i finit la race des Moals : ce sont
s trois Princes, qui ont conquis pres-
ue tout l'Orient, ont ravagé la Polo-
ne, la Hongrie, la Bohême, & jet-
la terreur dans tout l'Occident.
Bacon se trompe néanmoins, quand
réduit à ces trois Conquérans, tou-
la race des Moals ; car il paroît
rtain, comme nous l'avons déja vû,

que Cingis, qui eſt le fameux *Gingiskan* eut pour fils & pour ſucceſſeur immédiat *Occoday*, que l'on nommera, ſi l'on veut, Ilencan; que celui-ci fut pere de Cuyné, dont parle Jean du Plan Carpin, dont le regne ne fut pas long, & qui laiſſa le Trône à Maugucan ſon frere, ou ſon parent, & qu'à celui-ci ſucceda Cobilai ou Çublay ſon frere, qui devint Empereur de la Chine, & laiſſa ſon vaſte Empire à ſa poſtérité.

Il y a dans tout ce que cet Ecrivain rapporte de la Chine, bien des choſes, que nos meilleures Relations ont juſtifiées depuis; comme ce qu'il dit de l'habileté des Médecins Chinois dans la connoiſſance des maladies par le pouls, de la beauté des étoffes de ſoye qu'on fabrique dans ce pays, de la figure des caracteres, & de la maniere dont on écrit; mais on penſera ce qu'on voudra de ce qu'il raconte, que, » dans cette Terre, il y a des rochers » eſcarpez qu'habitent certaines » creatures, (*a*) qui ont la forme

(*a*) Ce ne peut être que des Singes.

» humaine

» humaine, & qui néanmoins ne
» peuvent pas fléchir le genoüil,
» mais ils vont en ſautant; ils ne ſont
» que de la longueur d'un *coude*,
» & tout leur corps eſt couvert de
» cheveux. Les Chaſſeurs, pour les
» enyvrer, portent avec eux une cer-
» taine bierre forte, & creuſent dans
» les rochers certaines profondeurs
» en forme de verre : ces animaux
» viennent, boivent cette bierre,
» & s'enyvrent, s'endorment, &
» ainſi on les prend. Les Chaſſeurs
» leur lient les mains & les pieds,
» leur ouvrent une veine du coû, &
» en tirent trois ou quatre goutes de
» ſang : après cela ils les laiſſent al-
» ler; on dit que ce ſang eſt excellent
» pour le pourpre.

*Relation touchant les Tartares, tirée de l'Hiſtoire de R. Wandover & de Matthieu Paris, avec quelques Lettres ſur le même ſujet.*

Bergeron nous apprend, que R. Wandover eſt Auteur d'une grande partie de l'Hiſtoire, que pluſieurs attribuent au ſeul Matthieu Paris, & il remarque en même tems, que dans

ces Relations, on appelle *Dacie*, ce qu'il faut appeller Dannemark. C'est à l'endroit, où il est dit ; qu'après que cinq Rois Sarrazins & Chrétiens eurent défait les Tartares dans la grande Hongrie, les Rois de Hongrie & de Dacie ont repeuplé ce pays, dont les Barbares avoient fait un vaste désert.

Comme nos Auteurs écrivoient peu de tems après que les Tartares eurent fait trembler l'Orient & l'Occident, & ravagé des pays immenses en Asie, & même en Europe, on ne doit pas être surpris s'ils en font un portrait affreux. " Les Tartares, disent-
» ils, tirent plus sur le monstre, que
» sur l'homme : ils ne se font aucune
» peine de répandre le sang humain,
» & de le boire, vivant de chair
» d'hommes & de chiens.... on dit,
» ajoutent-ils, que ces Tartares, de
» détestable mémoire, sont descendus
» des dix Tribus, qui négligeant la
» Loi de Moyse, s'en allérent & ado-
» rerent le Veau d'Or. Ce sont ceux,
» qu'Aléxandre le Macedonien, vou-
» lut renfermer dans les Montagnes

„ Caſpiennes. Pour exécuter une ſi
„ grande entrepriſe , il alla juſqu'à
„ adorer le Dieu d'Iſrael : alors les
„ ſommets des Montagnes ſe joigni-
„ rent , & la place devint inacceſſible
„ & impratiquable. „ Les Auteurs répondent enſuite à une objection, qu'on pourroit leur faire,ſur ce que ce peuple ne parle point Hébreu , & que bien loin de ſuivre la Loi de Moyſe , ils n'en ont , à proprement parler, aucune ; ſur quoi ils diſent , que s'étant révoltés contre Moyſe , il n'eſt pas étonnant qu'ils ne ſuivent point ſa Loi : & qu'il ne faut pas non plus être ſurpris , s'ils ont changé leur langage puiſque leurs corps même reſſemblent à ceux des bêtes féroces. On ſent bien que cette réponſe n'eſt pas abſolument ſans replique ; & ſur le premier article, on pourroit leur demander , Qui ſont ces Hébreux, qui ſe ſont révoltés contre Moyſe ? Car de la façon, dont ils s'expliquent , on pourroit croire qu'ils entendent ceux,qui adorerent le Veau d'or dans le déſert ; mais l'Ecriture ne dit point que ces Idolâtres ſe ſoient ſéparés du peuple

de Dieu. Il ne s'agit donc que des Iſraelites de la tranſmigration : mais ceux-là ne ſe ſont point ſoulevés contre Moyſe, mort ſix ou ſept cens ans auparavant.

Quoiqu'il en ſoit, il eſt certain qu'au tems, dont parlent les Auteurs, la conſternation étoit fort grande en Occident ; ce qu'ils prouvent par pluſieurs Lettres que l'Empereur écrivit alors au Duc de Brabant, à l'Evêque de Paris & au Roi d'Angleterre, pour les engager à publier une Croiſade contre les Tartares : & mieux encore par une converſation entre la Reine Blanche & ſon fils S. Louis, qu'ils rapportent. « La Reine Blanche, diſent-„ ils, mere du Roi de France, parle „ de cette affaire à ſon fils, en ſoupi-„ rant & en pleurant amerement : „ *Que ferons nous, mon cher fils, dans* „ *cette triſte ſituation d'affaires, dont* „ *la renommée eſt venuë juſqu'à nous !* „ *Nous avons à craindre une deſtruc-* „ *tion général de la part des Tartares ;* „ *& peut-être même que l'Egliſe n'en* „ *ſera pas exempte.* „ Le Roi répondit d'une voix triſte, & il ſembloit

que Dieu même lui inſpiroit ces paroles : *Le Ciel nous conſolera, ma mere, & s'ils viennent à nous, nous enverrons ces Tartares au Tartare même, où ils nous exalteront juſqu'aux Cieux.*

## ARTICLE LI.

### *NOUVELLE E'DITION des Oeuvres de Racine. 2 Volumes* in-12. *1736. A Paris, chez* ***Prault. David &c.***

Mr. Jolly, après avoir rendu un ſervice important à la Muſe Comique, par une édition de Moliere, auſſi correcte qu'elle eſt belle, vient de parer Melpomene d'un nouvel ornement qui lui eſt auſſi précieux que l'eſt Moliere à la Comédie. Racine, beaucoup moins attentif à l'impreſſion de ſes Oeuvres qu'il l'étoit à leur perfection, avoit le malheur de pluſieurs autres grands Ecrivains, celui d'être défiguré dans la plûpart de ſes éditions. Il avoit beſoin ſi non d'un Saumaiſe, du moins d'un Editeur dont le *goût égalât* la patience ; & il l'a

trouvé dans M. Jolly. Obfervons en paffant la conduite bizarre des Auteurs illuftres. Ils chériffent tous jufqu'à un certain point, les fruits de leurs veilles. Ils font peres, c'eft tout dire ; non pas à la vérité, peres aveugles : l'on voit au contraire, qu'ils remarquent dans leurs productions des défauts que l'œil le plus fin a de la peine à y appercevoir ; qu'ils les poliffent & les chatient fans ceffe ; qu'ils n'épargnent rien pour leur procurer cette immortalité attachée au vrai génie & à la correction. Cette affection paternelle va jufqu'à ne les produire dans le grand monde, qu'avec tous les agrémens dont elles font capables. Defpreaux s'éxerçoit extrêmement à bien récitér fes vers. Corneille ne pouvoit fouffrir qu'un Acteur ne donnât pas aux fiens, en les déclamant, l'ame & la chaleur qu'il leur avoit donnée en les compofant. *Bon Dieu*, s'écrioit-il quelquefois, *comme ils eftropient mes pauvres enfans* ! Racine compofoit fes Rôles fuivant le talent des Comédiens à qui il les deftinoit. Auffi grand Acteur qu'excellent Poëte, il

les exerçoit lui-même avec ſoin. Que dirons nous en ce genre de Moliere ? On ſçait à quel point de perfection il a porté le jeu de la Scene. Qu'eſt-il arrivé après tant d'efforts pour plaire ? Corneille & Deſpreaux ont porté leurs vûës plus loin. Le premier n'a pas dédaigné de nous laiſſer comme par teſtament, deux beaux Volumes *in-folio* de ſes pieces imprimées de ſon vivant & ſous ſes yeux. Le ſecond a inſtitué pour ſes Vers ; ( ſi l'on peut le dire ainſi, ) un tuteur, *(a)* ou plûtôt un ſecond pere, qui ſous la direction du premier les a conſervés ſans tâche à la poſtérité. A l'égard de Racine & de Moliere, contens d'avoir gagné les cœurs de toute la France, en faveur de leurs ouvrages, ils ont abandonné leur ſort au public, & leur renouvellement au zele des connoiſſeurs futurs.

C'eſt M. Jolly qui s'eſt chargé de ſeconder leurs intentions & les nôtres. Nous avons dit ailleurs, comment il en a uſé à l'égard du beau

*(a)* M. Broſſette.

Moliere que nous lui devons,
nous a procuré sous les auspi
noms les plus respectables. Di
peu de mots,ce qu'il a fait réce
pour Racine. L'on sçait que
tes de détails qui font honneu
diteur, ne sont pas susceptibl
Extrait long & agréable.

1°. Il a revû & confronté
les éditions précedentes, &
droits des Auteurs qui parlent
cine. Le tout a servi, " non seu
„ à des corrections essentielles
„ encore au rétablissement d
„ tres dédicatoires qui avoi
„ imprimées dans ces tems
„ ignore pourquoi elles fure
„ primées dans le premier R
„ contenant *la Thebaide*, *Alé*
„ *Andromaque*, *Britannicus*
„ *Plaideurs*. Mais sans cherc
„ raisons de cette suppression,
„ que ces Epitres ne contienn
„ de bien particulier, on s'est
„ torisé à les conserver, parc
„ les serviront à faire conn
„ liaisons que M. Racine av
„ les premieres personnes du
„ me. „

°. Il a recuëilli quelques endroits
ême des ſcenes, que le Poëte à
ıre qu'il ſe perfectionnoit a judi-
ſement retranchées. Il ajoute à
ors d'œuvre, des morceaux de
ace auſſi retranchés, mais qui ne
:nt pas d'être curieux, ne fuſt-ce
pour faire connoître que les plus
ıds hommes ont eû de leur tems,
ıtter contre la critique ſouvent
ſte, toujours jalouſe, & quelque-
utile.

3°. L'Editeur en a uſé ſur Racine,
ıme ſur Moliere, dans la diſtribu-
ı des Actes & des Scenes. Par
mple,, Eſther n'a été compoſée
:n trois Actes, quoique ſouvent
›rimée en cinq, & même en qua-
On l'a rétablie dans ſa vraye for-
. On a rétabli de même, les vers
›lacés & dérangés d'une Scene à
tre, dans différentes pieces.

4°. On a fixé au plus juſte, les in-
ations des jeux de Théâtre, choſe
e, quoiqu'à la vérité moins néceſ-
e dans les Tragédies, où le jeu n'eſt
ſi varié ni ſi vif que dans les Co-
dies. Ces indications étoient ab-

ſolument néceſſaires pour l'*Athalie.*

5°. Enfin, on a porté le ſcrupule juſqu'à ſuivre la ponctuation de Racine, dans *Athalie* & *Eſther*, comme on l'auroit fait dans le reſte, ſi elle y eût été exacte ; & l'on a ſuivi M. l'Abbé d'Olivet, pour les dattes des années, ſoit de l'impreſſion des pieces, ſoit de leur repréſentation.

Tel eſt le fruit de beaucoup de réfléxions & de recherches, qui nous rendent Racine ſemblable à lui même ; c'eſt-à-dire, pur, correct, élégant, & non plus défiguré par l'ignorance & l'avidité des Libraires. Si le Lecteur eſt curieux de voir un exemple de corrections ſpirituelles & heureuſes, en voici une dont il peut ſe contenter. Elle s'eſt trouvée à la marge de l'exemplaire des Comédiens. On a vû dans toutes les éditions d'Andromaque; *Acte III Scene I.* ces deux vers.

Vous l'accuſés, Seigneur, de ce *deſtin* bizarre ;
Cependant, tourmenté de ſes propres *deſſeins*....

On a corrigé en cette maniere ;

Vous l'accusez, Seigneur, de ce *dessein* bizarre ;

Cependant, tourmenté de ses propres *destins* ....

Il semble que Racine avoüeroit cette correction, comme quelques anciens ne désavoüeroient pas de semblables transpositions, faites par d'habiles Commentateurs.

M. Jolly n'a point fait de parallele entre Corneille & Racine, non qu'il ait crû que la matiere fût épuisée ; mais sans doute parce qu'il a pensé que cela n'étoit pas de son sujet. Il est vrai que le public est *étourdi* des cris de certains zélateurs qui s'imaginent honorer Racine en rabbaissant Corneille, contre le sentiment connu de Racine même. Mais nous avons si peu de bons paralleles entre ces deux grands hommes, que loin de voir la matiere épuisée, nous pouvons dire qu'elle n'est même qu'ébauchée par un petit nombre de vrais critiques, & qu'on doit souhaiter qu'il

se trouve quelque génie assez ferme & assez laborieux pour développer à la postérité, & sur tout à notre siécle, toute la profondeur de ces deux Modelles éternels de la bonne Tragédie, seuls capables de la soutenir dans la majesté & dans la régularité qui lui sont propres, & qu'elle oublie quelquefois de nos jours.

Un critique qui a beaucoup d'esprit, prétend que ces discussions sont inutiles, & que Cicéron les termine toutes par un passage extrêmement beau. Il le cite & le traduit après l'Auteur du Theâtre des Grecs; mais chacun a sa maniere de traduire. Par exemple, l'ingénieux observateur croit que le mot *sodes* n'est pas noble dans un discours académique, & que ce passage d'un célébre Orateur, *dic, sodes, ubi probitas?* vaut autant que si un Prédicateur disoit; *où diable est aujourd'hui la conscience & l'honneur?* Quintilius & Ciceron, pensoient autrement, quand ils croyoient s'exprimer avec noblesse, en disant, l'un dans Horace. *corrige sodes.* L'autre à Atticus, *jube sodes, nummos cu-*

*rare.* Ils étoient persuadez que *sodes* signifioit ce que nous disons dans le bel usage ; *de grace*, ou *je vous prie.* Fabri l'a crû ainsi, quand il a dit, *sodes, amabo, quaeso, synonima sunt, & similis significationis.* Mais ils ignoroient que *ubi sodes* signifiât *à peu près*, ou diable.

Finissons par un mot de M. Racicine, dans une de ses anciennes Préfaces, qu'il a depuis supprimées, & que M. Jolly a ressuscitées. « Je n'ai „ point prétendu empêcher, ( dit ce „ grand Poëte, ) qu'on ne parlât con- „ tre mes ouvrages. Je l'aurois pré- „ tendu inutilement. *Quid de te alii* „ *loquantur ipsi videant*, (dit Ciceron,) „ *sed loquentur tamen.* Je prie seu- „ lement le Lecteur de me pardon- „ ner cette petite préface .... il n'y „ a rien de si naturel que de se def- „ fendre, quand on se croit injuste- „ ment attaqué. Je vois que Teren- „ ce même semble n'avoir fait des „ prologues, que pour se justifier „ contre les critiques d'un vieux Poë- „ te mal intentionné. *Malevoli* „ *veteris Poëtæ.*

... *atmal*
*dini &c. Auctor*
*daddi. Nec non*
*ria Universali*
*que specimen ex*
*Saladini &c. A*
*nensi &c. Edidi*
*tit Albertus Sch*
*Batav.* 1732. C'
*du Sultan Saladin*
*be par Bohadin*,
*Extrait de l'Histoi*
*bulfeda, sur le m*
*abregé de l'Histoir*
*par Emadeddin d'I*
*DictionnaireGéogra*
*dont il est ...*

SALADIN est assez connu en Europe, par les exploits qui le rendirent maître durant quelque tems, de presque tout ce que les Chrétiens avoient conquis sur les Infidéles, en Asie, dans les guerres entreprises pour le recouvrement de la Terre Sainte. Nos Historiens n'ont pû dissimuler, ni ses avantages, ni nos pertes ; ils nous ont fait connoître le Guerrier, le Conquérant. Il n'appartenoit qu'aux Ecrivains de sa Nation ou de sa Secte ; à ceux qui l'ont connu plus patriculierement, qui ont eu plus de part à sa confiance, de nous peindre l'homme, par les traits qui représentent ses qualités personnelles. C'est ce qu'ont fait les Auteurs Arabes, de la Vie de ce fameux Sultan, ou de l'Histoire de son tems, & en particulier, ceux que nous venons d'annoncer.

Le premier, qui a composé une Histoire complette & suivie, mais abregée, de Saladin, l'a commencée par où les Auteurs de semblables ouvrages, les finissent ordinairement en ces pays-ci ; par l'exposition des ver-

faussement attribuées
pratiquées; & que de
le Mahométisme est
plus de ces vertus va
autant que la Religi
duit. Les voici donc,
buées à Saladin.

Une foi vive & arde
nemie de toute altérat
qu'il faisoit punir de n
nagement, quiconque
dogmatiser, ou qui s
créance Musulmanne.
tion incroyable à s'instr
ligion, par la lecture de
par de fréquentes Con

ê me le ſoin d'inſtruire ſes enfans, leur faiſant répéter exactement le Cathéchiſme de Mahomet, qu'il leur avoit enſeigné. Il étendoit ſon zele à tout ce qui l'environnoit; Courtiſans, Gardes, Amis, Libres, Eſclaves; les obligeant à aſſiſter avec lui, aux leçons de ſes Théologiens. Il ſe plaiſoit à leur faire le plus nombreux auditoire qu'il fut poſſible. Une régularité ſi inviolable à s'acquitter du devoir de la priere, que ni les voyages, ni les plus importantes affaires, ni les maladies mêmes, ne lui parurent jamais une raiſon légitime de s'en diſpenſer. Celles qui ſont ordonnées par la Loi, il les faiſoit toujours, du moins pluſieurs années avant ſa mort, au tems & de la maniere preſcrite. Il n'étoit pas moins fidéle aux prieres dont il s'étoit fait une pratique de ſur-érogation. Une dévotion ſi tendre, qu'entendant lire l'Alcoran, ou liſant les traditions, il fondoit en pleurs aux endroits les plus touchans. En effet, nous voyons par toute la ſuite de ſa Vie, qu'il étoit pour le moins, auſſi facile à attendrir, que le Heros de

Virgile, & que les larmes ne lui coutoient rien. Une confiance en Dieu si parfaite, un abandon si absolu à sa conduite, que dans les occasions les plus périlleuses, rien n'étoit capable de le troubler : ce que l'Historien prouve en divers endroits, par des traits remarquables. ( C'est que Saladin étoit prévenu des principes de sa Religion, sur la nécessité des événemens. )

La Loi de Mahomet ordonne des aumônes ; les largesses du Sultan étoient sans bornes ; & sa profusion étoit telle, qu'en mourant il ne laissa que quarante sept piéces d'argent, & une petite piéce d'or : de tant de richesses qu'il posséda, ce Conquérant n'avoit pas à sa mort, un Champ, une Maison, un Jardin, pas le moindre fond, dont il pût disposer. L'amour de la justice, & le zéle pour son observation, est sur-tout, la vertu des Princes. Ce fut singulierement celle de Saladin. Outre les Audiences publiques du Lundi & du Jeudi, dont les voyages mêmes n'interrompoient pas le cours ; accessible en tout tems,

ſans diſtinction, ſans acception de perſonnes, au pauvre comme au riche, aux petits comme aux Grands; il rendoit à tout le monde une exacte & prompte juſtice. La bonté, la douceur, l'affabilité, la patience, la facilité à pardonner, la *bienfaiſance*, la modeſtie, la retenuë dans les paroles, la fidélité dans les Traités, fourniſſent autant de traits à cet éloge. Son exactitude à obſerver le jeûne du Ramadan, eſt tout-à-fait remarquable dans un Prince guerrier. S'il lui arrivoit de l'interrompre, il y ſuppléoit exactement par autant de jours qu'il en avoit manqué.

On fait auſſi honneur au Heros Muſulman, de l'etenduë de ſes connoiſſances, qui rendoient ſa converſation très agréable. Il ſçavoit, dit-on, parfaitement l'Hiſtoire des Arabes; il connoiſſoit les familles & ce qui les diſtinguoit, leurs mœurs, leurs uſages, leurs coutumes, & juſqu'aux généalogies des chevaux Arabes. Enfin, il n'ignoroit rien de ce qui s'eſt paſſé de mémorable dans tout l'Univers.

L'ardeur à pourſuivre la guerre contre les Chrétiens, étoit d'un trop grand mérite, pour ne pas fournir un des beaux endroits du Panégyrique. Ce fut ce zele de Religion, & les ſuccès dont il fut accompagné, qui rendirent le nom de Saladin glorieux chez les Infidéles, & redoutable aux Chrétiens.

Tel eſt le portrait qu'on nous fait de ce Sultan. On ſeroit preſque tenté d'être édifié de tent de vertus ; & l'on doit s'attendre après cela, à le voir placé au Catalogue des ſaints de l'Alcoran. Auſſi a-t'il été honoré en cette qualité après ſa mort. Il manqua pourtant un point capital à ſa ſainteté ; c'eſt qu'il ne fit point le Pélerinage de la Mecque, ſi expreſſément ordonné par Mahomet ; mais on a ſoin de l'excuſer, ſur la réſolution où il étoit lorſqu'il mourut, de s'acquitter de ce devoir ; les ordres étant déja donnés pour les préparatifs du voyage. Ces Vertus, néanmoins, n'empêcherent pas le dévot Muſulman de dépoüiller injuſtement & de faire mourir le Calife d'Egypte, au ſecours duquel

Noradin ſon maître, & l'Auteur de ſa fortune l'avoit envoyé. Elles n'empêcherent pas qu'il ne s'emparât des Etats de Noradin lui-même, & qu'il n'en dépoüillât le fils de ce Prince, ſous prétexte qu'il étoit trop jeune pour les gouverner & les deffendre contre les Chrétiens. Car pour être eſtimé bon Mahométan, on n'en eſt pas toujours plus réellement honnête homme. La pratique extérieure & littérale d'une Loi qui ne donnant rien à l'eſprit ni au cœur, qui ne fourniſſant ni motifs ni ſecours, ne propoſant que des biens ſenſibles, ne produit gueres que des vertus d'appareil & de ſpectacle, ſuffit à des hommes malheureuſement ſéduits, & opiniâtrement dévoués, & fait communément tout leur mérite.

Saladin étoit né l'an 532 de l'Egire, de J. C. 1137. à Tékrit en Méſopotamie, ſur la rive Occidentale du Tigre. Son pere nommé Job, Chef de la Dynaſtie des Jobites, dont la domination en Egypte a duré depuis 1171, juſqu'en 1250, s'étant retiré en Syrie, le Sultan Noradin

connut le merite de Saladin, l'honora de sa confiance, & lui donna de l'emploi. Celui-ci passa en Egypte & s'en rendit maître par trahison Bientôt après il déposséda l'héritier de son bienfaiteur. Il étendit ses conquêtes en Arabie, en Syrie, & en Mésopotamie, en Assyrie, en Arménie. Enfin, il mourut à Damas, l'an de l'Egyre 589, de J. C. 1193, âgé d'environ 57 ans. Il avoit regné près de 24 ans en Egypte, & 19 en Syrie. Ses Etats furent partagés entre ses fils après sa mort. A ce que nous venons de dire de Saladin, si l'on joint ce que tout le monde a lû dans nos Histoires, de ses expéditions militaires, de ses conquêtes, de ses Traités, on sçaura assez bien ce que nos Auteurs Arabes en ont écrit. Mais il est tems de les faire connoître, ces Auteurs, & c'est, ce semble, ce qui appartient plus directement à des Mémoires Littéraires.

Le premier de ces Ecrivains s'est proposé principalement de donner l'Histoire de la Guerre sainte : car c'est ainsi que l'un & l'autre parti l'appel-

le ; je veux dire, la Guerre que Saladin fit aux Chrétiens, pour réparer les pertes des Mahométans, & surtout, pour reprendre la sainte Cité de Jérusalem. Il passe légerement sur les autres exploits de son Héros : il est assés sincere, & rend autant justice aux Chrétiens, qu'on peut l'attendre d'un zélé Musulman. Ce qui rend encore son ouvrage estimable, c'est que personne ne fut plus à portée que lui d'être instruit, non seulement des évènemens, mais encore des délibérations, des motifs, des ressorts qui les produisirent. On voit presque à chaque page, qu'il étoit dans la plus intime confidence du Sultan ; & depuis qu'il se fut attaché à son service, il ne le quitta plus, que pour quelques affaires dont il fut chargé. On lui donne le titre de *Kadi* ou de Juge ; & M. Schultens prouve assez bien, qu'il étoit Juge des affaires de la Religion, c'est-à-dire, *Moufti.* Cet auteur n'a été ni imprimé, ni bien connu jusqu'ici. Les deux éditions du Catalogue de la Bibliotheque publique de Leyde ont confondu son nom ; &

l'Editeur de son Histoire releve ses méprises, avec autant d'habileté que de modestie. Il fait voir évidemment que c'est le *Kadi* Bohadin, fils de Sjeddad, cité par divers Ecrivains Musulmans.

Ismael Abulfeda est un Auteur illustre chez les Arabes. Prince de la Maison des Jobites, issu d'un frere de Saladin ; il ne fut pas moins distingué par son érudition, que par sa naissance. On a de lui deux Ouvrages très vantés des Sçavans dans les langues Orientales; une Géographie en vingt huit Tables, suivant la méthode de Ptolémée. Il y détermine la position des lieux, par les degrés de latitude & de longitude. Mais il faut observer, sur les longitudes, qu'il les commence, & qu'il place son premier Méridien, non aux Isles Canaries, mais à l'extrémité de la côte Occidentale du continent d'Afrique. L'autre Ouvrage est une Histoire Universelle, depuis Adam & la création du monde, jusqu'à l'année 730 de l'Egire, trois ans avant la mort d'Abulféda, qui arriva l'an 733 de l'Egire,
de

de J. C. 1332. Toûs les Exemplaires ne vont pas jusqu'à cette année, comme celui de la Bibliotheque de Leyde, que M. Schultens a suivi. Il y a encore d'autres différences, dont ce n'est pas ici le lieu de parler. C'est de cette Histoire Generale, qu'est tirée l'Histoire particuliere de Saladin. On attribue encore à Abulféda d'autres ouvrages; mais ils sont moins connus. On ajoute qu'il étoit très sçavant en Philosophie, en Astronomie, en Médecine, en Jurisprudence & en Poësie. De son Histoire, on n'avoit encore rien imprimé que la Vie de Mahomet, donnée par M. Gagnier, à Oxfort en 1723. Des vingt huit Tables Géographiques, il n'y en a que trois imprimées; celle de l'Arabie, parmi les petits Géographes de Hudson; les deux autres données en 1650 à Londres, par le sçavant Gravius, Professeur en Astronomie, à Oxfort. On a aussi de M. de la Roque, en François, la description de l'Arabie par Abulféda. Gravius nous apprend qu'il acheva sa Geographie, l'an 721 de l'Egire, 1321 de J. C. Ce Prin-

ce étoit Souverain de Hamah en S
rie, & regna 22 ans. Il étoit né, ai
qu'il le marque lui même dans so
Histoire, en 672, selon le calcul d
Mahométans, 1273, selon notre m
niere de compter. Ces deux premie
Auteurs écrivent d'une maniere ass
simple & assez naturelle pour d
Arabes.

Le troisiéme est un Persan, nati
ou du moins originaire d'Ispahan
nommé Emadeddin, & sur-nomm
*Alkateb*, (le Secrétaire,) parce qu
en faisoit la fonction auprès de Sa
din. M. Schultens reconnoît qu'il
a tiré beaucoup de lumieres, po
l'Histoire de ce Prince. Il s'est néa
moins contenté d'un seul Chapitr
pour donner quelque idée de cet Ec
vain. Son style plus qu'Asiatiqu
étincelle par tout de faux brillans,
figures outrées, de méthaphores e
tassées. C'est une imagination fo
gueuse, qui ne représente rien au n
turel. L'Editeur a ajouté des No
Grammaticales, pour réduire à la r
son, & rappeller à des idées pl
communes, un texte si bizarre. El

peuvent aussi être utiles à des commençans, qui voudroient apprendre l'Arabe. A côté du texte de ces trois Auteurs, M. Schultens a mis une traduction latine, dans laquelle il a eû plus d'égard à la fidélité qu'à l'élegance, ou à la latinité.

Pour ce qui est de l'indice, ou Dictionnaire Geographique, il est tiré d'Abulféda, & de l'abregé d'un plus grand Dictionnaire Geographique composé par Jacut de Hamah. L'abregé est attribué par M. d'Herbelot, à Saphieddin Abdalmoumen Ben Abdelhan. Cet ouvrage est fort utile pour entendre ces Historiens Arabes, dont la Geographie, sans un pareil secours, n'est pas aisée à démêler.

## ARTICLE LIII.

*DISSERTATION SUR L'ETAT des anciens Habitans du Soissonnois, avant la conquête des Gaules par les Francs ; qui a remporté le Prix dans l'Académie Françoise de Soissons, en l'année 1735. A Paris, chez J. B. de l'Epine, Libraire Im-*

*primeur ordinaire du Roi, & de l'Académie de Soissons, rue Saint Jacques, à S. Paul, 1735. Avec Privilege du Roi.* in-12. pages 107.

LA multitude des Etats & des conditions, est nécessaire pour l'ornement & l'entretien de la société civile ; la différence des études, l'est-elle moins pour la gloire & l'avantage de la République des Lettres ? Pourquoi faut-il que des travaux littéraires, nous n'estimions communément que ceux ausquels l'inclination nous attache ? C'est l'amour propre qui ne voit rien d'estimable au-delà de lui-même ! Convenons pourtant que les injustices sont plus communes à l'égard de quelques professions sçavantes. Par exemple, à combien de reproches ne sont pas exposés tous les jours les Antiquaires ? La hardiesse, dit-on, leur tient lieu de mérite ; ils prennent pour un flambeau respectable, la lüeur trompeuse & mal assurée de quelques passages défigurez, ou de quelques caracteres rongez par le

ens, & souvent inconnus ; ils nous
expliquent dans de nombreux volumes, ce qu'il nous importe très peu
quelquefois de sçavoir ; & ces vastes
Ouvrages après tout, à quoi se réduiroient-ils, si dans l'analyse on les dépouilloit de tant de conjectures frivoles, & de lambeaux grossierement
assortis ; pour les borner au seul raisonnement ? On veut percer sans raison dans les ténebres du passé, & on
s'égare au milieu de la lumiere du présent ? Mais ces accusations, comme
on le sent, ne sont que des déclamations vagues ; elles n'attaquent que
les abus de cette sorte d'étude. Disons
vrai : elle seroit moins vivement censurée, si elle supposoit moins de recherches, de méditations & de lumieres. Les autres genres seront toujours
assez cultivés ; ne rebutons point par
nos mépris, ceux qui ont la patience
de nous défricher des terres incultes,
& de nous en faire, sinon un terrain
absolument utile & nécessaire pour
subsister, au moins un lieu propre à
nous delasser & à varier nos amusemens. Quoiqu'il en soit, la disserta-

tion dont nous allons parler, bien loin d'avoir besoin de cette apologie préliminaire, peut au contraire lui servir de preuve; les connoisseurs la jugeront digne de la récompense qu'elle a obtenuë. L'érudition n'y est point prodiguée mal à propos, quoique l'Auteur(*a*) soit attentif à indiquer ses preuves, & quelquefois à les développer dans des Notes judicieuses; mais on conçoit sans peine tout ce qu'il lui a fallu lire, & toute l'attention qu'il a dû apporter à ses lectures, pour établir ses idées aussi nettement qu'il le fait.

L'Auteur n'entreprend point de remonter jusqu'au déluge, & de chercher parmi les enfans de Noé, le véritable pere des Soissonnois. Il est probable qu'ils ont eu une origine commune avec les autres Gaulois. Il laisse l'incertain, pour ne s'attacher qu'au vrai, & il croit l'avoir trouvé dans un passage, principalement des commentaires de César, que nous allons citer

(*a*) M. l'Abbé le Beuf, Chanoine d'Auxerre.

comme lui. Les Rémois déclarent à César, (*a*) " Que les Soissonnois sont
„ leur voisins, qu'ils ont des campa-
„ gnes d'une très grande étenduë, &
„ d'une admirable fertilité ; que c'é-
„ toit chez eux qu'avoit regné nou-
„ vellement un Prince si puissant ;
„ qu'une partie de la grande Breta-
„ gne lui avoit appartenu ; que celui
„ qu'ils avoient alors pour Roi, étoit
„ à la tête du corps des Belges, qui
„ se préparoient à lui résister ; qu'ils
„ avoient douze Villes dans leurs
„ Etats, & qu'ils promettoient d'en-
„ voyer cinquante mille hommes
„ pour la guerre Belgique. „ C'est de cet endroit, & de quelques autres textes du même Livre, que l'Auteur tire les inductions les plus naturelles, pour appuyer son systême dans cette dissertation qu'il partage en cinq articles. Nous souhaiterions pouvoir donner de chacun, une explication détaillée, mais le principal mérite de notre Auteur, est d'être extrêmement succinct: nous ne pouvons que pré-

(*a*) De bello Gallico, lib. 2. n. 4.

ſenter en général ſon plan, & citer dans l'occaſion, quelque unes de ſes conjectures.

De ce paſſage de Céſar, il eſt incontestable que les Soiſſonnois étoient un des plus puiſſans Peuples de la Gaule Belgique, & il n'y avoit que les Beauvoiſiens qui les ſurpaſſaſſent en forces. Ceux-ci, (*a*) dans l'Aſſemblée générale de la Nation Belgique, avoient demandé la direction de la guerre contre les Romains, & s'étoient offerts à fournir pour leur contingent, cinquante mille ſoldats, choiſis ſur cent mille qu'ils pouvoient mettre ſur pied; mais comme la force d'un pays dépend aſſez communément de ſon étenduë, & qu'il n'eſt pas naturel de ſuppoſer un nombre très conſidérable d'Habitans dans un terrain borné, l'Auteur conclut que l'ancien Soiſſonnois étoit beaucoup plus grand que la Province que l'on connoît aujourd'hui ſous ce nom, & ſur ce Principe, il tache d'en déterminer les véritables limites, en ſuivant toujours

(*a*) Cæſar ibid. & ſupra.

César pas à pas, pour ainsi dire, & en l'ajustant autant qu'il peut, à la position actuelle des lieux qu'il paroît avoir exactement étudiés. Si ce qu'il conjecture avec sagacité, n'est pas absolument certain, il est du moins très vrai-semblable. Ce qui appuye ses dimensions, c'est qu'il y a dans le Soissonnois présent, plusieurs cantons qui semblent avoir toujours été en bois, & nullement cultivés en bled. Il faut donc nécessairement se mettre plus au large, pour trouver les vastes & fertiles campagnes dont les Remois parloient à César, & qui fournissoient à la subsistance d'un peuple si nombreux.

Après avoir fixé les bornes de l'ancien Soissonnois, M. l'Abbé le Beuf tache de fixer encore la véritable situation des douze Villes dont il est fait aussi mention dans César. Les Gaulois, partagez en différentes Républiques indépendantes, souvent aux prises les uns avec les autres, plus souvent encore exposés aux courses des Germains, sur-tout dans la Gaule Belgique, plaçoient ordinaire-

ment leurs Villes ſur des Montagnes eſcarpées, dans des lieux marécageux, ou dans des Iſles au milieu des Rivieres, endroits dont il étoit aiſé de défendre les approches. Or les Rivieres qui arroſent le Soiſſonnois, ne paroiſſant pas avoir fourni aucune Iſle remarquable : c'eſt donc ſur les Montagnes qu'il faut rechercher les Villes Soiſſonnoiſes dont parle Céſar. L'habile Chanoine prétend que la principale, appellée *Noviodunum*, où le Roi de la Nation réſidoit, étoit bâtie ſur la montagne de Noyan ; il lui donne, contre le ſentiment de M. Dormay, Hiſtorien de la Ville de Soiſſons, la préférence ſur les autres éminences qui ſont auprès de cette Ville, par la raiſon qu'elle étoit bien plus propre au deſſein qu'avoient les Gaulois d'alors, de mettre en ſûreté leurs familles & leurs richeſſes contre les excurſions de leurs ennemis. Il le prouve encore par la poſition du Bibrax, que l'Armée Belgique aſſiégea, & qui, ſelon lui, étoit indubitablement bâti ſur le ſommet de la Montagne de Bievre, éloignée de ſept lieues

de celle de Noyan, vers le Levant d'été, quoiqu'en ayent pensé Samson & Liebaux. L'Auteur nous paroît avoir un grand avantage sur ceux dont il combat les opinions, en ce qu'il a parcouru tout le pays dont il établit l'origine, avec des attentions moins générales que les autres. De la Ville principale, il passe aux autres qui étoient moins considérables, & ses raisonnemens par tout, marquent beaucoup d'étude & de réfléxion.

Mais pourquoi, dira-t-on, ne voyons nous presque aucun vestige de ce que l'Auteur avance? On répondra que tel est le sort des établissemens humains, & l'empire du tems. Que de Monumens célébres dont l'existence nous est clairement marquée dans les anciens Auteurs, & dont rien n'a passé jusqu'à nous! Combien de Villes autrefois considérables, & aujourd'hui connuës à peine sous le nom méprisable de Hameaux? Nous serions plus en état de rendre raison de ces vicissitudes, si nous avions plus de connoissance des anciennes Langues, & si nous pouvions par consé-

quent plus aiſément demêler ce qui s'en eſt conſervé dans celles qui leur ont ſuccedé. Les changemens, au reſte, qui arrivent dans le phiſique d'un pays, s'il eſt permis de le dire, ſont occaſionnés preſque toujours par ceux qui ſe font dans le gouvernement politique. C'eſt ce qui arriva aux Gaules en general, & aux Soiſſonnois en particulier, depuis la Conquête des Romains. Les peuples n'ayant plus à ſe précautionner les uns contre les autres, n'appréhendant plus rien des ennemis étrangers, réünis ſous la même domination, préférérent les agrémens de la vie & des commodités faciles, à une ſureté onéreuſe & devenuë inutile. Leurs Villes, peu à peu changerent & de forme & de place : on s'établit au bord des Rivieres ou dans des Plaines fertiles. M. l'Abbé le Beuf ſe renfermant plus particulierement dans ſon ſujet, explique les changemens progreſſifs de la Ville de Soiſſons. Cette érudition eſt intéreſſante pour le Pays.

Le ſecond Article de la *diſſertation*, traite des forces & armes des

Soissonnois. Nous avons vû que leurs Troupes réünies, montoient à cinquante mille hommes, qui se levoient dans les villages, comme dans les Villes. Les seuls Druides étoient dispensés d'aller à la guerre. Les vieillards n'en étoient pas même exempts; on indiquoit le rendez-vous, & il y avoit une punition décernée contre celui qui arrivoit le dernier. Les Soissonnois, à en juger, par quelques passages de César, étoient plus forts en Cavalerie qu'en Infanterie. Ils se servoient, comme les autres Gaulois, de l'arc, de la fronde, de l'épée & de la lance, mais on conjecture que cette derniere espece d'arme, étoit plus longue chez eux que chez leurs voisins, & qu'ils avoient une adresse particuliere à la manier, suivant ce passage de Lucain, *longisque leves Sessones in armis*. Dans la suite, Soissons devint un Arsenal pour les armées Romaines, & la notice de l'Empire du quatriéme siécle, désigne jusqu'à trois fabriques différentes dans cette Ville; l'une de boucliers, la seconde de machines qui servoient à jetter des pier-

res, & la troisiéme de cuirasses.

Dans le troisiéme Article, l'Auteur recherche les mœurs de ces Peuples, & il convient avec fidélité, qu'il ne se trouve gueres rien dans ce qu'il a lû, qui puisse leur être nommément appliqué à l'exclusion des autres Gaulois. Il est pourtant certain qu'il y avoit sans doute des différences & méme sensibles, dans les mœurs, dans les usages & les loix de ces Etats qui partageoient la Gaule ; mais les Romains pouvoient aisément les ignorer sur tout dans ces commencemens, & n'examinoient ces Peuples, vrai-semblablement nouveaux pour eux, qu'en gros, & suivant leurs traits de ressemblance. C'étoit peut-être à l'égard de ces Conquérans, ce que sont à nos yeux les Habitans des contrées éloignées ; nous les confondons sous une dénomination generale, & nous les croyons volontiers les mêmes, quelque opposés qu'ils soient d'inclinations & de génie. M. le Beuf se borne donc à ce que nous sçavons sans difficulté des mœurs generales des *anciens Gaulois*, & en nous rappel-

ant ce qu'ils furent, & pour l'habillement, & pour la maniere de vivre, il nous donne l'idée des premiers Soissonnois. Il n'oublie pas dans ses détails, les Chantres, que l'on appelloit *Bardes*. Il y en avoit, selon notre Auteur, un essain toujours nombreux chez ceux de Soissons, parce que leur valeur fournissoit une plus ample matiere à l'imagination & aux heureux talens. Les Romains, avec leurs Loix, introduisirent aussi parmi eux, les manieres & les façons qu'ils avoient eux-mêmes empruntées de la Grece. Les mœurs insensiblement s'adoucirent ; le luxe & le faste succéderent à la farouche austérité. On s'adonna à l'agriculture, on prit même du goût pour les lettres ; les plaisirs de la table triompherent de l'ancienne frugalité ; Soissons, enfin, eut son amphithéâtre comme les autres Villes, pour les Jeux publics. « Les arênes » qui en faisoient partie, *dit l'Auteur* d'après M. le Valois, étoient » peu éloignées de la Riviere d'Aîsne, au Nord de la Plaine; & c'est de-» *là que le lieu* a conservé le nom de

„ *Chaye*, formé de *Cavea*, suivant
„ qu'on l'apprend par les anciens Ti-
„ tres du Pays. „

Le quatriéme Article examine le gouvernement des Soissonnois. Le passage cité au commencement de la dissertation, prouve évidemment qu'ils ont eu des Rois : mais quel étoit leur pouvoir ? Il n'étoit qu'à vie, & il s'en falloit beaucoup qu'il ne fût aussi étendu que l'autorité héréditaire. Quelquefois les besoins changeoient la forme du Gouvernement. L'humeur factieuse de la Nation, & la nécessité de protéger le foible contre le puissant, causoient de fréquentes révolutions & multiplioient les maîtres. Après la conquête des Romains, Soissons eut part aux distinctions de ces nouveaux Souverains, & sa fidélité les lui perpetua. Ce morceau de la dissertation, n'est pas le moins flateur pour la Ville de Soissons, nous y renvoyons nos Lecteurs.

Le cinquiéme & dernier Article est consacré à la Religion des Soissonnois. C'étoit précisément celle des *anciens* Gaulois. Le culte des Dieux,

étoit, comme on sçait, dans les Forêts. Le chêne, sur tout, étoit un arbre mystérieux, & le fruit qu'il produisoit étoit regardé comme divin ; jusqu'où n'alloit pas en particulier leur veneration pour le Gui ? mais ceci se trouve par tout comme dans M. l'Abbé le Beuf. Les Druides de Soissons, ressembloient à ceux des autres Cantons ; leur cérémonies religieuses & leurs sacrifices sanglans, étoient à peu près les mêmes. " Dans la suite,
„ *dit l'Auteur*, les Soissonnois aussi
„ bien que les autres Gaulois, se fa-
„ briquerent quelques simulacres,
„ & le caractere ou l'attribut sous
„ lequel ils les adoroient, fit croire
„ aux Romains, que c'étoient les
„ mêmes Dieux que les leurs. „ Quoi qu'il en soit, ces Vainqueurs transplantés dans le Pays, au culte sanguinaire des Druides, firent succéder leur Religion qui n'étoit pas plus éclairée. Le Paganisme s'établit dans les Gaules avec toutes ses divinités. A Soissons comme ailleurs, il eut ses Temples & ses Prêtres. Le Christianisme *vint à la fin*, dissiper ces ténebres. Il

y eut des Idoles brisées, à Soissons, vers le commencement du quatriéme siecle. " L'Auteur de la vie de Saint
" Onesime, qui fut Evêque de cette
" Ville, cinquante ans après, nous
" dit que ce ne fut que sous son Epis-
" copat que la Vallée Soissonnoise
" acheva de détruire les faux Dieux.."
Nous finissons cet Extrait par une pensée de M. le Beuf qui nous frappe. La voici. " Comme les Druides
" du Pays Soissonnois étoient les
" plus célebres de la Province, après
" ceux de Reims, aussi le Pontife
" qui préside au Clergé de ce Dioce-
" se, est-il dans une possession perpé-
" tuelle de siécle en siécle, d'avoir la
" preséance sur tous les autres Pré-
" lats de la Gaule Belgique. " Ce n'est pas là une démonstration, sans doute; c'est du moins une conjecture ingenieuse, & une politesse placée à propos, pour le Diocése de Soissons. Nous applaudissons de nouveau à la sagacité de l'Auteur dans ses recherches, & à son discernement dans le choix de ses preuves. Peut être auroit-on seulement souhaité qu'il eût

mis à la tête de son ouvrage, une Carte de l'ancien Soissonnois suivant son systême ? L'intelligence veut être aidée dans ces sortes de matieres. Le coup d'œil eut vérifié ses supputations, & rendu ses dimensions plus sensibles, sans parler du plaisir qu'il y a de rapprocher l'ancienne Geographie de la moderne, & de joüir ainsi sans peine, des décorations, pour ainsi dire, qui ont varié la scene de ce monde.

## ARTICLE LIV.

*CATALOGUE RAISONNE' DE Coquilles, & autres curiosités naturelles. On a joint à la tête du Catalogue, quelques observations generales sur les Coquilles, avec une Liste des principaux Cabinets qui s'en trouvent, tant dans la France que dans la Hollande : Une autre Liste des Auteurs les plus rares qui ont traité cette matiere, & une Table, &c. A Paris, chez Flahaut, au Palais ; & Prault fils, Quai de Conti, ann. 1736.* in-12. *pp. 167 sans la Préface.*

ON ne peut qu'applaudir au travail littéraire d'un Commerçant habile homme & superieur à son commerce, qui connoît si bien, & est en état de faire connoître au Public le prix intrinseque & naturel d'une marchandise de goût, dont il seroit absolument permis à une personne de sa profession, de ne connoitre que la valeur extrinseque & arbitraire que le goût d'autrui pourroit lui donner. *M. Gersaint*, c'est le nom de l'Auteur, Marchand, sur le Pont Notre Dame, à Paris, traite la matiere des Coquillages avec autant de dignité que d'intelligence.

Les plus graves Auteurs, les *Bonanni*, les *Lister &c.* n'ont pas dédaigné d'écrire fort au long, sur ces especes de précieux insectes de mer : les plus grands hommes, les Scipions, les &c. se sont souvent amusez au bord de la mer, à en recueillir, à les contempler, à en faire le sujet de leur plus profonde admiration. Rien n'est brillant, rien n'est diversifié, rien n'est riche, comme le spectacle des

:urs harmonieusement assorties &
formes geometriquement dessi-
, contournées avec élegance , &
s comme au tour, dont brille un
net où l'on a rassemblé avec quel-
soin, ces jeux, ces productions,
nerveilles de la nature.
Nul Auteur n'en a plus ni mieux
; que Bonanni. Ce Pere les a par-
ment définies dans le seul titre
on Ouvrage, connu sous le nom
*Recreatio mentis & oculi*, la Ré-
tion de l'esprit & de l'œil. M.
saint qui paroît avoir étudié à
d cet Auteur & tous les autres, est
aitement entré dans cette pensée.
x sortes de gens, selon lui, & c'est
fait incontestable , cultivent ce
re de curiosités : les uns en Physi-
s, dont l'esprit y trouve toutes les
fondeurs de la nature : les autres
plement en curieux dont *l'œil* se
aît avec une satisfaction infinie de
e varieté, de cette entente mer-
leuse de formes & de couleurs.
es deux qualités qu'il paroît méri-
, M. Gersaint en joint une troisié-
*qui est celle* de bon citoyen, qui

ne ramasse avec des soins infinis, ces objets charmans du raisonnement des uns & de la curiosité des autres, que pour les leur procurer avec plus de facilité & de discernement.

Le pays de l'Europe, où l'on trouve le plus de Coquillages, & d'autres pareilles curiosités, c'est la Hollande. C'est une des richesses que son Commerce, dans toutes les parties du monde lui procure le plus abondament. Les Hollandois en sont d'ailleurs personnellement amateurs. Beaucoup de particuliers y en ont des cabinets extrêmement bien fournis, soit pour le nombre, soit pour les espèces. C'est donc en Hollande que M. Gersaint, dans le même esprit de curiosité philosophique autant que de commerce, se transporte souvent, & entretient de continuelles correspondances pour être en état de seconder la même curiosité d'un nombre de personnes qui ne laissent pas d'y être sensibles en France, & sur-tout à Paris.

Ce fut au retour de son dernier voyage, que M. Gersaint prit le parti

ublier ce Livre, pour annoncer
Public, le détail des trésors qu'il
noit de lui rassembler. Ce n'étoit d'abord qu'une liste sèche de ce détail. Comme on le connoissoit capable, on lui conseilla d'assortir ce Catalogue, & de le nourrir de raisonnement, d'histoire naturelle, & d'un discours un peu plus intelligible, que tous ces noms barbares, arbitraires ou francisez de *Bivalves*, de *Turbinites*, de *Pinnes*, de *Nautiles* &ç. il l'a fait, & d'un style tout à fait coulant, méthodique, intelligible, d'un homme de Lettres accoutumé à écrire, tel même pour la clarté & la proprieté de l'expression que des sçavans de profession, sur-tout les gens d'Art ne l'attrapent pas toujours.

Après une courte Préface, il donne des observations qui mettent au fait de la matiere & peuvent en inspirer la curiosité aux plus indifférens. Ses observations sont suivies d'une Liste des principaux Cabinets de Coquilles & de curiosités naturelles qui sont à Paris, dans le reste de la France, en Hollande, & en Angleterre. A

Paris les principaux ſont celui de ſon Alteſſe Séreniſſime Monſeigneur le Duc, Prince à qui les Arts ſont redevables de l'amour héréditaire qu'il leur porte, & du ſoin même tout à fait noble qu'il prend de les cultiver & de les faire cultiver ſous ſes yeux & dans ſon Palais. Les Cabinets de M. *Sevin* Conſeiller Honoraire au Parlement & de M. *Deſallier d'Argenville* Maître des Comptes à Paris, ſont auſſi des plus diſtingués par leur richeſſe & par leur choix. En Angleterre rien n'eſt plus riche en toutes ſortes de merveilles de la nature & de l'art comme le Cabinet du célébre M. *Han Sloane* Préſident de la Société Royale & un des plus zélés protecteurs des Beaux Arts qu'il y ait dans tout le reſte de l'Europe.

Cette Liſte eſt ſuivie de celle des Auteurs & des Ouvrages qui traitent des Coquillages. *Liſter*, *Bonanni*, & *Rumphius* ont comme épuiſé la matiére. M. Gerſaint parle de la traduction de Bonanni & des notes que le P. Caſtel avoit promiſes il y a quelques années. L'Ouvrage étoit fort

avancé

avancé. Les délais d'abord des Libraires, d'autres Ouvrages ensuite plus appropriés à l'Auteur, ont suspendu jusqu'ici l'effet entier de ses promesses. L'Ouvrage de Bonanni est complet, mais un peu vague, & trop étendu au moins d'une moitié. Sa Description Historique des Coquilles est parfaite : Mais ses Dissertations Philosophiques sont extrêmement longues & d'une Physique un peu surannée. Cela & l'indifference des Libraires pour un travail un peu exact ont sur tout rendu le nouveau Commentateur de Bonanni un peu indifferent lui-même sur l'article, sans qu'il puisse trop prevoir lui-même ce qui en arrivera.

L'Ouvrage de M. Gersaint est dans sa briéveté un bon supplement & une bonne pierre d'attente à tout autre. Il a sur tout un point admirable. C'est la propriété & l'explication des termes de l'art que les plus sçavans mêmes auroient eû peine à attraper comme lui. Le commerce seul crée & apprend les vrais noms intelligibles & *usuels* des choses. Qui que

ce soit qui se mêle d'écrire la desl
doit toujours avoir recours à M. G
saint ou à quelqu'un qui manie
choses immediatement & dans t
les aspects du commerce & de la
Civile comme lui.

## ARTICLE LV.

*LES SIX LIVRES DE SAI Augustin contre Julien défen de l'hérésie Pelagienne, traduits François sur l'édition des R. R P. Benédictins de la Congréga de Saint Maur. Deux Tomes* in- *chacun de* 484. *pages. A Pa chez François Babuty, rüe Sa Jacques, à Saint Chrysostome* 17

NOus avons présentement François une grande partie Ouvrages polemiques de Saint A gustin contre les Pelagiens. De b nes plumes se sont employées à travail. La pureté & la netteté du le font lire avec plaisir les traducti qui courent. Mais si sur la foi de c qui en sont les Auteurs, on esper

mettre parfaitement au fait des veritables pensées du Saint Evêque, on se trompe. Il y a quelque difficulté à le comprendre en Latin, non qu'il se soit expliqué obscurément pour son siécle, mais 1°. Parceque les notions de certains termes importans, ne sont plus tout a fait les mêmes dans le langage Ecclesiastique, qu'elles étoient autrefois. 2°. A cause des ténébres qu'ont repandu sur le systême de sa Doctrine les efforts, que plusieurs particuliers ont fait, pour lui attribuer leurs inventions. Ses interprétes modernes n'y ont point assez pris garde. De là vient que la difficulté d'atteindre à la véritable pensée de Saint Augustin dans le texte original, s'est changée en impossibilité de l'appercevoir dans les traductions; & que le sens légitime, qui échappe souvent quand on lît le Latin, devient impénétrable quand on lît le François.

Les définitions claires & précises qu'il a données de quantité de mots dont il se sert, meritoient l'attention d'un Traducteur habile & fidéle.

Elles demonstrent que le Saint Docteur les prend dans une signification ou plus étendue ou plus resserrée, que n'ont dans l'usage commun les expressions de notre langue, qui paroissent réprésenter les siennes avec le plus d'exactitude. Ainsi pour éviter de dangereuses équivoques, des contresens & des contradictions qui embarassent un Lecteur attentif, il falloit tourner en plusieurs endroits le discours, de maniére que le sens determiné par le Saint Evêque n'échappât jamais. On devoit à plus forte raison se faire un crime de lui substituer des idées étrangeres par une alteration manifeste. Cependant de toutes les traductions Françoises des divers ouvrages de Saint Augustin la moins défectueuse sans contredit est celle des six Livres contre Julien, qu'on vient de donner au public; c'est-à-dire que les autres sont extrêmement infidelles, car celle ci l'est encore beaucoup. Par exemple.

Saint Augustin dit aux Pelagiens liv. 2. chap. 8. n. 23. *Hic vultis hominem perfici atque utinam Dei dono,*

*& non libero vel potius servo propriæ voluntatis arbitrio.*" Le Traducteur rend de la sorte ces paroles Tom. 1. pag. 194. " Vous prétendez que
» l'homme en cette vie peut arriver
» à la perfection de la justice ; &
» plût à Dieu que vous voulussiez
» dire que c'est par un don de la
» grace de Dieu ; & non par les
» forces d'une volonté, qu'on ap-
» pelle improprement libre arbitre,
» puisqu'elle gemit dans l'esclavage
» sous la Loi du péché. „ C'est la pensée de Luther, de Calvin, & de Jansenius; ce n'est pas celle de S. Augustin. Luther a fait de ce passage entendu de la façon que l'exprime le Traducteur, le fondement de son fameux ouvrage *de servo arbitrio* : aussi bien que le principe de cette proposition anathématisée par le Saint Concile de Trente sess. 6. can. 5. *Le libre arbitre est un nom sans réalité.* Assert. Art. 36. Calvin s'autorise de ce même passage pour montrer que le Pape Leon X a eû tort de condamner Luther, pour avoir avancé que le libre arbitre est un nom sans réalité.

*Opusc. Lib. 1. de Libero Arbitrio.* Enfin Jansenius employe ce même passage avec beaucoup d'autres qu'il n'entend pas mieux, pour prouver que la volonté humaine est esclave de la cupidité dominante, même dans ses consentemens, & que par le péché d'Adam elle a perdu le libre arbitre : il trouve même très-mauvais qu'on ait blâmé dans Luther un langage qui est emprunté de Saint Augustin. *Tom, 2. Lib. 3. de statu naturæ lapsæ cap. 5. sub finem*

Pour exprimer fidélement la pensée de Saint Augustin, il falloit traduire de la sorte. « Vous voulez que » l'homme ici bas parvienne à la per- » fection de la justice, & plût à Dieu » que vous entendissiez qu'il y peut » parvenir par un don special de Dieu » & non par les forces du libre ar- » bitre de votre propre volonté, » qui à cet égard est plûtôt esclave » que libre. » En effet S. Augustin ne fait mention en cet endroit du libre arbitre qu'au régard de la perfection de la justice; c'est-à-dire de l'avantage précieux de servir Dieu

ſans repugnance ni contradiction interieure. *Perficere juſtitiam*, dit-il ailleurs, *eſt omninò adverſum non habere. Lib. de nat. & grat. cap.* 63. *n.* 72. Le S. Docteur ne parle point à Julien de l'arbitre de notre volonté, que lui-même d'accord avec Julien avoüoit être libre par rapport aux conſentemens. Le mot *perfici* deſigne évidemment un autre arbitre de notre volonté, que les Pelagiens prétendoient fauſſement être libre par rapport aux premiers mouvemens, & que le Saint Docteur a raiſon d'appeller eſclave. Il les diſtingue & il les oppoſe l'un à l'autre très-ſouvent, écoutons le. « Qui de nous dit que » par le péché du premier homme, » le libre arbitre a été enlevé au » genre humain ? Il eſt pourtant » vrai que nous avons perdu la li- » berté par le péché, mais cette » liberté, dont on jouiſſoit dans le » Paradis & qui conſiſtoit à poſſe- » der avec l'immortalité la plenitu- » de & la perfection de la juſtice. » *Quis noſtrum dicat, quod primi hominis peccato perierit liberum arbitrium*

*de humano genere? Libertas quidem periit per peccatum, sed illa quæ in Paradiso fuit, habendi plenam cum immortalitate justitiam. Lib. 1. ad. Bonif. cap. 2. n. 5.* On met donc Saint Augustin en contradiction avec lui-même en faveur de Luther, de Calvin, & de Jansenius, quand on lui fait dire qne la volonté humaine est appellée libre arbitre dans un sens impropre. La traduction des textes qui suivent n'est pas moins défectueuse.

Livre 3. chap. 22. n. 51. Saint Augustin dit, que l'homme a besoin d'être régénéré, pour être délivré des liens du péché Originel, où le mal de la concupiscence l'engage quand il vient au monde. *Necessarium illi est ut ab ejus mali NEXU regeneratione solvatur.* Notre Auteur traduit Tom. 1. pag. 161. « Il est » néceſſaire que l'homme soit affranchi de la DOMINATION de ce » mal par la régénération.»

Livre 4. chap. 1. n. 3. Saint Augustin dit que les personnes fidélles ont été delivrées par la grace du

Sauveur de la tache dont le mal de la concupiſcence les ſouilloit avant le Baptême. *A cujus mali REATU ſoluti ſunt munere ſalvatoris.* Notre Auteur traduit Tom. 1. pag. 402. » de la DOMINATION duquel elles » ont été affranchies par la grace du » Sauveur. „

Livre 4. chap. 2. n. 12. Saint Auguſtin dit pareillement que quelques hommes ont été délivrés de la tache ou de la *coulpe*; dont le mal de la concupiſcence les chargeoit, *Quidam ab ejuſdem mali NOXA regeneratione ſoluti ſunt.* Les termes de la traduction ſont ceux-ci Tom. 1. pag. 423. « Il y a quelques hommes qui » par la régénération ont été délivrés de la SERVITUDE & de la » peine qui leur étoit düe à cauſe » de ce mal. „ Certainement *noxa* ne ſignifie point ſervitude; comme *reatus* & *nexus* ne ſignifient point domination.

Nous trouvons encore un quatriéme endroit, où les mots de domination & d'eſclavage ſont placés dans le François ſans y être appellés par le

des importunités de la concu[illegible]
à laquelle tout homme est [illegible]
naissant, & dont il ne sera pa[illegible]
délivré en mourant, s'il n'e[illegible]
néré. Car le S. Docteur attri[illegible]
vertu du Baptême ici & en [illegible]
d'autres endroits l'extinction
de la concupiscence, encore q[illegible]
delles ne doivent jouir de cet
ge qu'en l'autre vie, sa raison [illegible]
ne seront régénérés à une im[illegible]
lité glorieuse, que parcequ'ils
été régénérés à la grace de l'ad[illegible]
divine. *Quamvis itaque sacro[illegible]*
*mate sanctificetur & corpus,*
*tamen sanctificatur, ut per rem[illegible]*

duction Tom. 2. pag. 374. " Le
„ corps est sans doute sanctifié par le
„ sacré bain du Baptême ; mais cette
„ sanctification consiste à afranchir
„ le corps par la remission des pé-
„ chés, non seulement de la peine
„ düe aux péchés passez, mais encore
„ de la DOMINATION de la concupis-
„ cence, dont tout homme est ES-
„ CLAVE en naissant & dont il est
„ aussi esclave en mourant, s'il n'a
„ été délivré de cet esclavage par la
„ grace de sa renaissance. „ Le Traducteur est ici tombé dans une double faute. La premiere est d'avoir crû qu'ils s'agissoit là de la tache du péché Originel, & c'est pour cela qu'il n'a point manqué d'employer les termes de domination & d'esclavage. Mais il est certain que le Saint Docteur considere en cet endroit la concupiscence telle qu'elle est dans un homme même qui est régénéré. Car pour confirmer sa véritable pensée, il dit peu de lignes après, qu'il espere que par la grace du Baptême il sera un jour delivré de cette concupiscence pour l'éternité, où il n'y aura plus dans

les membres de son corps de
combatte contre la loy de son
*Quâ liberator, ut spero, in ate*
*ubi jam nulla lex in membris n*
*pugnet legi mentis meæ.* La s
faute du Traducteur est de pre
exprimer la tache du péché O
& ce qu'en pense Saint Aug
en se servant des termes de d
tion ou d'esclavage qui vien
concupiscence.

Parût-il aussi veritable qu
évidemment faux que le saint l
a fait consister la nature du
Originel dans la dominatioi
concupiscence, est-il permi
Traducteur de le lui faire dir
les endroits où il ne le dit pas
rien n'est plus éloigné de la D
du Saint Evêque que cette c
qui a été inventée pour rhabil
tôt que réformer celle de Cal
pour pouvoir protester avec q
apparence que le péché Orig
effacé par le Baptême, quoique
lice demeure en petit, pour ains
dans la concupiscence domin
la grace. Notre dessein n'

maintenant de refuter ce systême, ni de faire voir que l'attribuer à Saint Augustin, c'est vouloir vérifier le reproche, dont il se défend comme d'une Calomnie atroce, lorsque les Pelagiens l'accusoient de dire que par la vertu du Baptême les péchés n'étoient que *rasez* & que leurs racines demeuroient dans le fonds de l'ame. Saint Augustin. lib. 1. ad Bonif. cap. 13. n. 26.

Nous ne croyons pas non plus devoir ici examiner, si outre la malice physique, qui est éssentielle à la concupiscence, & qui en est inséparable, Saint Augustin n'a point reconnu une malice qui lui est accidentelle, & qui en est separable, & dans laquelle consiste selon le Saint Docteur le péché Originel. Ce qui est certain, c'est que lorsqu'on entreprendra de penetrer son veritable sentiment sur cette matiere en ne consultant que ses écrits, les passages se présenteront en foule pour manifester sa pensée; au lieu que Jansenius n'a pû trouver un seul passage, pour attribuer avec quelque fondement à Saint Augustin d'avoir crû, que la

concupiſcence, entant que dominante eſt le péché Originel. N'eſt-on pas raiſonnablement tenté de croire que notre Traducteur a voulu fournir en François à l'Evêque d'Ipres les preuves dont-il manquoit en Latin.

Un autre endroit de la traduction des ſix Livres contre Julien n'eſt pas moins remarquable. Livre 6. chap. 18. n. 53. tel eſt le texte de Saint Auguſtin. *Ego ipſum vitium quo animus vel ulla pars ejus iſto modo vitioſa eſt, libidinem dico, ut omni vitio ſanato ſalva ſit tota ſubſtantia.* Telle eſt la traduction. « Je dis que la concupiſ-
» cence eſt un vice QUI SOUILLE l'a-
» me ou quelque partie de l'ame, en
» telle ſorte que ſi le vice eſt une fois
» entierement guéri; tout la ſubſtan-
» ce demeure parfaitement ſaine. »
Ces mots *qui ſouille l'ame*, ſont ajoutés au texte de Saint Auguſtin : & les ajouter c'eſt lui faire dire que le péché Originel ne peut être entierement effacé par le Baptême. Pour peu qu'on ſoit verſé dans la lecture de ce Pere, on conviendra qu'il aſſure par tout que la concupiſcence eſt

un vice & qu'elle rend l'ame vitieuse, soit qu'il considere cette concupiscence jointe à la tache Originele dont elle est cause, soit separée de cette tache, lorsque celle-ci est entiérement effacée & abolie par le bain sacré. Ainsi la concupiscence, après que le Baptême a detruit la tache dont elle souïlloit l'ame, ne cesse point selon le Saint Docteur d'être un vice qui doit être corrigé & réformé, quoiqu'il ne rende plus la personne odieuse, comme elle ne cesse point d'être une playe, qu'il faut guerir, quoiqu'elle ne soit plus mortelle; elle est donc alors un vice qui ne souille point l'ame, ou bien e péché Originel n'est point entié- ement remis par le Baptême. Si le raducteur a vû, comme il l'a dû ir, que Saint Augustin dit ici que concupiscence est un vice, au sens les Philosophes qui ne connois- nt point le péché Originel, ont é qu'elle étoit vice, *dixerunt eam am Philosophi partem animi esse am*; il a dû conclure que Saint stin parloit de ce qui convient

essentiellement & necessairement à la concupiscence, & que lui même lorsqu'il mettoit dans la bouche du Saint Docteur qu'elle est un vice qui souille l'ame, il lui faisoit dire sans son aveu que cette souillure, qui ne peut - être autre chose que le péché Originel, étoit inseparable de la concupiscence. A Dieu ne plaise qu'il ait voulu insinuer que les péchés ne sont remis & abolis qu'improprement par le Sacrement de la Régénération, & seulement en ce qu'ils cessent d'être imputés à l'homme qui est baptisé.

Ce fut une des erreurs de Calvin, qui s'autorisoit de quelques passages de Saint Augustin, qu'il prenoit dans un mauvais sens. Quand le Saint Docteur dit que par la vertu du Baptême Dieu n'impute plus à péché la concupiscence, il entend que Dieu annulle le rapport que la concupiscence a avec le péché d'Adam, d'où il arrive que sa malice morale est retranchée, & qu'il ne lui reste plus que sa malice naturelle & physique. On prouve cette explication en rapportant une infinité d'autres passages, où

le Saint Evêque enſeigne que tout le crime de la concupiſcence eſt purgé, expié, ôté, enlevé, effacé, détruit, aboli, éteint, que nous ſommes abſous & délivrés de la ſouillure de ce mal ; en ſorte qu'il ne nous rend plus criminel. Ces dernieres expreſſions ſont tirées des Livres contre Julien ; mais il eſt bon d'avertir qu'elles ne ſçauroient être vérifiées dans la nouvelle traduction, où on leur a ſubſtitué l'expreſſion qui plaît à Calvin. Livre 2. chap. 8. n. 23. *à quorum reatu abſoluti ſumus.* Traduct. Tom. 1. pag. 194. " Qui ne ſont „ plus en nous d'une maniere, qui „ nous ſoit imputée à péché. „ Livre 3. chap. 21. n. 46. *non jam reus ... ab eodem reatu erutus.* " Ce mal „ ne vous eſt plus imputé à péché „ ... Vous êtes ſorti de cet eſclava-„ ge. „ On épargne au Lecteur quantité d'autres Critiques, ſur divers endroits de la nouvelle traduction qui ſemblent préſenter un mauvais ſens, ſans doute contre l'intention du Traducteur dont nous reſpectons le mérite & la perſonne.

La plûpart demandoient une trop longue discussion, & ne tendoient qu'à prouver la nécessité d'ajouter des apostilles, pour empêcher que le sens Catholique du Saint Docteur ne fût aisement détourné par le défaut des expressions Françoises à un sens faux & erroné. Il semble qu'il étoit pour le moins aussi à propos de garentir les Lecteurs de cette surprise, que de les prevenir contre le jugement qu'ils pourroient faire que Saint Augustin est d'une morale trop severe *sur les pensées* moroses. Tom. 1. pag. 227.

## ARTICLE LVI.

### *APOLOGIE D'ARNOBE calomnié en plusieurs endroits du Dictionnaire de M. Bayle. Par le P. Merlin Jesuite.*

### SECONDE PARTIE.

ARnobe fait cette argument contre les Payens : (*a*) où étoit la

(*a*) Dict. Crit. & Hist. au mot Chrysis Lettre A.

Déesse Junon, lorsque son fameux Temple d'Argos & sa Prêtresse Chrysis perirent par les mêmes flammes ? (*b*) *Ubi tunc Juno Regina, cum inclytum ejus fanum sacerdotemque Chrysidem eadem vis flamma Argivâ in civitate deleret* ? La censure que M. Bayle fait de ce passage est courte, mais il y a presqu'autant de Calomnies que de mots. *Arnobe, dit-il, a fondé sur un mensonge une très-mauvaise objection.* Et c'est le sixiéme reproche qui nous reste à examiner. 1°. Ce Pere n'a point fait un mensonge : car M. Bayle prétend-t'il que toutes les bévües qui échappent à un Ecrivain, sont des mensonges ? il risque trop à établir cette maxime. Met-il Arnobe au nombre de ces Ecrivains que l'envie d'obscurcir la vérité au profit des erreurs qui leur sont cheres, fait parler contre leur pensée ? Non sans doute, car c'est *en faveur de la vérité*, dit-il, *que les Peres ont mandié l'assistance* du mensonge. Qui ose parler ainsi n'en veut pas moins à la vérité qu'à ses dé-

(*a*) Arnob. L. 6 p. 207.

fenseurs. 2°. (*a*) Puisque Thucydides, qui vivoit au tems de l'incendie du Temple d'Argos, assûre que la Prêtresse Chrysis n'y fut point enveloppée & qu'elle se sauva à Phliunte. Il y a de l'apparence que le fait est véritable, quoiqu'il soit permis de douter que cette apparence fût la même pour Arnobe que pour nous : il avoit entre les mains beaucoup plus d'Historiens Grecs que nous n'en avons, & comme les Auteurs contémporains se contredisent quelquefois dans les circonstances d'un même fait, ce Pere pouvoit avoit lû dans quelqu'un que la Prêtresse périt avec le Temple. Je suppose toutefois qu'Arnobe s'est trompé en ce point, son objection ne subsiste t'elle pas toute entiere, & n'est-elle point fondée sur la vérité, tandis que l'incendie du Temple est incontestable. 3°. M. Bayle ne réussit point à détruire cette objection. On va voir que ce n'est point elle qui est *très-mauvaise*, mais plûtôt la raison que notre Critique employe pour la refuter.

(*a*) Thucydides. l. 4.

Si par hazard la censure de M. Bayle est solide, il faut avoüer aussi qu'elle est bien méprisante. « Il n'y » avoit gueres de jugement, dit-il, » à se servir d'une telle preuve con» tre les Dieux des Payens : car outre » que Lucrece se sert d'une raison » toute semblable pour ruiner en » général le culte des Dieux ; ne pou» voit-on pas rétorquer la question » d'Arnobe sur lui même ? Ne pou» voit-on pas demander, où étoit le » Dieu d'Israël, lorsque le Roi de » Babylone pilloit & brûloit le Tem» ple de Salomon ? je ne sçai à quoi » songeoient les Peres dans quelques » uns de leurs argumens contre les » Gentils ? „ Mille gens, qui se croyent bien sages, disent à la vûe de ces sortes d'endroits du Dictonnaire Critique & Historique, le grand esprit ! S'il y en avoit eû un pareil pour soutenir la cause du Paganisme, il auroit donné bien des affaires aux Peres de l'Eglise. Cependant les Payens n'eurent pas besoin d'être avertis par M. Bayle de rétorquer sur les Chrétiens l'objection d'Arnobe, &

pour le faire ils n'allerent pas chercher un exemple dans les vieux tems de Sedecias & de Nabuchodonosor.

Les Livres d'Arnobe furent publiés peu de tems avant que la persecution de Diocletien commençât. Alors cet Empereur & Maximien Galere son Collegue firent abattre en leur présence la magnifique Eglise que les Chrétiens avoient élevée à Nicomedie, & ils ordonnerent qu'on démolît toutes celles qu'on avoit bâties en l'honneur de Jesus-Christ dans les principales Villes de l'Empire. On traînoit en même tems au supplice des milliers de Prêtres & d'Evêques, & à ces questions d'Arnobe, (a) *ubi Juno Regina ... ubi Serapis Ægyptius ... ubi Liber .... ubi Diana ... ubi denique Apollo divinus?* On répondoit où est le Dieu des Chrétiens? Ce qui a fait dire depuis à un Saint Evêque (b) *Quoties Martyres affligentium ipsa est vox tyrannorum, ubi est Deus eorum? Quasi non possit eri-*

(a) Arnob. ibid.
(b) S. Bruno Herlip. Episc. Tom. 16. Bibli. Patrum.

'e, *quos ut coronet tormenta patitur* *stinere?* Les Chrétiens avoient à re-iquer que Jesus-Christ s'étoit fait *un* Temple spirituel & éternel, que toute la puissance des Tyrans ne pouvoit violer, ni toutes les forces de la nature détruire ; qu'ainsi il avoit abandonné les Temples materiéls & la personne de ses Ministres à l'injustice & à la violence, & même aux accidens ordinaires de ce monde, pour éprouver la fidélité des siens, & les rassembler tous un jour dans son Temple céléste ; qu'à l'égard des Payens il n'en étoit pas de même, puisqu'ils croyoient que les Dieux habitoient dans les Temples pour les faire respecter & les défendre, pour leur procurer une assistance & une protection temporelle. Sur quoi (*a*) Arnobe atteste l'aveu même des Payens : *tuta itaque* (*Templa*) *permanerent*, *& nullis obnoxia fortuitis*, *si adeßent Dii Præsides*, *aut haberent aliquas*, *Templorum*, UT DICITUR, *curas*

(*a*) Arnob. ibid.

M. Bayle trouve que les défenseurs du Paganisme n'y entendoient rien, & qu'ils devoient faire réflexion que le Dieu des Juifs, qui est aussi celui des Chrétiens, n'a point promis aux Temples de ces derniers une assistance & une protection temporelle, mais qu'il l'avoit promis à l'unique Temple, que lui avoient érigé les premiers; qu'ainsi il falloit demander à Arnobe, *où étoit le Dieu d'Israël, lorsque le Roi de Babylone pilloit & brûloit le Temple de Salomon*? Critique de grand jugement, qui réprochés aux Peres d'en manquer, dites nous, je vous prie, d'où les Gentils pouvoient sçavoir que le Roy de Babylone avoit pillé & brûlé le Temple de Jérusalem? N'est ce point des mêmes sources qui leur auroient appris, que le Roy de Babylone n'étoit que l'instrument de Dieu irrité contre son Peuple & resolu de le châtier par la ruine de la Ville & du Temple? Vous voulés donc les réduire à tenir l'objection d'Arnobe pour insoluble & à regarder son argument comme invincible, jusqu'à ce qu'ils ayent montré

montré que Junon avoit ordonné la déstruction de son Temple & qu'elle y avoit fait mettre le feu par la Prêtresse Chrysis, comme le Dieu d'Israël avoit fait piller & brûler le sien par le Roy de Babylone ?

Ce tour que vous prenez pour aider les Payens dans leur dispute contre Arnobe rend sa question triomphante, tant qu'on ne pourra y répondre ce qu'on répond à la vôtre : le Dieu d'Israël étoit avec le Roy de Babylone à Jérusalem pour faire executer ses menaces & ses prédictions sur un Temple qu'il avoit rejetté & maudit. (a) *Repulit Deus altare suum maledixit sanctificationi suæ*, & de quel air vous auroient reçûs les Payens, si vous aviez été à tems pour leur suggerer votre question ? Ils auroient soupçonné que vous ne croyiez pas plus qu'eux à la Bible, & que vous regardiez sans aucune distinction l'incendie du Temple de Jérusalem & celui du Temple d'Argos comme des accidens purement humains ; si non,

(a) Lamen. Jerem. 2. 7.

pour m'exprimer à votre maniere ils auroient *sifflé* votre difficulté l'auroient jugé *digne de toutes l*[...] *buées publiques.*

## ARTICLE LVII.

*LETTRE DE M. LE CLER au R. P. Etienne Souciet de la com pagnie de J. pour servir d'éclairci sement aux Articles LXXXII.* ( *LXXXVIII. des Mémoires d'Ao & de Septembre* 1735.

CE que je dois à la memoire ( Feu Sébastien le Clerc mon pe m'engage à communiquer au Publ un court éclaircissement sur l'ord François qu'il publia en 1714. p de mois avant sa mort. Vous ave mon R. P. fait imprimer dans v Mémoires d'Août & de Septemb dernier les deux Lettres de M. d'A leman, Ingenieur du Roi, à ce suje J'ose esperer que vous ne me refu serez pas semblable grace, & qu vous ferez entrer dans quelqu'un d Tomes suivans, celle que je prens l

ετté de vous adresser à mon tour. Je ne prétens point y contester au docte émule de mon pere, quoique ce soit de ce qu'il nous dit dans ces deux Lettres, touchant la beauté, la régularité & la nouveauté de *l'Ordre François* de son invention. Je lui passe même néanmoins sous bénéfice, comme l'on dit, d'inventaire, ce qu'il y prétend de la prééminence de cet Ordre, soit dans son tout, soit dans chacune de ses parties, au dessus de celui de M. le C. J'attens, sans nulle prévention de ma part, la décision des connoisseurs sur tous ces [illegible]s, & j'y souscrirai sans appel. Un seul endroit de la seconde Lettre du docte Ingénieur, m'oblige à mettre la main à la plume: c'est celui où l'on intente contre mon pere une accusation de Plagiat, à la p. 1894. en ces termes: *De tout ce que je viens de dire, il est aisé de conclure que M. le Clerc, dans l'Ordre François qu'il a donné, A VOULU SE FAIRE HONNEUR de ce que M. de Chambray & Palladio ont inventé & publié avant lui.* J'ai fait, mon R. P. depuis environ 15.

ou 20 ans, plus de cent Apologies pour divers Sçavans qui ne m'étoient rien, & qui se trouvoient très-faussement accusés de vol Littéraire. Comment pourrois-je refuser raisonnablement, de faire la même chose pour un Pere à qui, après Dieu, je dois tout ce que je suis, & dont la mémoire me sera toujours très-chere & très respectable ? Non, mon R. P. jamais rien ne fut gueres plus éloigné du caractére de M. le Clerc, que la basse jalousie & la ridicule vanité qui portent quelquefois des genies steriles de leur propre fond à faire le metier de brigans dans la République des Lettres, & en consequence *à se faire honneur* de ce que d'autres avoient & inventé & publié avant eux. Je transcrirai ici avec confiance, ce que feu M. l'Abbé de Vallemont a dit de M. le Clerc dans l'*Eloge* qu'il en publia en 1715. parceque je sçai, à n'en pouvoir pas douter, qu'il n'a point outré sa matiere, & qu'il n'a rien dit, que tous ceux dont mon pere a eû l'honneur d'être fréquenté & connu, ne soient prets d'assurer

mme lui. M. le Clerc, dit-il à la p. *étoit un modele de bonté, de fran-ise & de droiture..... Les grands ta-ens qu'il avoit..... & qu'il assaisonnoit d'une modestie & d'un air de simplicité rares dans un Scavant*, le firent aimer, &c. *C'étoit un sçavant modeste, qui dans une vie retirée avoit cultivé avec affection & avec succès les sciences & les beaux Arts*. Un homme de ce caractère étoit-il capable d'envahir le bien d'autrui pour *s'en faire honneur*, ou pouvoit-il en avoir besoin?

M. le C. nous dit-on à la p. 1888. *ne donne rien que d'emprunté des autres ordres ou des Auteurs modernes*, &c. Rien de moins prouvé que ce fait, comme vous le verrez bientôt, mon R. P. dans les éclaircissemens que je donnerai des faits suivans.

*Par exemple l'entablement de M. le C. est ENTIEREMENT LE MEME que celui de Villalpande, que donne M. de Chambray pag. 74. de son Parallelle*, &c. M. d'Aleman convient, & nul Architecte ne le niera, que ce qui differencie principale-

ment deux ordres,ou deux morceaux d'Architecture, c'est la difference qui se trouve dans les mesures & les proportions des parties, grandes ou petites qui les composent. Or, les vingt quatre moulures qui composent l'Entablement François de mon pere, sont entierement differentes en mesures & en proportions, des vingt-quatre qui composent l'Entablement Corinthien de Villalpande. 1°. L'Entablement de M. le C. a un dixiéme de moins de hauteur, que celui de Vill. Ce dernier a cinq modules, & l'autre n'en a que quatre & demi. 2°. Par rapport aux trois parties principales qui composent l'Entablement, l'Architrave de M. le C. n'est que de 39. minutes, & celle de Vill. est de 42. 3°. La Frise de M. le C. n'a que 42. minutes, & celle de Vill. douze de plus, c'est-à-dire 54. Leurs deux Corniches sont l'une & l'autre de 54. minutes, mais elles different en saillie qui est de 55. minutes dans M. le C. & seulement de 52. dans Vill. Pour ce qui est des moulures moindres, la Couronne a huit minutes & demi

dans M. le C. & sept seulement dans Vill. La Platte-bande dans M. le C. est de neuf min. & demi, & de huit dans Vill. Le quart de Rond qui n'en a que cinq dans M. le C. en a six dans Villalpande, & ainsi du reste à proportion. Souffrez, mon R. P. que je vous supplie de verifier ce peu de faits; la chose est aisée, toutes les mesures étant chiffrées exactement dans les deux planches. Faites m'oi ensuite la grace, si en tout ceci je ne dis rien que de vrai, de fortifier mon témoignage par le vôtre. Que si je mens, faites moi celle de bruler ma Lettre, & qu'il n'en soit plus parlé.

J'ajouterai ici un autre fait. C'est, mon R. P. que quoique M. le C. ait donné 54. minutes à sa Corniche, comme Vill. les a données à la sienne, celui-ci n'est pas néanmoins la source où mon pere a pris cette mesure. M. le C. après de profondes réflexions sur les beautez de l'Architecture tant ancienne que moderne, aussi bien que sur les defauts où sont tombez plusieurs grands Maîtres, *s'étoit fait* une suite de principes,

suivant son goût, qui généralement parlant, je puis le dire sans flatterie, étoit fort bon : & il s'en tenoit constamment à ces principes. La regle ordinaire pour la hauteur de l'Entablement, c'est de lui donner le quart de celle de la colonne. C'est la proportion suivie par Villalpande, & M. d'Aleman la conserve dans son nouvelle Ordre. M. le C. trouvoit que cette hauteur excedoit un peu, & qu'elle rendoit l'Entablement trop fort & trop lourd, & en conséquence, il diminuoit cette hauteur, la reduisant à environ un dixiéme de moins. En conséquence, ayant donné 20. modules & cinq minutes à sa Colonne Françoise, y compris la Base & le Chapiteau, il ne donne à l'Entablement que quatre modules & demi. Une autre regle que mon pere s'étoit prescrite, & que l'on trouvera, nous dit-il, à la page 30. *observée dans tous mes Entablemens*, c'étoit de *donner à la Corniche environ deux cinquiémes de toute la hauteur de l'Entablement*. Ce fut par cette regle que j'avois presenté à l'es

, que du premier coup d'œil que
[j']ettai sur l'Entablement de Vill.
[j'a]pperçus y voyant la Frise de mê-
[m]e hauteur que la Corniche, que ce-
lui de M. le C. en étoit très different,
bien loin d'être, comme le dit M.
d'Aleman, *entierement le même*. Il
est donc assez évident, mon R. P.
que c'est dans ses regles & dans ses
principes, que M. le C. avoit pris la
hauteur de 54. minutes pour sa Cor-
niche, sans avoir eu nul besoin d'em-
prunter cette mesure de Villalpande.
Vingt sept sont le cinquiéme de 135.
Mon pere ayant donc fixé la hauteur
entiere de son entablement à 135.
minutes, étoit comme forcé par son
principe des deux cinquiéme pour la
Corniche, à donner à la sienne les 54.
qu'il lui donne effectivement.

Au reste, mon R. P. avant que
j'eusse trouvé le *Parallelle* de M.
de Chambray, pour comparer les
deux Entablemens l'un avec l'autre,
j'avois une preuve domestique, mais
très assurée, que mon pere ne pou-
voit être ni le copiste, ni le plagiai-
re de Villalpande. Je ne doutois donc

nullement, que si l'Entablement de M. le C. étoit, comme M. d'Aleman l'assuroit d'une maniere si positive, *entierement le même que celui de Villalpande*, ce ne fût par un pur effet du hazard, que ces deux scavans se fussent ainsi comme rencontrés. Je sentois pourtant fort bien, qu'il étoit presque moralement impossible, que deux hommes ayant à diviser un même tout en vingt quatre portions inégales, se fussent trouvez par une pure conformité de goût ou autrement, à faire cette division d'une maniere uniforme *& entierement la même*. Cela me portoit à douter du fait, & me jettoit dans un embaras dont il ne me paroissoit pas aisé de sortir. Condamner mon pere: je ne le pouvois; parce que j'avois des preuves certaines qu'il ne le meritoit pas. Soupçonner M. d'Aleman d'avoir voulu accuser faussement M. le Clerc : je ne le pouvois non plus, n'ayant point de preuves sans replique pour y être comme forcé. Penser que ce sçavant homme, eût avancé un fait de cette nature, sans l'a-

voir verifié auparavant par lui-même, je ne pouvois m'y résoudre. J'aimois donc mieux, dans l'incertitude, absoudre & l'accusateur & l'accusé, & croire en faveur de l'un & l'autre, que le pur hazard étoit la vraye cause de la ressemblance *entiere* des deux entablemens en question. Je reviens à ma preuve domestique.

J'ai vu cent fois travailler mon pere, & je suis temoin oculaire de la methode qu'il suivoit dans son travail. Après avoir médité sur les mesures, les proportions, & les ornements qu'il lui sembloit que l'on pouvoit donner à un ordre, ou à quelque partie d'un ordre, pour le rendre plus élégant en son genre, il jettoit ses idées sur le papier, comme par maniere d'esquisse. Il ruminoit ensuite sur cette esquisse, & il en examinoit l'effet à loisir. Il la retouchoit à differentes reprises, & après diverses copies mises au net, où il changeoit toujours quelque peu de chose, il se fixoit. C'étoit lorsque son goût lui faisoit sentir, qu'il étoit enfin parvenu au point de beauté & de

perfection qu'il cherchoit. Il m'a passé par les mains un fort grand nombre de ces morceaux ou études de mon pere. J'en ai gardé quelques unes, je ne sçai comment: je ne pensois pas, quand je m'avisai, de les mettre à part, qu'elles dussent me servir jamais à l'usage que je me trouve contraint d'en faire aujourd'hui. Elles sont au nombre de sept, & elles sont toutes pour l'Ordre François. Je les ferai voir à tous ceux qui en auront la curiosité. J'ai donc, 1°. cet ordre entier, gravé. La colonne y a cinq minutes de plus, & le Pié-d'estal, huit, aussi de plus, que dans la planche que mon Pere a fait imprimer avec son livre. 2°. Une autre planche pour un ordre de Colonnes avec les Portiques. Les Colonnes y sont espacées, & sans Pié-d'estal. Elles ne portent, suivant les principes de M. le Clerc, que le petit Entablement, qui est moindre que le grand de cinq minutes. 3°. Un autre ordre, où les Colonnes sont accouplées sur un seul Pié-d'estal. Cet ordre porte le grand Entablement. Mais ce grand Enta-

blement, differe dans plusieurs de ses moulures, de celui auquel mon pere s'est fixé dans l'impression de son livre. (M. le Clerc attentif à tout, a donné, pour chacun de ses huit ordres, deux entablemens. Le grand pour les Colonnes avec Pié-d'estal. Le second, un peu plus bas, pour les Colonnes posées sur un simple socle & sans Pié-d'estal. Les connoisseurs en concevront bien la raison.) 4°. J'ai un Entablement à la main, & non gravé, différent de l'imprimé quoiqu'en peu de chose, ayant trois minutes de plus de hauteur. 5°. Deux Chapitaux, l'un gravé, l'autre à la main. Ils sont differens entre eux, & ils le sont aussi des deux imprimés. 6°. Un plafond du grand Entablement, aussi gravé mais depuis changé par M. le Clerc. J'ajoute que dans la troisiéme planche dela quelle je viens de parler, le grand Entablement differe dans ses ornemens de l'imprimé, les Modillons y étant accouplés, mais en plus grand nombre, & par consequent espacés differemment. Tout cela prouve que M. le C. n'étoit point

un homme qui cherchât à se saisir des travaux d'autrui, & à s'en faire honneur dans le public, sans se donner d'autre peine, que celle d'y mettre son nom : mais que c'étoit au contraire un sçavant à reflexion, qui travailloit de genie, de goût, & sur tout avec une patience extrême. Est-ce ainsi, mon R. P. que se conduisent dans leurs compositions ceux que l'on nomme Plagiaires? Mon pere avoit étudié l'Architecture dès sa plus tendre jeunesse. Il l'avoit enseignée plus de vingt ans, lorsqu'il se détermina à communiquer au Public ses reflexions sur ce bel Art. Il y travailla vingt autres années avant l'impression de son ouvrage, au quel il fit porter ce titre qui ne sent point le fanfaron : *Traité d'Architecture, avec des Remarques & des Observations très utiles pour les JEUNES GENS qui veulent s'appliquer à ce bel Art.* En voici en peu de mots le contenu, qui ne nous annonce presque que du neuf. *Je ne m'attache*, dit M. le C. à son Lecteur *qu'à ce qui regarde la beauté, le bon goût &*

*l'élégance des parties principales qui entrent dans la composition d'un bel édifice. J'y donne des ordres de Colonnes & de Pilastres sous de NOUVELLES mesures & proportions. J'y expose ensuite les autres parties qui peuvent accompagner ces ordres, avec les observations qu'on doit faire en les assemblant, & les remarques que j'ai cru necessaires pour empêcher les JEUNES GENS de tomber dans de certains défauts ordinaires dans les bâtiments, qu'ils ne pourroient peut-être pas connoître par eux-mêmes, pour les éviter, ni même s'en instruire par d'autres Traitez, &c. Je donne ici les cinq ordres ordinaires sous de Nouvelles mesures & proportions, avec un deuxiéme ordre Toscan.... un ordre Espagnol.... & un François* (p. 22.)

M. d'Aleman passe de l'Entablement au Chapiteau, & pour prouver encore ici que M. le C. *ne donne rien que d'emprunté*, il nous assure que le *Chapiteau de son ordre est ABSOLUMENT LE même que le Corinthien, dépouillé de ses feuilles d'Achante &c.*

M. le C. toujours exact dans ses proportions a donné quelque peu plus de hauteur à son Chapiteau, en conséquence de celle qu'il donne à sa Colonne au dessus de la Corinthienne, & par une autre conséquence, il en a fait la division differente de celle du Corinthien.

*Quant à sa maniere de calculer le fust de sa Colonne, je la crois nouvelle, parce que je n'en ai point vu de semblable*, &c. C'est une fort bonne preuve que M. le C. n'étoit pas un simple copiste, &c.

*Cette hauteur même de sa Colonne, au dessus de vingt modules, je trouve qu'il l'a prise dans les trois Colonnes du Campo Vaccino, qui ont la même hauteur* ( 20. modules & cinq minutes ) ..... *Peut-être a-t'il voulu imiter la hauteur des Colonnes de la Basilique d'Antonin qui ont vingt modules & un tiers* (dix minutes) ...... *Peut-être aussi a-t'il pris son modele dans le Temple de Vesta, dont les Colonnes ont environ 22. modules*, &c. Si M. le C. a eû connoissance ou non, de ces trois espéces de Colonnes, c'est,

mon R. P. ce que j'ignore parfaitement. Mais ce que je puis dire de certain, c'est que M. le C. qui avoit tiré de son fond cinq minutes, pour les donner à la Colonne Espagnole au dessus de la Romaine, & qui les avoit conservées à la Corinthiene au dessus de l'Espagnole, n'avoit eu aucun besoin, de courir pour ainsi dire jusqu'à Rome pour les rattrapper, & pour les donner ensuite à la Françoise sur la Corinthienne. M. le C. ici, comme ailleurs, suivoit ses principes. C'en est un que personne ne conteste, que la hauteur donne de l'élégance & de la délicatesse à la Colonne. M. d'Aleman n'en doute pas. C'est pour cela que ce sçavant Ingénieur, qui, pour son nouvel Ordre François, préfere le fort au délicat, a donné à la Colonne *moins de hauteur qu'à la Corinthienne*. Mon pere qui avoit un goût différent, s'étoit proposé de donner à l'Ordre François, *autant de délicatesse, d'élegance & de richesse* qu'il le pourroit *mais sans tomber dans l'excès*. (pag. 193.) Ayant donc laissé à la Colon-

pû dire, que sa base, qui *part*
*de l'Attique* & qui en a la mes
principale, c'est-à-dire *la haute*
en est *très-differente* ; & que c
de M. le C. qui a une autre *haut*
que l'Attique & une division di
rente, n'en differe pourtant en ri
mais qu'elle est *entierement la mê*
Je pourrois mon R. P. insister
sur trois ou quatre autres faits se
blabes énoncez de même mani
dans les deux Lettres de M. d'A
man. Mais je sens bien que cela
méneroit loin, & que ma Lettre
déja longue. Je la terminerai d
ici, en vous assurant mon R. P. c

beaucoup meilleur que le sien. Quand on cultive les Arts *avec affection*, comme le faisoit M. le Clerc, on s'anime constamment à faire tout de son mieux pour contribuer à leur perfection, & l'on est toujours charmé que quelques autres la portent encore plus loin. Je suis avec respect.

MON REVEREND PERE,

Votre très-humble &c.
LE CLERC, Prêtre
& Licencié de
Sorbonne.

*Au Séminaire de*
*S. Irenée, à Lyon*
*ce* 1. *Fevrier* 1736.

## ARTICLE LVIII.

# EXAMEN

*D'UN RAISONNEMENT que M. Bayle attribue à Origenes dans son Dictionnaire historique & critique, à l'article des*

*Marcionites, lettre F. Par le P. Merlin, Jésuite.*

On ne voit pas, dit M. Bayle, „ que les Marcionites pous- „ sassent les difficultés sur l'origine „ du mal ; car il semble que dès „ qu'on leur répondoit que le mal „ étoit venu du mauvais usage du „ franc arbitre de l'homme, ils ne sça- „ voient plus que répliquer, ou „ que s'ils faisoient quelque instan- „ ce sur la prévision de ce perni- „ cieux usage, ils se payoient de la „ premiere réponse, quelque foible „ qu'elle fût. Origene ayant ré- „ pondu qu'une créature intelli- „ gente qui n'eût pas joui du libre „ arbitre, auroit été immuable & „ immortelle tout comme Dieu, „ ferme la bouche au Marcionite ; „ car celui-ci ne réplique rien. Il „ étoit pourtant bien facile de ré- „ futer cette réponse ; il ne falloit „ que demander à Origene si les „ Bien-heureux du Paradis sont „ égaux à Dieu dans les attributs „ de l'immutabilité & de l'immor-

„ talité. Il eût répondu ſans doute
„ que non : par conſéquent, lui au-
„ roit-on répliqué, une créature ne
„ devient point Dieu dès qu'elle eſt
„ déterminée au bien, & privée de
„ ce que vous appellez franc arbi-
„ tre. Vous ne ſatisfaites donc point
„ à l'objection ; car on vous deman-
„ doit pourquoi Dieu ayant prévu
„ que la créature pêcheroit, ſi elle
„ étoit abandonnée à ſa bonne foi,
„ ne l'a point tournée du côté du
„ bien, comme il tourne continuel-
„ lement les ames des Bien-heureux
„ tranſportées dans le Paradis. Vous
„ répondez d'une maniere qui fait
„ connoître que vous prétendez
„ qu'on vous demande, pourquoi
„ Dieu n'a point donné à la créa-
„ ture un être auſſi immuable &
„ auſſi indépendant qu'il l'eſt lui-
„ même. Jamais on n'a prétendu
„ vous faire cette demande.

Si on examine le raiſonnement prétendu d'Origene du côté que M. Bayle le préſente, il faut avouer que rien n'eſt plus abſurde & plus ridicule ; & on eſt porté à ſouhaiter

ou qu'Origenes n'ait point été (a) *un des plus rares génies de l'Eglise primitive*, ou que le raisonnement ne soit pas de lui. Il n'est pas de lui en effet, & M. Bayle le sçavoit; mais il n'avoit garde de découvrir ce secret à ses Lecteurs. Le grand nom d'Origenes convenoit mieux à ses vuës que celui d'un Auteur obscur & inconnu. Il vouloit une impertinence titrée, pour avoir droit d'en charger solidairement tous les saints Peres. Ainsi notre Critique se contente d'avertir à la marge (b) que l'ouvrage où est employé le raisonnement en question, est le Dialogue attribué à Origenes. Il auroit dû ajouter que cette attribution est aussi évidemment fausse que celle qu'on avoit faite à S. Augustin d'un sermon où on recommandoit l'observation de la Regle de S. Benoît, puisqu'on oppose dans ce Dialogue le grand Constantin aux Empereurs, qui l'ont précédé; en disant qu'*il*

(a) Diction. histor. & crit. à l'art. d'Origenes.

(b) A l'art des Marcionites L. F. n 6.

*retablit*

*rétablit* (a) *ce qu'ils ont détruit; qu'il aime ceux qu'ils haïssoient; qu'il renverse les Temples & les Idoles qu'ils honoroient.* ἃ γὰρ ἐκεῖνοι καθεῖλον, αὐτὸς ἀνωκοδόμησεν, οὓς ἐκεῖνοι ἐμίσησαν, οὗτος ἠγάπησεν, οὓς ἐκεῖνοι ἐτίμων ναύς τε καὶ εἴδωλα, αὐτὸς καθεῖλε. *pag.* 30. *edit. Basil.* 1674. *Joan. Rodolphi Wetstenii.* On voit par là que ce n'est pas même Origenes, qui est le principal interlocuteur du Dialogue, comme l'a cru M. Huet, (*b*) mais un autre qui portoit, aussi-bien qu'Origenes, le nom d'Adimante: car les paroles que je viens de rapporter sont mises dans la bouche de ce personnage nommé Adimante, & c'est lui qui déclare que le Prince, qui gouverne actuellement l'Empire Romain, adore publiquement le Dieu des Chrétiens, & travaille à ruiner l'idolâtrie. Origenes auroit-il pu parler de la sorte des Empereurs qu'il a vu régner, même d'A-

(*a*) 1. p. Dialogi.
(*b*) Huet Origen. lib. 3. in append. n. 9. p. 276.

ou qu'Origenes n'a ... & des Phi-
*un des plus rares* ...
*primitive*, ou ... omme
ne soit pas d... la r...
en effet, & ... es
mais il n'a ... u...
ce secre... ue un fragm...
nom d' ... ogue, qui se trouve dans
ses v... ogue comme étant les paro-
ser... d'un certain Maxime, qu'il qua-
lifie d'homme très-distingué parmi les Chrétiens. Là dessus M. Huet (*a*) ne doute point que ce Maxime ne soit l'Auteur du Dialogue, & qu'il n'ait vécu sous l'Empire de Constantin; il prétend que cet Ecrivain fait véritablement parler Origenes, & que sur de bons mémoires qu'il a eu, il décrit une conférence qui s'étoit véritablement tenue autrefois entre le même Origenes, Megethe, Marc, & d'autres Hérétiques qui avoient disputé avec lui. Mais ce Maxime auroit-il mis dans la bouche d'Origenes l'éloge de Constantin? Outre que son ouvrage, dont le fragment rapporté par Eusebe, est sans aucuns noms d'interlocu-

(*a*) Huet ibid,

teurs, ne de *nature intelligente,*
e, il y étoit *du libre arbitre*
tiere p *immortelle tout*
le *les qui n'eût*
n'a ifient ou la
me de la
, qui est int... l usage,
Enfin le Maxime cité p... elles
mis par Saint Jerôme & pa... ulté
même au nombre des Ecrivains Ec-
clesiastiques du second siécle. A quoi pensoit M. Huet de le faire vivre sous Constantin ? Il faut donc dire que l'Auteur du Dialogue avoit pris & s'étoit approprié quelques endroits du Livre de Maxime, & s'en tenir au sentiment de M de (*a*) Tillemont qui décide en passant mais avec assurance, que c'est un Adimante different d'Origenes & qui vivoit sous Constantin. (*b*) Theodoret & Saint Sophrone de Jerusalem en font mention, & le distinguent expressément d'Origenes. On auroit trouvé tout

(*a*) Tillem. Tom. 3. Memoir. Hist. Eccl. note. 13. sur Orig.

(*b*) Theodoret præf. lib. 1. & cap. 25. *S. Sophron. apud* Photium Bibl. cod. 231.

lexandre fils de Mammée & des Philippes?

Eusebe qui étoit l'homme du monde le plus appliqué à la recherche des ouvrages d'Origenes, copie à la fin du septiéme Livre de sa préparation Evangelique un fragment très-considérable, qui se trouve dans ce dialogue comme étant les paroles d'un certain Maxime, qu'il qualifie d'homme très-distingué parmi les Chrétiens. Là dessus M. Huet (a) ne doute point que ce Maxime ne soit l'Auteur du Dialogue, & qu'il n'ait vécu sous l'Empire de Constantin; il prétend que cet Ecrivain fait véritablement parler Origenes, & que sur de bons mémoires qu'il a eu, il décrit une conférence qui s'étoit véritablement tenue autrefois entre le même Origenes, Megethe, Marc, & d'autres Hérétiques qui avoient disputé avec lui. Mais ce Maxime auroit-il mis dans la bouche d'Origenes l'éloge de Constantin? Outre que son ouvrage, dont le fragment rapporté par Eusebe, est sans aucuns noms d'interlocu-

(a) Huet ibid,

teurs, ne devoit pas être un Dialogue, il y étoit principalement traité de la matiere premiere des Philosophes, comme le titre le portoit περὶ ὕλης: Ce qui n'a nul rapport aux choses qui sont contenuës dans le Dialogue, qui est intitulé *de la vraye foi.* Enfin le Maxime cité par Eusébe est mis par Saint Jerôme & par Eusebe même au nombre des Ecrivains Ecclesiastiques du second siécle. A quoi pensoit M. Huet de le faire vivre sous Constantin? Il faut donc dire que l'Auteur du Dialogue avoit pris & s'étoit approprié quelques endroits du Livre de Maxime, & s'en tenir au sentiment de M. de (*a*) Tillemont qui décide en passant mais avec assurance, que c'est un Adimante different d'Origenes & qui vivoit sous Constantin. (*b*) Theodoret & Saint Sophrone de Jerusalem en font mention, & le distinguent expressément d'Origenes. On auroit trouvé tout

(*a*) Tillem. Tom. 3. Memoir. Hist. Eccl. note. 13. sur Orig.

(*b*) Theodoret præf. lib. 1. & cap. 25. *S. Sophron.* apud Photium Bibl. cod. 231.

cela dans le Dictionaire Historique & Critique, s'il étoit Critique d'une autre façon que les libelles médisans & calomnieux, s'il étoit Historique à plus juste titre que les Romans qui sont toujours intitulés *Histoires*.

Pour ce qui est du raisonnement; il n'est ni d'Origenes ni de l'Adimanthe Auteur du Dialogue, mais de M. Bayle tout seul, qui traduit de telle sorte les passages des Peres de l'Eglise, qu'il change leurs meilleurs argumens en Sophismes. M. Crousaz, dont les écrits, si on excepte ce qu'on lit, quelquefois en faveur de *sa secte*, méritent de faire les délices de tous les gens sensés, a donné mille demonstrations du talent qu'a notre Critique de tourner à gauche un raisonnement. Si bien que je puis dire qu'en exposant les pensées des Peres de l'Eglise, il les travestit en Bayles; a peu près comme Boileau à dit, que M. Perrault fait des bons Auteurs Grecs & Latins autant de Perraults, en leur prêtant son style.

Origenes, dit notre Critique,

prétend *qu'une Créature intelligente, qui n'auroit pas joüi du libre arbitre auroit eté immuable & immortelle tout comme Dieu.* Ces paroles *qui n'eût point joui de la liberté*, signifient ou la privation de la faculté même de la liberté, ou la privation du seul usage, du seul exercice de la liberté. Si elles signifient la privation de la faculté même de la liberté, M. Bayle est entré dans le sens de l'Auteur du Dialogue, il faut lui pardonner de l'exprimer mal. Mais à quoi revient son objection ? Je veux pour un moment qu'il soit faux qu'une Créature intelligente qui n'auroit pas eû la faculté du libre arbitre *auroit été immuable & immortelle tout comme Dieu*, certainement l'exemple des bienheureux ne le prouve pas. Origenes ou pour mieux dire Adimanthe auroit trouvé du ridicule dans cette demande, *si les bienheureux du Paradis sont égaux à Dieu dans les attributs de l'immutabilité & de l'immortalité*? Il auroit répondu dédaigneusement que non, & se seroit mocqué de la conséquence. M. Bay-

tre chose que d'en empêcher l'
& l'exercice à l'égard du péch
ôtant à la volonté tous les n
proportionnés, qui peuvent l
duire ? Ne convient-il point qu
bienheureux dans un autre éta
eû l'usage de leur liberté pour
stenir du péché ou pour le com
tre, & qu'ils l'auroient infaillible
s'ils cessoient de voir Dieu in
vement ? Si M. Bayle entend pa
paroles *qui n'eût point jcüi de*
*berté*, la privation du seul usag
seul exercice de la liberté ; Adi
te auroit trouvé un plus gran
dicule dans cette même dema
*si les bienheureux du Paradis*

ture intelligente, qu'on priveroit de l'usage de la liberté, dont elle conserveroit la faculté & le fonds, *seroit immuable & immortelle tout comme Dieu.* Mais je ne dis pas cela, & je ne dois pas le dire. Je ne le dis pas. Lisez & voyez que je parle de la faculté & du fonds de la liberté. Je pose pour principe que Dieu est bon par nature & que l'homme n'est bon que par accident (il s'agit de la bonté morale) c'est ainsi que nous disons que le Verbe éternel est Fils de Dieu par nature & que les hommes ne sont Fils de Dieu que par accident. D'où il s'ensuit que comme l'adoption divine n'est pas dûe à l'homme, de même aussi la bonté morale n'est pas dans l'homme nécessairement, & que cette bonté n'étant pas dans lui comme elle est dans Dieu par nature, elle peut y être par choix, qu'il doit être capable de l'acquerir & de la perdre, & que par conséquent la faculté du libre arbitre est essentielle à la nature de l'homme. Κατὰ φύσιν ἐστὶν ὁ Θεὸς ἀγαθὸς, καὶ μηδὲν ἐπισυμβαίνει κακόν· κατὰ δὲ

θέσιν ἄνθρωπος λέγεται ἀγαθός. ὥσπερ καὶ τὸν λόγον τοῦ Θεοῦ κατὰ φύσιν λέγομεν υἱόν, τοὺς δὲ ἀνθρώπους κατὰ θέσιν λέγει ἡ γραφὴ υἱούς, τῇ ὁμωνυμίᾳ κεχρημένη, τοῦ οὖν κατὰ φύσιν οὐκ ἐπισυμβαίνει κακόν. ἀλλὰ τῷ κατὰ θέσιν ἐκ τῆς αὐτεξουσιότητος· *p.* 79. Cette Metaphyſique vous paſſe & voilà pourquoi vous l'avez laiſſée à quartier, pour me faire dire ce que je ne dis pas.

Adimanthe auroit prouvé avec autant de facilité, qu'il a dû parler de la privation de la faculté & du fonds de la liberté, & non pas de la privation du ſeul uſage, & du ſeul exercice de la liberté; & que ſi M. Bayle prétend le contraire, il n'entend pas le premier mot de la controverſe, qui étoit agitée entre les Catholiques & les Marcionites. Ces Hérétiques n'en vouloient-ils pas véritablement à la faculté du libre arbitre? N'étoit-ce point la même choſe pour eux de dire, qu'un Dieu bon ne pouvoit permettre le péché, & que la liberté pour le peché étoit impoſſible? Car qu'y-a-t'il, de plus impoſſible qu'une puiſſance, dont l'exercice répugne à un attribut de

Dieu? En un mot n'est-il pas evident, que comme les Marcionites auroient très-bien montré que la liberté pour le péché étoit une chimere, s'ils avoient prouvé que Dieu ne pouvoit permettre le péché; les Catholiques faisoient très-bien voir que Dieu pouvoit permettre le peché en prouvant que la liberté n'étoit pas une chimere. Si M. Bayle s'étoit donné le loisir de bien entendre le texte d'Adimanthe, il se feroit épargné une mauvaise critique, à la plûpart de ses lecteurs une honteuse séduction, à nous la peine de le relever. Le Marcionite du dialogue dit: *Quand Dieu donna la faculté du libre arbitre à l'Ange Apostat & à l'homme n'a t'il point prévu le mauvais usage qu'ils en feroient?* Adimanthe répond. *Vous faite un crime à Dieu de n'avoir pas fait les hommes semblables à lui, & immuables comme lui.* Le Marcionite. *Comment donc semblables à Dieu & immuables comme Dieu?* Adimanthe *C'est que si l'homme n'a point la faculté du libre arbitre, il est immuable, s'il est immuable il est immortel, &*

*s'il est immortel il est Dieu.* Pag. 79. M. Bayle prétend que le Marcionite étoit un sot de n'avoir rien eu à repliquer contre un pareil argument. Mais j'ai montré que l'hérétique devoit se taire, s'il ne lui venoit à l'esprit que l'exemple des bien-heureux qui ont reçû la faculté du libre arbitre, qui la conservent, qui l'ont exercée, & qui pour en avoir fait un bon usage sont récompensés de l'heureuse néceſſité de ne pouvoir plus s'en servir pour pecher.

Comme quelqu'un pourroit se flatter de réüſſir mieux que M. Bayle à suggerer au Marcionite un bonne réponse, je dois d'abord l'avertir qu'il y a un grand préjugé en faveur de l'argument d'Adimanthe, c'est qu'il suit d'un principe généralement approuvé & adopté par tous les Peres & sur tout par S. Augustin(*a*), sçavoir que Dieu n'est pas libre à l'égard du peché, parce qu'il est immuable, & que toute créature intelligente a na-

(a) S. Aug lib. 1. Contra Julian. cap. 8. n. 37. Lib. 6. oper. imp. n. 5.

turellement cette liberté, parce qu'elle est sujette au changement. Afin donc que personne n'échoüe dans la censure de cette preuve, & qu'on l'attaque si on le peut par un endroit foible, il est à propos de l'analyser, & de rappeller pour cela des notions familieres aux anciens Peres. Il y a un bien moral, dont toute créature intelligente est capable; ce bien réside dans la volonté; il appartient plus à l'homme que le bien physique; & de-là vient que celui ci rend tout au plus l'homme estimable, & celui-la le rend loüable. (a) S. Anselme qui a beaucoup medité sur les principes, & les idées métaphysiques des Peres qui l'ont précedé, nous fournit la raison de cette difference, qui est que le bien physique est purement reçû, au lieu que l'homme & toute créature intelligente a en quelque sorte de soy le bien moral. Les Peres étoient persuadez que l'*Aseité* étoit essentielle au bien moral; de sorte que ne pouvant être

(a) S. Ansel. lib. 2. cur Deus homo. Cap. 10.

dans nous par une *aseité* de nature; il faut qu'il y soit par une *aseité* de choix. C'est là dessus qu'est fondé le raisonnement d'Adimanthe que je vas maintenant développer.

Si l'homme n'avoit point la faculté du livre arbitre il seroit immuable & dans la volonté, & dans les autres facultez; pourquoi dans sa volonté? parce que sa volonté seroit déterminée & liée nécessairement à son objet qui est le bien moral, qu'elle posséderoit par elle-même, & qu'elle possederoit sans bornes, puisqu'il n'y auroit point de raison qui exigeât qu'elle y fût déterminée & liée jusqu'a un certain degré; elle ne pourroit donc rien acquérir n'y perdre en fait de bien moral. Pourquoi dans les autres facultez? parce que la volonté étant nécessairement déterminée & liée au bien moral qui est le [illegible] noble & le plus précieux des biens de l'homme; il n'y auroit point de raison qui exigeât que les biens inférieurs des autres facultez manquassent à l'homme, par conséquent l'homme seroit immuable &

immortel comme Dieu, il seroit Dieu. Adimanthe appuye sur les mêmes fondemens une seconde preuve, à laquelle M. Bayle n'a point touché, Si l'homme dit-il, n'étoit pas libre, Dieu ne seroit ni bon, ni misericordieux, ni juste; tous ces attributs seroient retranchés de la nature de Dieu. Pourquoi, demande le Marcionite? c'est, répond Adimanthe, parce que personne n'auroit aucun bien à attendre ni aucun mal à craindre de Dieu. Le principe de ce raisonnement est que la justice & la miséricorde de Dieu ont un rapport néceſſaire à la possibilité du péché, & sa bonté un rapport néceſſaire à la possibilité des sujets sur qui elles se répandent; & il est clair que si la liberté de l'homme est une chimere, le péché n'est pas possible; il n'y a de creatures intelligentes possibles que celles dont toutes les facultez seroient néceſſairement déterminées & liées au bien qui leur est propre, qui par conséquent ne pourroient ni *perdre ni* acquérir aucun bien.

*Le goût de notre siécle auroit été*

peut-être que l'auteur du dialogue fît en sorte que le Marcionite disputât un peu plus le terrain, afin de mettre après cela dans la bouche du Catholique l'argument plus développé & exprimé avec toute la clarté & l'évidence dont il étoit capable. Pour satisfaire à cette critique, je remarque d'abord que la métaphysique des anciens, ou plûtôt la maniere dont ils l'énonçoient n'étant plus maintenant à la mode, leurs raisonnemens nous paroissent bien plus obscurs, qu'ils ne l'étoient au commun des Lecteurs de leur temps. Je demande ensuite, si on n'est pas souvent témoin de ces disputes de conversation, où les tenans sont animez par des intérêts de parti. Voit on jamais que celui, qui soutient une mauvaise cause, soit curieux qu'on aprofondisse & qu'on éclaircisse une preuve qu'on lui oppose, quand il en a senti la solidité ? ne voit-on pas au contraire qu'il empêche autant qu'il peut par des digressions & des écarts, qu'on ne la rende trop palpable ? Les anciens

croyoient devoir obſerver cette vray-ſemblance dans les dialogues, & ils le faiſoient avec beaucoup d'art dans les endroits ſeulement, où l'attention du Lecteur pouvoit aiſément ſuppléer ce qui étoit omis. Aimeroit on mieux certain de nos dialogues, où il y a toujours quelque perſonnage moins intelligent que le commun des lecteurs & qui s'obſtine a ne point voir la réſolution de ſes difficultez, pour avoir ce ſemble le plaiſir de ſe faire mieux battre.

## ARTICLE LIX.

*ANALYSE DES INFINIMENT petits, comprenant le calcul intégral dans toute ſon étenduë, avec ſon application aux Quadratures, Rectifications, Cubatures, Centres de gravité, de Percuſſion, & de toutes ſortes de courbes, par M. Stone de la ſocieté Royale de Londres : ſervant de ſuite aux infiniment petits de M. le Marquis de l'Hôpital, traduit en françois par M. Rondet Maître*

 *Memoires pour l'Histoire de Mathematiques. A Paris chez Jul. Mich. Gandouin quai de Conti, & Pier. Franç. Giffart ruë S. Jacques. Ann. 1735. in 4°. pp. 132, & plus de 100. pour la Preface.*

CEtte Preface nous apprend que c'eſt notre Extrait de l'ouvrage anglois de M. Stone ann. 1732. Janv, pag. 103. qui a fait ſouhaiter au Public d'avoir cette traduction, & qui a déterminé M. Rondet à la faire. On ne pouvoit pas s'en acquitter mieux. Elle eſt exacte & d'un ſtile convenable; pour y réuſſir de la ſorte, la moindre partie étoit de ſçavoir l'Anglois, il falloit poſſeder la plus haute Analyſe, & tout le fin des nouveaux calculs de l'infini. M. Rondet les manie en maître: & le nom de maître de Mathematiques qu'il prend, ne doit point le confondre avec la foule de ceux qui ne le ſont ſouvent que pour borner la plûpart des jeunes éleves, à des bagatelles de Geometrie & d'Arithmethique pratique & élementaire.

Comme le Livre de M. Stone est le ſuplément de celui de M. de l'Hopital, en ſorte que l'un n'eſt point complet ſans l'autre : la nouvelle Préface eſt intitulée auſſi, *ſupplement à la Preface qui eſt à la tête des infiniment petits de M. le M. de l'Hôpital.* Ce titre n'eſt point impoſteur ; & il promet ſurement moins que ne donne l'ouvrage même.

Le But de M. de l'Hôpital dans ſa Préface, étoit d'ébaucher au moins en abregé l'Hiſtoire des nouvelles découvertes en Geometrie. Non ſeulement ce n'eſt qu'une ébauche, non ſeulement cette Hiſtoire y eſt très imparfaite ; mais la nouvelle Preface qui lui ſert de ſupplement & comme *d'errata*, demontre bien clairement que cette premiere ébauche eſt manquée, & que rien n'eſt moins fidèle ni moins dans les régles de la vérité hiſtorique. Pour la bien caracteriſer, ce n'eſt pas tant une hiſtoire qu'un éloge ingénieux à la vérité & fort brillant des nouveaux calculs & d'un nombre de ceux

qui y ont mis la derniere main. On represente ces calculs, & leurs auteurs, presque comme tombez des nuës, & sans aucun rapport à la Geometrie & aux Geometres des siécles anterieurs qui n'avoient sçu que begayer.

La nouvelle Preface est plus historique, ou n'est même que cela. Elle fait valoir le calcul, mais ce qu'il vaut. Elle remarque d'abord que le calcul n'est qu'une branche de la Geometrie, & la moins considerable des trois, *calcul*, *analogie*, *mesure*, en quoi on peut partager cette science; que le calcul n'est qu'un instrument, un moyen ou même un moyen de moyen, bien éloigné d'être la fin ou le but du Geometre principalement occupé de la mesure des choses & de leurs raports. On a donc eu tort dans ce dernier siécle, & on a infiniment nui au progrès de la bonne & utile Geometrie en la confondant avec le calcul, en la faisant degenérer en calcul, en formules générales, en resassemens de chiffres vagues, de caracteres inarticulez, de symboles muets & d'une speculation

irreductible à aucune bonne, vraye & usuelle pratique.

La Préface de M. de l'Hôpital avance que l'admirable livre des *Principes mathematiques de la Philosophie naturelle* de M. Newton est *tout de calcul.* Le supplément releve avec force le faux de cette proposition, & montre qu'on n'avoit point lu ce livre, encore plus admirable pour ceux qui le connoissent par eux-mêmes, lorsqu-on en a parlé de la sorte ; puisque cet ouvrage étant de 510 pages, ce n'est qu'à la 250e page qu'on trouve, le principe & la regle du nouveau calcul en question, & qu'encore on ne l'y trouve qu'en théorême purement geometrique, demontré à la maniere des anciens Geometres, sans aucune application de calcul, si ce n'est dans un petit nombre de Problémes suivans, qui en donnent même les résultats succincts plûtôt que l'analyse developée. On remarque à cette occasion que les Anglois, tout forts calculateurs qu'ils sont, & que *M. Newton* même, tout auteur

qu'il eſt de pluſieurs grandes nouveautez de calcul ne l'ont jamais trop prodigué, & qu'ils l'ont toujours regardé comme une reſſource du petit genie, comme un ſuplément de genie ; M. Newton en parlant à peu près en ces termes, dans ſon *Arithmetique* même *univerſelle*. On detruit cette fauſſe idée, que les nouveaux calculs ni aucunes ſortes de calculs ſoient la clef des découvertes ; toutes les prétenduës découvertes de ces calculs ſe réduiſant au reſaſſement & au ſimple renouvellement des anciennes & modernes decouvertes d'Euclides, d'Apollonius, d'Archimède, de Gregoire de S. Vincent &c. & n'étant que de reſpectueux commentaires des ouvrages de ces grands hommes. Pour le moins la découverte du calcul n'eſt point l'ouvrage du calcul, mais du genie, de la méditation, de l'eſprit inventif, comme toute autre eſpéce de découvertes raiſonnées & ſcientifiques.

La nouvelle Préface rend aux anciens Geometres la juſtice que l'an-

cienne leur avoit refusée, en bornant leur gloire à ne s'être *point egarez*. Peut on réduire l'éloge d'un Apollonius, d'un Archimede à ne s'être point egarés ? Les plus maltraitez dans cette ancienne Préface, sont les Geometres & tous les sçavans mêmes du moyen âge, c'est-à-dire les premiers restaurateurs de la Geometrie, des Mathematiques, des sciences, des lettres en général, On n'y daigne pas même les nommer; peut-être ne l'ose t'on pas, de peur que leur nom seul ne reclamât contre une si évidente injustice. On les represente tous comme de *respectueux commentateurs*, des copistes serviles, des travailleurs laborieux, mais inutiles, comme des gens qui ne sçavoient ni écrire ni penser ni ouvrir les yeux. Et c'est pourtant le tems, puisqu'il faut le dire, où se sont faites les plus importantes découvertes dans les Arts & dans la Geometrie, la découverte des Indes Orientales & Occidentales, la perfection de la navigation, l'impression, *les lunettes*, l'origine du Nil &

recherchée des anciens Grecs & Romains, les taches du Soleil si décisives pour le systême physique du Ciel & pour celui de Descartes en particulier.

Ce fut le grand éclat de ce sistême physique de Descartes qui éblouit les Geometres mêmes en faveur de sa Geometrie *toute de calcul.* Mais l'éblouissement n'auroit pas duré & la vraye Geometrie auroit bien-tôt repris le dessus, si l'ancienne, si une nouvelle Geometrie même ne fut venuë à son secours. Descartes nous avoit sur-tout appris à appliquer l'algebre à la Geometrie, chose sinon utile pour la pratique, curieuse au moins & amusante dans une certaine theorie, quoi qu'absolument l'application du calcul à la Geometrie regarde la pratique plus que la theorie.

Or, il n'y a point de theorie qui n'ait son corollaire pratique, point de theoréme qui n'ait son problême collateral : parce qu'éffectivement l'homme étant esprit & corps, les connoissances de la tête ne deman-

dent qu'à passer dans le mouvement des doigts, & que chacun aime à faire ce qu'il sçait faire, la plûpart ne restant là les bras croisez, que parce qu'ils ne sçavent que faire ni où aller. Dès qu'on sçut donc appliquer le calcul & l'Algebre aux lignes, aux figures, aux courbes, ceux qui n'avoient pas d'autre genie d'invention que celui là, se mirent à remanier Euclide, Apollonius, Archimede par l'algebre & par le calcul, & cela nous valut mille nouveaux elemens, mille nouvelles sections coniques, mille nouveaux traités.

On ne seroit pas allé loin avec cela : mais précisément au même moment que Descartes avoit donné cette nouvelle façon de manier la Geometrie, Gregoire de S. Vincent avoit ouvert de nouvelles mines, & comme créé une Geometrie vraiment nouvelle, quoique regulierement enchaînée à la suite de l'ancienne, & qui en doubloit au moins l'étenduë. Ce fut là que le calcul *trouva non* seulement dequoi s'exer-

cer, s'étendre & se donner un air de nouveauté & même de nouvelle Geometrie, mais dequoi se perfectioner & en quelque sorte ammeliorer sa propre substance, en s'élevant au dessus de l'Algebre & du calcul Cartesien, & en prenant le superbe & fastueux nom de *calcul de l'infini*, de *calcul transcendant*, de *Geometrie transcendante & interieure*. &c.

Gregoire de S. Vincent, Jesuite Flamand, ayant vécu jusqu'à une extrême vieillesse & cultivé la Geometrie toute sa vie, a sur tout pendant 50 années d'un travail soutenu, produit, mûri, fini son grand ouvrage de *quadraturâ circuli* imprimé à Anvers en deux *in folio* ou même trois contenant deux ou trois mille Propositions Geometriques la plûpart generales, toutes nouvelles, toutes fecondes en nouveautez.

La nouvelle Préface remarque comme un Paradoxe & une espece de prodige & de Phenoméne unique dans la Littérature, des infolio pleins de nouveautés sublimes sans aucune

répétition

repetition, sans presqu'aucune mention des ouvrages d'autrui ou de sciences auxiliaires & collaterales. Car les infolio sont assez à la mode, mais grace à la decoupure alphabetique, à la repetition économique, à la citation, à la compilation & à mille autres façons methodiques qui nous inondent de Dictionaires, de Dissertations, de commentaires & de recueils qui sont cependant toujours bons & utiles pour les diverses sortes d'esprits, de Sçavans, de Lecteurs, lorsqu'ils viennent de bonne main.

Encore n'étoit-ce pas là tout le fruit des 50. années ou du genie de Grégoire de Saint Vincent. Les guerres de Bohême & l'incendie de Prague nous ont enlevé plus de la moitié d'un si riche tresor ; un grand ouvrage sur la quadratrice, une statique entiere & mille Papiers de cet infatigable mais sublime Auteur. Les Géometres ordinaires furent surpris lorsqu'on leur parla en 1721. comme pour la premiere fois, de cet Auteur. Mais ceux d'un certain vol le connoissoient déja, au moins de ré-

putation. Il n'y a jamais eû que des Géometres profonds qui l'ayent connu par eux mêmes, & comme Grégoire de Saint Vincent n'a jamais tenu à une Secte, à un Corps, ou à une Nation fort jalouse d'un certain brillant de pareille gloire, ses Ouvrages ont été plus refassés que son nom, par ceux qui couroient après ce brillant. C'étoit comme une mine où ils puisoient comme de concert sans le publier, & presque sans le sçavoir eux-mêmes, tant le calcul dont ils se servoient pour cette espece de commerce, travestit les choses, & redonne a toute la Géometrie un lustre de nouveauté qui éblouit, ceux sur-tout qui ont interêt d'être éblouis.

Il s'est trouvé pour-tant des Géométres de bonne foi dans le dernier siécle, & les Critiques mêmes dont un Auteur de ce merite ne pouvoit manquer, ont assez constaté la hauteur de ses découvertes. Le Grammairien Meybomius qui étoit le censeur banal de tous les grands hommes de son tems, & qui portoit sa chicane jusque dans la Géométrie &

nême d'Archiméde, de
l'Euclide, nous apprend
qu'il fit à Grégoire de
ent, que les Decouver-
grand Géometre, quali-
urs par lui Meybomius,
en naissant un grand éclat
imposé à tout l'Univers
*Hujus autem errores quod*
*r sint, totumque orbem*
*neant* &c. Ce témoigna-
nt suspect non plus que
nt du sieur de Ro-
Lipstorp & de quel-
, à censurer un Ouvrage
rent jamais entamer.
ignages, les Critiques
Vallis, de Descartes, de
Huguens, de Leotaud, de
ibnis & Wolfius, de Saras-
n, de Tacquet, de Decha-
is eclairés & plus avanta-
e Auteur. M. Leibnis at-
eurs belles Decouvertes
*ris inventis* à ce Géome-
. qu'il semble mettre par
lessus de Descartes, au
ometrie. Le subtil Vivia-

ni traite Grégoire de grand Géometre & son Ouvrage de vraiment Athlantique *in opere vere athlantico summi Geometræ Gregorii à S. Vincentio è spectatissimâ, doctissimâ, nec unquam satis laudatâ S. J.* C'est surtout par des faits & comme Papiers sur table & par l'analyse de ce grand Ouvrage, que la Préface du Stone traduite, démontre la vérité précise de ces magnifiques éloges, & de l'obligation que les nouveaux calculs ont à cet Auteur de leur grand éclat, de leur accroissement & presque de leur existence.

On fait beaucoup valoir dans la Préface de M. de l'Hopital le problême de Pappus qui avoit, dit-on, tenu toute la Géometrie ancienne en échec, & que Descartes résolut fort généralement par son calcul. Grégoire de Saint Vincent par la seule Géométrie en resolut vingt & trente de même espece. Mais il ne s'arrêta pas de à simple résolutions de Problêmes. Le fonds de la Géometrie consistant dans les Elemens d'Euclide, dans les Coniques d'Apollonius,

dans les Collections de Pappus, & dans les Ouvrages plus étendus ou plus élevés d'Archimede, étoit pourtant asséz peu etendu. Grégoire de Saint Vincent enrichit ce fonds avec une abondance qui n'avoit point eû d'exemple, même de la part d'Archimede, & qui surement n'a point eû d'imitateur depuis ce tems-là. Les Sections Coniques sont à proprement parler le vrai fonds de la Géomerie. Appollonius les avoit ébauchées : Grégoire les épuisa si bien, que depuis ce tems-là on n'y à gueres ajouté que du calcul, des façons, des manieres de les traiter, de les démontrer, de les résoudre, tantôt en Analyse, tantôt en Synthese, quelquefois en Théoremes & le plus souvent en Problêmes.

C'étoit sur-tout la Méthode Géometrique des anciens, qui étoit imparfaite : Cette Methode consistant essentiellement dans les Analogies, dans les proportions, dans la maniere de comparer les grandeurs, & auxiliairement dans la maniere *Géometrique* de les evaluer par un

calcul de lignes, de dimensions, se reduisoit à tout ce qu'Euclide nous en avoit laissé dans 3. ou 4. livres de ses Elemens, le second, le &c. Pour suppléer à cette imperfection, se procurer de nouveaux secours *novis adjumentis* & comme un art tout nouveau *novas artès*, il composa son admirable Livre des Proportionalités en 172. Propositions bien supérieures à celles des anciens. Car ceux-ci dans leur procédé de raisonement ne connoissoient que les proportions & les rapports homogenes, au lieu que le nouvel Euclide ou Archimede faisoit entrer les disproportions mêmes dans ses Analogies, & se servoit de rapports hetérogenes comme des homogenes, sans que l'irrationel ou l'infini même arretât le progrès de son raisonement. Les proportions anciennes embrassoient 3 ou au plus 4 termes : les nouvelles proportionalités en embrassoient 6,8, 12,16,&c.

L'infini sur-tout devint tout de bon un sujet Géometrique entre les mains de Grégoire de Saint Vincent, & il saisit cet infini par les deux côtés precisément par où le caçul le plus

moderne l'a ſaiſi. 1°. Dans le progrès interminable d'une ſerie infinie. 2°. En lui-même, dans le partage d'une grandeur quelconque en parties infiniment petites en etenduë & infinies en nombre. Son livre des Séries Géometriques en 177. Propoſitions toutes de lui, eſt ſans doute un art nouveau & une bonne méthode d'invention qui a ſervi de fondement à la principale moitié des nouvelles méthodes du calcul infiniteſimal. Le Livre *de Ductu Plani in Planum* en 246. Propoſitions a ſervi de fondement à la ſeconde moitié de ce nouveau calcul. C'eſt un calcul differentiel & integral envelopé, de genie, de tête.

Outre cet enrichiſſement que Grégoire de Saint Vincent procura à la Géometrie & à la Méthode Géometrique ancienne, il ſe ſervit de cette richeſſe même pour une infinité d'autres découvertes de l'ordre le plus elevé. Il quarra de vingt manieres Géometriques differentes la Parabole qu'Archimede avoit quarrée par un *détour fort* ſubtil de Mechanique.

Il compara ſur-tout & nous apprit à comparer les Courbes : ſa Symbolization de la quadrature de l'hyperbole avec la quadrature du Cercle a merité d'être remaniée & admirée par tous les plus célébres Modernes, les Mercator, les Newtons, les Leibnis, les Huguens. La Simboliſation de la parabole avec la ſpirale d'Archimede eſt tout auſſi profonde & quelque choſe de plus brillant & de plus ſubtil. Le célébre Wallis l'honora d'un grand & beau commentaire dans ſon *Arithmetique des Infinis*.

La quadrature du cercle par la tangente de la ſpirale a fait parmi les Modernes mêmes un honneur infini à Archimede ſon Auteur, & ils logent encore cette découverte parmi tout ce que la Géométrie tranſcendante a de plus élévé. La découverte de Grégoire de Saint Vincent ſur la même quadrature par la tangente de la Parabole, marche de pair avec celle d'Archimede dans la même Géométrie Moderne. La Symboliſation de l'onglet inſcrit dans un *Priſme* & circonſcrit à une Pyrami-

de, avec la Sphere inscrite dans le Cylindre & circonscrite au Cone, marque encore plus de force de genie & de tête.

Les disputes sur l'Angle de contingence, notre Auteur les termina en démontrant que l'Angle du rayon avec la circonference du Cercle étoit droit. Descartes décida que la Géométrie pouvoit sans se degrader employer les sections Coniques & toutes sortes de courbes dans la construction des Problêmes Géométriques. Grégoire de Saint Vincent le décida par voye de fait, & donna une infinité de belles résolutions & de constructions de ce goût. En particulier il doubla le cube & coupa l'Angle en trois à l'aide des Sections Coniques. L'Achile de Zenon qui avoit réellement tenu en échec non seulement la Géométrie mais la philosophie ancienne, ce fut Grégoire de Saint Vincent qui le surmonta & qui assigna le point Géométrique & précis auquel Achile devoit atteindre la tortuë & la passer.

*Un point sur* lequel la nouvelle

Préface insiste & déploye beaucoup d'érudition Géométrique, c'est l'enchaînement des nouveaux calculs avec la methode Géométrique de Gregoire de Saint Vincent. Ce point est effectivement capital dans l'Histoire des Découvertes.

La plûpart des Modernes ont voulu que cette nouvelle Géométrie fût enchaînée à la suite de la methode des Indivisibles de Cavallieri. La Préface démontre par le fait même & par les témoignages incontestables des deux principaux Auteurs des calculs, que ces calculs n'ont aucune véritable liaison avec la methode de indivisibles. M Leibnis s'explique clairement & traite d'*enfance* la méthode des indivisibles, *Methodus indivisibilium scientiæ renascentis non nisi infantia fuit.* A cette Méthode ensuite il oppose celle de Descartes, celle de Fermat & celle sur-tout de Grégoire de S. Viencent, qualifiant ces trois méthodes de plus grands secours *majora subsidia attulerunt Trium-viri celebres.* Et M. Newton déclare dès l'entrée de ses Principes

qu'il n'a point voulu ſuivre la méthode des indiviſibles, parcequ'elle eſt trop dure, trop Hypotetique, trop peu Géometrique, *durior eſt indiviſibilium Hypotheſis* &c. Meſſieurs Newton & Leibnis ſont croyables apparemment & juges compétens ſur l'Article.

On remarque même dans la Préface que la Méthode de Grégoire étoit publique avant l'édition des indiviſibles de Cavallieri, ce qui repond au P. Merſenne qui confondoit les deux méthodes, pour convaincre au moins de Plagiariſme un homme qu'il n'avoit pû convaincre d'erreur. La méthode de Grégoire de S. Vincent, eſt la méthode même d'Exhauſtion d'Archimede & de tous les anciens Géometres, portée plus loin & juſqu'à la démonſtration directe des choſes. On obſerve dans la Préface que la plûpart des Auteurs ſubalternes des nouveaux calculs n'ayant pas ſenti le vrai nœud de toute cette affaire & les vrayes ſources des démonſtrations, ont laiſſé la plûpart *des choſes* dans l'équivoque & on

rendu par-là problematique & comme incertain toute la nouvelle Géometrie, l'exposant trop aux chicanes des Métaphysiciens sur la question de l'infini.

On trouve enfin ici le denoüement d'un Paradoxe tout à fait merveilleux & qui a donné la torture à tous les plus fameux Géometres depuis un siécle. Car Grégoire de Saint Vincent & ses Disciples ont toujours crû la quadrature du Cercle donnée & démontrée dans *l'Ouvrage Géometrique.* Huguens, Leotaud & bien d'autres ont fait des Livres exprès pour découvrir des erreurs dans cet Ouvrage; ils n'y en ont trouvé d'autres que celles qu'ils lui ont prêtées: l'Ouvrage entier est sain & sans erreurs: & cependant la quadrature n'y est pas. Voilà le Paradoxe. Nouveau Paradoxe, elle y est sans y être; cela s'explique. Euclide a mesuré le Cercle en le démontrant égal à un triangle rectangle formé du rayon & de la circonference. Archimede l'a rectifié en démontrant sa circonference égale à la tangente de la Spirale. Mais cette

tangente est inconnuë & irrectifiable elle même, & le triangle d'Euclide est inquarrable & immesurable; & le Cercle n'est quarré & sa circonference n'est rectifiée qu'en idée & par des mesures immesurables elles-mêmes. C'est comme si on disoit à quelqu'un qui ne connoît & ne peut connoître les mesures Chinoises que telle longueur est de 25000. lys Chinois.

On examine dans la Préface en question si la quadrature circulaire est possible ou impossible, & par des discussions tout à fait prises dans le fond des choses, on décide en faveur de la possibilité; mais par les mêmes discussions on en démontre aussi la grande difficulté, & l'inutilité des efforts des trois quarts de ceux qui cherchent cette quadrature là où elle n'est surement pas. La préface finit par une maniere d'étudier la Geometrie ou plûtôt de la porter à sa perfection & de se rendre un profond Géometre. Cette matiere merite d'être méditée, & en général toute cette Préface est profonde & don-

ne beaucoup à penser. L'Auteur anonyme de cette Préface est, dit-on, le P. Castel Jesuite.

## ARTICLE LX.

*L'Art de guérir par la saignée où l'on examine en même temps les autres secours qui doivent concourir avec ce remede ou qui doivent lui être prêferés dans la cure des maladies tant medicinales que chirurgicales. Par M. Quesnai Chirurgien reçû à S. Côme &c. à Paris chez Guillaume Cavelier ruë S. Jacques au Lis d'or 1736. vol. in 12. pages 375. sans compter les tables.*

QUoique cet ouvrage soit d'une espece differente de celui dont nous avons rendu compte dans le mois precedent on y reconnoit toûjours le même Auteur. Dans le premier M. Quesnai a traité des premiers principes de la Phisique generale par rapport à l'économie animale: dans celui ci il examine les effets d'une operation particuliere qui est la plus em-

ployée de toutes dans la pratique de la Medecine & de la Chirurgie. C'est la ſaignée ; operation tant vantée, & tant decriée, parce qu'elle fait dans les uns des miracles de guériſon, & dans les autres des meurtres énormes. Tout le monde convient aſſez que rien n'eſt plus important que de rechercher à fond tous les differents effets de la ſaignée ; mais ce n'eſt pas encore aſſez de connoître ſes effets : l'eſſentiel eſt de connoître l'utilité ou le danger de ces effets dans les differentes maladies, afin de l'employer ou de la proſcrire ſuivant l'éxigence du malade. Auſſi un nombre infini d'Auteurs y ont-ils travaillé avec beaucoup d'application; mais malheureuſement qu'a produit leur travail juſqu'àpreſent ? beaucoup de volumes & peu de ſcience, des conjectures douteuſes, des ſyſtêmes incertains, des methodes & des pratiques hazardeuſes, De deux malades traités tous deux egalement l'un guérit, & l'autre meurt ; & des deux medecins qui les ont traités, l'un paſſe pour un *Eſculape*, & l'autre eſt traité d'aſſaſſin.

Cependant loin que ce peu de succès doive rebuter ceux qui travaillent en ce genre, rien au contraire ne doit plus les animer par la gloire qu'il y a toujours à réüssir dans une matiere également difficile & importante.

Il faut avoüer que s'il y a une methode qui puisse conduire au vrai en ce genre c'est celle qu'a suivie M. Quesnai, en joignant, comme il fait partout l'experience de pratique aux principes de la theorie. Il a sagement imité en cela le celebre M. Boerhave que l'on peut regarder comme le premier medecin qui ait rappellé la Theorie generale de la medecine à l'observation & aux experiences. Nous avons même appris que cette imitation a fait croire trop legerement à quelques personnes que M. Quesnai avoit pris dans les ouvrages de M Boerhave les fondemens de toute sa doctrine, d'autant plus que parmi les faits qu'il a rassemblés, il s'en trouve plusieurs que M. Boerhave a aussi rapportés sans citer les sources d'où il les avoit pris, sçavoir l'Academie des Sciences de Paris, l'A-

cademie *del Cimento*, les tranſactions Philoſophiques, les Ephemerides d'Allemagne, Boyle, Newton, Muſſchenbroek, Sturmius, Wolfius, & les autres Auteurs d'experiences & d'obſervations Phyſiques, Chimiques & Anatomiques auſquels M. Quesnai a eu pareillement recours. Mais nous devons faire remarquer pour la gloire de M. Quesnai qu'il y a beaucoup de difference entre un Auteur qui recueille dans toutes les differentes ſources les faits dont il a beſoin pour traiter ſolidement ſon ſujet, & un écrivain plagiaire qui s'approprie les raiſonnements, les reflexions & la doctrine d'autrui. Le plan que M. Quesnai s'eſt formé n'a rien de commun avec les traités de M. Boerhave & des autres Auteurs qui ont depuis quelques années traité le même ſujet. M. Quesnai eſt le premier qui ait réduit ſa matiere à des principes generaux fondés ſur les experiences, ſans s'éloigner de la bonne Theorie des anciens, enſorte que ſa doctrine réſulte d'une part des principes qu'il puiſe dans la nature & de l'autre des

preuves de ces principes qu'il tire de l'experience. Si dans le progrès de ses decouvertes il se trouve sur quelque point dans le même sentiment que d'autres Auteurs, il doit les citer, & il n'y manque jamais; mais lorsqu'il n'est question que de prouver ses sentimens par des faits; il est en droit de prendre ces faits partout où il les trouve sans citer les sources où il les a puisés; parce que son dessein n'est pas de s'approprier la découverte de ces faits, mais uniquement de les rapporter comme des témoins qui déposent en faveur de sa doctrine. C'est ainsi que tous les Auteurs en ont usé avant M. Quesnai.

Mais il ne s'en est pas même tenu à ces sources communes que tout le monde connoît. La Cuisine, le menage, & les cas les plus ordinaires lui ont presenté beaucoup d'autres faits très communs à la verité, mais dont il a sçû profiter. Un bouillon aigri, l'écume d'un pot, un fromage qu'on aura manqué de saller & d'autres choses semblables lui ont fait découvrir des verités ausquelles on ne pen-

ſoit pas, tant il eſt vrai que ce ne ſont pas toujours les experiences les plus recherchées qui donnent le plus de lumiere & qui conduiſent le plus ſurement au vrai. L'Auteur a encore eû une reſſource qu'il ne doit qu'à lui même: ce ſont les obſervations que la pratique de ſon art lui a fournies & dont il a enrichi ſon ouvrage; mais ce n'eſt pas la peine de nous étendre davantage pour réfuter une accuſation injuſte qui tombera d'elle même, dès qu'on voudra ſe donner la peine de confronter le travail de M. Quesnai avec celui de M. Boerhave & des autres qui ont écrit avant lui.

Les principaux points de doctrine qui ſont particuliers à l'Auteur ſont dans les chapitres 1. & 2. de la premiere partie. La diſtinction qu'il fait de la depletion & de la ſpoliation dans la ſaignée, & ſes remarques ſur le peu d'effet que peut produire la ſimple depletion. Dans la ſeconde partie il traite encore d'une maniere qui lui eſt particuliere de la débilitation du principe vital & des indications qu'on en peut tirer pour la ſaignée

& les autres remedes. Il y donne des éclairciſſements importants ſur l'intemperie bilieuſe, ſur les eſpeces d'humeurs bilieuſes & leurs effets, ſur la diſtinction de l'humeur bilieuſe en recrementeuſe & en excrementeuſe : diſtinction qui approche de celle des anciens Medecins qui admettoient une humeur bilieuſe nourriciere & une excrementeuſe & qui attribuoient à cette derniere les maladies qu'on lui attribuë ici.

On trouvera des choſes egalement utiles dans la ſeconde ſection de la même partie où il explique la Theorie des indigeſtions, & dans la troiſieme où en traitant des embarras de la circulation, il combat le ſentiment de MM. Boerhave & Helvetius ſur l'inflammation dans les vaiſſeaux lymphatiques. Mais un des articles qui paroitra le mieux traité eſt celui où l'Auteur expoſe avec beaucoup d'habileté & de netteté la difference qu'il faut mettre dans la Cure des playes entre l'enflure des etranglements, les inflammations, les depôts & les engorgements, les uns de ces accidens

provenant du sang arrêté dans les veines, les autres du sang retenu dans les arteres; ou de l'affoiblissement du ressort dans la partie; à quoi l'Auteur ne manque pas d'ajouter ce que les playes causées par les armes à feu ont de particulier. Il traite ensuite de la fievre, des dépôts & de la petite verole en homme qui a étudié sa matiere avec cette attention judicieuse & ce fin discernement qui perce & qui voit mille choses que le commun des hommes n'apperçoit seulement pas.

Mais nous avons crû devoir nous contenter d'indiquer comme nous venons de faire les principales matieres contenuës dans ce volume. Car quoique ces matieres soient tres importantes puisqu'elles intéressent la vie des hommes, il est pourtant vrai que comme elles ne sont point à la portée de la plûpart de nos lecteurs un extrait détaillé en ce genre ne pourroit plaire, & n'appartient proprement qu'à ceux qui font une étude & une profession particuliere de *l'art de guerir.*

Nous ajouterons seulement qu'on

pourra remarquer que dans cet ouvrage comme dans le precedent, l'Auteur ne paroît que mediocrement prévenu en faveur des principes de l'art de la Medecine, surtout par rapport à l'action immediate des remedes sur les humeurs. Car à la reserve de quelques remedes adoucissans & de quelques autres en très petit nombre il n'en prescrit aucuns, comme agissant immédiatement sur les liquides soümis à l'action des vaisseaux. Les dissolvans, les attenuants, les fondans les absorbans, les coagulans, &c. tous noms specieux & trop imposans disparoissent ici. Ce n'est pas que M. Quesnai ne soit persuadé qu'il y a des remedes qui peuvent coaguler le sang & d'autres qui peuvent le liquefier ou empêcher la coagulation, du moins hors des vaisseaux; les experiences qu'il a faites sur cela, ne lui permettent pas d'en douter, mais elles lui ont appris en même temps que ces remedes sont encore très peu connus, & que d'ailleurs leur action sur les *solides* detruit souvent leur effet sur *les liquides*.

## ARTICLE LXI.

### *OBSERVATION DE L'ECLIPSE de Lune le 26. Mars 1736. faite à Toulon, par le P. du Chatelard, Hydrographe du Roi.*

| Immerſion | Tems vrai ſoir |
|---|---|
| PEnombre commence | 10 heures 33 m 38 ſ. |
| Penombre forte | 35-38 |
| 1. bord de la Lune dans l'ombre | 38-8 |
| Galilée entre dans l'ombre | 38-38 |
| Grimaldus | 39-28 |
| Gaſſendus *douteux.* | 42-8 |
| Ariſtarque ſur le bord de l'ombre. | 43-8 |
| Kepler touche l'ombre | 45-8 |
| Kepler tout dans l'ombre. | 46-28 |
| Le 1. bord de Mare humorum. | 47-8 |
| Schicardus douteux. | 49-8. |
| Mare humorum tout dans l'ombre. | 50-38 |
| Copernic touche l'ombre | 53-8 |
| *Mare* nubium ſur le bord. | 54-8 |

Copernic tout dans l'ombre. 54-58
Mare Nubium toute cachée. 57-38
Ticho ſur le bord. 11. h. 1-37
Ticho tout dans l'ombre. 3-37
Manilius ſur le bord. 6-30
Mare Serenitatis ſur le bord. 7-7
Menelaus. 10-30
Mare tranquillitatis ſur le bord. 12-7
Langrenus 12-37
Mare Nectaris entre 18-7
Mare tranquillitatis & Mare Nectaris cachées 22-7
Mare Fecunditatis touche l'ombre. 23-37
Mare Criſium ſur le bord 25-37
Langrenus, & Mare Fecunditatis entierement dans l'ombre 28-37
Mare Criſium toute cachée 29-47
2. bord de la Lune dans l'ombre. 33-57

Emerſion.

1. bord eclairé 1 h. 13-35
Grimaldus ſort de l'ombre 15-35
Ariſtarchus. 20-5
Mare humorum paroît. 25-5
milieu de Kepler. 25-30

Mare

| | |
|---|---|
| Mare humorum toute dehors. | 28-35 |
| Copernic. | 30-50 |
| Mare Nubium commence à ſortir | 33-5 |
| Milieu de Ticho, | 38-5 |
| Mare Serenitatis ſe voit. | 42-35 |
| Inſula ſinus medii toute hors de l'ombre | 43-25 |
| Manilius | 43-40 |
| Menelaüs | 47-5 |
| Mare ſerenitatis toute dehors. | 50-34 |
| Mare tranquillitatis commence à paroître. | 51-34 |
| Mare tranquillitatis paroît toute entiere. | 56-4 |
| Promontorium acutum. | 57-4 |
| Tout Mare Nectaris dehors | 59-34 |
| Mare Criſium paroit | 2. h 1-6 |
| Mare fecunditatis ſe decouvre | 2-34 |
| Milieu de Mare Criſium. | 3-4 |
| Petavius. | 4-24 |
| Tout Mare Criſium paroît. | 5-14 |
| Mare Fecunditatis entierement dehors | 7-24 |
| Langrenus | 8-14 |
| Second bord de la Lune hors de l'ombre. | 10-4 |
| *Fin* de toute Penombre. | 11-30 |

Deux bonnes pendules mises en mouvement quelque tems après notre arrivée de la campagne de Cadix avoient été reglées par des hauteurs correspondantes, & leur retardement sur le tems vrai étoit connu exactement ; l'observation d'ailleurs a été faite avec soin.

---

ARTICLE LXII.

# NOUVELLES LITTERAIRES.

## GRANDE RUSSIE.

### DE PETERSBOURG.

MOnsieur George Jacques Kehr, professeur des langues Orientales & premier interprete de l'Empire Russien travaille sans relache à grossir ses recueils orientaux de tous les memoires curieux qu'il peut rassembler. Les Sçavans y puiseront de grandes lumieres sur le gouvernement, les moeurs, la Religion, &c.

des differents peuples de l'Asie. On attend avec empressement ses histoires metalliques qui regardent le moïen âge, & les tems modernes des grandes Indes, de la Tartarie, de l'Arabie, de la Perse, & de la Turquie.

## SUEDE.

### DE STOKOLM.

M. André Celsius met à profit les sçavans recueils de feu M. Nicolas Celsius son pere & ses propres découvertes pour former un corps de Geographie sur la Suede.

### D'UPSAL.

On a annoncé ici depuis quelque tems deux ouvrages prêts à être mis sous presse ; ils ont pour titre, *Flora Lapponica*, *Lachesis Lapponica*, M. Charles Linnæus qui en est l'Auteur y donne une notice exacte des mœurs, des usages, & de la façon de vivre des Lappons. Il y traite des causes qui forment & maintiennent dans

dinaire jusqu'à une extrême
En chemin faisant le mêm
releve grand nombre d'erre
prétend avoir remarquées d
vrage du celebre Jean Schefl
*ponia sive gentis Regionisqu*
*num descriptio accurata cun*
imprimé à Francfort in 4°. a
traduit en François par le Pe
dont la version fut imprimé
en 1678.

M. Linnæus n'avance ri
n'ait vû de ses yeux. En deux
mois de séjour qu'il fit pend
en Laponie, il traversa les m
de cette contrée qu'il com
Alpes, sur-tout par rapport

# DANNEMARK.

## DE COPPENHAGUE.

M. Detharding pourvû depuis quelques années d'une chaire de Medecine dans l'Université de cette ville, a publié selon l'usage reçû parmi les nouveaux professeurs, une dissertation académique intitulée *de facie divina Medicorum.* Ce titre paroîtra sans doute singulier à ceux qui ne se rappellent pas ces quatre vers latins si connus.

Tres Medicus facies habet, unam quando rogatur
ANGELICAM; mox est cum juvat ipse, DEUS
Post ubi curato poscit sua præmia morbo
Horridus apparet terribilisque SATAN.

On sçait d'ailleurs que tel Medecin est pour ses malades comme une divinité propice, qui les rassure contre la crainte de la mort. Le grand art n'est pas de les guérir; pour cela il ne faut qu'une profonde Theorie jointe à une experience consommée

Le point capital est de sçavoir gagner leur confiance. Pour y réüssir, on veut aujourd'hui dans un Medecin d'autres talens que ceux qui distinguoient autrefois les Hipocrates & les Galliens.

## ALLEMAGNE.

### De Vienne.

Le P. Bernard Ribera de l'ordre de S. Dominique cidevant Missionnaire Apostolique en Russie a mis au jour une Refutation de la reponse de feu M. *Buddeus* professeur dans la ville d'Iene à l'ouvrage de l'Archevêque Russien Etienne Javorski. Le titre de cette refutation est conçu en ces termes. *Responsum Antapologeticum Ecclesiæ Catholicæ contra calomniosas Blasphemias Joh. Francisci Buddei nomine vulgatas in ortodoxos Latinos & Græcos. Quo PETRÆ FIDEI à Stephano Javorskio Resanensi Metropolita & ad evertendum Lutheri Pantheon jacta, repetitus ictus.*

### DE PRAGUE.

Le Pere Jean Tanner Jésuite avoit composé dès l'an 1674. un volume *in folio* contenant l'Histoire de

la Maiſon de Sternberg. Cet ouvrage vient d'être imprimé pour la premiere fois. La ſagacité de l'Auteur dans la recherche d'un grand nombre de faits Hiſtoriques qui concernent la Bohême, s'y fait autant remarquer que ſon zéle à publier la gloire des Sternbergs. Il n'y a de trop dans ſon livre que les preuves frivoles qu'il entaſſe pour faire remonter l'origine de cette Illuſtre Maiſon juſqu'aux trois Rois, & de là juſqu'à Abraham & Cétura. La vraye Nobleſſe ne doit point emprunter ſon éclat d'une Antiquité ténébreuſe, quand elle a pour ſoy l'évidence & l'authenticité de ſes titres. Ceux qui ſe parent de ces pompeuſes chimères ſe chargent aux yeux du Public d'un ridicule qui donne lieu aux traits Satyriques que Juvenal lançoit de ſon tems contre certains grands de Rome.

> Tunc licet a Pico numeres genus, altaque ſi te
> Nomina delectant, omnem Titanida pugnam
> Inter Majores, ipſum que Promethea ponas

De quocumque voles proavum tibi
sumito Libro
. . . . . . . . . . . . . . . . .
Majorum primus quis quis fuit ille
tuorum
Aut pastor fuit, aut illud quod dicere nolo.

## De Munich.

Le Catalogue raisonné des plus célébres Médecins de Baviere & de leurs ouvrages, fait honneur à Monsieur François Jean Grienwaldt Docteur en Medecine. C'est un volume in 8°. qui a pour titre, *Album Bavariæ Iatricæ, sive Catalogus celebriorum aliquot Medicorum qui suis in Bavariâ scriptis Medicinam exornarunt ab anno* 1450 *quo Boïca Schola fundata, in hodiernam usque lucem continuatus.*

## De Paderborn.

Le Pere Strunk Jesuite a été chargé de la continuation des Annales de l'Evêché de cette Ville commencées par le P. Nicolas Schaten.

D'EMBDEN.

M. Jean Frideric Bertram Chapelain & Conseiller Ecclésiastique du Prince d'Ost-Frise a mis au jour l'Histoire de Jean de Lasco, ou Alasco, & Laski in 4°. Sanderus & Florimond de Raymond avoient fait connoître cet Herésiarque avant le nouvel Auteur. C'étoit un Gentilhomme Polonois qui renonça aux Dignitez Ecclésiastiques dont il avoit été revêtu, pour embrasser successivement le parti de Luther & de Zuingle. Il enchérit sur les erreurs de ce dernier, rejetta le Baptême, & donna son nom à la Secte des Alascains. Après avoir répandu ses erreurs en Angleterre, en Dannemark, & en Allemagne, poursuivi de toutes parts par les Luthériens mêmes comme un dangereux Sectaire; il retourna en Pologne, où il termina ses courses & sa vie au commencement de l'année 1560.

DE LEIPSIK.

La *description de tous les Ponts du monde fameux ou par leur antiquité ou par leur architecture*, Entre autres

du Pont de Dresde bâti sur l'Elbe un des plus beaux chefs d'œuvre de l'art, vient d'être publié en Alleman *in Folio* par M. Charles Chrétien Schramm conseiller du Comte de Solms 1735. Et se vend chez Bernard Christophle Breikopt.

## ITALIE.

### DE VERONE.

*Sancti Euzebii Hyeronimi Stridonensis presbyteri opera Tomus primus post Monachorum Ord. S. Bened. è Congreg. S. Mauri recensionem denuo ad MSS. codices Romanos, Ambrosianos, Veronenses aliosque nec non ad priores editiones castigatus, quibusdam ineditis monumentis aliisque S. Doctoris Lucubrationibus seorsim tantum antea vulgatis auctus, notis & observationibus continenter illustratus studio ac labore Dominici Vallarsii Veronensis presbyteri, opem ferentibus aliis in eadem civitate Litteratis viris & præcipue Marchione Scipione Maffeio. Veronæ* 1734. Apud Petrum

*Jacobum Bernum, & Jacobum Vallarsium. Tomus primus.*

Tout ce qui manquoit aux éditions antérieures des œuvres de S. Jerôme, se trouve réüni dans celle que nous annonçons. Outre la Chronique & les autres écrits de ce Pere, elle rassemblera grand nombre de pretieux monuments qui n'avoient jamais vû le jour. On en est redevable aux recherches de l'Editeur M. Dominique Vallarsi, qui en a fait la découverte dans les Manuscrits de la Bibliothéque Vaticane, dans les Bibliothéques de Rome, de Milan, de Naples &c. Parmi les 20 Epîtres anecdotes qui composent en partie le premier volume, on a placé celle qui présente la version de la Synodique de Théophile d'Aléxandrie où il est question de la *cause Origenienne*, piéce importante de la façon du S. Docteur. Cette Edition a encore cet avantage sur les précédentes, qu'elle est enrichie de remarques nouvelles jointes à celles du P. Martianay & des autres Editeurs.

Une fort grande quantité de lacunes remplies, & plusieurs corrections de goût & de critique donnent un nouveau relief à ce grand ouvrage. Le second Volume a paru depuis peu & sera suivi sans interruption du troisiéme, quatriéme &c.

## ECOSSE.

### D'EDIMBOURG.

G. Stewart & S. Symmer, ont imprimé en Anglois l'Histoire Ecclésiastique & Civile d'Ecosse depuis le commencement de la Réformation sous le Regne de Jaques V. jusqu'à la retraite de la Reine Marie en Angleterre, l'an 568. *The History of the Affairs of church and state in Scotland* &c. L'Auteur qui est un Evêque non jureur, a puisé dans les Sources mêmes, c'est-à-dire, dans les Registres publics, & dans les mémoires les plus authentiques pour établir la vérité des faits qui composent ce premier volume *in folio.* On le débite aussi à Londres chez Longman.

# ANGLETERRE.

## DE LONDRES.

J. Roberts Libraire a mis au jour un ouvrage *in octavo* qui a pour titre *An Examination of the ſcheme of church povver* &c. C'eſt-à-dire Examen du plan que l'on donne du droit Eccléſiaſtique d'Angleterre. L'Autheur qui ne ſe nomme point porte de rudes coups, & au Code & à l'Evêque de Londres qui en eſt le Compilateur.

Curll débite *An Account of the progreſs of an univerſal Epidemical Madneſs*, &c. C'eſt-à-dire Relation du progrés d'une folie Epidémique univerſelle. C'eſt une brochure *in octavo* addreſſée en forme de lettre à la faculté des Médecine de Londres. Sous ce titre déguiſé, l'Autheur attaque ſans ménagement les Miniſtres d'Etat, les courtiſans & en particulier ceux d'Angleterre.

On a imprimé depuis peu, *A Treatiſe of the Rheumatiſm*, &c.

ou Traité du Rhumatisme tant aigu que chronique, avec des observations sur les causes qui le produisent, par Jean Cheshire Bachelier en Medecine, vol. *in octavo* chez C. Rivington.

*M. Juniani Justini ex Trogi Pompeii Historiis externis Libri* XLIV. *quam diligentissime ex variorum exemplarium collatione recensiti & castigati & Notis optimorum interpretum illustrati : quibus additur chronologia ad Historiam accommodata, &c. Editio secunda accurate recognita impensis J. Bonvvicke & J. Walthoe.* in 12.

Jean Atkins Chirurgien a fait part au Public de la Relation de son voyage en Guinée, au Bresil, & aux Indes Occidentales. vol. *in* 8o. Chez Ward & Chandler. On trouve chez A. Dodd un nouveau livre *in* 8°. intitulé *Some Thougts concerning Religion natural and revealed*; c'est-à-dire, pensées particuliéres sur la Religion Naturelle & revelée.

La premiere partie du Traité uni-

verſel ſur les Maladies des yeux ; dédié à la Reine de la Grande Bretagne & compoſé par le Docteur Taylor fameux Oculiſte, ſera bien-tôt ſuivi de la ſeconde partie.

On a imprimé à Londres par Souſcription. *Nouveau Traité* d'Architecture contenant les 5. ordres ſelon les quatres plus célébres Auteurs Vignole, Palladio, de Lorme & Scamozzi, avec 125 planches & l'explication de chaque planche, traduit de l'Anglois ſur l'Original de M. De Nativelle par M. Charles Rivers 2. vol. *in folio.*

## PAYS-BAS.

### D'AMSTERDAM.

J. Fr. Bernard vient de publier le 2. & dernier volume des ſuperſtitions anciennes & modernes avec figures, pour ſervir de Supplément aux cérémonies religieuſes, dont les deux derniers volumes paroîtront inceſſamment.

*Le Tome 6* des Actes de la paix

de Westphalie de M. Meyern Conseiller de la Cour de Hanover, se distribüe à Hanover chez Jean Tobie Pelzer.

## DE LEYDE.

M. Alberti Ministre de l'Eglise de Harlem a fait imprimer chez Samuel Luchtmans. *Glossarium græcum in Sacros Novi Fœderis Libros ex MSS. Primus edidit notisque illustravit Joannes Alberti. Accedunt ejusdem Miscellanea critica in Glossas nomicas, Suidam, Hesychium, & index Auctorum ex Photii Lexico inedito.* L'Auteur avoit déja publié, en 1725. & 1727. deux volumes d'observations critiques & philologiques sur l'Ecriture Sainte. Il se dispose à donner une nouvelle édition du Lexicon d'Hesychius plus exacte & plus correcte que les précédentes. Elle sera enrichie des remarques de Henri de Valois, Daniel Heinsius, Joseph Scaliger, Isaac Vossius, Thomas Brunon, Godefroy Sopingius,&c.& des autres Sça-

vants qui voudront bien concourir à la perfection de cet ouvrage.

## FRANCE.

### DE PARIS.

L'Académie de Chirurgie établie à Paris sous la Protection du Roy, désirant contribuer aux progrès de cet Art, & à l'utilité publique, propose pour le Prix de l'année 1736. la question suivante :

*Si l'on doit amputer le Carcinome des mammelles, vulgairement nommé Cancer.*

Ceux qui travailleront pour le Prix, sont invités à fonder leurs raisonnemens sur la pratique : on les prie d'écrire en François ou en Latin, autant qu'il se pourra, & d'avoir attention que leurs écrits soient fort lisibles.

Ils mettront à leur Mémoire, une marque distinctive, comme Sentence, *D*évise, Paraphe ou Signature

& cette marque sera couverte d'un papier blanc collé ou cacheté, qui ne sera levé qu'en cas que la Piéce ait remporté le Prix.

Ils adresseront leurs ouvrages franc de port, à M. Motand, Secretaire de l'Académie de Chirurgie à Paris.

Les Chirurgiens de tous Pays seront admis à concourir pour le Prix; on n'en excepte que les Membres de l'Académie.

Le Prix est une Médaille d'or de la valeur de deux cent livres, elle sera délivrée à l'Auteur même, qui se fera connoître, ou au Porteur d'une Procuration de sa part.

Les ouvrages seront reçûs jusques au dernier jour de Decembre 1736. inclusivement.

L'Académie, à son Assemblée publique de 1737. qui se tiendra le Mardy d'après la Trinité, proclamera la Piéce qui aura mérité le Prix.

*Le Prix de l'année 1734. a été adjugé à la Piéce* No. 12. *dont la Devise est*, Festina lentè. *L'Auteur est M. le Cat, Maître Chirurgien & Chirurgien*

*de l'Hôtel-Dieu en survivance à Rouen.*

*L'Académie a jugé que la Piéce* No. 14. *dont la Devise est*, Un seul l'aura, *méritoit seule de concourir pour le Prix ; mais l'Auteur ne s'est pas encore déclaré.*

Pralard & Quilleau Libraires ont mis en vente. *Bibliotheque des Autheurs Ecclésiastiques du dix-huitiéme Siécle, pour servir de continuation à celle de M. Du Pin.*

C'est trop peu qu'une annonce pour un livre de cette espece. Le Continuateur s'attend bien que nous en rendrons un compte éxact. Il ne tiendra pas à nous qu'il ne soit content de nôtre extrait. Du moins nous lui répondons d'une parfaite impartialité. Il suffira de faire une simple Analyse du nouvel ouvrage pour en faire connoître tout le prix.

Comme le progrès des arts utiles n'est pas moins un de nos objets, que celui des sciences & des lettres, nous ne ferons pas difficulté d'aplaudir ici au succès déja fort avancé d'une invention aussi avantageuse que

nouvelle ; c'eſt un préſervatif & en même tems un remede contre l'apoplexie ; plus ce mal eſt ſubit & terrible, plus le public a d'obligation au Sr. Arnould d'avoir cherché avec tant de ſoin l'important ſecret de prevenir les cauſes & d'arrêter les effets de cet accident. S'il n'eſt queſtion que de faits pour juger du prix de ſa découverte, il paroit avoir cauſe gagnée ; ces faits ſont conſtatez en France & récemment en Angleterre : auſſi le Sr. Arnoult eſt il autoriſé par les perſonnes du premier rang. Son ſpecifique tiré de la chimie n'a pu encore être penetré quoiqu'on ait taché de le contrefaire ; il eſt renfermé dans un ſachet que l'on s'attache au cou avec un ruban de façon que le ſachet deſcende ſur le creux de l'eſtomach, ſoit que l'on ait éprouvé des coups d'Apoplexie, ſoit qu'on y ait quelque diſpoſition, ſoit enfin que l'on l'aprehende (hé qui ne doit pas l'appréhender? ) le ſpécifique agit ou comme preſervatif ou comme remede. Le ſachet diminuë à pro-

portion du beſoin & des diſpoſitions éloignées ou prochaines, ſans que l'on doive en rien craindre. L'on en remet un autre dès qu'il paroit vuide. Sa qualité de Topique innocent par lui-même pour les perſonnes ſaines & préſervant ou guériſſant les autres en juſtifie le mérite qui ſemble encore plus juſtifié par les expériences. Monſieur Wilf Anglois aſſûre » qu'il a pro-
» duit des effets ſi prompts ſur quel-
» ques perſonnes que leur gueriſon
» a paru ſurprenante. » il ajoûte qu'on a diſtribué en Angleterre des ſachets contrefaits dont on s'eſt défié par la modicité du prix ; qu'on a fait l'épreuve de ceux ci & des véritables ſur deux perſonnes de même tempérament & également attaquez d'Apoplexie, que le paquet du Sr. Arnoult a reuſſi parfaitement ſur l'une, tandis que le contrefait n'a rien opéré ſur l'autre, juſqu'à ce qu'on y ait ſubſtitué le veritable remede qui a eu pareillement ſon effet; cette épreuve merite attention &

& décrédite les contrefaçons qui pourroient d'ailleurs être nuisibles ; aussi le Sr. Arnoult sous l'authorité la plus respectable, s'est il crû obligé de donner l'avertissement suivant.

» Le Public est averti que les pro-
» grès du remede specifique contre
» l'Apoplexie que debite le Sr. Ar-
» noult Marchand Droguiste, ruë
» des cinq Diamants à Paris, &
» dont il a seul le secret, ont ex-
» cité plusieurs personnes de cette
» Ville, & même de Province à
» annoncer qu'elles avoient le
» même secret, n'ayant cependant
» d'autres raisons de lui attribuer
» une semblable proprieté, que
» parce qu'elles lui ont donnez
» exterieurement la même forme ;
» & elles le debitent à un prix fort
» médiocre. Comme il doit résul-
» ter des inconveniens par l'usage
» de ce prétendu specifique, le
» sieur Arnoult se croit obligé d'in-
» former le public que son reme-
» de ne se distribuë que chez lui,
» qu'il ne commet, & qu'il ne

» commettra personne, pour
» le distribuer ailleurs, afin que
» ceux qui pourroient en prendre
» d'une autre part & qui se trouve-
» roient trompez dans leur atten-
» te, en éprouvant des rechutes
» d'Apoplexie, ne puissent lui faire
» aucun reproche. »

*L'amitié rivale Comédie en vers & en cinq Actes par Monsieur Fagan, representée pour la premiere fois sur le Théatre de la Comédie Françoise le 16. Novembre 1735.* à Paris chez Chaubert quai des Augustins 1736. Monsieur Fagan après avoir justifié sa Comedie contre les critiques & les *Cabales*, appelle des spectateurs aux Lecteurs, dont nous ne préviendrons pas le jugement.

TABLE DES ARTICLES
du mois de Mai 1736.

ART. L. VOyages faits principalement en Asie &c. pag. 966
ART. LI. Nouvelle édition des Oeuvres de Racine . . 989
ART. LII. Vita & Res gestæ Sultani Saladini &c. 998

Art. LIII. Dissertation sur l'état des anciens habitans du Soissonnois &c. 1011
Art. LIV. Catalogue raisonné de Coquiles & autres curiosités naturelles &c. 1027
Art. LV. Les six livres de S. Augustin contre Julien &c. 1034
Art. LVI. Apologie d'Arnobe contre M. Bayle &c. 1050
Art. LVII. Lettre de M. le Clerc pour servir d'éclaircissement aux articles LXXXII & LXXXVIII. des Memoires d'Août & de Septembre 1735. 1058
Art. LVIII. Examen d'un raisonnement attribué à Origenes par M. Bayle. 1077
Art. LIX. Analyse des infiniment petits &c. traduite de l'Anglois de M. Stone &c. 1095
Art. LX. L'Art de guérir par la saignée &c. 1118.
Art. LXI. Observations de l'Eclypse de Lune le 26. Mars 1736. faite à Toulon. &c. 1127
Art. LXII. Nouvelles Litteraires, 1130

*Fin de la Table.*

## APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LEROUGE.

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 05975 6281

A 491029